

Université catholique de Louvain

Observatoire de Recherche sur les Médias et le journalisme (ORM)

Institut Langage et Communication (IL&C)

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)

Journalistes dans l'espace politique

Construction des identités professionnelles en altérité

Dissertation doctorale présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en information et communication par Lara VAN DIEVOET

Composition du jury :

Benoît GREVISSE (UCL), Promoteur

Marc LITS (UCL), Président du jury

Gérard DERÈZE (UCL), Secrétaire du jury

Vincent DUJARDIN (UCL), Membre du jury

Arnaud MERCIER (Université Paris II), Membre du jury

Remerciements

La rédaction d'une thèse est une aventure humaine et le résultat de discussions, d'intuitions partagées et d'encouragements. Ce travail ne serait pas ce qu'il est sans les conseils, les questions stimulantes et la disponibilité de mon directeur de thèse, Benoît Grevisse. Je tiens à le remercier en particulier pour sa bienveillance. J'exprime ma gratitude aux Professeurs Gérard Derèze, Marc Lits, Claude Roosens et Dave Sinardet, membres du comité d'accompagnement, pour leurs précieux conseils. C'est avec une grande tristesse que j'ai appris il y a quelques semaines le décès de Claude Roosens, dont j'avais eu la chance de suivre le cours d'histoire des relations internationales. Je remercie les Professeurs Vincent Dujardin et Arnaud Mercier d'avoir accepté d'intégrer le jury de cette thèse et l'ensemble du jury, de l'avoir lue durant l'été.

Je remercie tous les journalistes, ex-journalistes et acteurs politiques qui ont accepté de répondre à mes questions. J'aurais pu continuer encore longtemps la phase de terrain, tant ces entretiens se sont révélés passionnants. Leurs témoignages sont le cœur de cette recherche.

Faire partie d'une équipe aussi soudée a donné du sens à mon travail. Je dédie cette thèse à la mémoire de Jean-Claude Guyot. Sa passion et sa conception de l'enseignement resteront une source d'inspiration. Merci à mes collègues de l'École de journalisme de Louvain, de l'ORM et de COMU pour leurs encouragements et pour le plaisir immense que j'ai eu à travailler à leurs côtés durant ces années. Merci aussi à mes collègues de l'Académie du Journalisme et des Médias pour leur accueil chaleureux.

Merci infiniment à mes amis, ma famille et ma belle-famille pour leur patience, leur aide, et leurs multiples « emojis » d'encouragement. Merci de m'avoir si bien entourée, avec une mention spéciale pour les journées d'écriture partagées. Merci en particulier à mes parents, ma sœur et mon frère pour leur soutien sans limite. Merci de m'avoir transmis le plaisir d'apprendre et celui de chercher à comprendre. Et surtout, MERCI à Nicolas pour son soutien, sa patience, sa confiance et son enthousiasme qui m'ont donné de l'énergie au quotidien. Merci d'avoir compris à quel point ce travail était important pour moi.

Introduction générale

Entre 1995 et 2017, plus de cent-douze¹ journalistes belges francophones ont décidé de franchir la « frontière », la « limite », le « Rubicon », la « ligne invisible », le « rideau » ou encore la « barrière de corail »² qui sépare journalisme et politique. L'inscription de plusieurs ex-journalistes de télévision sur des listes électorales de partis belges francophones a marqué les esprits et a fait l'objet d'une couverture médiatique importante. Mais les journalistes qui « passent » en politique ne briguent pas tous un mandat électif. Issus de médias locaux et « nationaux », de la radio, de la télévision et de la presse écrite, 90 % des journalistes belges francophones qui ont quitté le journalisme pour la politique depuis 1995 l'ont fait pour exercer une fonction de communication politique. Ces ex-journalistes sont devenus députés, sénateurs, bourgmestres, ministres mais aussi conseillers en communication, porte-paroles, attachés de presse, membres du service de communication d'un parti ou d'un mandataire, chefs de cabinet et directeurs de la communication de partis. Vingt-neuf d'entre eux ont retrouvé une rédaction après un intermède politique et certains ont réalisé une deuxième transition du journalisme vers la politique.

Le fait que ces journalistes décident de « passer » en politique est le point de départ de notre questionnement. L'objet de cette étude n'est pas de pointer du doigt les journalistes qui rejoignent un parti politique pour s'inscrire sur les listes électorales ou exercer une fonction de communication politique. Il ne s'agit pas non plus de se prêter au jeu du scoop ou de la « phrase choc », qui trahirait la confiance des acteurs qui ont accepté de nous rencontrer. En étudiant

¹ Selon le recensement que nous avons réalisé dans le cadre de la présente étude. La méthode utilisée et les résultats de ce recensement sont détaillés aux chapitres II et III.

² Les termes listés ici ont été utilisés régulièrement par les médias et par les acteurs que nous avons rencontrés lors d'entretiens de recherche. Le terme « barrière de corail » fait figure d'exception : il est issu d'une carte blanche de la journaliste Johanne Montay, directrice du service politique de la RTBF, publiée lors du départ de son collègue Olivier Maroy pour une liste électorale du parti libéral MR (Mouvement Réformateur) en 2014 : https://www.rtbf.be/info/article/detail_chers-ex-amis-journalistes-johanne-montay?id=8218937.

ceux qui le quittent, notre objectif est de comprendre comment évolue le journalisme dans un contexte numérique.

Notre étude couvre les transitions entre journalisme et politique effectuées entre 1995 et 2017. Une période qui a vu l'avènement des sites *web* d'information, le développement des réseaux socionumériques, et qui est marquée par les enjeux de cette digitalisation pour les rédactions ainsi que pour les relations presse/politique. Cette recherche s'inscrit également dans un contexte de mises en cause de la part du public et de précarisation du journalisme.

1. Un contexte de défiance

En Belgique, comme ailleurs, le journalisme fait face à des critiques récurrentes et à une perte de prestige. Un des axes de la remise en cause des médias est la relation aux pouvoirs, notamment au pouvoir politique. Cela inclut des critiques parfois justifiées mais aussi des discours populistes mettant en cause « le système » et accusant les élites dans leur ensemble de collusion. Ces discours trouvent un nouvel essor sur les réseaux socionumériques. Comme l'explique Arnaud Mercier, la multiplication de *fake news* est une des conséquences d'un contexte de défiance envers ceux qui sont considérés comme faisant partie de l'élite, du système, des « sachants » (Mercier, 2018, p. 6-7). Si un rebond³ limité de la confiance accordée aux journalistes par une partie du public est observé en 2018 dans ce contexte d'essor des *fake news*, le public s'inquiète de l'impact de ces informations erronées et exprime sa difficulté à évaluer la crédibilité des sources d'information (Edelman Trust Barometer, 2018).

Les mises en cause viennent également des acteurs politiques. Les campagnes qui ont mené à l'élection de Donald Trump, aux États-Unis en 2016, et à celle d'Emmanuel Macron, en France,

³ Le baromètre Edelman constate simultanément un déclin de la confiance dans les médias au sens large et un rebond de 5% de la confiance accordée aux journalistes en 2018 (Edelman Trust Barometer, 2018). Notons cependant que ce rebond est relatif et devra être confirmé. Source : www.edelman.com/trust-barometer

en 2017, ont été caractérisées par le dénigrement de journalistes par certains candidats. Dans son *Classement mondial de la liberté de la presse 2018*, l'association Reporters sans frontières⁴ constate une généralisation du *media-bashing* et dénonce la « menace pour la démocratie » que représente l'hostilité des dirigeants politiques envers les journalistes. Cette défiance caractérise cependant l'ensemble de la période étudiée. Arnaud Mercier nuance en effet l'apparente nouveauté de la « décrédibilisation des médias » (2017), se basant pour cela sur l'ouvrage « *What liberal media ? The truth about bias and the news* » du journaliste américain Eric Alterman : « Les conservateurs américains, sous le choc de la démonstration d'un quatrième pouvoir avec le rôle du *Washington Post* contre Nixon, ont défini les médias comme des ennemis et ont entrepris un travail de démolition de leur réputation, tout en investissant dans des médias qui se présentaient comme " alternatifs ". Les milieux conservateurs d'autres pays, en Grande-Bretagne, en France, ont peu à peu repris à leur compte cette stratégie de dénonciation des médias et des journalistes, tour à tour " gauchistes ", " bobos ", " déconnectés des réalités des vrais gens ", voire complotistes, car ne " parlant pas des vrais sujets ", car " vendus au lobby mondialiste ". La confiance vis-à-vis des médias n'a cessé dès lors de s'effriter, d'autant plus que certains dérapages causés par les médias eux-mêmes ont fragilisé leurs propres fondations. » (Mercier, 2017b) Moins touchée par ce phénomène⁵ que les États-Unis ou la France, la Belgique a vu apparaître plusieurs polémiques ces dernières années⁶.

Les acteurs politiques eux-mêmes sont confrontés à une crise de défiance plus importante encore. Outre les *fake news*, des contenus très engagés et polarisés apparaissent sur le *Web*, notamment dans les commentaires qui suivent la publication d'articles ou de vidéos sur les sites *web* des médias et sur les réseaux sociaux. En ce qui concerne la Belgique, le rejet des conflits

⁴ *Classement mondial de la liberté de la presse 2018*, disponible sur <https://rsf.org/fr/classement>.

⁵ Notons que les journalistes belges se sont dotés en 2009 d'un Conseil de déontologie journalistique, auprès duquel il est possible d'introduire une plainte.

⁶ Voir à ce sujet l'interview de Martine Simonis, secrétaire nationale de l'Association des journalistes professionnels (AJP) publiée sur le site de la RTBF : https://www.rtbf.be/info/medias/detail_de-wever-de-standaard-une-campagne-d-intimidation-qui-confine-au-harcelement?id=9670734.

d'intérêt par le public doit être noté. Les enquêtes Eurobaromètre indiquent qu'en 2017, seuls 22% des Belges⁷ accordaient leur confiance aux partis politiques⁸ et que 75% affirmaient ne pas leur faire confiance.⁹ Ce score ne dépasse que légèrement la moyenne de l'Union européenne : les partis politiques avaient la confiance de 18% des Européens en 2017.

2. Un contexte digital

Depuis la seconde moitié des années 1990, les rédactions belges ont développé des sites d'information et réorganisé leurs modes de travail. Si le webjournalisme a évolué plus lentement en Belgique (Degand, 2012, p. 500), son développement est caractérisé, comme ailleurs, par l'évolution des conditions de production dans un contexte de digitalisation. La pression de l'immédiateté qui accompagne le développement du journalisme en ligne a bouleversé l'organisation des rédactions et les références des journalistes. Ces changements se sont accompagnés d'une « reconstruction identitaire » des journalistes *web*, dans laquelle la critique de « ce qu'ils ne sont pas » et de « ce qu'ils ne veulent pas être » joue un rôle de « nœud identitaire » (Degand, 2012, p. 505).

Le développement des réseaux socionumériques – en particulier Twitter et Facebook –, leur influence sur la diffusion de l'information et leur utilisation par les journalistes et les acteurs politiques dans les relations professionnelles qu'ils entretiennent, tissent également la toile de fond de notre questionnement. Notre étude montre que le travail des communicateurs politiques évolue et qu'ils profitent des possibilités de ces réseaux pour tenter de communiquer

⁷ Le score de confiance des partis politiques belges a oscillé entre 18% et 34% de novembre 2000 à novembre 2017.

⁸ Notons que ce score de confiance est similaire à celui des réseaux socionumériques (20% de confiance en Belgique à la même période).

⁹ Le résultat des enquêtes Eurobaromètre peut être consulté à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/index.cfm/Chart/index>

directement avec le public. Cette communication plus directe ne remplace pas les relations presse et leur présence dans les médias d'information, mais vient s'y ajouter.

3. Un contexte de précarisation du journalisme

Entre 1995 et 2017, le paysage médiatique belge s'est transformé. La période est marquée par une érosion de la distribution de la presse écrite. La spécificité du terrain belge réside dans les regroupements de titres et l'importance des groupes de presse. Ces mouvements de convergence combinés à la baisse des revenus tirés de la publicité et à une diminution des ventes, ont mené à des restructurations qui ont principalement touché les rédactions de presse quotidienne, mais également l'audiovisuel.

Comme l'a montré Olivier Standaert (2015), l'entrée des jeunes journalistes sur le marché du travail en Belgique francophone est caractérisée par l'importance des logiques de flexibilité. Cette situation est source d'opportunités mais aussi de précarité pour ces jeunes journalistes. Les politiques de flexibilisation mises en place par les gestionnaires de rédaction conduisent notamment à la « fragmentation des parcours », l'augmentation des contrats précaires et un *turn over* important. Elles mènent, en outre, à « l'accroissement de la mobilité au sein du champ et entre champs » (Standaert, 2015, p. 243). Dans un moment de crise, où certains journalistes décident de quitter leur rédaction, nous avons souhaité étudier ce que les départs de journalistes pour l'espace politique en particulier révèlent des évolutions du journalisme et de l'identification à la profession.

4. Reconstruction des identités professionnelles en altérité

4.1 Questionnement de recherche

C'est donc dans ce contexte de mises en cause, de bouleversements socio-économiques et de questionnement sur la double influence de l'avènement des sites *web* d'information et du développement des réseaux socionumériques sur le journalisme et les relations presse/politique que nous inscrivons notre recherche. Cette étude porte un enjeu démocratique : Comment le journalisme évolue-t-il dans ce cadre ? Comment les journalistes conçoivent-ils leur métier et leur rapport au public ? C'est par le prisme identitaire que nous abordons ces questions.

L'identité professionnelle des journalistes a été étudiée dans des contextes variés : professionnalisation (Ruellan, 1997), développement d'Internet (Le Cam, 2005) et du journalisme *web* (Degand, 2012 ; Le Cam, 2012 ; Pignard-Cheynel et Sebbah, 2013), nouveaux médias et multiculturalisme (Deuze, 2005), déontologie et éthique du journalisme (Cornu, 2009 ; Grevisse, 2010), insertion professionnelle des jeunes journalistes (Standaert, 2015), changements de l'industrie médiatique (Grubenmann et Meckel, 2015), etc. Nous proposons ici d'étudier l'identité journalistique au-delà des frontières floues (Ruellan, 1993) de la profession. Il s'agit ici d'étudier l'identité professionnelle des journalistes dans la période de tension que nous avons décrite, mais également dans un contexte que nous qualifierons de contexte « d'altérité » : l'espace politique.

Si les débuts du journalisme ont été marqués par une proximité avec l'espace politique et ses acteurs (Ferenczi, 1993), le journalisme contemporain s'est notamment construit dans la distinction par rapport au politique, par une identification, entre autres, au rôle de « chien de garde de la démocratie ». Selon la déontologie journalistique, l'exercice d'une activité politique, nous le verrons, est considéré comme incompatible avec celui du journalisme. Mener ces deux activités de manière simultanée est considéré comme un conflit d'intérêts. C'est également le cas des relations publiques. Et ce, dans l'esprit du « respect de la fonction

journalistique, qui ne peut être confondue avec d'autres activités ou allégeances que celle due au public », une des trois grandes valeurs du journalisme (Grevisse, 2010, p. 146). Le fait que certains journalistes traversent la « frontière » entre ces deux professions et embrassent, temporairement ou à plus long terme, une carrière en politique pose la question du rapport des journalistes à l'univers politique et de celui des acteurs politiques au journalisme.

L'originalité de notre démarche comme sa relativité résident donc dans le terrain de la recherche : à la lumière de ce qui précède, nous avons fait le choix d'étudier le journalisme à partir d'un lieu de tension et de reconstruction identitaire, celui des transitions professionnelles¹⁰ entre journalisme et politique. À travers cet objet, il s'agit d'étudier ce qu'est le travail journalistique et comment il a évolué. **Notre question de recherche consiste donc à tenter de comprendre ce que la recomposition des identités journalistiques dans l'espace politique révèle des évolutions du journalisme dans un contexte de transformation digitale.**

Nous avons mis en œuvre deux démarches méthodologiques complémentaires pour aborder cette problématique : le recensement de la population des journalistes passés en politique entre 1995 et 2017, et la réalisation d'entretiens semi-directifs à caractère biographique avec un échantillon de trente-six des cent-douze acteurs recensés. Cette double approche des transitions professionnelles entre journalisme et politique des vingt-trois dernières années est inédite en Belgique francophone. Notre étude démontre la force de l'identification au groupe professionnel des journalistes, à sa figure idéale et à ses valeurs d'indépendance et de recherche de la vérité.

¹⁰ Par la notion de transition professionnelle, nous désignons un changement de groupe ou d'espace professionnel. Dans le cadre de notre recherche, cette notion s'applique à des journalistes devenus mandataires ou communicateurs politiques, mais également à ceux d'entre eux qui ont retrouvé une rédaction, effectuant une deuxième transition.

4.2 Axes d'analyse

Afin d'étudier la recomposition des identités professionnelles en altérité, nous structurons notre analyse en quatre thèmes, quatre axes permettant de rediscuter notre problématique : représentations de la profession, rapport à la militance, pratiques et méthodes et, enfin, relation aux sources.

S'intéresser aux départs de la profession, c'est d'abord étudier l'environnement dans lequel évoluent les journalistes, celui qu'ils quittent. Le premier axe de notre recherche s'attache à comprendre ce que les transitions professionnelles étudiées révèlent du contexte des rédactions et des représentations du journalisme. À partir de l'analyse des raisons invoquées par les (ex-) journalistes de notre échantillon pour expliquer leur départ de la profession, nous mettons en évidence le poids de l'identité journalistique et l'importance des idéaux professionnels.

Étudier les départs de journalistes pour la politique, c'est aussi étudier la relation entre identité journalistique et engagement. Si les acteurs expliquent d'abord leur départ par le contexte des rédactions, ils font néanmoins le choix de rejoindre l'espace politique en particulier. Quel rapport à l'engagement cela révèle-t-il ? Comme le montre notre typologie des figures de l'engagement des journalistes devenus acteurs politiques, la militance se révèle inadaptée pour expliquer ces transitions professionnelles. Le recours à la notion de « grammaire journalistique » (Lemieux, 2000) permet notamment de montrer l'intériorisation des normes journalistiques et leur importance dans la reconstruction identitaire des (ex-) journalistes dans l'espace politique.

Un troisième axe permet ensuite d'aborder l'objet étudié sous l'angle de la pratique journalistique qui, nous le verrons, joue un rôle important dans la construction des identités. Quelle conception du travail journalistique notre analyse révèle-t-elle en termes de qualifications, de techniques et de méthodes ? Notre étude met notamment en évidence

l'importance des contraintes temporelles, techniques et organisationnelles sur la pratique journalistique.

Après avoir montré l'importance des compétences journalistiques dans l'espace politique, nous nous interrogeons enfin sur ce que révèle l'objet étudié du rapport des journalistes à leurs sources et au pouvoir politique. Le quatrième axe de notre analyse étudie les formes identitaires endossées par les acteurs dans le cadre des relations presse/politique. Dans un contexte digital, ces relations restent caractérisées par la combinaison de la coopération et du conflit. Notre analyse montre que l'identité professionnelle des journalistes devenus acteurs politiques se reconstruit en référence aux valeurs d'indépendance et de recherche de la vérité.

Notre objet interroge enfin les mutations digitales du journalisme. Ce fil rouge transversal et diachronique structure l'ensemble de notre analyse. Dans un contexte mouvant, notre recherche révèle la permanence et l'importance des valeurs éthiques du journalisme dans la construction des identités professionnelles et dans leur reconstruction en altérité. Ce constat nous amène à porter une réflexion sur les valeurs fondamentales du journalisme et leur place dans un contexte digital.

PARTIE I : Contexte et méthode

Chapitre I. Le cas belge francophone : Cadre médiatique, politique, temporel et déontologique de l'étude

La présente étude est ancrée territorialement et culturellement en Belgique francophone et couvre une période de vingt-trois ans en s'intéressant aux transitions de journalistes vers la politique effectuées entre 1995 et 2017. Les transitions professionnelles étudiées s'inscrivent dans des univers médiatique et politique particuliers, au cours d'une période marquée par la digitalisation des rédactions et le développement des réseaux socionumériques.

Une connaissance constamment construite du contexte politique et journalistique belge francophone et de ses évolutions a alimenté notre travail et les choix méthodologiques posés durant les neuf années de la recherche. Certains éléments de ce contexte se révèlent indispensables à la compréhension de l'analyse diachronique et de l'interprétation produites. Ce sont ces éléments que nous présenterons ici. Il s'agit de poser le contexte de la recherche mais également d'en définir la portée, en circonscrivant la population étudiée et le cadre dans lequel elle évolue.

L'objet de notre recherche n'est pas de produire une analyse historique ou socioéconomique des rédactions d'information en Belgique francophone. Il ne s'agit pas non plus d'épuiser la question du rapport entre journalisme et politique dans l'espace géographique et culturel étudié. L'objectif est de comprendre, à travers un terrain particulier, comment la définition du journalisme et son rapport au politique évoluent durant une période significative, celle de la transformation digitale des rédactions.

Dans cette perspective, nous nous concentrerons uniquement sur les éléments pertinents au regard de la problématique. Ces données, qui pourront peut-être paraître anecdotiques, évidentes ou parcellaires aux yeux du lecteur belge, ont donc pour seul critère de sélection la nécessité de rendre compréhensible le cadre dans lequel prennent place ces passages de journalistes en politique.

1. Paysage médiatique d'information en Belgique francophone

La population étudiée dans le cadre de la présente recherche est celle des journalistes indépendants ou salariés, détenteurs ou non d'une carte de presse, ayant travaillé pour des rédactions d'information générale, sportive et financière en Belgique francophone avant de devenir mandataires ou communicateurs politiques. Ce sont ces rédactions que nous présenterons succinctement ici.

Étant donné la période étudiée, le sujet de l'étude et les caractéristiques du paysage médiatique belge, une présentation générale des rédactions qui suivrait uniquement une logique médiatique traditionnelle séparant la presse écrite de l'audiovisuel aurait peu de sens. C'est une particularité importante : des groupes de presse structurent le paysage médiatique étudié et ont façonné son développement socioéconomique par le biais de convergences et de synergies entre rédactions. Notons également que les lignes de démarcation entre médias évoluent, que l'ensemble de ces médias sont aujourd'hui présents sur le *Web* et que la plupart d'entre eux développent également leur présence sur mobile, notamment via des applications dédiées¹¹.

Les règles¹² appliquées en cas de départ pour une fonction politique et lors du retour éventuel dans une rédaction diffèrent sensiblement selon le caractère public ou privé de l'actionnariat des médias, il s'agira du premier critère de classement utilisé. Au sein des catégories public/privé, c'est ensuite par groupes de presse que nous présentons les différentes rédactions, partant du constat que le contexte socioéconomique des médias est un facteur important dans la décision des acteurs interrogés de quitter la profession. Enfin, nous attirons l'attention du lecteur sur l'implantation régionale des différentes rédactions : les journalistes qui deviennent

¹¹ Sur la base des entretiens menés, nous émettons d'ailleurs l'hypothèse que les futurs recrutements de journalistes dans des fonctions de communication politique seront susceptibles d'intégrer davantage des compétences liées au *Web* et à l'exercice d'un journalisme « transmédia ». (Chapitre VII)

¹² Voir à ce sujet le point 4 du présent chapitre.

acteurs politiques sont issus de rédactions « nationales » et « régionales », un ancrage qui a son importance dans l'espace politique et dont l'analyse révèle qu'il joue un rôle dans les recrutements de journalistes d'information locale par des acteurs politiques.

1.1 Médias publics

1.1.1 Groupe RTBF.be

La RTBF (Radio-Télévision belge de la Fédération Wallonie-Bruxelles), groupe médiatique francophone de service public, est présente à la fois en télévision (La Une, La Deux, La Trois et Arte Belgique), en radio (La Première, Pure FM, Musiq'3, RTBF international, VivaCité et Classic 21), sur le *Web* (rtbf.be) et sur mobile (applications rtbf.be et Auvio¹³). En plus de la rédaction « info », implantée à Bruxelles, elle couvre l'information bruxelloise et wallonne via des bureaux locaux d'information situés à Arlon, Bruxelles, Charleroi, Liège, Mons, Namur, Verviers et, depuis mai 2018, Ottignies. L'ensemble des rédactions d'information dépendent hiérarchiquement de la direction de l'information et des sports.

Un décret de 1997 donne à la RTBF le statut d'entreprise publique autonome de service public à caractère culturel.¹⁴ La marge d'initiative dont dispose la RTBF, ses droits et missions sont encadrés par un « contrat de gestion » conclu avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et renouvelé tous les cinq ans. Son financement est assuré à près de 75% par la Fédération Wallonie-Bruxelles :

« Entreprise publique, la RTBF est financée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. La subvention qui lui est affectée annuellement présente l'essentiel de ses ressources, à savoir près de 75 % du budget. Les recettes provenant

¹³ Auvio est une plateforme de vidéos à la demande - disponible sur le *Web* et sous forme d'application mobile - qui permet de regarder une partie des programmes de la RTBF (télévision, radio filmée et *Web*) en direct ou en différé.

¹⁴ Le décret du 14 juillet 1997 peut être consulté à l'adresse suivante : <http://archive.pfwb.be/99195RBEI093180>

de la publicité non commerciale, du parrainage, de la publicité commerciale et d'autres opérations publicitaires et commerciales représentent moins de 25% des recettes globales.

Les ressources de la RTBF comprennent également les droits découlant de la diffusion de certains de ses programmes ; les dividendes et recettes des sociétés ou organismes auxquels elle participe (actionnariats de la RTBF) et les recettes de toute nature compatibles avec son objet social. »¹⁵

Renouvelé en début de législature du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Conseil d'Administration de la RTBF est composé de treize membres élus. La répartition des sièges d'administrateurs entre les partis politiques est proportionnelle à leur représentation au parlement (Décret du 14 juillet 1997). En effet « en application des règles du pacte culturel, les membres du conseil d'administration sont élus sur la base de la représentation proportionnelle des groupes politiques reconnus au parlement. Chaque parti choisit donc " ses " administrateurs au prorata de ses forces parlementaires, et tout le monde vote pour tous les candidats ainsi proposés, excluant de facto ceux qui arriveraient vierges de tout adoubement. » (Jongen et Strowel, 2017, p. 252) S'il ne peut s'agir de mandataires politiques, de membres de gouvernements ou de directeurs de CPAS, notamment, « la plupart des administrateurs de la RTBF présentent un profil politique affirmé et une proximité indiscutable avec les partis qu'ils représentent. » (Antoine, 2000, p. 100) Un administrateur général est également désigné par le Gouvernement, selon « une procédure assez stricte d'appel à candidature et de sélection » (Jongen et Strowel, 2017, p. 253).

Frédéric Antoine écrivait en 2000 que le poids politique des différents partis avait une influence sur le choix des directeurs généraux et des fonctions hiérarchiques élevées telles que celles de rédacteur en chef ou de directeur de centre régional (2000, p. 103-105) : « Chaque parti politique dispose en effet à la RTBF d'un quota de personnel calculé en fonction de son poids

¹⁵ Source : https://www.rtbfb.be/entreprise/a-propos/nos-missions/detail_les-missions-de-la-rtbf?id=9302311

politique au sein de la Communauté et peut donc " offrir " des postes à ceux qui se réclament de son obédience. » (Antoine, 2000, p. 105) Cependant, si, historiquement, l'ensemble du personnel de la RTBF, dont les journalistes, étaient étiquetés politiquement, la tendance a été freinée par une partie des journalistes, revendiquant le droit de ne pas être identifiés politiquement¹⁶ :

« Par le passé, il en était de même de la quasi-totalité du personnel de l'institution, forcé de déclarer bon gré mal gré appartenir à l'une ou l'autre couleur politique. Le principe de cet équilibre politique proportionnel fut en partie contesté au début des années 80 dans la mesure où il encourageait le carriérisme politique et non les compétences professionnelles. Le mouvement de l'Association des Journalistes de la RTBF naquit à cette occasion, revendiquant la possibilité de non-appartenance politique. Aujourd'hui, les deux systèmes cohabitent. Mais, à chaque élection, certaines carrières progressent plus vite que d'autres en fonction de la carte de parti (ou l'absence de carte) des intéressés. Et les postes à responsabilité sont toujours affectés en application de ce principe. » (Antoine, 2000, p. 105)

En théorie, le personnel de la RTBF a le statut de fonctionnaire. « Dans la pratique, cependant, on constate que la proportion de statutaires est en diminution constante » (Jongen et Strowel, 2017, p. 255) et de nombreux journalistes sont des « pigistes » engagés à durée déterminée.¹⁷

1.1.2 Les télévisions locales

Le paysage audiovisuel public belge a la particularité de compter douze télévisions locales dont les productions sont disponibles via des distributeurs audiovisuels et sur leurs sites internet

¹⁶ Au sujet des postes de directeurs généraux, directeurs, chefs de rédaction et rédacteurs en chef, François Jongen et Alain Strowel estimaient en 2017 que « s'il n'est plus question ici de représentation proportionnelle des partis, on ne peut exclure que certaines considérations, autres que la stricte compétence des intéressés, entrent en ligne de compte lorsqu'il s'agit d'opérer des désignations. » (p. 254)

¹⁷ « Au 30 avril 2015, sur 2057 travailleurs (1999,66 équivalents temps plein), les statutaires étaient moins de la moitié : 905 personnes étaient encore sous statut, pour 1059 à durée indéterminée, 73 en contrat à durée déterminée et 20 en contrat de remplacement. » (Jongen et Strowel, 2017, p. 255)

respectifs¹⁸. Ces télévisions ont le statut d'« éditeurs locaux de service public télévisuel »¹⁹. « Au service public "communautaire" (la RTBF), correspond donc un réseau de service publics locaux (les télévisions locales), avec nombre de similarités dans les statuts respectifs. » (Jongen et Strowel, 2017, p. 257) Des synergies sont d'ailleurs établies entre la RTBF et ces télévisions locales, encouragées par les décrets et conventions et par le contrat de gestion de la RTBF (CSA, 2017, p. 22).

Des télévisions locales ont été autorisées et soutenues par La Fédération Wallonie-Bruxelles à partir de 1976. Créées entre 1973 et 1997, ces associations sans but lucratif (ASBL) se sont regroupées en fédération en 1979²⁰. Représentées par la FTL (Fédération des Télévisions Locales), elles couvrent l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.²¹

¹⁸ Des news, articles et vidéos mais également la « télévision en direct » sont disponibles sur les sites des différentes chaînes.

¹⁹ Le décret du 5 février 2009 modifiant le décret du 27 février 2000 sur la radiodiffusion peut être consulté à l'adresse suivante : <http://archive.pfwb.be/1000000010250ef?action=browse>

²⁰ Cette fédération s'appelait alors « **ASBL Vidéotrame** ». En 2007, l'acronyme FTL est reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

²¹ Sources : www.teleslocales.be et www.ajp.be.

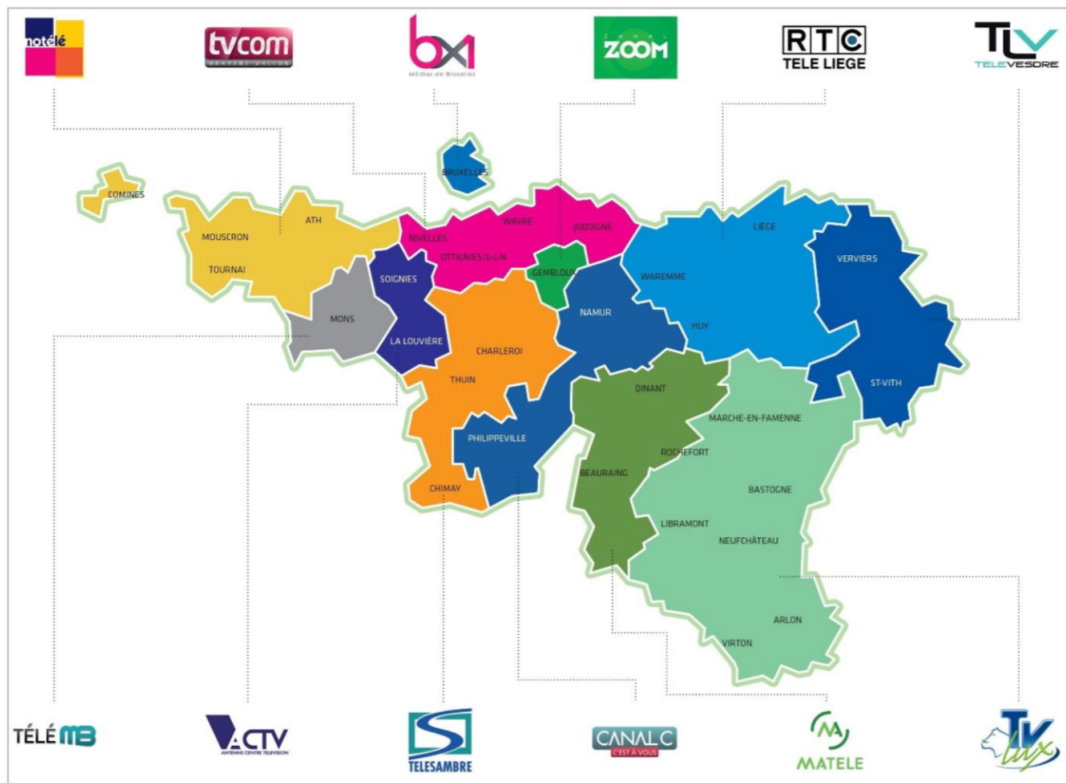


Figure 1 : Répartition des télévisions locales sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
(Source : CSA, 2017, p. 2)

- **Antenne Centre** ou **ACTV**, basée à La Louvière, couvre la région du Centre
- **BX1 – Médias de Bruxelles** couvre l'actualité de la région bruxelloise
- **Canal C** est la télévision de la région namuroise
- **Canal Zoom** couvre la région de Gembloux
- **MAaté** couvre l'arrondissement de Dinant
- **No Télé**, dont le siège est à Tournai, compte des bureaux régionaux à Ath et à Mouscron
- **RTC Télé Liège** couvre la région liégeoise
- **Télé MB** couvre Mons et sa région
- **Télesambre** est la télévision de Charleroi et de sa région
- **Vedia**, installée à Dison, couvre la région de Verviers et les communes environnantes
- **TV-COM**, à Céroux-Mousty, couvre le Brabant wallon
- **TV LUX**, à Libramont, pour la province du Luxembourg

En 2011, certains distributeurs de services audiovisuels ont décidé de ne plus verser de contributions au-delà des montants obligatoires prévus par décret. Les télévisions locales font donc face à un problème potentiel de financement à moyen terme.²² En 2016, le montant des subventions publiques perçues représentait « en moyenne 72% du budget total des télévisions locales (...) avec des variations importantes par télévision » (CSA, 2017)²³.

Comme c'est le cas à la RTBF, les conseils d'administration des télévisions locales sont désignés en début de législature – communale ou régionale, dans ce cas-ci – et sur la base du poids politique des partis. Une des différences concerne les incompatibilités : 50% des administrateurs des télévisions locales peuvent être des mandataires politiques²⁴, ce qui n'est pas le cas à la RTBF. Il faut noter que « [leur] origine publique ou parapublique, mais aussi leur degré de proximité avec les mandataires locaux, a pour conséquence que les télévisions locales se sont toujours caractérisées par le niveau assez élevé de politisation de leurs organes, à telle enseigne qu'on les a parfois qualifiées de "télébourgmestres" » (Jongen et Strowel, 2017, p. 256). Le fait que le financement de certaines télévisions locales comprenne des subsides attribués par des communes de leur région pose également question : « il arrive en effet que des communes s'estimant insuffisamment "couvertes" par la télévisions locale correspondante menacent de supprimer leur contribution pour obtenir un écho plus large à leurs activités. » (Jongen et Strowel, 2017, p. 259).

²² « Afin de pallier la perte de contributions non obligatoires de la part des distributeurs, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a mis en place un fonds de compensation au bénéfice des télévisions locales dont la convention avec les distributeurs de services de la zone de couverture est arrivée à échéance. Ce fonds est temporaire et annuellement dégressif. En 2016, 750.000€ ont été prélevés sur ce fonds, permettant de compenser en partie les contributions complémentaires que les distributeurs ont cessé de verser. » (CSA, 2017)

²³ Le bilan transversal télévisions locales du CSA peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.csa.be/documents/2771>

²⁴ Voir à ce sujet Jongen, F. et Strowel, A. (2017). *Droit des médias et de la communication. Presse, audiovisuel et Internet - Droit européen et Belge*, Bruxelles : Larcier, p. 255-256.

1.2 Médias privés

1.2.1 Groupe Nethys

Nethys²⁵ est un groupe industriel actif dans « les secteurs de l'énergie, des télécommunications et du développement industriel »²⁶. Le groupe a également investi dans le secteur de la presse et possède les Éditions de l'Avenir, groupe de titres de presse quotidienne spécialisé dans l'information régionale et de proximité²⁷, et l'Avenir Hebdo qui regroupe plusieurs hebdomadaires. Nethys a également investi dans les groupes de presse français La Provence et Nice-Matin.

L'Avenir Hebdo édite notamment *Moustique*²⁸, racheté par Nethys en 2015. Ancien « journal satirique » (*Le Moustique*) devenu un magazine de télévision sous le nom *Télémoustique* (Dumont, Grevisse et Ringlet, 1998, p. 52-53), puis rebaptisé *Moustique* en 2011,

²⁵ Nethys appartient au holding financier public wallon Publifin, dont l'actionnariat est détenu par la Province de Liège (53,9%), par 76 communes (45,8%), par la Région wallonne (0,24%) et deux intercommunales (0,01% et 0,05%). (Source : www.csa.be) L'intercommunale Publifin et sa filiale Nethys sont au centre de « l'affaire Publifin » suite à l'article du *Le Vif/L'Express* du 20 décembre 2016 révélant que l'intercommunale versait mensuellement plusieurs milliers d'euros à vingt-quatre élus PS, MR et cdH, membres de « comités de secteur » consultatifs, indépendamment de leur présence aux réunions.

(<http://www.levif.be/actualite/belgique/des-elus-payes-500-euros-la-minute-pour-des-reunions-bidon-chef-publifin-ex-tecteo/article-normal-589067.html>). L'administrateur général de Nethys, l'homme politique socialiste liégeois Stéphane Moreau, a quitté son poste de bourgmestre de la commune d'Ans dans le cadre de cette affaire et a annoncé sa démission du parti socialiste en avril 2017. En juin 2018, à l'heure où nous écrivons ces lignes, il dirige toujours le groupe, et « l'affaire Publifin » fait l'objet d'une commission d'enquête parlementaire.

²⁶ Source : www.nethys.be

²⁷ L'Avenir édite également le JDE (Journal des Enfants), un hebdomadaire à destination des jeunes de 9 à 13 ans.

²⁸ Comme le relèvent Frédéric Antoine et François Heyndericks, « l'offre en matière de presse périodique présente une diversité considérable et presque tous les titres peuvent être considérés, en partie au moins, comme relevant des "médias d'information" » (2011). Nous suivons le choix qu'ils ont posé dans le cadre de leur « état des lieux des médias d'information », rapport préliminaire aux « États généraux des médias d'information » organisés par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et nous présentons ici *Le Vif/L'Express*, *Trends-Tendances* et *Le Soir Magazine* auxquels nous ajoutons l'hebdomadaire *Moustique*.

l'hebdomadaire se positionne comme magazine d'information générale « teinté d'une pointe de belgitude et d'humour piquant ».

Le journal *L'Avenir* « a bâti son succès sur l'information locale » (Dumont, Grevisse et Ringlet, 1998, p. 77) et est décliné en 9 éditions quotidiennes. Chaque édition comprend un cahier national commun, ainsi qu'un cahier régional spécifique à la région dont il est issu. L'implantation des rédactions de *L'Avenir* correspond à la distribution de ses titres : en plus d'une rédaction toutes éditions couvrant l'information nationale, sportive et de type magazine/TV, située à Namur, elle compte 8 rédactions locales : Namur et Basse-Sambre, Brabant wallon, Entre-Sambre-et-Meuse, Luxembourg, Le Courrier de l'Escaut (Tournai), Le Courrier (Mouscron), Le Jour Verviers et Huy Waremme.

Cette déclinaison en éditions locales tire son origine du rachat progressif de titres de presse francophones par la société éditrice de *Vers l'Avenir*, quotidien fondé en 1918 (Van Peel, 2006, p. 7), et par une « stratégie claire d'expansion à l'ensemble du sud du pays » (Dumont, Grevisse et Ringlet, 1998, p. 78). Historiquement composé de « plusieurs journaux à tendance catholique » (Van Peel, 2006, p. 5), le groupe Vers l'Avenir était encore détenu dans les années 1990 par des « actionnaires familiaux et l'évêché de Namur qui détenait la majorité du capital ». (Van Peel, 2006, p. 5) Après l'arrivée de nouveaux actionnaires en 1999 (Van Peel, 2006, p. 5), l'évêché de Namur sort de l'actionnariat en 2007 au profit du groupe Corelio, qui devient l'unique actionnaire du groupe de titres (Van Peel, 2006, p. 5-6 ; www.lavenir.net).²⁹

La marque « L'Avenir » regroupe les différentes éditions du groupe (*Vers l'Avenir*, *Le Jour* et *Le Courrier*) depuis le 1^{er} juin 2010 et les Éditions de l'Avenir SA appartiennent à 100% au

²⁹ Parallèlement à ces changements d'actionnariat, notons le déménagement des bureaux de Vers l'Avenir en 2006 et le passage au format tabloïd en 2007 : « nouvelle approche éditoriale, nouveaux découpages, nouveau graphisme et nouvelles couleurs. Le tout accompagné d'un site Internet remis à neuf pour attirer de nouveaux lecteurs. » (Van Peel, 2006, p. 5)

groupe Nethys depuis avril 2014.³⁰ D'un groupe de presse familial « de tendance chrétienne et sociale » (Campé, Dumon et Jespers, 1975, p. 520), occupant une « position monopolistique sur le marché de la presse catholique wallonne » (Van Peel, 2006, p. 14)³¹, L'Avenir est donc devenu une des branches d'un groupe économique aux activités diverses et détenu par une intercommunale.³²

1.2.2 Groupe IPM

Le groupe IPM est un groupe familial implanté à Bruxelles. Il possède les quotidiens *La Libre Belgique* et *La Dernière Heure/Les Sports* (SA IPM Press), ainsi que des participations dans d'autres médias et groupes dont Paris Match Belgique, Le Courrier International Belgique, DH Radio et l'agence de presse Belga.

³⁰ Source : www.lavenir.net.

³¹ Le rachat du *Jour* en 1986 avait marqué un premier tournant : « Pour la première fois depuis qu'il s'était lancé dans une stratégie de concentration, le groupe namurois incorporait en son sein un journal caractérisé par une tendance idéologique différente de celle des autres titres qu'il possédait déjà. La proximité idéologique qui avait motivé le rachat de l'*Avenir du Luxembourg*, du *Courrier* et du *Courrier de l'Escaut* n'a pas joué pour la reprise du *Jour*. Il s'agissait plutôt d'arguments économiques. » (Van Peel, 2006, p. 12)

³² Au moment de la rédaction de ce travail, la perspective du choix d'une nouvelle imprimerie faisait craindre au personnel des Éditions de l'Avenir un rapprochement avec le groupe Rossel, si les rotatives de Rossel étaient privilégiées à celles d'Europrinter. Ces craintes étaient liées aux répercussions qu'aurait un tel rapprochement sur l'emploi et sur la diversité des médias. Ainsi, les délégués du personnel écrivaient au président du conseil d'administration des Éditions de l'Avenir le 26 février 2018 : « Confier au centre d'impression du groupe Rossel l'impression des journaux du groupe revient par ailleurs à placer nos quotidiens sous le contrôle complet de leur principal concurrent, ce qui affaiblira nécessairement leur position concurrentielle. L'impression de nos journaux au centre d'impression du groupe Rossel signifierait enfin, et surtout, la fusion inéluctable, à terme des Éditions de l'Avenir et du groupe Sud-Presse. C'est-à-dire non seulement la fusion de deux groupes de presse dont les pratiques journalistiques diffèrent fondamentalement, mais aussi, et surtout, sous réserve de l'approbation, très difficile à imaginer, du conseil de la concurrence, une atteinte grave au pluralisme de la presse et à la pluralité des opinions en Wallonie. » (Source : <http://www.ajp.be/lettre-au-president-des-editions-de-lavenir-avant-une-decision-capitale/>)

Titre historique du groupe lancé en 1883, *La Libre Belgique* est un quotidien d'information « nationale » dont la rédaction est située à Bruxelles. Depuis 2005, elle est déclinée en éditions régionales : Bruxelles, Brabant, Flandre, Gazette de Liège, Hainaut et Namur-Luxembourg. Seule la Gazette de Liège possède un bureau local.

Créée en 1906, *La Dernière Heure/Les Sports (DH)* travaille en synergie avec *La Libre Belgique*, dont elle partage les bureaux bruxellois. Elle aussi se décline en éditions régionales qui ne couvrent que partiellement celles de *La Libre* : Bruxelles, Brabant wallon, Namur-Luxembourg, Liège, Charleroi-Centre, Mons-Centre et Tournai-Ath-Mouscron. Les synergies entre les deux titres se sont intensifiées en 2005-2006, peu après le lancement des éditions régionales de *La Libre Belgique*.

Le positionnement et les tendances historiques des deux quotidiens les différencient. Titre de référence, *La Libre Belgique* est historiquement positionnée comme un journal « catholique indépendant » (Campé, Dumon et Jaspers, 1975, p. 58), « royaliste » et « fédéraliste d'union » (Dumont, Grevisse et Ringlet, 1998, p. 73)³³. Marquant son « indépendance vis-à-vis de tous les partis », les origines et l'évolution de *La Dernière Heure/Les Sports* sont cependant marqués par les « principes libéraux ». (Campé, Dumon et Jaspers, 1975, p. 220) Spécialisée dans l'actualité sportive, « pendant des années, la *DH* fut cataloguée "populaire" ». L'un des objectifs de son passage au format tabloïd en 1997 était de « se distancier de cette réputation. » : « En privilégiant l'image, l'information générale et le sport auquel elle consacre chaque jour un cahier, elle visait clairement un public jeune qui lui [était] de plus en plus

³³ « Dès le début des années 80, elle tentait de s'adapter à l'évolution des mentalités en affichant une ouverture d'esprit rendue indispensable par le vieillissement inquiétant de son lectorat. S'appuyant sur une politique dynamique de suppléments, elle a su se donner une nouvelle image plus adaptée à son époque. Cet investissement s'est parfois fait au détriment du produit quotidien. Mais les chiffres restent inquiétants pour ce journal qui semble aujourd'hui revenir à une ligne idéologique plus clairement marquée à droite avec de temps à autre quelques touches plus proches d'un journalisme "grand public". » (Dumont, Grevisse et Ringlet, 1998, p. 73-74)

favorable depuis plusieurs années. » (Dumont, Grevisse et Ringlet, 1998, p. 70) En 2018, le groupe IPM est plus marqué par sa fragilité économique que par une ligne politique historique.

Face à l'érosion des ventes et de la publicité, IPM a opéré ces dernières années une diversification. Le site Internet du groupe affirme clairement cette voie : « Dans le cadre de la diversification de ses activités, le groupe IPM focalise toute son attention sur le développement de nouvelles activités digitales. Sous forme de prise de participation ou totalement développées au sein du groupe, leur dénominateur commun est de proposer un business model extrêmement innovant et un grand potentiel de croissance. »³⁴

1.2.3 Groupe Rossel

Le groupe Rossel regroupe 78 sociétés et 95 marques³⁵ qui sont principalement des titres et groupes de titres de presse quotidienne, hebdomadaire, magazine, gratuite ou en ligne en Belgique et en France, mais également des régies publicitaires et des sociétés d'événementiel ou d'impression. En outre, Rossel est actif dans l'audiovisuel, notamment via des participations dans Audiopresse (30,87%) qui possède 34% de RTL Belgium, et dans Radio H (24,90%) qui possède les sociétés éditrices des radios Mint, Radio Contact et Bel RTL.³⁶

L'histoire de ce groupe familial est liée à celle du **Soir**, quotidien « national » créé en 1887 et « titre francophone le plus connu à l'étranger ». (Dumont, Grevisse et Ringlet, 1998, p. 76) Depuis 2016, *Le Soir* a regroupé ses éditions régionales en deux éditions : Bruxelles (Bruxelles et le Brabant wallon) et Wallonie (regroupement des éditions Liège, Hainaut et Namur-Luxembourg). « Indépendant, pluraliste et laïque, il rassemble au sein de sa rédaction – la plus

³⁴ Source : <https://www.ipmgroup.be>

³⁵ Source : www.rossel.be

³⁶ Source : <http://www.csa.be/pluralisme/groupe/2>

importante des quotidiens francophones – une diversité de sensibilités, à l’image de son lectorat idéologiquement hétérogène » (Dumont, Grevisse et Ringlet, 1998, p. 76).³⁷

Créé en 1928, l’hebdomadaire du groupe, **Soir Mag**³⁸ est un « magazine illustré » (Antoine et Heyndericks, 2011) qui couvre à la fois l’actualité « politique, économique, sociale et culturelle » et « l’actualité des peuples, des stars du petit et du grand écran, insolite, confidences, scoops »³⁹. Jean-François Dumont, Benoît Grevisse et Gabriel Ringlet constataient en 1998 son repositionnement : « celui qui fut perçu longtemps comme un magazine d’image, puis comme un hebdo de télé, prend place davantage aujourd’hui dans la famille des hebdomadaires d’actualité » (p. 43). Cette tendance s’est confirmée depuis.

Sudpresse, organe de presse quotidienne régionale du groupe, compte 5 titres déclinés en 14 éditions locales et autant de chefs d’édition, en plus de la rédaction centrale. Les éditions Liège, Verviers, Luxembourg, Namur et Huy-Waremme sont regroupées sous le titre *La Meuse*. *La Nouvelle Gazette* est déclinée en 3 éditions : Charleroi, Centre et Sambre-Meuse. Les éditions de Bruxelles et du Brabant wallon ont pour titre *La Capitale*, *La Province* est distribuée à Mons, et *Nord Éclair* à Mouscron et Tournai. Selon le site Internet du groupe Rossel, « les journaux de Sudpresse se caractérisent par une ligne éditoriale populaire, axée sur la recherche d’informations exclusives, à la fois sur le plan régional, national et sportif. »⁴⁰ De sensibilités politiques variées, dont certaines socialistes et libérales, les journaux de Sudpresse amènent une

³⁷ Le 17 décembre 2017, *Le Soir* fêtait ses 130 ans en publiant un dossier retraçant sa propre histoire, mais également la première Une du quotidien. Daté du 17 décembre 1887, le premier édit du quotidien entend affirmer sa « neutralité absolue » : « Avec le premier numéro du *Soir* paraît à Bruxelles un nouveau journal et un journal nouveau. *LE SOIR* est **sans couleur politique** et il **est absolument gratuit**. Double innovation dans le journalisme bruxellois. **Sans couleur politique**, il s’interdit de prendre position dans les luttes qui irritent et qui divisent. Il se bornera à relater les faits importants, laissant à l’intelligence du lecteur le soin d’en tirer des conclusions. En observant une neutralité absolue, - ce qui n’exclut pas l’intérêt – il entend ne jamais blesser ni heurter l’opinion de personne. »

³⁸ *Soir Mag* s’appelait initialement *Le Soir illustré*, puis *Le Soir Magazine*.

³⁹ Source : www.rossel.be

⁴⁰ Idem.

diversité de tendances, un ancrage wallon et une spécialisation locale dans un groupe historiquement laïc et bruxellois.

L'Echo est un quotidien d'information générale spécialisé dans l'information économique, financière et boursière, dont la rédaction est située à Bruxelles. Ce quotidien d'affaires couvre également l'information nationale et internationale. « "Politiquement neutre", il se considère cependant comme un journal d'opinion favorable à l'économie de marché et à la liberté d'entreprendre. » (Dumont, Grevisse et Ringlet, 1998, p. 71). *L'Echo* est édité par la société Médiafin, détenue en *joint-venture* par le groupe Rossel et Roularta. Son pendant néerlandophone est le quotidien *De Tijd*⁴¹, avec lequel il travaille en synergie dans une rédaction bilingue. La stratégie numérique innovante de Mediafin est régulièrement soulignée.

Le quotidien gratuit **Métro** est édité, quant à lui, par Mass Transit Média (MTM), qui appartient au groupe Rossel et au groupe de presse flamand Concentra. Sa rédaction est située à Bruxelles.

1.2.4 Roularta Media Group

Principalement connu pour ses activités dans la presse magazine en français et en néerlandais, Roularta est actif dans l'audiovisuel et les médias locaux en Flandre. Son site Internet détaille également les activités suivantes : « Roularta organise des événements dans les secteurs business et lifestyle et développe toutes sortes d'extensions de ligne autour de ses marques fortes : livres et hors-série, voyages et design. En Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne, RMG est leader du marché des publications pour les seniors, en partenariat avec le groupe français Bayard. »⁴²

⁴¹ « Né en 1968, il est le seul quotidien d'affaires de la Communauté néerlandophone, et jouit comme tel d'un très grand crédit auprès des milieux concernés. » (Dumont, Grevisse et Ringlet, 1998, p. 71)

⁴² Source : <http://www.roularta.be>

Le Vif/L'Express, « seul véritable " newsmagazine " en Belgique francophone » (Antoine et Heyndericks, 2011), est un hebdomadaire d'information générale d'une centaine de pages édité par le groupe depuis 1983. « La politique, la société, les sciences, la culture, l'art, la littérature, le sport sont passés au crible. »⁴³ D'abord publié sous le titre *Le Vif*, le magazine est rebaptisé *Le Vif/L'Express* en 1986, signe de sa collaboration éditoriale avec le groupe français Express, qui détient alors 50% de son capital.⁴⁴ De 2006 à 2015, Roularta a possédé 100% du groupe Express-Expansion avant de le revendre à l'homme d'affaires Patrick Drahi.

Dans un numéro spécial publié à l'occasion des 35 ans du *Vif/L'Express*, la journaliste Marie-Cécile Royen rappelle la « ligne politique et philosophique » avec laquelle les journalistes devaient marquer leur accord lorsqu'elle a été engagée, en 1987 : « "l'indépendance vis-à-vis de tout parti et mouvement politique ou confessionnel" et "le libéralisme au sens large, c'est-à-dire celui qui défend les valeurs démocratiques et les libertés des citoyens considérés comme personnes responsables." Dans cet ordre d'idée, il s'agissait "de soutenir tout ce qui favorise l'esprit d'entreprise, tout ce qui concourt à l'épanouissement des personnes et de s'attaquer à tout ce qui porte atteinte aux libertés et à la dignité humaine". » (Royen, 2018, p. 7)

Roularta se spécialise entre autres dans l'information économique et financière, notamment via l'autre hebdomadaire francophone d'information générale du groupe, *Trends-Tendances*⁴⁵, et la chaîne de télévision **Canal Z**. Avec le portail *Trends Business Information*, « Roularta fournit toutes les données financières et de marketing de toutes les entreprises belges. »⁴⁶ En 2018, Roularta a racheté 50% des parts de Mediafin (*L'Echo/De Tijd*) détenues jusqu'alors par le groupe flamand De Persgroep. L'autre moitié des parts reste dans les mains de Rossel.

⁴³ Source: www.roulartamedia.be

⁴⁴ Lire à ce sujet le *Vif Extra* du 29 mars 2018, publié à l'occasion des 35 ans du *newsmagazine*.

⁴⁵ *Trends-Tendances* a été lancé en 1976, un an après son équivalent néerlandophone, *Trends*. « La cible visée : les patrons de PME, les cadres, les professions libérales et les politiciens. » (Dumont, Grevisse et Ringlet, 1998, p. 60)

⁴⁶ Source : <http://www.roularta.be>

1.2.5 Groupe RTL

RTL Belgium est une filiale du groupe audiovisuel européen RTL Group. En Belgique, le groupe RTL est présent en télévision (RTL TVi, Plug, Club RTL), en radio (Bel RTL, Radio Contact, Mint) et sur le *Web* (rtlinfo, rtlalinfini.be, rtlplay.be). Sa rédaction d'information générale audiovisuelle et *web* est située à Bruxelles et compte trois bureaux régionaux, situés à Gosselies (Charleroi), Namur et Liège.

L'introduction du groupe RTL sur le territoire de la Communauté française en 1986 répond à des logiques diverses.⁴⁷ Parmi celles-ci, la volonté du Gouvernement de centre-droit de proposer une autre source d'information que celle de la RTBF, considérée comme marquée à gauche en raison du poids de la majorité socialiste au Parlement de la Communauté française : « Ainsi, l'existence d'un pluralisme interne légalement organisé au sein de la RTBF fut occulté pour légitimer la mise en place d'un pluralisme externe fondé sur la coexistence de plusieurs réseaux. » (Jongen et Strowel, 2017, p. 264)

Notons que RTL et la RTBF sont fragilisés par l'arrivée de TF1 sur le marché publicitaire belge en septembre 2017⁴⁸. Si les effets ne se font pas ressentir autant que cela avait été anticipé⁴⁹, cette annonce a accéléré un plan de restructurations chez RTL et une vague de licenciements en mars 2018.

⁴⁷ Voir à ce sujet : Jongen, F. et Stowel, A., (2017). *Droit des médias et de la communication. Presse, audiovisuel et Internet - Droit européen et Belge*. Bruxelles : Larcier, p. 263-264 et Antoine, F. (2000), *Les radios et les télévisions de Belgique*, Bruxelles : Éditions Kluwer, p. 125.

⁴⁸ TF1, qui représentait 15% des parts de marché en télévision sur le marché belge francophone pour l'année 2016 (source : www.csa.be), peut aujourd'hui diffuser des publicités à destination spécifique des téléspectateurs belges, une concurrence importante pour les régies publicitaires de RTL (IP) et de la RTBF (RMB).

⁴⁹Source : <https://www.lecho.be/tech-media/media-marketing/tf1-n-est-pas-le-tsunami-publicitaire-annonce/9967493.html>

1.3 Un paysage pluraliste et fragilisé

Afin de clôturer ce panorama médiatique, précisons qu'une tendance à la disparition des titres de presse d'opinion de Belgique francophone s'est poursuivie durant la période étudiée (1995-2017). Les quotidiens *Le Peuple*⁵⁰, *La Cité*⁵¹ et *Le Matin*⁵² ainsi que l'hebdomadaire *L'instant*⁵³, des titres d'où sont issus certains des acteurs de la population étudiée, ont notamment cessé de paraître entre 1993 et 2001. L'ORM⁵⁴ consacrait en 1996 un colloque et un ouvrage à la question (Antoine éd., 1996). En introduction de « *Coupure de presse. Disparition de La Cité et survie des médias d'opinion* », Frédéric Antoine décrivait ainsi le phénomène :

« *Pas assez de lecteurs, pas assez de publicité, trop de coûts incompressibles, des subventions insuffisantes pour endiguer les déficits et des bailleurs de fonds de plus en plus réticents... Comme La Cité, tous les journaux d'opinion semblent acculés au même constat et forcés d'en tirer les mêmes conclusions. Économiquement parlant, ils ne correspondent plus aux canons de rentabilité imposés par les lois du marché.* » (1996, p. 8)

⁵⁰ « Quotidien d'information du Parti Socialiste belge » (Campé, Dumon et Jespers, 1975, p. 98) créé en 1885 et dont la dernière parution date de 1998. Un bimensuel et site d'information intitulé *Le Peuple* a été relancé en 2010 par le fondateur du Parti Populaire (PP), Mischaël Modrikamen. Cette reprise du titre a soulevé des oppositions de la part d'anciens journalistes du Peuple et du PS qui estiment que le PP ne partage pas les valeurs de gauche qui caractérisaient le quotidien. Source : <http://www.levif.be/actualite/belgique/mischael-modrikamen-a-lance-sa-version-du-journal-le-peuple/article-normal-150315.html>

⁵¹ Quotidien « démocrate chrétien » (Campé, Dumon et Jespers, 1975, p. 307-308) lancé par le Mouvement ouvrier chrétien (MOC) en 1950. Le dernier numéro du quotidien d'opinion *La Cité* est paru le 31 décembre 1987. Publié ensuite sous forme d'hebdomadaire, *La Cité* a disparu une nouvelle fois en 1995. L'ouvrage « *Coupure de presse. Disparition de La Cité et survie des médias d'opinion* » (Antoine éd., 1996) qui faisait suite à un colloque organisé par l'ORM aborde la disparition de ce titre et le déclin de la presse d'opinion en Belgique francophone.

⁵² Créé en 1998, *Le Matin* est le résultat de la fusion de *La Wallonie* et de *Le Peuple - Le journal de Charleroi*. « Le tout nouveau quotidien s'est donné d'emblée une vocation communautaire (ancrée dans les régions de Bruxelles, Liège et Charleroi), progressiste (héritier des titres de gauche, il en porte clairement les valeurs) et indépendante. » (Dumont, Grevisse et Ringlet, 1998, p. 74) Sa parution a cessé en 2001.

⁵³ Hebdomadaire à tendance socialiste créé en 1990 dont la parution a cessé en 1993. Lire à ce sujet : <https://plus.lesoir.be/archive/recup/-l-8217-instant-aurait-eu-20-ans-t-20100807-010KfV.html>

⁵⁴ L'ORM, Observatoire de Recherche sur les Médias et le journalisme de l'Université catholique de Louvain (UCL) s'appelait alors l'Observatoire du Récit Médiatique.

Nous l'avons évoqué, la plupart des titres de presse belge francophone peuvent être associés historiquement à une tendance ou une sensibilité correspondant à l'un des trois piliers⁵⁵ qui ont structuré la société belge : catholicisme, socialisme ou libéralisme. Cette proximité était notamment liée à leur financement ou à leur création. La concentration de ces titres au sein de groupe de presse atténue ces tendances historiques : le paysage médiatique belge est davantage marqué par des logiques économiques que politiques.

Notons enfin que la presse belge francophone est marquée par une diminution des ventes. Selon les chiffres de diffusion payante publiés par le CIM, l'ensemble des titres de presse quotidienne et hebdomadaire a connu une baisse de diffusion entre 2009 et 2016.⁵⁶ (CIM, 2009-T4, 2015-T4/2016-T3)⁵⁷

2. Paysage politique

2.1 Niveaux de pouvoir

Afin de permettre la compréhension du contexte de la recherche, quelques spécificités du système politique belge doivent être rappelées ici. La Belgique est un État fédéral composé depuis 1970 de trois Communautés et de trois Régions. Ces Régions, composantes territoriales, sont la Région flamande, la Région de Bruxelles-Capitale et la Région wallonne. Les Communautés flamande, française et germanophone ont, quant à elles, été établies sur la base de la langue et de la culture et dépassent donc les frontières territoriales : « Les Bruxellois, qui appartiennent à une seule et même région, se répartissent entre les deux grandes communautés : française ou flamande. La communauté germanophone fait partie intégrante de la région

⁵⁵ Voir ci-après au point 2.2.

⁵⁶ Et ce, même en prenant comme base de référence pour 2016 l'addition des chiffres de diffusion payante du papier et du *Web*.

⁵⁷ Les rapports d'authentification CIM sont disponibles sur <https://www.cim.be/>.

wallonne » (Mabille, 2000, p. 357). Notons que depuis 2011, la Communauté française a été rebaptisée Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), en référence à son caractère transrégional. Le pays est également subdivisé en 10 provinces⁵⁸ et 589 communes. (Vandermottent, 2016)

Nous l'avons dit, notre étude s'inscrit en Belgique francophone. Les niveaux de pouvoir qui nous intéressent dans le cadre de notre recherche sont donc multiples : niveaux fédéral, régional, communautaire, provincial et communal, mais aussi européen. Ces niveaux correspondent à des espaces professionnels qui, avec les instances des partis politiques, constituent « l'espace politique » de notre étude :

- Niveau européen : Parlement européen et équipes de collaborateurs correspondantes ;
- Niveau fédéral : Gouvernement, cabinets ministériels, Chambre des représentants, Sénat⁵⁹ et équipes de collaborateurs correspondantes ;
- Niveau régional : Gouvernement bruxellois, Gouvernement wallon, cabinets ministériels bruxellois et wallons, Parlement bruxellois, Parlement wallon et équipes de collaborateurs correspondantes ;
- Niveau communautaire : Gouvernement de la FWB, cabinets ministériels, Parlement de la FWB et équipes de collaborateurs correspondantes ;
- Niveau provincial : gouvernements provinciaux et équipes de collaborateurs correspondantes ;
- Niveau communal : collèges des bourgmestres et échevins des 262 villes et communes wallonnes et des 19 communes bruxelloises, et collaborateurs.

⁵⁸ La Flandre et la Wallonie sont subdivisées chacune en cinq provinces. La Région bruxelloise n'est pas incluse dans cette répartition en provinces.

⁵⁹ « Quarante sénateurs sont élus directement (vingt-cinq dans le collège néerlandophone et quinze dans le collège francophone). À ces quarante sénateurs, s'ajoutent vingt et un sénateurs de Communautés (dix en provenance de la Communauté flamande, dix en provenance de la Communauté française et un de la Communauté germanophone) et dix sénateurs cooptés (six désignés par les sénateurs néerlandophones et quatre par les sénateurs francophones). » (Delwit et Pilet, 2004, p. 49)

Il est important de préciser que d'anciens journalistes ont travaillé à chacun de ces niveaux de pouvoir entre 1993 et 2017, mandataires et communicateurs confondus.

Les élections fédérales permettent d'élire les membres de la Chambre des représentants. Durant la première partie de notre recherche, elles se tenaient tous les 4 ans. Depuis 2014, les élections fédérales sont organisées tous les 5 ans, simultanément aux élections régionales⁶⁰ et européennes. Les élections des conseils communaux et provinciaux, quant à elles, sont organisées tous les 6 ans.

ANNÉE	ÉLECTIONS
1995	Élections fédérales
1999	Élections fédérales, régionales et européennes
2000	Élections communales et provinciales
2003	Élections fédérales
2004	Élections régionales et européennes
2006	Élections communales et provinciale
2007	Élections fédérales
2009	Élections régionales et européennes
2010	Élections fédérales anticipées
2012	Élections communales et provinciales
2014	Élections fédérales, régionales et européennes

Tableau 1 : Élections tenues en Belgique entre 1995 et 2017

⁶⁰ Le Parlement de la Communauté française/FWB est composé des 75 députés du Parlement wallon et des 19 députés francophones de la Région bruxelloise.

Le tableau 1 reprend les élections qui ont eu lieu entre 1997 et 2017, contexte temporel de notre étude. Le chapitre III permettra de lier ces élections au recrutement de journalistes.

Afin de compléter la définition de l'espace professionnel qui constitue le contexte politique de notre recherche, notons qu'à ces niveaux de pouvoir et aux fonctions de représentation et de communications correspondantes s'ajoutent la direction des partis et leurs services de communication.

2.2 Partis politiques

Comme nous le verrons au chapitre III, les journalistes passés en politique que nous avons recensés ont rejoint les principaux partis belges francophones : le Parti Socialiste (PS), le Mouvement Réformateur (MR), le centre démocrate Humaniste (cdH) et Ecolo⁶¹.

Historiquement, trois familles politiques occupent une place importante en Belgique : les libéraux, les socialistes et les sociaux chrétiens. Comme le note Paul Wynants, elles se sont développées en lien avec les trois grands « piliers »⁶² idéologiques qui ont structuré la société belge (Wynants, 2004, p. 110). Parallèlement à la fédéralisation de l'état entre 1970 et 1993, ces familles politiques traditionnelles, initialement « nationales », se sont scindées en partis politiques distincts, flamands et francophones, entre 1968 et 1978. Les partis correspondant aux piliers du côté francophone du pays sont, selon leur dénomination actuelle, le PS pour le pilier

⁶¹ Les quatre partis sont classés ici en fonction de leur poids électoral lors des élections fédérales de 2014, dans l'ordre décroissant.

⁶² Selon le Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP), un pilier peut être défini, dans le contexte belge, comme « un ensemble d'organisations qui partagent une même tendance idéologique » : « de manière plus ou moins complète selon les cas, un pilier peut se composer d'un syndicat, d'une ou de plusieurs mutualités, d'organisations professionnelles de classes moyennes ou d'agriculteurs, de mouvements de jeunesse et d'éducation permanente, d'écoles privées ou publiques, d'associations culturelles, sociales, etc. »⁶² Les partis ne sont donc qu'« une composante parmi d'autres » de ces organisations. Les piliers tentent d'influer sur « les procédures de consultation et de concertation, dans l'élaboration des lois et dans la lutte pour le pouvoir politique. » Source : <http://www.vocabulairepolitique.be/pilier/>.

socialiste, le MR pour le pilier libéral et le cdH pour le pilier chrétien. Aux familles politiques traditionnelles se sont notamment ajoutés le Front des Bruxellois (FDF), aujourd'hui DéFI⁶³, en 1964, le PTB⁶⁴ en 1979, Ecolo en 1980 et le Parti Populaire⁶⁵ (PP) en 2009.⁶⁶

Le paysage politique belge francophone a connu des changements importants durant la période de la recherche, dans un contexte de délitement des piliers. Plusieurs partis ont accompagné ces changements d'une modification de leur nom.

La participation du PS à de nombreux gouvernements et l'accession de son président, Elio Di Rupo, au poste de Premier ministre⁶⁷ l'inscrit dans une tendance de parti « gestionnaire » susceptible de le fragiliser auprès d'une partie de ses électeurs.⁶⁸ À la gauche du PS, le PTB-GO !, né de la fusion du Parti du Travail de Belgique (PTB), de la Ligue communiste révolutionnaire et du parti communiste, séduit une partie de l'électorat de gauche. Selon le politologue Pascal Delwit, « la crise actuelle du PS a ses spécificités propres, mais elle s'inscrit aussi dans un contexte de crise majeure de la famille socialiste et de la social-démocratie en Europe. »⁶⁹

⁶³ Démocrate fédéraliste indépendant.

⁶⁴ Parti du Travail de Belgique.

⁶⁵ Le Parti Populaire se définit dans son manifeste comme « le mouvement de révolte des sans voix, des oubliés, mais aussi des classes moyennes, des plus faibles, des petits pensionnés, qu'on presse comme des citrons », en opposition aux « "prétendues élites" ». Source : <https://partipopulaire.be/manifeste-pp/>

⁶⁶ Notre présentation se limite aux partis francophones comptant des élus au Parlement fédéral. Utilisée par le portail d'information officiel belgium.be, cette catégorisation des partis selon la présence d'élus est également celle qui nous semble avoir le plus de sens dans le cadre de notre étude. Notons que les noms utilisés correspondent à la dénomination actuelle des partis cités. Dans le cadre de notre recherche, nous utilisons les anciens noms de ces partis quand cela se justifie, sans manquer de le préciser. De manière occasionnelle, nous faisons aussi référence à des listes locales portant d'autres noms, souvent en raison de regroupements de partis en vue des élections communales. Quand c'est le cas, nous le précisons.

⁶⁷ Elio Di Rupo a été Premier ministre de 2011 à 2014.

⁶⁸ Lire à ce sujet l'interview du politologue Serge Deruette :

<http://plus.lesoir.be/102821/article/2017-07-03/crise-politique-le-ps-pourrait-il-disparaitre>

⁶⁹ Source : <https://plus.lesoir.be/102821/article/2017-07-03/crise-politique-le-ps-pourrait-il-disparaitre>

L'histoire de la famille libérale est marquée par un mouvement de regroupement puis de scission au cours de la période. Après s'être associé avec les Fédéralistes Démocrates-Francophones (FDF) en 1992, le Parti Réformateur Libéral (PRL) forme une alliance avec le Mouvement des Citoyens pour le Changement (MCC). C'est la naissance, en 1998, de la fédération libérale PRL-FDF-MCC. En 2002, le parti change de nom et est rebaptisé Mouvement Réformateur (MR). En 2011, des désaccords amènent le FDF à quitter le MR.

Lors des élections fédérales, régionales et européennes de 1999, le Parti Social Chrétien (PSC) rejoint l'opposition à tous les niveaux de pouvoir. L'affaiblissement significatif de la famille sociale-chrétienne qui perd « la position de première famille qu'elle occupait au plan national » (CRISP, 1999) se traduit du côté francophone par une nouvelle charte et la suppression de la référence au christianisme dans le nom du parti. En 2002, le PSC devient le centre démocrate Humaniste (cdH).

La période étudiée est également marquée par l'essor de la famille écologiste dans le paysage politique belge. L'augmentation significative du poids électoral d'Ecolo en 1999 et la diminution de ce poids en 2003 ont notamment eu une influence sur le recrutement de collaborateurs.

3. Cadre temporel

3.1 Une période significative

Notre recherche a pour cadre temporel les vingt-trois dernières années, soit, nous l'avons dit, les transitions entre journalisme et politique effectuées entre 1995 et 2017. Ce choix est lié à deux constats : d'une part, la période étudiée a vu l'essor du numérique dans les rédactions et d'autre part, les années 1990 correspondent à une « nouvelle vague » de recrutements de journalistes sur les listes électorales.

3.1.1 Les années 1990 : la nouvelle vague

Dans les années 1970, des hommes connus pour leur carrière journalistique sont recrutés par des partis politiques pour figurer sur leurs listes électorales :

« Le recours à des notabilités n'est nullement une innovation (...) Jusque dans les années 1970, cependant, les partis ne franchissent pas certaines bornes : sans négliger les retombées positives dues à la notoriété, ils privilégient les compétences acquises et les liens avec la société civile organisée. (...) Le changement d'attitude commence lorsqu'il est fait appel à des journalistes très connus de la télévision, qui entament une seconde carrière en politique. Les uns le font avec bonheur, dans un premier temps en tout cas : Henri-François Van Aal (PSC⁷⁰), Georges Désir (FDF⁷¹), Luc Beyer (PRL⁷²), Henri Mordant (Rassemblement Wallon⁷³). D'autres, tel Frédéric François (PSC), déchantent rapidement. On n'est alors qu'aux prémices de l'ère des stars » (Wynants, 2004, p. 180).

⁷⁰ Le cdH actuel.

⁷¹ Le nom actuel du parti est DéFI.

⁷² Le PRL est une des composantes du MR actuel.

⁷³ Le rassemblement wallon n'a plus d'écu depuis 1985.

Après cette vague de recrutements de journalistes de la RTBF dans les années 1970, les partis politiques francophones ont attendu la fin des années 1990 pour recruter à nouveau des journalistes de télévision afin de les mettre en bonne place sur leurs listes électorales⁷⁴. Paul Wynants attribue le recours intensifié aux « francophones médiatisés » – il ne s’agit pas uniquement de journalistes – à partir des années 1990 à trois facteurs : la réforme du système électoral, instituant la possibilité d’attribuer des « voix de préférence » à plusieurs candidats d’une même liste lors du vote ; l’augmentation de la proportion de citoyens utilisant le vote préférentiel au détriment de la case de tête : « de 1991 à 2003, elle passe de la moitié à un bon tiers de l’électorat. Évidemment, les formations politiques en tiennent compte » ; et le désamour des électeurs pour les politiciens. Ce dernier facteur nous semble important dans le contexte de notre étude : « la méfiance avérée de certains citoyens envers les "professionnels de la politique" incite des partis à faire appel à des candidats d’ouverture, réputés "en phase" avec l’opinion. Paradoxalement, ceux-ci sont appréciés par les électeurs sur des critères étrangers à la vie de la Cité, qu’ils sont censés renouveler par leur apport. » (Wynants, 2004, p. 180)

Ajoutons que la période étudiée est également marquée par « l’importance accrue du rôle des médias dans la communication politique » (Koutroubas et Lits, 2011, p. 8), la montée en puissance du marketing électoral et gouvernemental (Mercier, 2017a, p. 20-25) et la professionnalisation de la communication politique, ce qui permet d’expliquer la demande de communicateurs à tous les niveaux de pouvoir.

3.1.2 Une période marquée par les évolutions numériques

Le choix de la période 1995-2017 nous permet également de saisir les implications du développement du *Web* sur l’objet étudié. Notre recherche s’inscrit dans un contexte de bouleversement des supports, des pratiques et des *business models* journalistiques. Les

⁷⁴ Ajoutons que le journaliste indépendant Jacky Legrain, qui écrivait pour *Le Soir* et *Le Vif/L’Express* a été conseiller communal à Tournai entre 1994 et 2012.

mutations numériques ont également un impact sur la communication politique. Nous en présenterons les implications au fil de l'analyse.

Dans sa recherche sur le journalisme en ligne, Amandine Degand (2012) retrace l'apparition des premiers sites d'information en Belgique francophone, mis en ligne entre 1996 et 2008.

1996 : Rossel lance *lesoir.be*.

1999 : Lancement du site de la RTBF⁷⁵, création de la rédaction *web* d'RTL et première version du site *vif.be*, qui restera longtemps un « site vitrine ».

2001 : IPM lance *Lalibre.be* et *dhnet.be*.

2003 : Lancement du site Internet de Sudpresse, mais ce n'est qu'en 2008 qu'une véritable rédaction *web* est mise en place.

2006 : Mise en ligne du site⁷⁶ de *Vers l'Avenir*, après « deux tentatives éphémères de présence sur le *Web* ».

Tableau 2 : Création des premiers sites *web* d'information générale en Belgique francophone.

Source⁷⁷ : Degand, 2012, p. 137-171.

Si les premiers sites belges apparaissent au même moment que les sites français, Amandine Degand a montré que le développement des sites d'information avait été plus lent en Belgique francophone. (2012, p. 137-180 ; p. 500) La période de notre recherche est caractérisée par le retard pris par les rédactions sur la toile. La crise qui accompagne, comme ailleurs, le développement de la presse en ligne est donc vécue avec un « effet retard » en Belgique francophone.

⁷⁵ Mais le service public « n'a vraiment investi dans son site *rtbf.be/info* qu'à partir de 2008 » (Degand, 2012, p.146-147).

⁷⁶ Votre journal.be, qui deviendra *actu24.be* en 2007 et *lavenir.net* en 2010.

⁷⁷ Tableau réalisé à partir des données recueillies par Amandine Degand.

4. Cadre déontologique

Le contexte de notre recherche est également marqué par des questions de déontologie et de régulation de la profession liées aux rapports journalisme/politique. Partant du constat de l'absence d'une codification ou d'un encadrement strict par des règles de déontologie générales – à l'exception de certaines notions qui peuvent éclairer notre réflexion, telles que celle de « conflit d'intérêts » ou d' « occupations incompatibles » –, nous présenterons les règles appliquées au sein des rédactions.

4.1 En Belgique : le Conseil de déontologie journalistique

Les journalistes belges francophones et germanophones se sont dotés en 2009 d'un organe d'autorégulation : le Conseil de déontologie journalistique (CDJ). Créé par un décret de la Communauté française⁷⁸, il réunit des représentants des éditeurs, des journalistes, des rédacteurs en chef et de la société civile. Le CDJ a notamment pour fonctions de « codifier, affiner et compléter les règles déontologiques applicables au traitement de l'information dans les médias telles qu'elles existent à l'entrée en vigueur du présent décret, en tenant compte des spécificités propres aux différents types de médias » (*Décret du 30 avril 2009*)⁷⁹.

Dans l'esprit des codes de référence internationaux, le Code de déontologie journalistique décrit les occupations liées à la communication – et donc à la communication politique – comme incompatibles avec l'exercice du journalisme. Le Code de déontologie journalistique invite les journalistes à « ne pas prêter leur concours à des activités de publicité ou de communication

⁷⁸ Le décret du 30 avril 2009 est disponible à l'adresse suivante : <http://www.lecdj.be/telechargements/decretCDJ20090430.pdf>

⁷⁹ Idem.

non journalistique » (Conseil de déontologie journalistique, 2013, p. 8) et à « refuser la confusion des rôles » avec l'activité « du publicitaire ou du propagandiste. » (p. 28)

La notion de conflit d'intérêt est au centre de la réflexion déontologique sur les incompatibilités entre fonctions journalistiques et politiques ou de communication politique : l'article 12 précise du Code de déontologie belge précise que « les journalistes évitent tout conflit d'intérêts. Ils n'exercent aucune activité pour le compte de tiers si cette activité porte atteinte à leur indépendance. » (p. 8)

Concernant l'exercice d'une fonction politique, il précise que « les journalistes candidat(e)s aux élections doivent éviter tout conflit d'intérêts et toute suspicion de conflit d'intérêts entre leur activité journalistique et leur engagement politique, qui constitue un droit citoyen. » (p.20) Le code attire l'attention sur la responsabilité de la hiérarchie dans ce contexte : « Les responsables des médias sont invités à prendre les mesures de nature à éviter ces situations. » (p. 20)

Si déontologie et éthique condamnent l'exercice simultané d'une fonction politique et de la fonction de journaliste professionnel, Jean-François Dumont, alors secrétaire général adjoint de l'AJP (Association des journalistes professionnels), rappelait que tout citoyen belge de plus de dix-huit ans qui jouit de ses droits civils et politiques a le droit d'être « *candidat aux élections* » et « *d'exercer un mandat électif* »⁸⁰.

Notons qu'en Belgique, le journaliste qui devient mandataire ou attaché de presse ne peut garder la carte de presse délivrée par la « Commission d'agrération » et attester de son statut de « journaliste professionnel », tel que défini par la loi du 30 décembre 1963 (AGJPB, 2004, p. 2-3). En effet, « *le journaliste professionnel est censé rendre sa carte quand il n'est plus dans les conditions légales de la loi de 63 pour exercer sa profession et à le faire tout de suite – c'est*

⁸⁰ Dumont Jean-François, entretien de documentation réalisé par l'auteure, Bruxelles, 26 novembre 2008.

en tout cas la jurisprudence de la Commission d'accréditation –, s'il est dans un métier incompatible en vertu de la loi »⁸¹, résume Jean-François Dumont.

Mais le même journaliste pourrait récupérer sa carte « *dès l'instant où on constate qu'il est revenu dans les conditions prévues par la loi de 63* »⁸², c'est-à-dire, dès qu'il exerce à nouveau le journalisme « dans un média d'information générale » et qu'il s'agit de son activité principale (AGJPB, 2004, p. 2).

4.2 Codes internationaux : règles générales

Plusieurs textes internationaux « visent les relations avec le gouvernement ou l'administration publique » (Grevisse, 2010, p. 54-59). Nous nous référerons en particulier aux recommandations du *Guide de déontologie* des journalistes québécois qui insiste sur l'incompatibilité des fonctions politique et journalistique et met en garde contre les conflits d'intérêts, ou l'apparence de ceux-ci :

« Il y a conflit d'intérêts lorsque les journalistes, par divers contrats, faveurs et engagements personnels, servent ou peuvent sembler servir des intérêts particuliers, les leurs ou ceux d'autres individus, groupes, syndicats, entreprises, partis politiques, etc. plutôt que ceux du public. » (Fédération professionnelle des journalistes du Québec - FPJQ, 2010, p. 8)

Au-delà du conflit d'intérêts manifeste, l'apparence de conflit d'intérêts est également mise en cause : « Les conflits d'intérêts ne deviennent pas acceptables parce que les journalistes sont convaincus, au fond d'eux-mêmes, d'être honnêtes et impartiaux. L'apparence de conflit d'intérêts est aussi dommageable que le conflit réel. » Réels ou pas, ils sont considérés comme

⁸¹ Idem.

⁸² Idem.

« venant briser l'indispensable lien de confiance entre les journalistes et leur public. » (FPJQ, 2010, p. 8)

Cette définition nous semble exclure, pour les journalistes, toute forme d'engagement politique, allant de la possession d'une carte de parti à l'inscription sur une liste électorale. En effet, le journaliste qui se fait militant sert, ou donne l'impression de servir, un autre intérêt que celui du public. Nous reviendrons sur la notion de confiance du public, qui est au cœur du débat.

La partie de notre recherche qui concerne le « passage » en politique en tant qu'attaché de presse ou conseiller en communication peut être éclairée par une autre règle du *Guide québécois* : « les journalistes doivent s'abstenir d'effectuer, en dehors du journalisme, des tâches reliées aux communications : relations publiques, publicité, promotion, cours donnés à ceux qui font l'événement sur la façon de se comporter devant les médias, simulacres de conférences de presse pour préparer des porte-parole à faire face aux journalistes, etc. » En effet, de telles tâches « servent des intérêts particuliers et visent à transmettre un message partisan au public. » (FPJQ, 2010, p. 8).

Le caractère obligatoirement distinct du métier de journaliste et de l'exercice d'une fonction politique ou de communication est souligné par les codes de déontologie. Mais rien n'empêche un journaliste de quitter sa rédaction pour un parti politique et les recommandations déontologiques n'encadrent pas ces transitions professionnelles.

Le retour au journalisme après avoir exercé un mandat ou une fonction de communication politique n'est pas encadré non plus. Il pose pourtant davantage de questions à la profession : « Les journalistes ne peuvent pas communiquer un jour des informations partisanses et le lendemain des informations impartiales, sans susciter la confusion dans le public et jeter un doute constant sur leur crédibilité et leur intégrité. » (FPJQ, 2010, p. 8) La question qui se pose alors est : un ancien journaliste qui a exercé de telles fonctions de conseiller en communication et travaillé pour un homme ou une femme politique, en n'étant plus membre d'une rédaction,

peut-il revenir dans au journalisme par la suite ? En pratique, certaines rédactions belges le permettent.

4.3 La régulation des rédactions

Aucune règle déontologique générale n'encadre de manière stricte ni le « passage » du journalisme à la politique, ni le « retour » au journalisme après un intermède politique. Chaque rédaction a le pouvoir de fixer ses propres règles en la matière et, en général, c'est à la rédaction en chef de décider si les activités actuelles, passées ou futures d'un journaliste sont porteuses d'un conflit d'intérêts et donc incompatibles avec sa présence au sein de la rédaction. Afin de clarifier les choses et d'afficher plus ou moins clairement leur position, certaines rédactions belges ont élaboré des chartes et autres règles écrites.

Bien sûr, un panorama des règles en vigueur dans les rédactions belges concernant le « passage » de journalistes en politique ne peut omettre celles qui sont appliquées à la RTBF. Comme l'expliquait Hervé de Ghellinck, alors rédacteur en chef politique de la télévision du service public, « *la RTBF a une position particulière, dans la mesure où le congé pour raisons politiques fait partie des statuts de la maison* »⁸³. Cela signifie qu'un journaliste peut prendre un congé politique ou un congé sans solde, puis être automatiquement réengagé quelques mois ou quelques années plus tard, s'il décide de revenir au journalisme. Durant la période étudiée, cela a été le cas, entre autres, pour Alain Gerlache, Marie-Pierre Degaye, Philippe Malburny, Marc Mélon, Jacques Cremers, Pierre Robert, Sofia Costoglou, Benjamin Adnet et Jean-Paul Procureur.

⁸³ De Ghellinck Hervé, entretien réalisé par l'auteure, Bruxelles, 26 novembre 2009.

Notons que le retour d'Henri François Van Aal⁸⁴ à la RTBF en 1977 après avoir été ministre de la Culture de la Communauté française a suscité des contestations et des grèves au sein de la RTBF et entraîné la création d'un règlement interne concernant les « retours » de journalistes à la RTBF après un passage en politique. Comme l'explique Frédéric François – passé, lui aussi, du journalisme à la politique avant de revenir à la RTBF⁸⁵ – dans son autobiographie, le retour à la télévision de l'ancien ministre de la Culture de la Communauté française « allait être à la base d'un règlement strict éloignant les anciens parlementaires de l'information pendant un laps de deux ans après leur retour au bercail ». (François, 2006, p. 71)

Le « sas de décontamination » propre à la RTBF était né. Il s'agit d'une sorte de « purgatoire », une période durant laquelle le journaliste ne peut passer à l'antenne pour couvrir l'information politique, économique ou sociale. Ce « sas » met donc une distance temporelle entre ses fonctions politiques et l'exercice d'une activité journalistique liée à la couverture de la politique. Pour un journaliste qui revient d'un poste de mandataire, cette durée est, en théorie, de deux ans, alors qu'une période de six mois est jugée suffisante pour qui revient d'une fonction de communication politique.

À la RTBF, le journaliste statutaire retrouve donc son emploi, même s'il n'occupe pas forcément la même fonction qu'avant son départ. Cette règle est aussi appliquée dans les télévisions locales, bien qu'elle ne semble pas aussi formalisée. Pierre-Jean Burion, qui était le

⁸⁴ Journaliste radio, puis présentateur du journal télévisé de la RTB, il quitte le journalisme en 1971 pour rejoindre le PSC. Il devient député bruxellois, puis secrétaire d'État aux Affaires étrangères. En endossant le rôle de Ministre de la Culture de la Communauté française en 1974, il doit exercer un rôle de tutelle sur la RTBF. En 1977, il décide de quitter la politique et réintègre la RTBF pour y présenter le journal parlé et des interviews de personnalités politiques.

⁸⁵ Après avoir travaillé à *La Cité* puis à la RTBF, Frédéric François a quitté le journalisme en 1974 pour les listes électorales du PSC. « Il sera notamment successivement sénateur provincial, conseiller régional wallon et député avant de quitter l'arène parlementaire en 1985 et de retourner à la RTBF, en 1987. »

Source : <http://www.lalibre.be/culture/medias-tele/l-ancien-journaliste-frederic-francois-est-decede-5a1c80d7cd70fa5a0673a00f>

rédacteur en chef de TéléMB, a pu retrouver son emploi après avoir été attaché de presse du ministre wallon Didier Donfut (PS) et du secrétaire d'État Philippe Courard (PS). À son retour, il n'était plus officiellement membre de la rédaction, mais a été nommé directeur de la stratégie numérique de la télévision montoise. Eric Ortmans a également réintégré RTC Télé Liège après un congé politique.

Dans le secteur privé, les journalistes qui décident de quitter leur fonction pour un mandat ou pour un poste de communicateur politique doivent démissionner. Une règle a priori appliquée dans toutes les rédactions de médias privés, mais avec des nuances. En effet, il semble que les positions évoluent en ce qui concerne le départ de journalistes pour des fonctions de communication politique. Ces fonctions, souvent liées au mandat des hommes et des femmes politiques pour lesquels ces communicateurs travaillent, ont la particularité d'être à durée limitée. Dans la pratique, certaines rédactions permettent donc à leurs journalistes de prendre un congé sans solde. Ariane van Caloen a ainsi pu retrouver son emploi de journaliste à *La Libre Belgique*, et Thierry Couvreur à *L'Avenir*. Ce congé ne leur garantit cependant pas d'exercer la même fonction qu'à leur départ et les modalités sont fixées par la rédaction en chef. Nous constatons que certaines rédactions s'inspirent des règles de la RTBF pour encadrer ces retours.

Il arrive également que des rédactions recrutent des ex-journalistes provenant d'autres rédactions et dont le curriculum vitae affiche une expérience politique. C'est la rédaction en chef qui décide, au cas par cas, du caractère opportun de ces recrutements et de la marche à suivre. Eric Deffet nous précise, par exemple, que Véronique Lamquin, lors de son arrivée au *Soir* en 2003, n'a pas pu traiter de sujets politiques durant les six premiers mois⁸⁶. Une version nuancée par l'intéressée : « *Il n'y avait pas de règle, (...) donc, moi, ça me semblait assez naturel d'en mettre moi-même et je pense que ça semblait normal à la rédaction en chef* »⁸⁷.

⁸⁶ Deffet Eric, entretien réalisé par l'auteure, Bruxelles, 9 décembre 2008.

⁸⁷ Lamquin Véronique, entretien réalisé par l'auteure, Bruxelles, 23 juin 2009.

Elle dit avoir pris l'initiative, à cette époque-là, de ne pas s'occuper du parti libéral, ni des dossiers dans lesquels Jacques Simonet, son ancien patron, était impliqué. « *Je mettais une barrière, pour qu'on ne puisse pas me reprocher quoi que ce soit* »⁸⁸, explique la journaliste, affirmant prendre encore des précautions, six ans plus tard.

5. Le cas belge francophone

Le paysage des relations presse-politique en Belgique francophone entre 1995 et 2017 est marqué par des tendances de fond. Comme c'est le cas en Flandre⁸⁹, la presse belge francophone est caractérisée aujourd'hui par son pluralisme et par les logiques économiques des groupes de presse qui la possèdent, davantage que par des tendances politiques. Ces groupes de presse ont diversifié leurs activités dans une perspective de complémentarité et de rentabilité sur le petit marché que représente la Belgique.

Ce premier constat est indispensable à la compréhension du terrain étudié et de l'analyse. Il s'agit d'une des différences majeures avec le terrain français, par exemple, où la plupart des titres de presse « nationaux » affichent clairement leur sensibilité politique. C'est dans ce contexte que s'inscrit notre questionnement sur les identités journalistiques et le rapport des journalistes à l'engagement. L'analyse du discours des acteurs sur la militance développée au chapitre VI doit notamment être replacée dans ce cadre.

Enfin, en l'absence de règles précises, la régulation du retour de journalistes dans les rédactions est marquée par l'influence des règles établies par le service public. La tolérance croissante des responsables de rédaction face au retour de communicateurs se marque notamment par l'adaptation des règles des médias privés.

⁸⁸ Idem.

⁸⁹ Lire à ce sujet : Biltereyst, D. et Van Gompel, R. (1998). Pers op zoek naar burger en consument. Bedenkingen bij de nieuwe civieke journalistiek in Vlaanderen. *Samenleving en politiek*, jg. 5, num 4.

Chapitre II. Méthodes de recherche

La recherche sur les identités et les pratiques du groupe professionnel de journalistes est un des axes de l'Observatoire de Recherche sur les Médias et le journalisme (ORM). Notre étude s'inscrit dans ce cadre et adopte une approche sociologique compréhensive et inductive. Elle vise notamment à comprendre, à travers les témoignages des acteurs et leur subjectivité, comment se reconstruisent les identités professionnelles des journalistes devenus acteurs politiques et ce que cette reconstruction révèle des évolutions du journalisme dans un contexte digital.

Notre étude des transitions professionnelles s'appuie sur deux phases empiriques, réalisées en parallèle : le recensement des journalistes belges francophones passés en politique entre 1995 et 2017 et la conduite d'entretiens semi-directifs avec un échantillon de cette population. Cette double approche a permis de combiner une étude descriptive de la population et l'analyse diachronique du discours des acteurs. Le recensement de la population de référence a bénéficié de cette inscription dans la durée, qui a permis le croisement de sources multiples avec les données collectées lors d'une soixantaine d'entretiens de recherche. Nous avons notamment tiré parti de l'audience grandissante du réseau LinkedIn, créé en 2003 et dont le taux de pénétration en Belgique est important⁹⁰. La diachronie de la recherche a également permis de mener trois vagues d'entretiens semi-directifs (2008-2009, 2015 et 2017) avec des journalistes devenus acteurs politiques dont certains sont revenus au journalisme. Dans un objectif de confrontation, des entretiens ont été menés avec des journalistes qui ont quitté la profession pour d'autres domaines d'activité, des responsables de rédaction et des acteurs politiques ayant recruté des journalistes.

⁹⁰ LinkedIn disait compter 2 millions d'utilisateurs en Belgique en 2014 et affirmait que « près de 45% de travailleurs belges » avaient un profil sur le réseau. Source : <https://news.linkedin.com/2014/linkedin-reaches-2-million-members-in-belgium>

1. Recenser la population étudiée : une combinaison de sources et de méthodes

1.1 Définir les limites de la population étudiée

Issus de la radio, de la télévision, du *Web* et de la presse écrite, ayant quitté des fonctions journalistiques et des positions hiérarchiques variées, les journalistes passés en politique forment une population hétérogène, éclatée, aux contours flous, à l'image de la profession journalistique elle-même (Ruellan, 1993 ; Neveu, 2013, p. 30). Leurs parcours politiques, comme leurs parcours journalistiques, prennent des formes multiples.

Dans ce contexte, comment circonscrire la population étudiée ? Qui sont les acteurs que nous considérons comme des « journalistes passés en politique » ? Le recensement de la population de référence s'est fondé sur des critères précis qui correspondent au cadre politique, médiatique et temporel que nous avons décrit au chapitre précédent : les acteurs répertoriés ont travaillé en tant que journalistes salariés ou indépendants pour une ou plusieurs rédaction(s) d'information générale, sportive ou économique de Belgique francophone durant une période d'un an minimum et ont rejoint l'espace politique entre 1995 et 2017.

Tant les journalistes devenus mandataires que ceux devenus collaborateurs politiques, au service d'un parti ou d'un mandataire, entrent dans le cadre de notre étude. Nous utiliserons la notion d'espace politique pour désigner l'ensemble des fonctions politiques liées à l'appareil des partis⁹¹ et ce aux différents niveaux de pouvoirs décrits au chapitre précédent : européen, fédéral, régional, communautaire, provincial, communal et celui des partis eux-mêmes⁹².

⁹¹ L'espace politique comprend un ensemble de fonctions qui peuvent être exercées simultanément : mandataires politiques, présidents de parti, membres des cabinets, attachés parlementaires, communicateurs, etc.

⁹² En ce compris les équipes qui entourent la présidence des partis politiques et les centres d'études qui y sont liés.

Les anciens journalistes qui ont embrassé une carrière dans des mutualités, des syndicats, des associations politiques, des intercommunales ou des administrations ne correspondent pas aux critères définis et ne sont pas inclus dans le recensement effectué. Une nuance doit cependant être apportée : certains des acteurs répertoriés ont été employés par l'administration d'une ville ou d'une commune avant de devenir, dans un deuxième temps, membres du cabinet d'un bourgmestre ou d'un ministre. Ils ont été considérés comme faisant partie de la population étudiée. Ce passage par une administration apparaît comme une étape « intermédiaire » dans notre étude des trajectoires professionnelles.

Si notre recherche se concentre sur l'univers médiatique belge francophone, elle n'exclut cependant pas les partis politiques flamands⁹³. En effet, l'engagement de porte-paroles francophones par des hommes et des femmes politiques néerlandophones nous semble être une donnée à ne pas négliger. Trois journalistes issus de médias francophones et qui ont rejoint un parti néerlandophone font partie intégrante de la population étudiée :

- Alain Gerlache, engagé comme porte-parole du Premier ministre Guy Verhofstadt⁹⁴ (VLD)⁹⁵ entre 1999 et 2003, avant de retourner à la RTBF ;

⁹³ Les partis flamands comptant des élus au Parlement fédéral sont la NVA, le CD&V, l'Open VLD, le sp.a, Groen! et le Vlaams Belang (classement en fonction des résultats des élections fédérales et régionales de 2014, la NVA ayant obtenu le nombre de voix le plus important).

⁹⁴ Nous devons préciser à ce sujet que le Premier ministre belge peut être considéré comme n'ayant pas d'appartenance linguistique (« asexué » linguistique) dans le cadre de sa fonction. « Le terme "asexué" reflète tout d'abord que le premier ministre n'est pas compté dans le calcul de la parité linguistique mais également, plus fondamentalement, que partant il doit transcender le clivage linguistique aussi longtemps qu'il occupe la chancellerie » (Reuchamps, 2007, p.610). En effet, « L'article 99, alinéa 2 de la Constitution coordonnée offre la possibilité d'excepter le premier ministre de la parité entre ministres francophones et néerlandophones » (Reuchamps, 2007, p.622).

⁹⁵ Le VLD, Vlaamse Liberalen en Democraten, est un parti libéral flamand. Le VLD a été rebaptisé « Open VLD » en 2007, lors de son association avec le parti « Vivant ».

- Nicolas Crousse, journaliste du *Matin* devenu porte-parole du ministre⁹⁶ libéral francophone Richard Miller (PRL-FDF-MCC)⁹⁷, puis de la ministre flamande socialiste Freya Vandebossche⁹⁸ (sp.a⁹⁹) avant de rejoindre l'hebdomadaire satirique *Pan*, puis *Le Soir* ;
- Marc Debont, ex-journaliste de Télé Bruxelles¹⁰⁰ et porte-parole du ministre bruxellois de la Mobilité, Pascal Smet (sp.a).

Un journaliste belge ayant travaillé à l'étranger fait également partie de la liste établie : Éric Étienne qui a été porte-parole de plusieurs ministres cdH et est, au moment où nous écrivons ces lignes, le chef de cabinet adjoint de la ministre cdH de l'Éducation, Marie-Martine Schyns. Éric Étienne a été journaliste en France (Le Monde 2) et en Italie (Tiscali) avant d'être engagé par le cdH en 2004. Nous considérons cependant son parcours comme comparable à celui des acteurs de la population étudiée : journaliste belge ayant travaillé pour une rédaction d'information générale durant plus d'un an, c'est de retour sur le marché de l'emploi belge – pour des raisons familiales – qu'il a rejoint le cdH. Nous l'avons donc inclus dans notre recensement, ainsi que dans l'échantillon sélectionné.

1.2 Des sources complémentaires

Le recensement de la population des journalistes devenus acteurs politiques pose plusieurs questions méthodologiques. Le risque de privilégier les acteurs ayant une certaine notoriété ou ayant occupé des fonctions hiérarchiques élevées est réel. Si une partie des transitions professionnelles étudiées a fait l'objet d'une couverture médiatique importante, la majorité de ces transitions sont discrètes.

⁹⁶ Richard Miller était alors ministre de l'Audiovisuel de la Communauté française.

⁹⁷ PRL-FDF-MCC est le nom que portait encore le MR en 2001, lors du passage de Nicolas Crousse en politique.

⁹⁸ Freya Vandebossche était ministre de l'Environnement, de la Protection de la consommation et du Développement durable.

⁹⁹ Socialistische Partij Anders, parti socialiste flamand.

¹⁰⁰ Télé Bruxelles est le nom que portait la télévision régionale bruxelloise Bx1 jusqu'en 2016.

En outre, comment répertorier des acteurs sur la base de leur sortie de la profession alors que certains d'entre eux, souvent les moins visibles, ne possédaient pas de carte de presse ? En effet, la période entre l'entrée dans la profession et l'obtention de la carte tend à s'allonger. Benoît Grevisse et Olivier Standaert observent « qu'une part importante [des jeunes journalistes belges] ne répond plus, et ce durant une période de plus en plus longue, aux critères stricts d'obtention de la carte de presse tels que définis par les autorités belges. La carte de presse est par conséquent souvent sollicitée après l'insertion effective sur le marché du travail. Ceci peut s'expliquer par la précarisation des conditions d'insertion dans le groupe professionnel des journalistes » (2012). Une considération importante lorsque l'on souhaite appréhender la population des journalistes devenus acteurs politiques dans sa diversité. En effet, certains des (ex-) journalistes répertoriés n'étaient journalistes que depuis un an ou deux, et nos résultats montrent que leurs reconversions correspondent à des logiques distinctes de celles d'un rédacteur en chef ou d'un présentateur : elles sont davantage liées à leurs conditions de travail et à la précarisation du métier. L'inscription de notre recherche dans la durée a présenté un avantage important dans ce contexte : elle a favorisé le croisement de sources, le suivi des trajectoires, la possibilité d'interroger de nombreux acteurs et une collecte de noms par effet « boule de neige ».

Afin d'établir la liste la plus complète possible des journalistes devenus acteurs politique depuis 1995 et de reconstituer le fil de leurs carrières, il a été nécessaire de combiner des sources orales et écrites. Le dispositif mis en place s'appuie sur une veille médiatique, ainsi que sur la consultation et l'analyse de sources diverses : le mensuel de l'Association des journalistes professionnels (AJP), la revue scientifique *Médiatiques*, les sites Internet des partis et ceux des médias, les réseaux socionumériques LinkedIn et Facebook, et les blogs de certains acteurs. À ces sources documentaires écrites, s'ajoutent le recours à notre réseau professionnel ainsi que l'interrogation systématique des acteurs rencontrés lors des entretiens menés dans le cadre de la recherche.

1.2.1 Une veille médiatique nécessaire mais insuffisante

Les productions des médias d'information générale sont une source d'information riche dans le cadre de l'étude des carrières des journalistes devenus acteurs politiques. De nombreux articles de presse écrite, ainsi que des reportages radio et de télévision abordent ces transitions entre journalisme et politique et rappellent au public le nom de journalistes ayant quitté la profession antérieurement. Une veille médiatique et des recherches par mots-clés dans les archives de ces médias sont au fondement de notre processus de recensement.

Le recours à des sources journalistiques souffre cependant de deux biais importants : les recherches par mots-clés sur les sites des médias et sur les moteurs de recherche tendent à donner des résultats privilégiant à la fois les cas les plus récents et ceux les plus médiatisés. En plus de l'effet de nouveauté, l'intensité de la couverture médiatique accordée aux changements de carrière des journalistes varie en fonction du média pour lequel ils travaillent, de leur statut au sein de la profession (fonction exercée, statut social), de leur région d'origine, de leur notoriété et de la fonction pour laquelle ils sont recrutés. Sans surprise, le fait qu'un présentateur de journal télévisé rejoigne une liste électorale, qu'un présentateur radio soit engagé par un président de parti ou qu'un rédacteur en chef devienne le directeur de communication d'un parti bénéficie d'une exposition médiatique plus importante que l'inscription sur une liste communale d'un ex-journaliste de presse locale devenu communicateur ou le recrutement d'un journaliste pigiste par un ministre ou un bourgmestre. Afin d'atténuer au maximum les effets de ces biais, nous avons complété notre veille médiatique par des recherches ciblées concernant chacun des acteurs répertoriés grâce aux méthodes de recherche décrites ci-après.

1.2.2 Les « va-et-vient » de la profession

L'Association des journalistes professionnels tient ses membres informés des transitions professionnelles de leurs confrères. Nous avons eu recours à la revue mensuelle de l'AJP, *Journalistes*, dont la rubrique « va-et-vient »¹⁰¹, en page 2, annonce notamment l'arrivée de nouveaux membres, les départs à la retraite, les licenciements pour restructuration et les départs de journalistes professionnels vers d'autres secteurs d'activité.

Nous y avons ajouté la lecture des « Années médiatiques » 2009, 2010 et 2011 de la revue *Médiatiques*, publiée par l'ORM. Ces numéros spéciaux avaient pour objectif de retracer sous forme de « chronologies médiatiques » les événements marquants de l'année « selon quatre lignes de force générales : l'année de la presse écrite, l'année de la radio, l'année du multimédia et enfin, l'année de la déontologie et des pratiques de presse » (ORM, 1999). Les départs de journalistes pour d'autres domaines d'activité y sont mentionnés.

Outre le fait qu'elles ne couvrent pas la totalité de la période étudiée, ces sources présentent également une limite : celle de présenter majoritairement les départs de journalistes professionnels, détenteurs d'une carte de presse.

1.2.3 Sites *web* des partis : l'abondance de sources synchroniques

Afin de compléter cet état des lieux, nous avons répertorié, en 2016 et en 2017, les attachés de presse et conseillers en communication mentionnés sur les sites *web* des partis politiques. Nous avons ensuite effectué des recherches au sujet de chacun de ces communicateurs dans l'objectif de déterminer s'ils avaient été journalistes. Ces sources *web* comportent toutefois le désavantage d'être sujettes à modification et de ne pas contenir d'archives, ce qui représente un obstacle dans le cadre d'une recherche diachronique. De plus, le nombre de niveaux de pouvoir

¹⁰¹ Le dossier « *Navetteurs entre médias et ministres* », publié par Jean-François Dumont dans *Journalistes* au moment des élections de 2009, nous a également permis d'ajouter certains noms à notre liste.

étudiés et donc de sites à consulter est un frein à la systématique de ce type d’approche pour le chercheur qui souhaite aller au-delà des sites *web* « principaux » des partis.

Cette partie de la recherche a néanmoins permis d’ajouter plusieurs noms à la liste présentée ci-après. Nous avons pu, par exemple, constater que fin 2017, parmi les douze attachés de presse¹⁰² répertoriés sur le site du cdH¹⁰³, sept étaient d’anciens journalistes : Jérôme Hardy, attaché de presse de la ministre Alda Greoli, Éric Etienne pour la ministre Marie-Martine Schyns, Marie Minet pour le ministre Carlo Di Antonio, Arnaud Michel pour les groupes cdH de la Chambre des représentants et du Sénat, Sarah Pierre pour le groupe cdH du parlement wallon, Magali Jeumont pour le groupe cdH du parlement bruxellois et Stéphane Cornet pour Claude Rolin, député européen.

1.2.4 « Boule de neige » et interrogation des acteurs

Parallèlement à cela, une collecte de noms par effet « boule de neige » (Bertaux, 2016, p. 60 ; Derèze, 2009, p. 104) a été mise en place : dès les débuts de la recherche, les entretiens semi-directifs ont été l’occasion de demander aux acteurs rencontrés de nous renvoyer vers d’autres acteurs « passés » en politique. Nos conversations avec d’autres chercheurs ont également permis d’ étoffer la liste établie. Nous avons, en outre, sollicité le concours de nombreux journalistes de notre réseau afin de compléter ce recensement.

L’application de cette méthode lors des entretiens semi-directifs a permis de faire appel aux souvenirs et aux contacts d’acteurs aux profils divers : des journalistes devenus acteurs politiques dont certains sont revenus au journalisme, des rédacteurs en chef et des mandataires politiques. Bien sûr, le réseau et la mémoire des acteurs ont leurs limites et la notoriété de

¹⁰² Philippe Dourt, conseiller en communication de Benoît Lutgen, président du cdH est aussi un ancien journaliste. Il n’est pas répertorié parmi les attachés de presse mais apparaît sur le site du cdH au sein de « l’équipe du président ».

¹⁰³ Source : www.lecdh.be.

certaines journalistes "passés" en politique a, cette fois encore, un effet sur les résultats obtenus. Si le nom de certains (ex-) journalistes a été cité à de très nombreuses reprises – nous ne comptons plus le nombre de sources nous ayant dit : « *Apparemment, Frédérique Ries¹⁰⁴ fait vraiment du bon boulot à l'Europe !* » ou « *Avez-vous déjà rencontré Alain Gerlache¹⁰⁵ ?* » –, la technique de recensement par effet « boule de neige » a cependant eu pour avantage de faire émerger des profils qu'aucune autre méthode n'avait permis de recenser et au sujet desquels très peu d'informations sont disponibles en ligne. C'est notamment le cas pour des (ex-) journalistes jeunes ou peu présents sur les réseaux socionumériques.

1.2.5 Réseaux sociaux : des *curriculum vitae* en ligne

Afin de pallier les difficultés associées aux sources secondaires consultées, plusieurs vagues de recherches sur le réseau socioprofessionnel numérique LinkedIn ont été mises en œuvre¹⁰⁶. Les recherches menées à l'aide de ce réseau, sur lequel chaque membre encode son parcours professionnel sous forme de *curriculum vitae* en remplissant des champs prédéterminés, nous ont fait découvrir des profils de sujets à la notoriété moins importante, plus jeunes ou, au contraire, dont les transitions professionnelles dataient de la fin des années 1990.

Le recours à LinkedIn et, dans une moindre mesure, à Facebook, nous a également permis de compléter et de confronter un certain nombre d'informations dont nous disposions sur les

¹⁰⁴ Frédérique Ries était présentatrice et éditrice du journal télévisé de RTL-TVI avant de se présenter sur les listes du MR. Elle est députée au Parlement européen depuis 1999.

¹⁰⁵ Alain Gerlache était rédacteur en chef adjoint du journal télévisé et chef du service politique de la RTBF avant de devenir le porte-parole du Premier ministre Guy Verhofstadt entre 1999 et 2003. De retour à la RTBF, il a été directeur de la télévision. Il s'est ensuite spécialisé dans l'information liée aux évolutions numériques et a notamment créé les émissions interMédias et médiaTIC. Il a également animé l'émission de débat « Les décodeurs ». Son parcours jusqu'au moment de notre entretien est décrit au chapitre IV.

¹⁰⁶ La combinaison des mots-clés « journaliste » et « Belgique » renvoie vers 4214 profils, et celle de « journalist » et « Belgium » donnait 8320 résultats lors de notre dernière recherche, le 15 janvier 2018. Associer le terme « journaliste » avec les sigles et les noms des différents partis donne des résultats aisément analysables : entre 12 et 188 profils par parti.

parcours des acteurs répertoriés. Cela a considérablement facilité la reconstitution de leurs trajectoires. Gilles Bastin, qui propose un modèle pour une « analyse séquentielle des personnalités des journalistes » à partir de ce réseau socioprofessionnel, relève les limites de LinkedIn comme source dans le cadre de la reconstitution des carrières professionnelles :

« L'analyse de séquences d'activité requiert de documenter pour chaque individu une trajectoire continue, unique et complète. Or, la logique du curriculum vitae en ligne sur laquelle repose LinkedIn conduit à deux types de problèmes principaux : des recouvrements entre deux ou plusieurs activités à un temps t (carrières multiples) ; l'absence d'activité connue au même temps t (carrière incomplète). » (2016, p. 17)

C'est un des enseignements de notre analyse des profils numériques (LinkedIn et Facebook) des acteurs passés du journalisme à la politique : la fiabilité des données affichées par les acteurs eux-mêmes sur ces réseaux est sujette à des variations importantes. Le réseau présente de nombreux profils incomplets : certains profils ne mentionnent que la dernière fonction exercée par l'utilisateur ou une sélection d'expériences. Nous retrouvons ici ce que Papacharissi note au sujet de la présentation de soi sur les réseaux sociaux :

« Étant donné le niveau de contrôle des indices verbaux et non-verbaux dans une variété de contextes en ligne, les individus peuvent établir des représentations contrôlées, qui montrent exactement le "visage" qu'ils souhaitent présenter »¹⁰⁷ (2009, p. 210).

Nous constatons, par exemple, qu'il est très fréquent que les profils des communicateurs politiques revenus au journalisme ne mentionnent que le parcours journalistique de ces acteurs et omettent toute référence à une fonction politique. En effet, seuls 50% des journalistes ayant effectué un intermède politique présents sur LinkedIn y font référence dans leur profil alors que

¹⁰⁷ Traduction depuis l'anglais : « Given the level of control over verbal and non-verbal cues in a variety of online contexts, individuals may put together controlled performances that 'give off' exactly the 'face' that they intend. »

80% des communicateurs politiques issus du journalisme mentionnent leur passé journalistique (van Dievoet, 2018)¹⁰⁸. Nous l'expliquons par le fait que des compétences journalistiques soient valorisables et valorisées dans l'espace politique (chapitre VII) alors qu'un engagement politique est connoté négativement (chapitre VI) dans la « grammaire journalistique » (Lemieux, 2000).

1.2.6 Contacter les acteurs répertoriés

Comme Bastin (2007, p. 17), nous constatons que le recours à LinkedIn pour reconstituer des trajectoires professionnelles nécessite de poser des choix d'interprétation. Toutefois, la population répertoriée ne comportant qu'une centaine d'individus, et notre ambition étant de proposer une description détaillée de l'ensemble de ces carrières, des vérifications ont été opérées auprès d'autres sources et des acteurs eux-mêmes lorsque cela s'est avéré possible et nécessaire, notamment en cas de carrières incomplètes.

Enfin, des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec un échantillon de trente-six journalistes passés en politique. Ces entretiens à caractère biographique ont permis de reconstituer avec davantage de détails les parcours professionnels de ces trente-six acteurs, selon la méthode décrite au chapitre IV.

¹⁰⁸ Notre analyse des profils socio-numériques de la population étudiée est mise en relation avec l'analyse des entretiens réalisés dans le cadre de la présente recherche au chapitre VII.

2. Modalités de sélection du corpus d'analyse

2.1 Conception de l'échantillon

Nous avons décrit les étapes du recensement de la population étudiée. Cet état des lieux de la population de référence présente le bénéfice d'avoir pu être complété entre 2008 et 2017, au fil des entretiens et de nos recherches, et à mesure que de nouveaux acteurs quittaient le journalisme pour la politique. La contrainte d'une population aux contours flous et mouvants influe inévitablement sur la composition de l'échantillon. Tenant compte de cette spécificité, le type d'échantillonnage adopté est la sélection d'acteurs « caractéristiques » (Quivy et Van Campenhoudt, 2011, p. 149) mais non représentatifs de la population des journalistes devenus mandataires ou communicateurs politiques. Dans un premier temps, tous les acteurs de la population de référence qui avaient pu être identifiés ont été contactés. Cette liste s'étoffant au fil de la recherche et des entretiens, c'est une volonté de diversification des profils (Quivy et Van Campenhoudt, 2011, p. 149 ; Michelat, 1975, p. 236) et la recherche de significativité (Derèze, 2009, p. 112) qui ont guidé la sélection des acteurs rencontrés, opérée selon les critères suivants : genre, stade de carrière au moment de la transition professionnelle, rédaction(s) d'origine, média d'origine, fonction journalistique, parti politique, fonction exercée en politique et retour éventuel au journalisme.

Afin de diversifier les situations étudiées, l'échantillon intègre en effet des acteurs ayant retrouvé une rédaction après avoir effectué un intermède politique. Quant à Benjamin Adnet, Jérémie Demeyer¹⁰⁹, Martine Maelschalck et Jean-Paul Procureur, dont les parcours présentaient au moment de l'entretien un double aller-retour journalisme/politique/journalisme/politique, ils ont été sélectionnés en raison de cette particularité.

¹⁰⁹ Au moment où nous l'avons rencontré, Jérémie Demeyer n'avait pas encore effectué le deuxième « retour » au journalisme qui le distingue de l'ensemble des acteurs recensés.

La sélection d'un échantillon est inévitablement conditionnée par les réponses des acteurs contactés, leur disponibilité et leur accord. Il est notamment « indispensable de "gérer" et d'interpréter les refus » (Derèze, 2009, p. 117). En cas d'absence de réponse, le protocole de recherche appliqué prévoyait une nouvelle sollicitation par courriel à quelques semaines ou quelques mois d'intervalle et, si nécessaire, lors de la vague d'entretiens suivante. Cette technique a apporté des résultats satisfaisants : entre 2008 et 2017, soixante personnes ont été sollicitées pour un entretien et parmi celles-ci, quinze n'ont pas apporté de réponse à notre demande¹¹⁰ et deux autres ont exprimé une réponse négative¹¹¹. Parmi les quarante-trois réponses positives reçues, sept n'ont pas donné lieu à une rencontre : ces entretiens, pour lesquels une date avait été fixée, ont dû être reportés à la demande des acteurs, en raison de contraintes d'agenda ou de santé. Toutefois, estimant avoir atteint la fin de notre phase de terrain, nous n'avons pas reprogrammé un entretien avec ces derniers.

L'arrêt de la dernière vague d'entretiens a été décidé en suivant le principe de « saturation », largement utilisé dans le cadre de la recherche en sciences sociales : le point de saturation est considéré comme atteint lorsque les nouveaux entretiens réalisés n'apportent plus de données de compréhension supplémentaires dans les différentes catégories étudiées (Bertaux, 1980, 2016).

¹¹⁰ Il s'agissait de sujets contactés en 2017 et, parmi ceux-ci, seuls trois ont reçu un rappel avant la fin de la dernière vague d'entretiens. Notons que la majorité des rappels envoyés ont été suivis de réponses positives.

¹¹¹ Ces deux refus ont été formulés par des acteurs revenus au journalisme et nous semblent liés au thème de la recherche. La première, invoquant le manque de temps en 2017, avait déjà exprimé un premier refus en 2008. Très peu d'informations étant disponibles sur son activité de porte-parole, nous interprétons ce refus par un souci de discrétion à ce sujet. Interrogée sur les dates exactes de son passage en politique, elle répond en insistant sur sa brièveté. Le deuxième journaliste ayant formulé un refus minimise lui aussi l'importance de cette expérience politique : « mon "bref passage" dans un cabinet ministériel n'apporterait pas grand-chose à votre thèse ». Travaillant pour une rédaction à l'étranger, il ajoute : « Les parcours que vous étudiez, ne manquent pas en Belgique ... et sont sûrement plus "parlants" que le mien. »

Gérard Derèze décrit en ces termes le moment où le chercheur constate la saturation des données :

« Dans les faits, on voit sans trop de difficultés qu'une question a été traitée en profondeur et avec nuance. Les nouvelles informations que l'on collecte et les nouvelles données qui s'élaborent n'apportent plus rien de (vraiment) neuf. Plus on observe et plus on interroge de personnes, moins on en apprend (proportionnellement). (...) Autrement dit, on met tout en œuvre pour découvrir des choses nouvelles et on ne trouve (presque) plus rien. L'investigation menée jusque-là permet de discerner les éléments dominants, présents ou plus marginaux et la poursuite de la recherche ne modifie plus cette distribution. Nous avons « fait le tour » de la question. » (2009, p. 76)

Cet extrait illustre particulièrement bien le constat auquel nous sommes arrivée peu avant la clôture de la phase de terrain. Notons ici l'importance des « allers-retours entre travail empirique (les entretiens) et le travail théorique (les hypothèses) » (Quivy et Van Campenhoudt, 2011, p. 75) qui ont pris la forme de phases d'analyses réalisées entre les différentes vagues d'entretiens et au cours de celles-ci. Ces analyses successives ont permis à la fois une maîtrise des données récoltées et de premières interprétations, facilitant la détermination du point de saturation.

Dans le cas de la présente recherche, la saturation a été considérée comme atteinte lorsque, au-delà des situations particulières, les réponses des acteurs concernant les principaux thèmes de la recherche (identités professionnelles, contexte ayant suscité la transition, engagement, compétences journalistiques et relations presse/politique) n'ont plus apporté de données supplémentaires ou remis en cause nos résultats et interprétations.

Estimant avoir atteint la saturation des données mais pas notre propre seuil de saturation en tant que chercheuse, nous avons néanmoins décidé d'effectuer les derniers entretiens programmés pour favoriser la diversité de l'échantillon, rejoignant ainsi la position de Bertaux, selon qui « le chercheur ne peut être assuré d'avoir atteint la saturation que dans la mesure où il a

consciemment cherché à diversifier au maximum ses informateurs » (1980, p. 207). Il s'agissait aussi, en procédant à davantage de rencontres, de nous assurer de dépasser « largement » le seuil de saturation afin de ne pas compromettre la possibilité d'une critique de « la validité des représentations du réel que propose chaque récit » (Bertaux, 1980, p. 206).

2.2 Une approche diachronique en trois phases

Ce qui réunit les approches sociologiques basées sur des biographies est la place centrale de la dimension temporelle (Dubar et Nicourd, 2017, p. 4). Le caractère biographique des récits de trajectoires professionnelles récoltés ici permet le recueil de données au sujet de carrières journalistiques ayant duré de un à trente-cinq ans ainsi que l'analyse de la temporalité des carrières et des transitions professionnelles étudiées.

La phase de terrain est constituée d'entretiens avec des (ex-) journalistes ayant quitté leur rédaction entre 1995 et 2017, et couvre donc vingt-trois ans de transitions professionnelles. Cette perspective diachronique permet un questionnement sur l'évolution de la pratique du journalisme, des identités journalistiques et des relations du journalisme à l'engagement et à la politique durant la période étudiée. Prenant en compte les évolutions du contexte socio-économique des rédactions, elle interroge également le rôle du développement numérique des médias et la place des réseaux socionumériques dans la pratique du journalisme et les rapports presse/politique.

Étalées sur une période de neuf ans, trois vagues d'entretiens (2008-2009, 2015 et 2017) ont été menées avec des acteurs de la population étudiée. L'échantillon constitué comprend cinq (ex-) journalistes devenus mandataires et trente-et-un (ex-) journalistes devenus communicateurs politiques.

En 2008-2009, nous avons effectué une première série d'entretiens dans le cadre de notre mémoire de Master¹¹². Celle-ci compte neuf rencontres : cinq anciens journalistes passés en communication politique, dont trois étaient revenus au journalisme, et quatre journalistes devenus mandataires. À la même période, des entretiens ont été réalisés avec Georges Désir¹¹³ et David Coppi¹¹⁴, dont le passage en politique est antérieur au cadre temporel de la recherche. Ces deux conversations ne sont pas comptabilisées dans notre échantillon, mais ont permis d'alimenter notre réflexion et notre connaissance du contexte médiatique belge aux prémices de la recherche. Elles sont considérées ici comme « exploratoires » (Derèze, 2009, p. 104).

Lors de la deuxième vague d'entretiens, réalisée en 2015, nous avons eu pour interlocuteurs huit journalistes ayant quitté leur rédaction pour exercer une fonction de communication. L'un de ces acteurs avait quitté la politique et réintégré sa rédaction.

Quant à la série de 2017, la plus importante, elle compte vingt-deux rencontres : dix-huit entretiens réalisés avec des journalistes passés en communication politique et quatre entretiens

¹¹² Notre recherche portait sur le passage de journalistes en politiques dans une perspective déontologique et « grammaticale » (Lemieux, 2000).

¹¹³ Décédé en 2016, Georges Désir était, lors de l'entretien, bourgmestre honoraire de Woluwe-Saint-Lambert, la commune qu'il a dirigée durant vingt-cinq ans. D'abord journaliste et animateur radio, Georges Désir a ensuite animé l'émission de télévision « Visa pour le monde ». Il a cumulé dès 1970 ses fonctions d'animateur à la RTBF et un mandat politique local pour le FDF (Front des Francophones, aujourd'hui DéFI). En 1977, devenu bourgmestre de Woluwe-Saint-Lambert, puis député fédéral, il quitte la RTBF. Élu à la Chambre et au Sénat, il a également été ministre bruxellois. Mieux connu sous ses fonctions d'animateur, il estimait pourtant avoir été journaliste et avoir « participé à communiquer les nouvelles du monde », raison pour laquelle nous l'avons inclus dans le corpus de notre mémoire de Master.

¹¹⁴ Journaliste politique au *Soir* depuis 2002, David Coppi a travaillé pour le centre d'étude du PS, l'Institut Émile Vandervelde de 1993 à 1998. Durant cette période, il a notamment participé à la rédaction de discours et de notes pour le président du PS, Philippe Busquin, et écrit pour le mensuel de l'Institut, la revue *Réflexion*. Avant cela, il a travaillé durant « six ou sept ans » pour le quotidien socialiste *Le Peuple*, puis pour l'hebdomadaire *L'Instant*, lancé en 1990. C'est en 1993, année de parution du dernier numéro de *L'Instant*, qu'il a quitté le journalisme pour travailler à l'Institut Émile Vandervelde. Début 1998, au moment de la création du quotidien de gauche *Le Matin*, il est revenu au journalisme pour en intégrer la rédaction. *Le Matin* ayant cessé de paraître en 2001, David Coppi a rejoint *Le Soir* en 2002.

avec des journalistes devenus mandataires. Parmi les acteurs rencontrés, sept avaient retrouvé une rédaction et parmi ces derniers, quatre avaient effectué un deuxième passage en communication politique.

Il faut préciser ici que trois des acteurs rencontrés en 2008 ont fait l'objet d'un deuxième entretien en 2017. Nous avons souhaité rencontrer à nouveau Florence Reuter, Anne Delvaux et Pierre-Yves Jeholet en raison de l'évolution de leurs parcours¹¹⁵. Alors que les autres acteurs rencontrés en 2008-2009 exercent toujours des fonctions similaires ou sont retraités, les parcours de ces trois acteurs ont connu des changements significatifs entre 2008-2009 et 2017 : Florence Reuter, qui était députée fédérale MR, est devenue bourgmestre de la commune wallonne de Waterloo, Anne Delvaux a quitté le cdH suite à des divergences avec la hiérarchie du parti, et Pierre-Yves Jeholet, qui était porte-parole du MR et député fédéral, a quitté ses fonctions de communication au sein du parti pour se consacrer à sa carrière de mandataire politique¹¹⁶. C'est un questionnement au sujet de la reconfiguration de leur identité professionnelle dans ces nouveaux contextes, ainsi que la perspective de les interroger sur l'évolution des relations presse/politique entre 2008 et 2017 et le rôle des réseaux sociaux dans ceux-ci, qui ont motivé notre démarche.

Au total, ce sont trente-neuf entretiens semi-directifs qui ont été réalisés avec trente-six acteurs présentant une caractéristique commune : avoir effectué une transition professionnelle du journalisme d'information générale, financière ou sportive à la politique.

¹¹⁵ Les parcours de Florence Reuter, Anne Delvaux et Pierre-Yves Jeholet jusqu'au moment des entretiens sont décrits au chapitre IV.

¹¹⁶ Bourgmestre de la commune de Herve et député wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles lors de notre entretien de mars 2017, il est devenu en juillet 2017 vice-président du Gouvernement wallon et ministre de l'Économie, de l'Industrie, de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation.

2.3 Confrontation des corpus

Dans un objectif de confrontation et de saturation de notre terrain d'étude, trois autres groupes de sujets ont fait l'objet d'entretiens semi-directifs :

- Afin d'alimenter notre réflexion et d'interroger la singularité des transitions professionnelles entre journalisme et politique, des entretiens à caractère exploratoire (Derèze, 2009, p. 104) ont été menés en 2013 avec cinq acteurs ayant quitté le journalisme pour des domaines d'activités connexes à la politique et à la communication politique (mutualités, syndicats, Union wallonne des Entreprises, activités de coaching en communication).
- Treize entretiens menés auprès de rédacteurs en chef, rédacteurs en chef adjoints et responsables de services politiques de médias ont été réalisés en deux phases, en 2008 et en 2017, dans une perspective diachronique. Ils ont notamment permis le recueil d'informations contextuelles et de données sur le recrutement de journalistes par les partis et sur les relations entre journalistes et acteurs politiques dans un contexte marqué par le *Web* et les réseaux socionumériques.
- Enfin, visant la mise en perspective de pistes d'interprétation et la confrontation des données recueillies, nous avons rencontré quatre acteurs politiques (MR, PS, cdH et Ecolo) ayant recruté des journalistes au cours de leurs carrières respectives.

Comme c'est le cas pour l'ensemble de l'appareil méthodologique mis en place, les choix posés l'ont été dans un objectif de cohérence avec la problématique de la recherche. Il s'agit ici de décrire la sélection opérée et ses enjeux.

2.3.1 Quitter le journalisme pour d'autres domaines

En 2013, entre la première (2008-2009) et la deuxième (2015) vague d'entretiens avec des acteurs ayant quitté le journalisme pour la politique, une série d'entretiens a été réalisée avec cinq acteurs ayant quitté le journalisme pour des mutualités, des syndicats ou une activité de coaching en communication. Il s'agissait d'interroger la singularité des transitions professionnelles entre journalisme et politique en étudiant des transitions professionnelles vers des fonctions de communication dans des environnements professionnels proches de la politique (mutualité, syndicat, Union wallonne des Entreprises) mais ne faisant pas directement partie de l'appareil des partis ou dans des fonctions de coaching en communication. Les entretiens, dont la durée varie entre vingt-huit minutes et une heure seize, abordent des thèmes similaires à ceux développés dans les interviews avec le groupe d'étude principal.

Le nombre de ces entretiens exploratoires étant réduit, la sélection des acteurs a été effectuée dans un objectif de diversification des profils, en tenant compte de la durée de la carrière journalistique, du média et de la nouvelle fonction des acteurs rencontrés. Une description des trajectoires professionnelles¹¹⁷ des acteurs, reconstituées sur la base des entretiens et de la confrontation avec leurs profils LinkedIn, permet d'appréhender cette diversité.

Philippe Créteur

En 1984, à la fin de ses études de communication et journalisme à l'ULB, Philippe Créteur est engagé, à la suite de son stage de fin d'études, par le quotidien bruxellois *La Lanterne*. Il reste chez Sudpresse durant quinze ans, de 1984 à 1999. En septembre 1999, il rejoint *La Dernière Heure* pour reprendre la cellule « Faits divers », puis l'édition montoise de *La Dernière Heure/Les Sports*. En 2003, il quitte le journalisme et devient conseiller en communication chez

¹¹⁷ Notons que dans un objectif de cohérence et de clarté, il s'agit de reconstitution de leurs parcours jusqu'au moment de l'entretien.

Innovatech, ASBL accompagnant les entreprises qui se lancent dans des projets d'innovation technologique. Lors de l'entretien, sa fonction au sein d'Innovatech est, depuis dix ans, « d'aider ces petites entreprises à communiquer avec la presse ».

Isabelle Debroux

Après une licence¹¹⁸ en communication à l'ULB et un stage à *La Meuse*, Isabelle Debroux, originaire de Liège, est recrutée par le quotidien à la fin de ses études. Elle y travaille comme indépendante pendant cinq ans avant d'être engagée en 1995. Dans un premier temps, elle couvre la politique communale, puis crée la page culture du journal. Fin 2011, après une carrière journalistique de plus de dix ans, elle quitte *La Meuse* et commence à travailler pour la CSC (Confédération des syndicats chrétiens), où elle s'occupe de la communication vers les médias. Une fonction qu'elle occupe encore deux ans plus tard, lors de l'entretien.

Xavier Degraux

Xavier Degraux termine ses études en information et communication à l'ULG en 1998. Il se lance comme journaliste indépendant. Engagé par *Trends-Tendances* en 1999, il déménage de Liège à Bruxelles. « Dernier arrivé » chez *Trends-Tendances*, il est licencié en 2001. Il effectue « dans la foulée » un contrat de remplacement pour *Le Vif/L'Express* et travaille ensuite comme journaliste indépendant, puis salarié pour Canal Z, toujours comme journaliste économique, dans les secteurs IT, télécoms et médias. De 2003 à 2008, il travaille ensuite à *L'Echo*, d'abord comme journaliste pour le papier, puis dans l'équipe *web* du quotidien, où il participe au développement de *lecho.be*. En 2008, il quitte le journalisme et rejoint le département interactif de la RTBF. En 2011, il est recruté par le site de petites annonces immobilières *Immoweb* et

¹¹⁸ Grade de l'enseignement universitaire en vigueur en Belgique avant la réforme dite « de Bologne » et correspondant à quatre années d'études.

deux ans plus tard, en 2013, il se lance comme consultant et formateur indépendant en développement *web*, médias sociaux et marketing de contenu.

Philippe Lamotte

Assistant social, Philippe Lamotte effectue une licence en journalisme à l'UCL à 25 ans. Journaliste indépendant à la sortie de ses études, il travaille pour Antipode, Bel RTL et *La Cité* durant « trois/quatre ans ». En 1992, il est engagé par *Le Vif/L'Express*, où il couvre « des matières environnementales ou sociétales ». Il décide de quitter *Le Vif* en 2008, cherche un emploi et est engagé à mi-temps par *En marche*, le journal de l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes. Parallèlement à cela, il écrit des articles sur des sujets environnementaux en tant que journaliste *freelance* pour des journaux et magazines d'organisations et des revues spécialisées belges et françaises et collabore occasionnellement avec *La Libre Belgique*, *Le Soir* et *Moustique*. Lors de l'entretien, en 2013, il combine ces deux activités.

Yves-Étienne Massart

En fin de première année de licence en journalisme (UCL), Yves-Étienne Massart effectue un stage à RTL, où il commence à travailler. Après avoir été journaliste pour RTL de 1989 à 1992, il travaille pour Canal + durant trois ans et demi, avant d'être embauché à la RTBF en 1996. En septembre 2002, il demande un congé sans solde à la RTBF et crée avec des associés une société de communication, production et édition. Parallèlement à cela, il est assistant à l'École de journalisme de Louvain « durant six ou sept ans ». Après six ans, il retrouve son emploi à la RTBF et devient éditeur du site Internet. Un an plus tard, en 2008, il apprend que l'Union wallonne des Entreprises cherche un directeur marketing et de la communication. Il postule et signe son contrat quelques jours plus tard. Il occupe toujours cette fonction lors de l'entretien de 2013.

2.3.2 Le regard des rédactions en chef

Dès les débuts de la recherche, il nous a semblé essentiel de rencontrer des journalistes n'ayant pas quitté la profession. Dans un objectif de cohérence et afin d'aborder également des questions liées au départ de journalistes pour la politique et surtout de leur retour dans les rédactions, treize entretiens ont été menés auprès de douze rédacteurs en chef, rédacteurs en chef adjoints et responsables de services politiques de médias. Menés en début et en fin de recherche (2008 et 2017), dans une visée diachronique, ils ont permis le recueil de données complémentaires à celles récoltées auprès des acteurs de l'échantillon, notamment en ce qui concerne les relations entretenues entre journalistes et acteurs politiques dans un contexte d'immédiateté et d'importance croissante du *Web* et des réseaux socionumériques.

En 2008-2009, nous avons rencontré les rédacteurs en chef, rédacteurs en chef adjoints ou responsables de services politiques de cinq médias, en veillant à diversifier les types de médias (presse écrite quotidienne et hebdomadaire, groupes audiovisuels privé et public) :

- Eric Deffet qui était rédacteur en chef adjoint, chef des éditions et responsable du service « Belgique » du quotidien *Le Soir*¹¹⁹ ;
- Hervé de Ghellinck, qui était en charge de la politique au sein de la rédaction du JT de la RTBF ;
- Fabrice Grosfilley, alors rédacteur en chef du JT de RTL-TVi ;
- Isabelle Philippon¹²⁰, qui était responsable de la couverture politique pour *Le Vif/L'Express* ;
- Francis Van De Woestyne, alors chef du service politique de *La Libre Belgique*.

¹¹⁹ Véronique Lamquin, responsable du service politique du *Soir* ayant été attachée de presse politique et faisant partie de notre échantillon à ce titre, nous avons choisi de rencontrer plutôt Eric Deffet.

¹²⁰ Depuis lors, une restructuration a éloigné Isabelle Philippon du journalisme. Elle a ensuite été chef de cabinet de Christine Smeyers, échevine Ecolo des Travaux publics, de la Mobilité et du Développement durable pour la commune bruxelloise de Schaerbeek. Elle exerce aujourd'hui une activité de conseil en communication.

La volonté de prendre en compte l'évolution du contexte socioéconomique des médias et d'analyser l'influence du *Web* et des réseaux socionumériques sur le journalisme et les rapports presse/politique a motivé un retour sur le terrain en 2017. Des entretiens supplémentaires ont donc été réalisés avec les rédacteurs en chef ou rédacteurs en chef adjoints de huit médias :

- François Brabant, rédacteur en chef du magazine politique *Wilfried* ;
- Joan Condijs, rédacteur en chef de *L'Echo* ;
- Jean-Jacques Deleeuw, rédacteur en chef de la télévision bruxelloise BX1 ;
- Jean-Marc Gheraille, rédacteur en chef de *La Dernière Heure/Les Sports* ;
- Jean-Pierre Jacqmin, directeur de l'information de la RTBF ;
- Nathanaël Jacqmin, rédacteur en chef adjoint des Éditions de l'Avenir ;
- Philippe Roussel, rédacteur en chef de RTL Info ;
- Francis Van De Woestyne, rencontré cette fois-ci en sa qualité de rédacteur en chef de *La Libre Belgique*¹²¹.

Outre des entretiens dans certains des médias déjà visités en 2008-2009 (*La Libre Belgique*, RTL, RTBF) afin d'analyser les évolutions dans le discours et le contexte des rédactions, nous avons opté pour une diversification des titres et des groupes de presse (L'Avenir) et la sélection de médias spécialisés et d'implantation locale (*L'Echo*, *La Dernière Heure/Les Sports*, *L'Avenir*, Bx1).

Wilfried, dont le premier numéro est paru en 2017, est trop récent pour faire directement partie du contexte de la recherche. Il nous a néanmoins semblé important de rencontrer le rédacteur

¹²¹ Les fonctions mentionnées étaient celles de ces acteurs au moment de l'entretien. Au moment où nous écrivons ces lignes, Francis Van De Woestyne, qui a cédé sa place de rédacteur en chef à Dorian de Meeûs, est éditorialiste en chef.

en chef ¹²² de ce périodique politique dont la « mission » éditoriale est définie en ces mots sur le site Internet du magazine, *wilfriedmag.be* :

« Raconter la politique belge à la façon d'un roman, en mêlant approche documentaire et art du récit. Décrire les rapports de pouvoir et leurs soubassements sans se laisser distraire par les micro-incidents, mais au contraire en élargissant la focale. Partir à la recherche des courants profonds qui structurent le monde politique belge. En parler avec panache. La politique belge remplit entre 70 et 80 % du contenu rédactionnel de *Wilfried*. Le reste est dédié aux syndicats, aux universités, à la justice, à la police, à l'économie, aux hôpitaux... »

2.3.3 Ces politiques qui recrutent des journalistes

Enfin, la phase de terrain de notre recherche s'est clôturée par la rencontre avec quatre acteurs politiques (MR, PS, cdH et Ecolo) qui ont embauché des journalistes au cours de leurs carrières respectives. Cela a pointé certains aspects des logiques de recrutement de journalistes par les partis et mis en perspective l'analyse des entretiens menés avec les acteurs de l'échantillon.

Nous avons rencontré en 2017-2018 un acteur pour chacun des quatre principaux partis francophones :

- Valérie De Bue (MR¹²³), ministre wallonne des Pouvoirs locaux, du Logement et des Infrastructures sportives ;

¹²² La carrière de François Brabant justifie également ce choix : il a été journaliste politique pour *Le Vif/L'Express* et *La Libre Belgique*, pour lesquels il écrit encore en tant qu'indépendant, et est l'auteur de l'ouvrage « Histoire secrète du PS liégeois ».

¹²³ Alors que nous souhaitions rencontrer Olivier Chastel, président du MR, c'est le directeur de la communication du parti, Christophe Cordier, qui a répondu à nos questions. Une situation pour le moins particulière, puisque Christophe Cordier est lui-même un ancien journaliste, comme son prédécesseur. À ce titre, nous l'avons inclus à l'échantillon de journalistes devenus acteurs politiques et un entretien mixte a été tenu avec lui, abordant à la fois

- Benoît Lutgen, président du cdH ;
- Paul Magnette (PS), bourgmestre de Charleroi¹²⁴ ;
- Jean-Marc Nollet, député fédéral Ecolo¹²⁵.

Cet échantillon, bien trop réduit pour être représentatif des différentes situations de recrutement de journalistes, a cependant permis la mise en lumière de logiques à l'œuvre et le test de certaines des hypothèses interprétatives formulées au cours de nos entretiens avec des journalistes passés en politique.

3. L'entretien comme méthode : produire du sens à partir de la subjectivité des acteurs

3.1 Conditions d'entretien

La préparation d'une série d'entretiens semi-directifs est jalonnée de choix : une fois le mode de sélection de l'échantillon déterminé, il s'agit d'établir un protocole pour la conduite de ces entretiens, de la prise de contact à la clôture (Derèze, 2009, p. 113-114). Ce travail implique notamment « la *détermination du cadre* », c'est-à-dire la sélection du lieu, du moment et des conditions d'entretien (p. 113). S'agissant d'une recherche menée en phases successives et couvrant une période de neuf ans, avec les limites que cela implique, la détermination d'un tel cadre était essentielle à la reproduction de conditions d'entretien comparables, nécessaires à l'analyse. Nous détaillerons ici le protocole établi et les exceptions concédées sur le terrain.

les questions posées aux acteurs de l'échantillon et celles abordées avec les responsables politiques. Nous avons ensuite réalisé un entretien avec Valérie De Bue.

¹²⁴ Depuis 2007, Paul Magnette a été successivement Ministre wallon, Ministre fédéral, Président faisant fonction du PS et Ministre Président Wallon.

¹²⁵ De 2009 à 2014, Jean-Marc Nollet a été ministre wallon du Développement durable, de l'Énergie, du Logement et de la Fonction publique et ministre communautaire de l'Enfance, de la Recherche et de la Fonction publique.

En amont de la rencontre, chaque acteur¹²⁶ a été contacté par écrit – par courriel, via les réseaux sociaux numériques LinkedIn et Facebook¹²⁷ ou par SMS¹²⁸ – pour solliciter une entrevue sur le thème du « "passage" de journalistes en politique en Belgique francophone ». Lors de la prise de contact, des entretiens d'une heure environ ont été sollicités auprès des (ex-) journalistes devenus acteurs politiques. Leur durée réelle a varié toutefois en fonction du type d'acteur rencontré, du temps dont disposait l'interviewé, de sa propension à parler et des digressions éventuelles. La durée des entretiens semi-directifs réalisés en 2008 est de 25 à 35 minutes. Ceux de 2013 vont de 32 minutes à 1h16. Les entretiens réalisés en 2015 et 2017¹²⁹, intégrant de nouvelles questions (comme détaillé au point 2.3), ont duré entre 40 minutes et 2h15. Dans le cas des rédacteurs en chef et des responsables politiques, un entretien de 30 à 45 minutes a été annoncé lors de la prise de contact. Leur durée réelle oscille entre 32 minutes et 1h15.

Dans la mesure du possible¹³⁰, les entretiens se sont tenus sur le lieu de travail des interviewés (rédaction, bureau, parlement, cabinet ministériel ou mayoral, hôtel de ville, ...). Quand ce n'était pas possible ou adapté – dans le cas de sujets retraités, par exemple – ou pour correspondre à l'emploi du temps des acteurs ou à ce que nous interprétons comme un souci de discrétion envers leurs collègues, les entrevues ont eu lieu dans des cafés dont l'ambiance sonore permettait un enregistrement.

¹²⁶ Seules exceptions à cette règle : l'entretien avec Thierry Couvreur, réalisé de manière imprévue, alors que nous étions dans les bureaux de *L'Avenir* dans le cadre d'un autre entretien de recherche ; celui de Nathanaël Jacquemin, rédacteur en chef adjoint de *L'Avenir*, qui a proposé de remplacer son rédacteur en chef, indisponible au moment de l'entretien et l'entretien de Véronique Lamquin, sollicité de vive voix lors de notre stage de fin d'études au *Soir*, en juin 2009. L'analyse des trois entretiens tient compte de ces paramètres.

¹²⁷ Quatre acteurs ont été contactés par LinkedIn et deux via Facebook.

¹²⁸ C'est le cas de François Brabant.

¹²⁹ L'entretien avec Olivier Maroy est le seul entretien à avoir été réalisé en deux fois au cours de la même vague d'entretiens, certaines dimensions n'ayant pu être abordées lors de la première entrevue. Les rencontres ont été réalisées à deux semaines d'intervalle et ont duré 1h01 et 1h14. Le député a souhaité revenir sur certains sujets lors du deuxième rendez-vous et l'analyse de l'entretien tient compte de ce temps de réflexion.

¹³⁰ Seuls les entretiens réalisés avec Isabelle Philippon et Valérie De Bue n'ont pu être menés en face-à-face. Pour correspondre à leur emploi du temps, ils ont été réalisés respectivement par téléphone et via un appel en vidéoconférence à l'aide du logiciel Skype. Rappelons que ces entretiens ne font pas partie de notre échantillon.

Enfin, l'attitude qui a été la nôtre au cours de la recherche et l'évolution de cette attitude dans un contexte de vagues d'entretiens successives correspond largement à la description que fait Daniel Bertaux de sa vision de l'attitude du chercheur dans le cadre d'une approche biographique :

« Ici une écoute attentive est indispensable ; attentive mais non passive, car l'exploration des logiques contradictoires qui ont pesé sur le cours d'une vie se fera mieux à deux. Le rôle d'informateur du sujet se modifie, il s'y ajoute un rôle d'expression d'une idéologie particulière, ainsi qu'un rôle de recherche : car le sujet ne récite pas sa vie, il réfléchit sur elle tout en la racontant.

Au fil de l'enquête, le sociologue sera donc amené à être tantôt directif, tantôt non directif ; et c'est essentiellement dans la mesure où il aura une claire conscience de ce qu'il sait déjà et de ce qu'il cherche encore qu'il parviendra à poser les bonnes questions, à relancer ou à se taire à bon escient. » (Bertaux, 1980, p. 210)

L'attitude adoptée s'est voulue sobre, empathique et bienveillante (Derèze, 2009 ; Ruquoy, 1995, Quivy et Van Campenhoudt, 2011) afin de laisser les individus rencontrés s'exprimer en toute liberté au sujet des thèmes abordés. La recherche ayant été menée dans une perspective inductive, les questions de relance formulées et l'approfondissement de certains thèmes ont été guidés par l'avancement de cette étude et le résultat d'analyses exploratoires.

Afin d'établir un climat de confiance, nous avons débuté chaque entretien par un rappel du thème général de la recherche – les passages de journalistes en politique en Belgique francophone – et de son contexte. À partir de 2013, pour placer l'interviewé et sa carrière au centre de la discussion, chaque rencontre avec un acteur ayant quitté le journalisme a été entamée en posant une question à caractère biographique : « Pourriez-vous résumer votre parcours dans les grandes lignes ? » Si la longueur de la réponse varie significativement d'un acteur à l'autre, cette question permet de vérifier et de compléter les informations déjà recueillies concernant la carrière de la personne rencontrée, et d'adapter la suite de l'entretien à ces données. Elle comporte surtout l'avantage de donner à l'entretien une perspective biographique qui permet de le poursuivre en posant tant des questions qui portent sur les

circonstances de la transition professionnelle des acteurs que des questions faisant appel à leurs sentiments, leurs représentations et leurs positions. Nous détaillons au point 3.6 les limites de cette approche dans le cadre d'entretiens de recherche avec des journalistes et acteurs politiques, en tenant compte de notre implication dans l'espace journalistique.

3.2 Gérer la confidentialité

Un des paramètres centraux de la méthode de recherche choisie est le respect de la confiance accordée par les acteurs. S'agissant de récits biographiques et de l'expression de représentations et d'opinions d'acteurs issus d'un milieu d'interconnaissance, il était essentiel de fixer des règles claires en amont de l'entretien en ce qui concerne la confidentialité et un éventuel anonymat. En début d'entretien, la possibilité a été laissée aux interviewés de définir si des passages de l'entretien devaient être soumis à une anonymisation. Une discussion à ce sujet a parfois été menée également en fin d'entretien, lorsque des précisions devaient être apportées.

Une anonymisation totale des parcours des acteurs n'aurait eu que peu de sens dans le cadre de la présente recherche : pour une large part, les parcours et caractéristiques des acteurs rencontrés sont connus des acteurs politiques et journalistes belges et, dans une moindre mesure, du grand public. Cependant, une partie des propos recueillis ont fait l'objet d'une demande de confidentialité, selon des degrés divers. À l'exception d'une journaliste passée en communication politique¹³¹, tous ont accepté que leur nom apparaisse dans le travail final et que nous décrivions leur trajectoire professionnelle. Trois acteurs de l'échantillon ont néanmoins souhaité que le restant des propos qu'ils ont tenus ne leur soit pas attribué. Afin de clarifier l'utilisation des données recueillies, le pacte passé avec ces quatre acteurs est le suivant : ils autorisent la description de leur parcours et la mention de leur nom parmi les acteurs

¹³¹ Son parcours n'est donc pas décrit au chapitre IV.

rencontrés, mais obtiennent la garantie que le contenu de l'entretien sera utilisé de manière anonyme et que la mention de personnes dans le cadre de l'entretien restera confidentielle.

Les cinquante-sept autres entretiens analysés, bien que non soumis à l'anonymat, comprennent aussi des réflexions et exemples pour lesquels les acteurs ont souhaité une anonymisation (« mais vous ne le mettez pas dans ma bouche », « ne dites pas que ça vient de moi », ...) ou un « *off* » (« ça reste entre nous », « je vous explique ça pour que vous compreniez, mais gardez-le pour vous », ...).

La notion de *off*, dérivée de l'expression *off the record*, est fréquemment utilisée dans le cadre journalistique (Grevisse, 2016, p. 184-185) et ne doit donc pas étonner dans le cadre d'entretiens réalisés avec des journalistes, des anciens journalistes et des acteurs politiques coutumiers des interviews. Notre statut d'assistante en journalisme et de journaliste *freelance*¹³² n'a probablement fait que renforcer le recours à ce code journalistique. En outre, nous avons-nous-même utilisé cette expression à plusieurs reprises, notamment lors des discussions précédant les entretiens, afin d'en clarifier les conditions.

L'utilisation de l'expression « *off* » signifie que la personne interviewée ne souhaite pas que ses propos soient publiés littéralement, mais qu'il s'agit là d'un élément de contexte, souvent livré sur le ton de la confidence et dont l'objectif est de permettre à l'intervieweur de mieux comprendre une situation. Cependant, l'utilisation de cette notion n'est pas univoque (Legavre, 1992) et peut être « sujette à interprétation, et donc à malentendu » (Grevisse, 2016, p. 184). Comme le résume Jean-Baptiste Legavre en *abstract* de son article sur le sujet :

« Le *off* est un "signal", un "indice" entre le journaliste et son informateur. Il est un "instrument d'anticipation" sur la conduite à venir. Il n'est pourtant pas une règle univoque. Il ne suffit pas à l'informateur de dire "c'est *off*" pour que chacun sache exactement à quoi s'en tenir. Inversement, l'informateur n'a pas forcément besoin

¹³² Nous revenons sur ce statut et notre posture de chercheuse au point 3.5.

de le dire pour que chacun identifie la situation comme étant en off. En définitive, tous les utilisateurs de la règle ne l'appréhendent pas identiquement. Sa bonne compréhension suppose de la situer dans un système d'échange entre le journaliste et sa "source". La confiance est le principe régulateur des pratiques. » (1992)

Nous avons en effet pu constater que, selon les situations, nos interlocuteurs avaient recours à cette expression comme une demande de non publication ou comme une demande d'anonymat portant sur une portion de l'entretien. Il a donc été nécessaire, à plusieurs occasions, d'interroger les acteurs sur la teneur précise de leur demande.

L'objectif de la recherche n'étant ni le scoop, ni l'anecdotique, nous avons sélectionné les citations utilisées¹³³ pour leur caractère représentatif d'une tendance observée ou afin d'illustrer une posture particulière ou un contre-exemple. Nous avons veillé à ne pas utiliser de citations qui pourraient nuire à leurs auteurs dans leurs relations professionnelles ou personnelles et avons pris la décision d'anonymiser certains propos.

Dans cet esprit, l'attention particulière à ne pas divulguer une anecdote ou un avis portant sur une personne, condition garantie aux acteurs ayant requis une anonymisation de leurs propos, a été étendue à l'ensemble du corpus. Ces données ont été prises en compte dans l'analyse mais les extraits d'entretiens publiés ne mentionnent d'autres acteurs que lorsque cela se justifie et qu'aucune demande de confidentialité n'a été formulée, dans le respect de la confiance accordée par les acteurs interrogés.

L'utilisation d'extraits d'entretiens dans le cadre de l'exposition des résultats de notre analyse ainsi que leur attribution aux acteurs tiennent compte de l'ensemble de ces demandes. Quand c'est possible, nous citerons le nom de l'interviewé à l'origine de ces propos. Les citations qui ont fait l'objet d'une demande d'anonymat, quelle qu'elle soit, seront attribuées à

¹³³ Les citations tirées des entretiens de recherche sont en italique dans le texte. Elles ont été fidèlement reproduites, à l'exception des marques d'énonciation qui nuisent à la compréhension du propos.

« Anonyme ».¹³⁴ Quant à la posture analytique adoptée, elle intègre les différences induites par ces variations dans la publicité des propos énoncés.

3.3 Élaboration des guides d'entretien

Nous inscrivant dans une démarche inductive, nous avons choisi de tirer parti de la souplesse que permettent les entretiens semi-directifs et de la liberté qu'ils laissent aux acteurs. Les guides d'entretien ont constitué le fil rouge des entrevues, leur donnant une direction, et ont permis d'aborder les thèmes centraux de la recherche avec l'ensemble des interviewés, quelle que soit la direction prise par l'entretien, tout en favorisant l'émergence d'éléments qui n'étaient pas cadrés d'avance. Dans cet esprit, les guides d'entretien élaborés ont été structurés sous forme de « série[s] de questions-guides, relativement ouvertes », qu'il n'est pas nécessaire de poser dans un ordre précis, ni « sous la formulation prévue » (Quivy et Van Campenhoudt, 2011, p. 171).

Le guide d'entretien principal est structuré autour de neuf thèmes, abordés avec l'ensemble des acteurs ayant effectué une transition entre journalisme et politique : leurs relations préalables avec le monde politique, la décision de passer en politique, la déontologie, l'identité journalistique, les réactions de leurs collègues et confrères journalistes et leurs relations avec ceux-ci, les avantages et inconvénients de venir du journalisme dans le cadre de leur fonction politique, les rapports médias-politiques et la place des réseaux socionumériques dans ces relations. Il mêle volontairement questions descriptives et réflexives, afin de permettre la reconstitution des parcours, la mise en contexte des transitions professionnelles et une analyse de la reconstruction des identités professionnelles en altérité.

¹³⁴ Afin de permettre au lecteur de distinguer les citations de journalistes devenus mandataires de ceux ayant quitté le journalisme pour la communication politique, nous distinguerons lorsque c'est pertinent « Anonyme - mandataire » et « Anonyme - communicateur ». Lorsque cet acteur est revenu au journalisme ou que la mention de son média d'origine permet une meilleure compréhension du propos sans divulguer son identité, nous le préciserons.

Les différents guides d'entretien ont été enrichis dans une démarche inductive : certaines pistes de réflexion soulevées par les acteurs ont été abordées lors des entretiens suivants. C'est notamment le cas de deux dimensions qui n'apparaissaient pas dans la première version du guide d'entretien avec des journalistes passés en politique : l'identification au journalisme et la place des réseaux socionumériques.

Le fait de se sentir encore journaliste ou de se distancier de son ancienne identité professionnelle avait été abordé en 2008-2009 de manière périphérique par certains acteurs. L'analyse de cette première vague d'entretiens, réalisée dans le cadre de notre mémoire de Master, a contribué à affiner la problématique étudiée. Une nouvelle catégorie de questions, portant directement sur l'identité professionnelle, a donc été ajoutée lors des entretiens de confrontation de 2013 et des vagues d'entretiens de 2015 et de 2017-2018.

Quant aux réseaux socionumériques, ils n'étaient pas présents dans les discours en 2008 et très peu présents dans ceux de 2013, mais se sont révélés être une dimension centrale des premiers entretiens menés en 2015, notamment dans les discours concernant l'évolution des relations entre journalistes et politiques. Ce sont à la fois nos intuitions et ce constat qui ont mené à la création d'une nouvelle catégorie de questions.

Dans la pratique, lors de l'entrevue, les questions sont adaptées aux circonstances du parcours de chaque acteur et reformulées notamment en fonction d'un retour éventuel au journalisme, des fonctions exercées par les acteurs et des éléments abordés spontanément par ceux-ci, mais les thèmes généraux et les aspects à aborder restent similaires. Une variante est introduite pour les acteurs retournés au journalisme après avoir exercé une fonction politique.

Les thèmes abordés lors des entretiens avec les responsables de rédaction recouvrent largement ceux abordés avec les journalistes passés en politique. Une attention particulière est portée aux règles réellement appliquées dans leur rédaction, aux enjeux pour la profession, à l'identité

professionnelle « perçue » des anciens journalistes devenus acteurs politiques et aux relations entre journalisme et politique.

Les entretiens avec des acteurs politiques responsables du recrutement de certains journalistes abordent également des thèmes similaires. Cependant, une large partie des entretiens a été consacrée aux logiques de recrutement de journalistes par des acteurs politiques et aux enjeux que représentent ces embauches pour les mandataires et les partis. Une dimension a été ajoutée au cours des entretiens : la perception qu'ont les acteurs politiques du rapport à l'engagement des journalistes et des rédactions.

3.4 Démarche analytique

« La restitution du matériau biographique ne constitue pas une analyse, même si cette présentation peut paraître, en apparence, explicative. La compréhension sociologique de ce matériau requiert une posture, un point de vue, une méthodologie qu'il faut expliciter. Il s'agit d'élucider les liens entre le " sociologique " et le " biographique " en montrant concrètement, à partir d'analyses empiriques, comment des parcours individuels, ou des lignées familiales, s'éclairent en étant reliés à des processus sociohistoriques et comment, inversement, ces processus peuvent se comprendre à partir de l'analyse de leurs traductions individuelles. »
(Dubar et Nicourd, 2017, p. 4)

Afin d'étudier notre objet dans sa complexité, nous combinons différents niveaux d'analyse : celui du contexte, celui des biographies et des trajectoires professionnelles, celui de l'éthique journalistique et celui des identités professionnelles. Dans le cadre de la présente recherche, le recours aux entretiens semi-directifs de type biographique a permis de reconstituer les trajectoires professionnelles d'un échantillon d'acteurs et les circonstances de leur transition vers la politique, mais aussi d'analyser le sens que les journalistes devenus acteurs politiques donnent à leurs parcours et à leurs pratiques : « leurs représentations sociales, leurs systèmes de valeurs, leurs repères normatifs, leurs interprétations des situations conflictuelles ou non, leurs lectures de leurs propres expériences » (Quivy et Van Campenhoudt, 2011, p. 172).

Il comportait également l'avantage de permettre d'identifier les systèmes de relations entre acteurs des deux groupes professionnels, le rapport des journalistes aux sources dans ce cadre et la place des réseaux socionumériques dans les relations presse/politique. Dans cette perspective, la posture analytique adoptée est à la fois interactionniste et compréhensive, des postures qui « existent dans la tradition [ethnographique] de Chicago et ne s'excluent pas nécessairement » mais qui « relèvent de traditions théoriques différentes. » (Dubar et Nicourd, 2017, p. 4)

La retranscription des entretiens qui composent le corpus a fait l'objet d'une analyse de contenu qualitative par catégories thématiques. À cet effet, des « axes prioritaires » ont été dégagés et une « réduction des données » a été effectuée en écartant les données non directement liées à l'objet de la recherche (Derèze, 2009, p. 194). Les digressions et certains exemples ont ainsi été mis de côté pour l'étape du codage, sans omettre de prendre note de leur caractère explicatif et contextuel¹³⁵. C'est également le cas de certaines réponses ou parties de réponses s'écarter de la problématique étudiée.

Outre un volet contextuel qui s'appuie sur la dimension documentaire des entretiens, les « axes prioritaires », établis par induction grâce à plusieurs phases d'analyses du corpus en cours de recherche, sont les suivants : l'axe de l'engagement, l'axe des compétences, l'axe des relations

¹³⁵ Comme Gérard Derèze, nous nous positionnons du côté des chercheurs qui estiment qu'il faut prendre en compte le contexte. (2009, p.162) C'est d'ailleurs la raison d'être du premier chapitre du présent texte, qui expose le contexte journalistique et politique de l'étude. Le fait qu'un journaliste quitte sa rédaction au moment d'une restructuration, lors de la fermeture du média pour lequel il travaillait ou à la veille des élections sont des données essentielles à l'analyse et de nombreux acteurs ont d'ailleurs eu recours à des éléments de contexte – en *off* ou à « visage découvert » – pour éclairer leurs réponses. Ce sont donc à la fois l'analyse des entretiens, nos connaissances préalables et des recherches complémentaires qui permettent d'établir le contexte socio-historique des entretiens, nécessaire à l'interprétation des résultats de l'analyse (Derèze, 2009, p.184).

(journalisme/politique et journalisme/communication) et l'axe des identités professionnelles. Un axe numérique, transversal, a également structuré l'analyse.

Les données, classées selon les axes identifiés, puis par catégories thématiques, ont été analysées dans cette perspective. Des propositions interprétatives ont ensuite été formulées, dans une confrontation systématique avec la littérature, pour répondre à des sous-questions de recherche spécifiques à chaque axe : les résultats de l'analyse ont été articulés avec un cadre théorique qui emprunte des notions et modèles aux *journalism studies*, à l'étude des dimensions éthiques du journalisme, à la sociologie des professions et des identités, aux sciences politiques et aux travaux sur la digitalisation de l'information. Ces axes et les sous-questions émises constituent la structure du texte que nous proposons ici. Ils correspondent à autant de facettes permettant, ensemble, de répondre à la question de recherche et de comprendre ce que ces transitions professionnelles entre journalisme et politique révèlent du travail journalistique et des identités professionnelles.

3.5 Limites de la méthode et du positionnement de la chercheuse

3.5.1 Neuf ans de recherche

Le fait d'avoir étudié ce terrain particulier durant plus de neuf ans comporte indéniablement des avantages : la possibilité d'une approche diachronique, l'opportunité d'intégrer à l'analyse l'évolution du contexte politique et de celui des rédactions, une démarche alternant vagues d'entretiens et analyse permettant l'émergence de pistes de réflexions et l'intégration de nouvelles questions, ou la possibilité d'observer en temps réel la couverture médiatique de transitions journalisme/politique en cours de recherche. Ce ne sont pourtant là que quelques-uns de ces bénéfices. Favorisées par cette temporalité, les nombreuses « conversations discernées » (Derèze, 2009, p. 105) qui ont eu lieu durant cette période ont occupé une place importante dans la recherche et ont, d'une part, permis l'émergence de pistes de réflexion et d'autre part, contribué au recensement de la population étudiée. Le retour sur le terrain a également rendu possible la poursuite des entretiens jusqu'à dépasser ce que nous avons

considéré comme le seuil de saturation. Enfin, un parcours de recherche étant le lieu d'expérimentations méthodologiques et d'apprentissages, notre positionnement professionnel a évolué tandis que nous apprenions de nos expériences et erreurs.

Malgré cela, cette inscription dans la durée peut également être source de biais et de limites, notamment en ce qui concerne la reproduction des conditions d'entretien. Si notre objet d'étude a changé en neuf ans, nous aussi : nous avons entre autres pris de l'assurance en situation d'entretien. La posture de nos interviewés vis-à-vis de notre rôle de chercheuse et de notre recherche a probablement évolué également, à mesure que nous passions du statut d'étudiante de Master à celui de doctorante et journaliste *freelance*, puis à celui d'assistante à l'École de journalisme de Louvain (EjL). Certains acteurs ont notamment consulté notre profil LinkedIn et nous ont donc située professionnellement. Notons que certains acteurs ont entamé la conversation avant le début de l'entretien par la mention de leur propre passage par l'EjL. La prise en compte du contexte temporel de l'étude est au fondement des procédures mises en place et de leur explicitation. Elle montre l'importance d'une réflexivité sur l'évolution de notre pratique de la recherche.

3.5.2 Chercheuse et journaliste

Si nos carrières parallèles d'assistante d'enseignement en journalisme, de chercheuse et de journaliste *freelance*¹³⁶ s'enrichissent mutuellement, elles ont eu un effet indéniable sur notre recherche. Notre rapport à l'espace journalistique nous positionne et oriente inévitablement notre regard sur l'objet étudié. Les acteurs rencontrés ne sont pas n'importe quels acteurs, ce sont des (ex-) journalistes. Ce positionnement nourrit notre questionnement et notre intérêt pour le sujet, mais il serait illusoire de penser qu'il n'a pas d'effet sur l'exercice de la recherche, en

¹³⁶ Principalement pour *Trends-Tendances* et, dans une moindre mesure, pour *Le Vif/L'Express*. Précisons qu'aucune de nos relations de travail dans ces deux rédactions ne fait partie du corpus de la recherche.

particulier dans le cadre d'entretiens semi-directifs produits au cours d'une interaction entre le chercheur et ses interlocuteurs (Standaert, 2015, p. 125).

Premièrement, combien de fois ne nous a-t-on pas demandé en neuf ans si, nous aussi, nous allions « passer en politique » ? Questionner l'engagement politique, le rapport aux sources et l'identité professionnelle des journalistes ainsi que ce qui constitue leur travail nous renvoie inévitablement à notre exercice du métier, à notre vision du journalisme et nécessite une approche réflexive de nos propres pratiques.

Deuxièmement, cette appartenance est de nature à orienter la manière dont les sujets interrogés se positionnent, comme le révèlent certaines phrases d'entretiens telles que « Vous savez ce que c'est ! » ou « Je ne vous fait pas l'injure de vous expliquer en quoi consiste la couverture de l'actualité politique... ». Certains éléments ont pu ne pas être explicités par les acteurs autant qu'ils auraient pu l'être avec un autre chercheur, en raison de ces caractéristiques.

Ensuite, certains des acteurs rencontrés sont des connaissances professionnelles. Cette limite ne concerne pas ou peu l'échantillon de journalistes devenus acteurs politiques¹³⁷, mais bien le groupe des responsables de rédaction rencontrés¹³⁸. La position hiérarchique de ceux-ci est susceptible d'avoir eu un effet sur la tenue des entretiens : il nous a semblé que ces acteurs avaient davantage de « choses à prouver » et nous aussi. Ils nous ont paru davantage « sur la défensive » que les autres acteurs rencontrés. Il faut préciser ici que l'enjeu était différent : il ne s'agissait pas pour eux d'exposer leur parcours professionnel, mais de décrire les règles en

¹³⁷ Parmi les acteurs de cet échantillon, seul Quentin Verheyen faisait partie de notre réseau de connaissances au sens large : nous faisons partie de la même cohorte d'étudiants à l'École de journalisme de Louvain mais, lors de l'entretien, ne nous étions plus revus depuis plus de cinq ans.

¹³⁸ Trois des rédacteurs en chef interrogés sont professeurs invités à l'École de journalisme de Louvain et plusieurs autres responsables de rédaction ont été amenés à participer à des activités que nous organisons.

vigueur dans leur rédaction ainsi que leur positionnement¹³⁹ personnel, leur regard sur ces transitions professionnelles.

Enfin, dans une mise en abîme de l'objet étudié, si la connaissance du « cadre » des interactions avec des journalistes au sens de Goffman (1991) et de la grammaire journalistique (Lemieux, 2000) des acteurs politiques issus du journalisme doit être prise en compte et analysée, c'est également le cas dans notre position. Nous reviendrons sur cette dimension dans le retour sur la méthode qui clôture notre recherche.

1.1.1 Mener des entretiens avec des journalistes et des politiques

Les entretiens de recherche avec des journalistes et leur mise en œuvre ne font pas l'objet d'une littérature abondante (Standaert, 2015, p. 118 ; Brousteau, Jeanne-Perrier, Le Cam et Pereira, 2012). Il s'agit pourtant d'une situation de recherche particulière : la situation d'interview et ses techniques sont au cœur de la pratique journalistique. Les acteurs sont donc des habitués des entretiens. Ils sont amenés à les solliciter et à les mener, ce qui explique probablement le taux de réponses favorables et le degré de confiance accordé par les acteurs rencontrés, mais également la propension de certains d'entre eux à nous poser des questions avant et après l'entretien ou parfois au cours de celui-ci¹⁴⁰. Il est essentiel de rappeler ici que, bien que les similitudes qui existent entre les deux exercices soient de nature à susciter chez les acteurs un sentiment de familiarité, l'entretien de recherche diffère de l'interview journalistique tant par le type de questions abordées et la démarche semi-directive du chercheur que par l'analyse qui est faite du contenu de l'entretien.

¹³⁹ Notons que le positionnement personnel du responsable de rédaction au sujet des transitions professionnelles entre journalisme et politique a parfois un effet direct sur la possibilité qu'ont des journalistes de retrouver une rédaction après un intermède politique, c'est donc un élément important de notre étude.

¹⁴⁰ Notre rôle de chercheuse, dans le cadre de ces interruptions, a été de recentrer la discussion sur l'objet de l'entretien et de reprendre le fil de la conversation.

Mais la spécificité de notre recherche introduit une composante supplémentaire : il ne s'agit pas uniquement d'interroger des journalistes, mais des journalistes qui sont ou ont été des mandataires ou des communicateurs politiques. Des acteurs qui, pour la plupart, ont été amenés à répondre aux questions des journalistes en tant qu'acteurs politiques et se sont ainsi retrouvés dans le rôle de l'interviewé, parfois quotidiennement. Le produit des rencontres doit être analysé dans cette perspective : si tout entretien sociologique est le résultat d'une interaction et d'une tentative des acteurs de donner du sens à leur histoire, leurs actions et leurs pratiques, et que l'entretien avec des journalistes tient une place particulière dans ce contexte (Standaert, 2015, p. 118 ; Brousteau, Jeanne-Perrier, Le Cam et Pereira, 2012), l'entrevue de recherche avec des acteurs ayant une expérience professionnelle du rôle d'intervieweur journaliste et d'interviewé politique doit être abordée dans sa double spécificité. La posture adoptée ici est l'intégration de la perspective interactionniste de l'entretien suggérée par Olivier Standaert au sujet des entretiens de recherche avec des journalistes sportifs (2015, p. 125-130) : la contextualisation des données biographiques, l'application de méthodes de la critique historique, la réalisation d'entretiens centrés sur « le vécu » des acteurs et l'analyse des interactions « enquêteur-enquêtés ».

Chapitre III. Description de la population étudiée

Qui sont ces journalistes attirés par la politique ? De quels médias sont-ils issus ? Quels partis ont-ils rejoints ? Après combien d'années de carrière ? Quelles fonctions occupent-ils en politique ? La combinaison de sources documentaires et de l'interrogation d'acteurs dans le cadre de notre recherche a permis le recensement de cent-douze journalistes devenus acteurs politiques entre 1995 et 2017. Le dispositif a également favorisé la reconstitution des profils et carrières de ces journalistes devenus mandataires et collaborateurs politiques.

Ce recensement est inédit en Fédération Wallonie-Bruxelles pour la période étudiée et ce, à plusieurs titres : il s'intéresse à la fois au groupe des journalistes devenus mandataires et à celui des journalistes devenus communicateurs politiques et il couvre une période de plus de vingt ans. En outre, les informations collectées offrent la possibilité de dépasser l'énumération de parcours individuels et de proposer une approche descriptive de l'ensemble de ces trajectoires.

L'analyse des données recueillies permet de constater l'hétérogénéité des profils et des parcours des journalistes devenus acteurs politiques. Elle met également en évidence les différences entre mandataires et communicateurs et permet de comprendre les choix posés dans la composition de l'échantillon.

1. Approche descriptive des trajectoires professionnelles

1.1 Distinguer mandataires et communicateurs

Nous avons choisi de porter notre attention sur l'ensemble des journalistes passés dans l'espace politique, qu'ils aient rejoint une liste électorale ou l'équipe d'un mandataires ou d'un parti. Nous distinguons cependant ces deux catégories d'acteurs. Dès l'analyse de notre première vague d'entretiens semi-directifs, en 2008-2009, nos résultats ont montré que, s'il y a des points communs, des logiques distinctes entourent les transitions professionnelles des journalistes devenus mandataires et de ceux devenus communicateurs politiques. Ces divergences portent notamment sur leur rapport à l'engagement, l'exercice de leurs fonctions dans l'espace politique et la possibilité d'un retour éventuel au journalisme.

Certains acteurs appartiennent aux deux catégories : recrutés comme communicateurs, ils deviennent ensuite – ou en parallèle – des mandataires politiques. À l'inverse, certains journalistes devenus mandataires exercent ensuite une fonction de communication au sein du parti. Afin de permettre des comparaisons, nous avons fait le choix de les classer dans la catégorie correspondant à la première fonction pour laquelle ils ont été recrutés. Cette double appartenance est mise en évidence dans les tableaux présentés et prise en compte dans notre analyse des parcours professionnels.

1.2 Caractéristiques générales de la population

Le dispositif de recensement mis en œuvre a permis de dresser la liste de cent-douze¹⁴¹ journalistes devenus acteurs politiques durant la période étudiée. Cent-trois profils, soit plus de 90% des acteurs recensés, appartiennent à la catégorie des communicateurs politiques, et neuf

¹⁴¹ Il est probable que certains cas aient échappé à notre recensement, dont nous ne pouvons garantir l'exhaustivité. La durée de la recherche et la cumulation des méthodes permettent cependant de prétendre à la significativité.

à celle des mandataires. La population répertoriée compte 73 hommes et 39 femmes. Notons que la répartition est semblable dans les deux catégories étudiées : le groupe des journalistes devenus mandataires compte 6 hommes et 3 femmes, tandis que celui des journalistes devenus collaborateurs politiques compte 67 hommes et 36 femmes, soit environ deux tiers d'hommes, dans les deux cas. La profession journalistique s'est féminisée durant la période de l'étude.¹⁴² Une analyse diachronique de la proportion de femmes recrutées par des partis politiques ne montre cependant pas d'augmentation significative.¹⁴³



Graphique 1 : Évolution du nombre de journalistes devenus acteurs politiques entre 1995 et 2017 en fonction de l'année, en distinguant le genre. (N=107)¹⁴⁴

¹⁴² « Si dans l'ensemble des journalistes, les femmes ne représentent que 31,4%, on constate que la proportion de femmes est en progression constante. Ainsi, chez les plus de 60 ans, plus de 80% des journalistes sont des hommes alors qu'ils sont 69,7% chez les « 41-50 ans » et 51,1% chez les moins de 30 ans. Nous assistons donc à une lente féminisation des journalistes professionnels. » (AJP, 2013, p. 13)

¹⁴³ Ce constat correspond à la grande diversité des profils de journalistes recrutés par les partis : les journalistes qui passent en politique sont à la fois des jeunes journalistes et des journalistes plus expérimentées. Elles ne sont donc pas le reflet des entrées dans la profession.

¹⁴⁴ L'année du passage en politique de 5 (ex-) journalistes (4 hommes et une femme) n'ayant pu être déterminée avec certitude malgré nos recherches et prises de contact répétées, ils ne sont pas inclus au graphique.

Notons encore que les pics observés en 1999, 2004 et 2009, trois années durant lesquelles plus de 8 journalistes sont passés en politique, correspondent à des années d'élections à plusieurs niveaux de pouvoir.

1.2 Journalistes devenus mandataires politiques

Les techniques de recensement mises en place ont permis de répertorier neuf journalistes devenus mandataires entre 1995 et 2017 : Frédérique Ries, Josy Dubié, Jean-Paul Procureur, Jacques Bredael, Anne Delvaux, Florence Reuter, Pierre Migisha, Jean-Claude Defossé et Olivier Maroy. Leurs carrières respectives ont été retracées en tenant compte des critères suivants :

- dernière rédaction ;
- dernière fonction journalistique exercée ;
- durée de la carrière journalistique¹⁴⁵ ;
- éventuelle fonction exercée entre la fin de la carrière journalistique et l'entrée en politique ;
- année de leur passage en politique ;
- parti politique rejoint ;
- premier mandat exercé.

Lorsque cela s'avère opportun, nous indiquons également les autres mandats politiques exercés ; la fin de leur carrière politique ; leur retour au journalisme ou leur transition vers d'autres activités.

¹⁴⁵ Les sources consultées ne permettant souvent pas de connaître l'âge des acteurs recensés nous avons décidé de privilégier le nombre d'années de carrière en tant que journaliste au moment de leur passage en politique, une donnée pertinente au regard de l'objet étudié et de la problématique.

Pour plus de clarté, les noms des acteurs qui composent notre échantillon¹⁴⁶ principal, avec lesquels des entretiens semi-directifs ont été menés, sont indiqués en gras dans les différents tableaux.

1.2.1 Du petit écran aux listes électorales

L'ensemble des journalistes devenus mandataires que nous avons recensés sont d'anciens journalistes de télévision. Trois d'entre eux sont issus de RTL TVi et six travaillaient pour la RTBF. Ils ont tous exercé une fonction leur ayant conféré une certaine notoriété¹⁴⁷ auprès du public : présentateur ou présentatrice du journal télévisé, présentateurs d'émissions, grand reporter et journaliste sportif.

- Frédérique Ries et Florence Reuter ont présenté le JT de RTL TVi, tandis que Jacques Bredael et Anne Delvaux ont assuré la présentation du JT de la RTBF.
- Josy Dubié a été reporter à la RTBF et s'est spécialisé dans le grand reportage international, avant de diriger la télévision du Programme des Nations Unies pour le développement.
- Jean-Paul Procureur a animé les émissions « Au nom de la loi »¹⁴⁸ (1991-1993) et « Cartes sur table »¹⁴⁹ (1993-2003) pour la RTBF.

¹⁴⁶ Le choix et la composition de cet échantillon sont développés au chapitre III.

¹⁴⁷ Il est possible que des journalistes moins connus aient échappé à notre recensement, malgré le dispositif de recensement mis en place.

¹⁴⁸ Magazine d'information retraçant les grandes affaires judiciaires belges.

¹⁴⁹ Émission dont l'objectif était de résoudre des litiges de la vie quotidienne.

- Spécialisé dans l'investigation, Jean-Claude Defossé a notamment animé « Le journal des travaux inutiles »¹⁵⁰ ainsi que les émissions « Les pieds dans le plat »¹⁵¹ et « Question à la Une »¹⁵² pour la RTBF.
- Olivier Maroy a assuré la présentation de « Mise au point »¹⁵³ pour la RTBF durant plus de onze ans.
- Pierre Migisha est principalement connu pour son rôle de journaliste sportif pour RTL (télévision, radio et *web*).

En moyenne, ils ont été journalistes durant vingt-trois ans avant de rejoindre un parti politique. La durée de leurs carrières journalistiques varie entre quatorze ans (Florence Reuter) et trente-cinq ans (Jacques Bredael). Ces constats montrent l'importance de la notoriété et de l'ancienneté de cette catégorie de sujets dans leur recrutement par des partis.

1.2.2 Répartition politique

Parmi les acteurs répertoriés, trois anciens journalistes ont rejoint les listes du MR, trois autres se sont vu accorder une place sur celles du cdH et deux¹⁵⁴ se sont présentés pour Ecolo. Le nombre d'acteurs de cette catégorie est trop peu élevé pour analyser une correspondance ou une corrélation entre rédaction et parti.

¹⁵⁰ Séquence du JT visant à dénoncer le « gaspillage » d'argent public lié à de grands chantiers non aboutis ou inutiles. La série d'enquêtes a été diffusée en 1986. Soulignons ici la grande notoriété de ce programme en Belgique francophone.

¹⁵¹ Émission de débat abordant des sujets « qui dérangent ».

¹⁵² Magazine d'enquête sur des sujets de société.

¹⁵³ Débat politique hebdomadaire.

¹⁵⁴ Les deux journalistes de la RTBF qui ont rejoint le parti écologiste, Josy Dubié et Jean-Claude Defossé, sont frères. Jean-Claude Dubié a choisi de porter le nom de leur mère, Defossé, dans le cadre de sa carrière professionnelle.

Source : <http://www.dhnet.be/archive/jean-claude-defosse-et-josy-dubie-51b7e7d0e4b0de6db9971b41>

Nom	Rédaction	Parti	Changement de parti
Florence Reuter	RTL TVI	MR	/
Frédérique Ries	RTL-TVI	MR	/
Olivier Maroy	RTBF	MR	/
Anne Delvaux	RTBF	CDH	/
Pierre Migisha	RTL (sport)	CDH	/
Jean-Paul Procureur	RTBF	CDH	PS
Jean-Claude Defossé	RTBF	Ecolo	/
Josy Dubié	RTBF	Ecolo	Soutien au PTB
Jacques Bredael	RTBF	ARC (indépendant)	PS

Tableau 3 : Journalistes belges francophones devenus mandataires politiques entre 1995 et 2017 – Répartition partisane

Aucun de ces journalistes n’a quitté sa rédaction pour s’inscrire d’emblée sur les listes du Parti socialiste. Les deux ex-journalistes qui ont intégré le PS l’ont fait dans un second temps et au niveau local. Jacques Bredael a rejoint le PS après avoir été élu sur une liste communale pluraliste, *Avenir et Renouveau communal* (ARC), en tant que candidat indépendant. En 2017, Jean-Paul Procureur a quitté le cdH et la liste « Ensemble » de la commune de Soignies pour rejoindre le PS en vue des élections communales d’octobre 2018. Notons encore que Josy Dubié a déclaré son soutien au PTB-Go en 2014, quatre ans après avoir quitté Ecolo. Ce constat interroge le rapport des journalistes à l’engagement. Nous montrons au chapitre VI que les passages en politique sont rarement des actes militants.

1.2.3 Retours temporaires au journalisme

Deux acteurs sont retournés au journalisme après avoir exercé un mandat politique :

- Jean-Paul Procureur, qui avait pris congé de la RTBF pour le cdH en 2004, a retrouvé sa rédaction en 2010. Il n’était alors plus sénateur, mais bien conseiller communal. Le

journaliste a décidé de quitter le service public et de prendre sa pension deux ans plus tard, à 60 ans, afin d'exercer une fonction d'expert dans des cabinets ministériels cdH.

- De son côté, Jean-Claude Defossé, ex-journaliste de la RTBF, a quitté Ecolo après un mandat de député bruxellois (2009-2014). Il a ensuite travaillé en tant qu'indépendant pour RTL TVi : en 2015, il a présenté deux numéros du magazine d'investigation « Dossiers Tabous »¹⁵⁵ pour la chaîne. Sa collaboration a dû être interrompue pour raisons de santé à la fin de l'année 2015.

Calculer la durée moyenne des carrières politiques de ces acteurs n'aurait que peu de sens : à l'heure où nous écrivons ces lignes, cinq d'entre eux sont encore mandataires¹⁵⁶. Notons que si Jacques Bredael a dû abandonner son mandat communal pour cause de déménagement dans une autre commune, les départs d'Anne Delvaux et Jean-Paul Procureur du cdH ainsi que la décision de Josy Dubié et de Jean-Claude Defossé de quitter Ecolo correspondent à des déceptions d'ordres divers.¹⁵⁷

¹⁵⁵ Notons que le numéro de « Dossiers Tabous » sur l'intégration des Belges d'origine étrangère intitulé « L'intégration en Belgique est un échec ! » a suscité de vives réactions.

¹⁵⁶ Conseiller communal à Anderlecht depuis 2012, Pierre Migisha est également porte-parole de la secrétaire d'État bruxelloise Bianca Debaets (CD&V).

¹⁵⁷ Retraité et sénateur honoraire, Josy Dubié a souhaité se distancier du parti Ecolo et a évoqué publiquement sa déception face aux choix politiques de son président. Plusieurs extraits de sa lettre de démission, publiée dans les médias, mettent en parallèle cette déception et son métier de journaliste. Cette lettre peut être consultée dans son intégralité à l'adresse suivante : <http://www.lalibre.be/actu/belgique/josy-dubie-claque-la-porte-d-ecolo-decouvrez-sa-lettre-de-demission-51b8c82ce4b0de6db9be843b>. Anne Delvaux, dont le parcours est décrit en détails au chapitre III, a également fait part de sa déception vis-à-vis du parti et de son président, Benoît Lutgen, au moment de quitter le cdH. Jean-Claude Defossé, de son côté, a évoqué dans une interview à *La DH* une « erreur de casting ». <http://www.dhnet.be/medias/television/defosse-je-ne-sais-meme-pas-encore-ou-est-la-machine-a-cafe-53f3708f35702004f7e00693>. Quant à Jean-Paul Procureur, il a évoqué à plusieurs reprises une tension entre la ligne politique du cdH et sa sensibilité politique « de gauche » lors de l'annonce de sa décision de rejoindre la section PS de sa commune. Son parcours professionnel est également décrit au chapitre III.

1.2.1 Niveaux de pouvoir

Des ex-journalistes ont été élus à tous les niveaux de pouvoir : européen, fédéral, régional, communautaire, provincial¹⁵⁸ et communal.

Année	Élections	Ex-journalistes élus pour la première fois	Ex-journaliste réélus
1995	fédérales	/	/
1999	fédérales, régionales et européennes	Frédérique Ries, Josy Dubié	/
2000	Communales et provinciales	/	/
2003	fédérales	/	/
2004	régionales et européennes	Jean-Paul Procureur	Frédérique Ries, Josy Dubié
2006	communales	Jacques Bredael	Josy Dubié, Jean-Paul Procureur
2007	fédérales	Anne Delvaux, Florence Reuter	/
2009	régionales et européennes	Pierre Migisha, Jean-Claude Defossé	Frédérique Ries, Jean-Paul Procureur, Anne Delvaux, Florence Reuter
2010	fédérales anticipées	/	/
2012	communales	/	Jean-Paul Procureur, Anne Delvaux, Florence Reuter, Pierre Migisha
2014	fédérales, régionales et européennes	Olivier Maroy	Florence Reuter

Tableau 4 : Années d'élection des journalistes belges francophones devenus mandataires entre 1995 et 2017

¹⁵⁸ Pierre-Yves Jeholet a été conseiller provincial de 2000 à 2003. Aujourd'hui Ministre wallon, il a fait son entrée dans l'espace politique comme communicateur. Son parcours de mandataire, décrit au chapitre IV, n'est donc pas pris en compte dans les tableaux ci-dessus.

Nom	1er mandat	Mandats suivants	Europe	Fédéral	Régional/ Communautaire	Communal
Frédérique Ries	députée au Parlement européen depuis 1999	février à juin 2004 : Secrétaire d'état / depuis 2007 : conseillère communale Ville de Bruxelles	x	X		X
Josy Dubié	1999-2003 sénateur élu	2004-2009 député bruxellois / 2005-2009 sénateur / 2006-2008 conseiller communal.		X	X	X
Jean-Paul Procureur	2004-2009 député wallon	2007-2009 sénateur / 2009-2010 sénateur / conseiller communal à Soignies depuis 2006		X	X	X
Jacques Bredael	2006-2016 conseiller communal à Chaumont-Gistoux	/				X
Anne Delvaux	2007-2009 sénatrice	2009-2014 députée européenne / 2012-2014 conseillère communale	X	X		X
Florence Reuter	2007-2009 députée fédérale	2009-2015 députée wallonne / 2012-2015 échevin à Waterloo / bourgmestre de Waterloo depuis 2015.		X	X	X
Pierre Migisha	2009-2014, député bruxellois	2012-2018 conseiller communal à Anderlecht			X	
Jean-Claude Defossé	2009-2014, député bruxellois	/			X	
Olivier Maroy	député wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2014				X	

Tableau 5 : Journalistes belges francophones devenus mandataires politiques entre 1995 et 2017 – Mandats et niveaux de pouvoir

1.3 Journalistes devenus communicateurs politiques

Si les interrogations à l'origine de cette recherche ont été suscitées par l'inscription de journalistes sur des listes électorales, nous avons rapidement constaté que ces acteurs constituaient une minorité de la population des journalistes passés en politique. Au total, ce sont cent-trois profils de journalistes devenus communicateurs ou experts thématiques entre 1995 et 2017 qui sont répertoriés. Ces acteurs représentent donc plus de 90% de la population étudiée. Nous avons retracé les parcours de ces acteurs à partir des informations suivantes¹⁵⁹ :

- rédaction(s) dans lesquelles ils ont travaillé ;
- dernière fonction journalistique exercée ;
- durée de la carrière journalistique¹⁶⁰ ;
- fonction exercée entre la fin de leur carrière journalistique et leur entrée en politique ;
- année de leur passage en politique ;
- parti politique rejoint ;
- première fonction de communication exercée.

Lorsque cela se justifie, les informations suivantes sont également mentionnées : les autres fonctions exercées dans l'espace politique ; la fin de leur carrière politique ; leur retour éventuel au journalisme ou à d'autres activités. Dans certains cas, un deuxième passage en politique et un deuxième retour au journalisme sont mis en évidence.

¹⁵⁹ Certaines informations n'ont pu être obtenues et n'apparaissent donc pas dans le tableau. Cela explique également que l'addition des nombres utilisés dans notre analyse ne correspondent pas toujours au nombre total de communicateurs recensés. Les informations qui devraient encore être recoupées sont distinguées en gris clair. Notons que les noms des acteurs de notre échantillon apparaissent en gras.

¹⁶⁰ À nouveau, nous avons privilégié la durée de la carrière – et non l'âge des acteurs – en raison de la pertinence de cette donnée, de son caractère comparable et de sa disponibilité.

1.3.1 Une dominante communicationnelle

Si l'on considère l'ensemble des fonctions exercées par les journalistes recrutés en tant que collaborateurs, il s'agit à plus de 90% de fonctions entrant sans équivoque¹⁶¹ dans le champ de la communication et des relations presse : attaché de presse, porte-parole, conseiller en communication, responsable de la communication ou directeur de la communication. L'analyse des entretiens menés montre que les anciens journalistes qui sont directeurs de cabinet exercent également des missions de communication et de relations presse.

Nous devons préciser que certains de ces titres de fonctions sont utilisés de manière interchangeable par les acteurs, tant dans les propos tenus lors des entretiens de recherche que sur leurs profils LinkedIn ou dans des articles de presse. Dans la pratique, la personne responsable de la communication d'un ministre ou d'un bourgmestre, par exemple, semble pouvoir être désignée par les titres d'attaché de presse, de porte-parole, de responsable de la communication, de directeur de la communication et, dans certains cas, de chef de cabinet. Certains acteurs rencontrés font cependant une distinction dans leurs propos entre les fonctions relevant des relations presse et celles relevant de la stratégie de communication. C'est notamment le cas de Benoît Lutgen, Président du cdH, qui distingue clairement ces deux rôles.

Les professionnels de la communication sont parfois appelés « communicants ». Étant donné le profil des acteurs recensés, nous utilisons cependant le terme « communicateurs », qui met l'accent sur le caractère professionnel de l'exercice de la communication (de Saint-Georges,

¹⁶¹ Seuls les intitulés de fonctions tels que « collaborateur », « conseiller » ou « attaché parlementaire » ne permettent pas de déterminer s'il s'agit d'une fonction de communication. Ils ne l'excluent cependant pas. En effet, à titre d'exemple, les entretiens menés en 2015 avec Quentin Verheyen, collaborateur parlementaire de la députée Valérie Debue, et Marie De Schrijver, collaboratrice du groupe Ecolo au Parlement bruxellois, révèlent que leurs attributions comprennent des fonctions de communication, notamment de relations presse. En outre, comme Eric Etienne, engagé au cdH en tant que collaborateur spécialisé dans les questions européennes et devenu rapidement porte-parole de la ministre Marie-Dominique Simonet, certains journalistes sont recrutés en tant qu'experts thématiques avant d'exercer une fonction de communication.

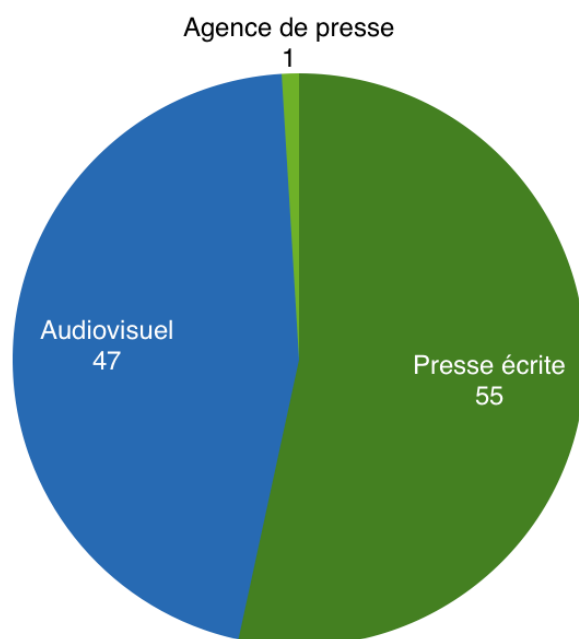
2010, p. 175). Dans le cadre de ce texte, le terme « communicateur politique » désigne un collaborateur qui exerce une fonction de communication stratégique ou de relations presse pour un parti politique ou un mandataire. Des nuances sont introduites lorsque l'analyse requiert une distinction entre ces fonctions.

1.3.2 Une diversité de profils journalistiques

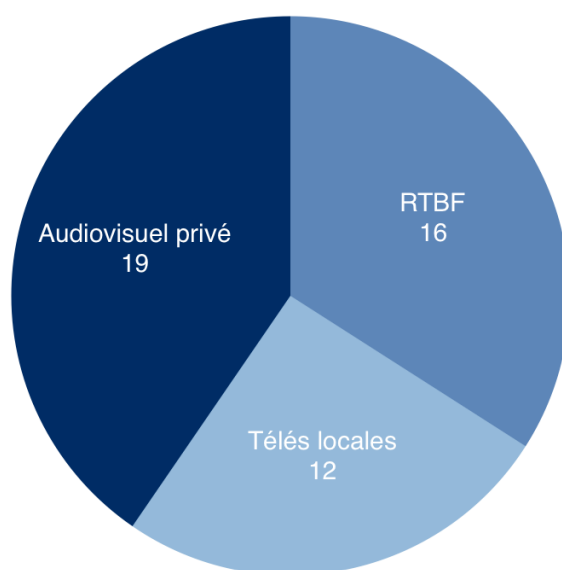
Il est intéressant de noter que davantage de journalistes de presse écrite que de journalistes de télévision et de radio sont recrutés par les partis dans des fonctions de communication. La liste établie compte 103 journalistes devenus communicateurs. Nous avons recensé 55

journalistes issus de la presse écrite (dont 2 journalistes travaillant entre autres pour le *Web*) et 47 journalistes audiovisuels.¹⁶² Parmi ces derniers, 27 sont identifiés spécifiquement comme des journalistes de télévision et 3 comme des journalistes radio. Notons que de nombreux journalistes de la RTBF et de RTL travaillent à la fois pour la radio et la télévision et qu'ils sont de plus en plus nombreux à décliner leurs productions pour le *Web*. Enfin, un journaliste, Benoît Lechat, travaillait quant à lui pour l'agence de presse Belga.

¹⁶² Nous avons retracé les parcours des acteurs en fonction des informations que nous avons pu récolter et vérifier. Les informations manquantes expliquent que l'addition du nombre de journalistes audiovisuels, de presse écrite et d'agence ne corresponde pas au nombre de communicateurs recensés.



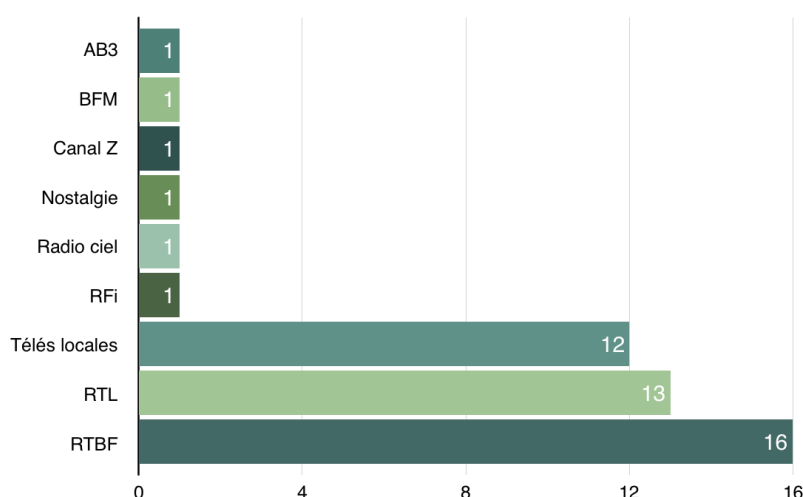
Graphique 2 : Médias d'origine des journalistes devenus communicateurs politiques entre 1995 et 2017. (N=103)



Graphique 3 : Journalistes audiovisuels devenus communicateurs politiques entre 1995 et 2017 : répartition public/privé. (N=47)

La ventilation des rédactions d'origine¹⁶³ de ces acteurs montre une diversité des profils des journalistes engagés par les partis en tant que communicateurs. Parmi les journalistes audiovisuels, 28 sont issus de médias audiovisuels publics ou semi-publics, et 19 de médias audiovisuels privés. Rappelons que les médias publics permettent la prise de congés politiques et congés sans solde, les journalistes qui en sont issus sont donc assurés de retrouver leur place s'ils le souhaitent.

Les journalistes audiovisuels recrutés en politique sont principalement issus de RTL, de la RTBF et des télévisions locales. En effet, AB3, BFM Belgique, Canal Z, Nostalgie, et Radio Ciel n'apparaissent chacune qu'à une seule reprise dans le référencement réalisé. Notons qu'une journaliste, Chantal Monet, travaillait pour la radio française RFI avant de mettre ses compétences au service du MR.¹⁶⁴

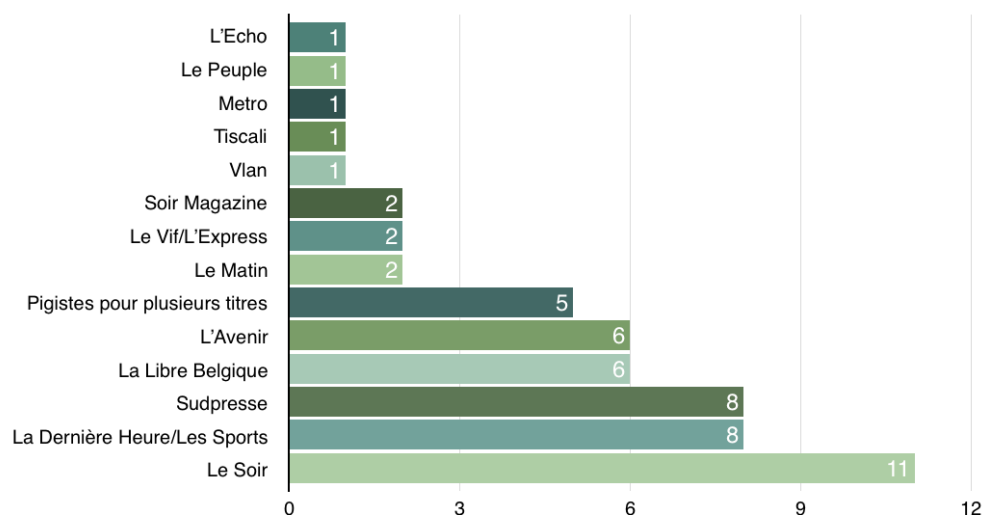


Graphique 4 : Rédactions d'origine des journalistes audiovisuels devenus communicateurs politiques entre 1995 et 2017. (N=47)

¹⁶³ Nous prenons en compte le dernier média pour lequel ils ont travaillé.

¹⁶⁴ Chantal Monet, qui avait travaillé pour RTL et pour la BBC, a été journaliste pour RFI avant de devenir conseillère de Louis Michel, alors ministre des Affaires étrangères, en 1999. Elle a ensuite été diplomate stagiaire durant deux ans. Elle est retournée au journalisme en 2004.

Quant aux 55 communicateurs issus de la presse écrite, il s'agit principalement de journalistes de presse quotidienne, issus en majorité de Rossel, IPM et de L'Avenir. La ventilation de la population correspond à la distribution¹⁶⁵ illustrée par le graphique ci-après (Graphique 5).



Graphique 5 : Rédactions d'origine des journalistes de presse écrite devenus communicateurs politiques entre 1995 et 2017. (N=55)

Le graphique 5 permet d'illustrer la grande diversité des profils des journalistes de presse écrite passés en communication politique. Ces (ex-) journalistes sont principalement issus de rédactions de presse écrite, nationales et locales. À l'exception de *Trends-Tendances* et *Moustique*, tous les titres d'information générale sont représentés. Un des acteurs recensés a cependant rejoint *Moustique* par la suite et une autre, *Trends-Tendances*, après leur passage en politique. Si *Vlan* n'est pas un titre d'information générale, le parcours journalistique de Didier

¹⁶⁵ Isabelle Philippon était journaliste pour *Le Vif/L'Express* (licenciée en 2009) et accessoirement chroniqueuse pour la RTBF avant de devenir chef de cabinet de l'Échevine schaarbeekoise Christine Smeysters (Ecolo) en 2012. Nous avons estimé ici qu'elle était principalement journaliste de presse écrite et l'avons classée parmi les journalistes du *Vif/L'Express*, pour lequel elle était responsable du service politique jusqu'à son licenciement. Patricia Opsomer ayant quitté *Nord Éclair* en 2001, avant l'intégration du quotidien dans le groupe Sudpresse, nous avons mentionné dans le tableau ci-dessous l'appartenance du titre au groupe Hersant.

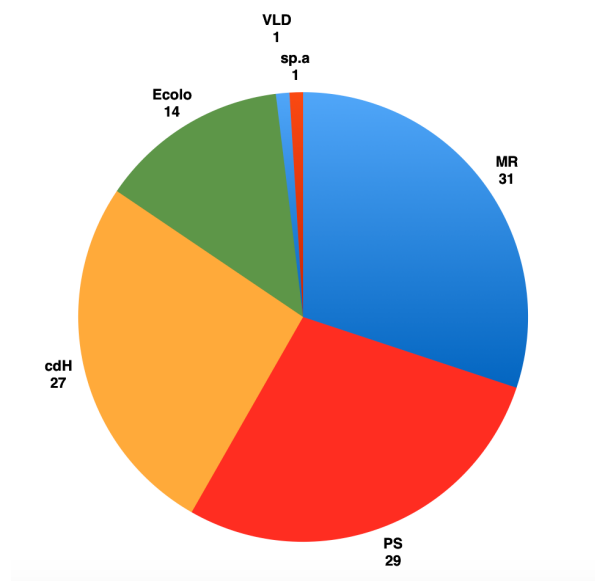
Grogna, rédacteur en chef adjoint de l’Echo de 1986 à 2007 puis journaliste freelance avant de rejoindre le Vlan en 2011, justifie qu’il soit intégré à notre échantillon.

1.3.3 Répartition politique

Le recrutements de journalistes par les partis pour des fonctions de communication se répartit entre les quatre principaux partis du paysage belge francophone. Si nous ne prenons en compte que le premier parti¹⁶⁶ rejoint par ces journalistes, leur répartition politique est la suivante : 31 (ex-) journalistes ont travaillé pour le MR en tant que communicateurs politiques, 29 ont rejoint le PS, 28 ont été engagés par le cdH, 14 ont été séduits par Ecolo et 2 ont été recrutés par des partis néerlandophones, la VLD et le sp.a.

Les trois familles politiques traditionnelles ont donc embauché un nombre comparable de journalistes pour assurer leur communication, tandis que le parti Ecolo en a recruté 50% de moins. Cette répartition est à mettre en relation avec la place historique des partis et le poids électoral de ces quatre formations politiques sur la période étudiée.

¹⁶⁶ Trois acteurs ont travaillé successivement pour deux partis politiques. Jérôme Hardy est resté au sein de la famille démocrate-chrétienne et est passé du cdH à son « parti frère », le CD&V, avant de revenir au cdH. Quant à Gonzague Milis et Nicolas Crousse, ils ont changé de parti mais également de famille politique : le premier a été attaché de presse pour le groupe cdH du Parlement wallon, puis attaché parlementaire pour le MR et le second a été porte-parole au sein du MR, avant d’être engagé par le parti socialiste flamand, le sp.a.



Graphique 6 : Répartition des journalistes belges devenus communicateurs politiques entre 1995 et 2017 en fonction du parti. (N=103)

1.3.4 Quitter la communication politique

Près de la moitié de ces journalistes devenus communicateurs politiques ont quitté la politique, au moins temporairement. Parmi ces 47¹⁶⁷ acteurs, 29 ont retrouvé une rédaction. Et 6 de ces acteurs retournés au journalisme ont cependant effectué une deuxième transition professionnelle vers la communication politique. Enfin, Jérémie Demeyer¹⁶⁸ et Frédérique Piron ont la particularité d'avoir effectué un nouveau retour au journalisme après ce deuxième intermède politique.

¹⁶⁷ Ce décompte ne comprend pas Benoît Lechat, décédé en 2015. Au moment de son décès, il était encore responsable des publications d'Etopia, le Centre d'études d'Ecolo. Hugues Kakema et Erik Silance, quant à eux, avaient quitté leur fonction de communication politique avant leurs décès respectifs, en 2013.

¹⁶⁸ Jérémie Demeyer a rejoint en 2017 la rédaction de *L'Echo*. Son parcours est décrit au chapitre III.

1.4 Le rythme des élections

Les élections rythment le recrutement de journalistes par les partis. L'ensemble des journalistes devenus mandataires répertoriés se sont engagés en politique durant les mois précédant leur première élection. À ces neuf journalistes entrés dans l'espace politique pour devenir mandataires s'ajoutent douze ex-journalistes recrutés pour exercer des fonctions de communication politique et qui se sont engagés sur les listes électorales de leurs partis dans un second temps. Parmi ceux-ci, la majorité s'est engagée uniquement au niveau communal, tandis que Pierre-Yves Jeholet, Isabelle Meeraeghe et Hamza Fassi Firi ont été élus également à d'autres niveaux de pouvoir.

Les élections sont synonymes des nouveaux mandats, mais également de renouvellement des collaborateurs. Les transitions professionnelles répertoriées correspondent en très grande partie à une première élection ou à un changement de fonction¹⁶⁹. Le passage d'un journaliste en politique correspond à un nouveau mandat ou une nouvelle fonction de l'homme ou la femme politique qui le recrute. Nous aborderons au chapitre V les raisons qui poussent ces journalistes à quitter leurs rédactions et au chapitre VI, la question du recrutement de ces journalistes par les hommes et femmes politiques dont ils assureront la communication, leur rapport à l'engagement politique, l'influence de la personne qui les recrute sur leur décision de quitter le journalisme, ainsi que le rôle de l'implantation locale des journalistes dans ces recrutements.

Notons que de nombreux communicateurs restent attachés au même acteur politique, au-delà des changements de fonction. Mais les fonctions de communication, comme les mandats, sont souvent à durée déterminée et dépendantes de la durée de la législature, du résultat des élections suivantes ou de la carrière des hommes et femmes politiques qu'ils accompagnent. Un manque

¹⁶⁹ Il peut s'agir d'un changement de fonction lié à une nouvelle élection à un autre niveau de pouvoir, à un remaniement ministériel ou à l'accès à la présidence d'un parti, par exemple.

de sécurité et un cadre temporel qui expliquent que certains journalistes prennent congé de leur rédaction pour une durée déterminée dès le départ, lorsque c'est possible.

Chapitre IV. Échantillon et description des trajectoires

Parallèlement au recensement de la population des journalistes belges francophones devenus acteurs politiques, trois vagues d'entretiens (2008-2009, 2015 et 2017) ont donc été menées avec un échantillon de trente-six acteurs. Bien que n'ayant pas été constitué pour être strictement représentatif, il reflète les caractéristiques générales et la diversité de la population recensée.

Grâce au caractère biographique des entretiens, nous pouvons retracer la trame des parcours professionnels de ces journalistes passés en politique. Cette approche descriptive des transitions professionnelles des acteurs permet de dresser un portrait de l'échantillon sélectionné mais également de dégager des tendances concernant les circonstances et caractéristiques des transitions professionnelles de ces (ex-) journalistes. Elle favorise aussi la mise en contexte de l'analyse développée dans la deuxième partie de ce texte, ce qui donne tout son sens à une description qui se concentre sur la période qui précède la réalisation des entretiens.

1. Description générale de l'échantillon

Les parcours des acteurs ont été retracés en tenant compte des éléments suivants : dernière rédaction dans laquelle le journaliste a travaillé avant de rejoindre la politique, fonction exercée à cette période, durée de la carrière journalistique avant le passage en politique, année de la transition professionnelle, parti politique rejoint, éventuels mandats exercés, durée de la carrière politique à la date de l'entretien et, quand cela s'applique, année de sortie temporaire ou définitive de l'espace politique, occurrence d'un retour au journalisme, deuxième transition vers le journalisme et changement de parti.

Reconstituer les parcours permet de pointer les caractéristiques du groupe de répondants. L'analyse de la représentativité de cet échantillon comporterait un biais : le point de référence de cette description est le moment de l'entretien, alors que l'analyse de la population générale présentée au chapitre précédent est basée sur l'état des parcours en janvier 2018. La concomitance du recensement de la population étudiée et de la formation de l'échantillon nous a amenée à constituer un échantillon significatif. Rappelons en outre que l'arrêt de la dernière vague d'entretiens a été décidé en fonction du principe de saturation.¹⁷⁰

Notons cependant que les caractéristiques générales de l'échantillon ne s'écartent pas de manière significative de celles de la population recensée et que les profils étudiés présentent une diversité importante, notamment grâce à une série plus conséquente d'entretiens en fin de recherche.

¹⁷⁰ La constitution de l'échantillon est détaillée au chapitre II.

Cet échantillon de 36 acteurs comporte :

- 12 femmes et 24 hommes, c'est-à-dire 33% de femmes, une proportion équivalente à celle de la population recensée.
- 5 anciens journalistes devenus mandataires politiques (14%) et 31 acteurs passés du journalisme à la communication politique¹⁷¹ (86%). Les communicateurs représentent donc une part très importante de nos interviewés, ce qui reflète un constat établi dès nos premières recherches et confirmé par notre recensement (91% de communicateurs). Il nous a cependant paru important d'interroger au minimum 5 acteurs de la catégorie « mandataires » afin de diversifier les profils des acteurs de l'échantillon.¹⁷²
- 20 acteurs issus de la radio et/ou la télévision (55%) et 16 acteurs dont la dernière activité journalistique était en presse écrite (45%), ce qui crée une légère surreprésentation des journalistes audiovisuels (50% de la population étudiée), corollaire de la surreprésentation des journalistes devenus mandataires.
- 12 acteurs travaillant ou ayant travaillé pour le MR (33%), 10 pour le PS (28%), 7 pour le cdH (19%) et 5 pour Ecolo (16%).¹⁷³ Les proportions dans la population recensée sont respectivement de 30%, 28%, 26% et 14%. Celle-ci comprend aussi 2 acteurs qui ont quitté le journalisme pour des partis néerlandophones. Nous avons donc souhaité interviewer Alain Gerlache qui, comme nous l'avons dit, a été le porte-parole du Premier ministre Guy

¹⁷¹ Précisons à nouveau que certains des acteurs rencontrés appartiennent à plusieurs catégories : d'abord recrutés pour une fonction de communication politique, ils briguent ensuite un mandat électif (c'est le cas de Christian Debast et Pierre-Yves Jeholet¹⁷¹). Ils sont comptabilisés ci-dessus en fonction de la nature de leur première fonction dans l'espace politique, celle pour laquelle ils ont été recrutés : la communication politique. Nous analyserons leur passage en politique comme celui des autres communicateurs, mais en prenant en compte leur engagement politique lorsqu'il s'agira d'analyser les questions ayant trait à leur identité, l'exercice de leur fonction ou un éventuel retour au journalisme. La même logique est appliquée à l'analyse de l'entretien de Jean-Paul Procureur, qui a été engagé comme expert dans des cabinets ministériels après avoir exercé plusieurs mandats électifs.

¹⁷² Nous avons ainsi rencontré 2 journalistes devenus mandataires pour le MR, 2 pour le cdH et un pour Ecolo, ce qui correspond aux proportions de la population recensée. Nous avons souhaité rencontrer Jean-Paul Procureur en raison de son retour à la RTBF qui a été suivi d'un passage en communication politique.

¹⁷³ Il s'agit ici du premier parti politique pour lequel ces acteurs ont travaillé.

Verhofstadt (VLD). Notons que nous avons également rencontré un ex-journaliste ayant changé de parti : Jean-Paul Procureur avait quitté le cdH pour le PS quelques mois plus tôt.

- 9 journalistes ayant retrouvé une rédaction après un intermède politique : une proportion similaire (25%) à ce que nous observons dans la population recensée (27%). Nous avons également souhaité rencontrer 4 des 7 acteurs ayant effectué une deuxième transition vers la politique.

L'échantillon se compose d'(ex-) journalistes politiques, sportifs, économiques et d'information générale, issus de 17 rédactions locales ou « nationales »¹⁷⁴. Ces (ex-) journalistes ont occupé des fonctions diverses sous des statuts professionnels variés au sein de leurs rédactions d'origine. La durée de leur carrière journalistique avant de rejoindre l'espace politique varie entre 1 et 30 ans¹⁷⁵.

Une fois dans l'espace politique, ces acteurs ont exercé des fonctions politiques diverses : conseiller communal, bourgmestre, député, sénateur, porte-parole, attaché de presse, chef de cabinet ou chef de cabinet adjoint, conseiller en communication, responsable de la communication d'une commune ou à la tête du service de communication d'un parti. Certains d'entre eux ont d'ailleurs exercé simultanément certaines de ces fonctions. La durée des carrières politiques des acteurs au moment de l'entretien varie de 2 à 22 ans.

¹⁷⁴ Si nous ne prenons en compte que la dernière rédaction pour laquelle ils ont travaillé.

¹⁷⁵ Dans la population recensée, seul Jacques Bredael a eu une carrière journalistique plus longue (35 ans) avant d'entrer dans l'espace politique.

1.1 Étude descriptive des trajectoires professionnelles

Dans une volonté de mise en contexte de l'analyse développée aux chapitres V à VIII, nous présentons ci-après les trajectoires professionnelles des acteurs de l'échantillon. Les informations sélectionnées ont trait aux étapes de carrière des journalistes et anciens journalistes rencontrés et à leur temporalité. Elles ont été choisies selon les indicateurs suivants : formation, rédactions, fonctions exercées, circonstances¹⁷⁶ de la transition professionnelle, parti politique, mandats ou fonctions de communication exercées, homme ou femme politique pour qui l'acteur a travaillé, changements de fonction et retour éventuel au journalisme.

Basées sur les entretiens semi-directifs menés avec chacun de ces sujets, les descriptions proposées retracent leur trajectoire professionnelle jusqu'au moment de l'entretien. Ces descriptions permettent de comprendre la position depuis laquelle s'expriment les acteurs. Une première analyse permet également de dégager certaines tendances et pistes interprétatives.

Les informations récoltées auprès des acteurs se révélant parfois incomplètes ou approximatives, des recherches complémentaires et, dans certains cas, une nouvelle prise de contact ont été nécessaires afin de vérifier des informations factuelles telles que les dates, les fonctions occupées par les acteurs et les titres des hommes et femmes politiques pour qui ils travaillent ou ont travaillé. La source principale de ces récits reste néanmoins le discours des acteurs et ils doivent être lus comme tels.

¹⁷⁶ Il ne s'agit pas ici de détailler l'ensemble des éléments qui ont suscité le changement de carrière, qui sont analysés aux chapitres V et VI, mais de mettre en lumière les mécanismes du recrutement par les partis politiques.

1.1.1 Cinq journalistes devenus mandataires

Anne Delvaux (entretiens en 2008 et 2017)

Diplômée en communication (journalisme) de l'Université catholique de Louvain (UCL) en 1994, Anne Delvaux commence à travailler à la RTBF la même année. En 2007, alors qu'elle est journaliste depuis près de treize ans, la présentatrice du journal télévisé reçoit un appel du cdH (présidé à l'époque par Joëlle Milquet) lui proposant de rejoindre le parti. Elle quitte la RTBF au mois d'avril et occupe la deuxième place sur la liste cdH pour le Sénat lors des élections législatives de juin 2007. Elle est élue sénatrice et c'est la fonction qu'elle occupe en 2008, lors de l'entretien.

Anne Delvaux reste sénatrice jusqu'aux élections de 2009, à l'issue desquelles elle devient députée européenne. En 2012, elle est également élue conseillère communale à Liège. En 2014, le parti lui « *demande de se présenter sur la liste de la Chambre* » pour la province de Liège, ce qui implique de ne pas se présenter aux élections européennes. Souhaitant rester députée européenne, elle s'oppose à cette décision. Le 31 janvier 2014, SudInfo publie un article titré « Les barons du CDH poussent Benoît Lutgen à "sacrifier" Anne Delvaux »¹⁷⁷. Le cdH annonce ensuite que Claude Rolin¹⁷⁸ – et non Anne Delvaux – mènera la liste européenne du parti. Le 13 février 2014, Anne Delvaux annonce en conférence de presse¹⁷⁹ qu'elle ne se présentera pas à la Chambre et que la politique ne sera plus son activité principale. Au mois d'août, elle quitte le cdH et son mandat de conseillère communale. Lors du deuxième entretien, en 2017, elle est coach et formatrice indépendante depuis près de trois ans.¹⁸⁰

¹⁷⁷ <http://www.sudinfo.be/archive/recup/924025/article/a-la-une-du-journal-numerique/2014-01-31/les-barons-cdh-poussent-benoit-lutgen-a-sacrifier-anne-delvaux>

¹⁷⁸ Secrétaire général de la CSC, le syndicat chrétien.

¹⁷⁹ Un reportage contenant des extraits de cette conférence de presse est disponible à l'adresse suivante : <https://www.rtbf.be/auvio/detail?id=1894251&or=euscreen>

¹⁸⁰ Le nom d'Anne Delvaux est réapparu dans les médias en décembre 2016, quelques mois avant notre entretien, dans le cadre de « l'Affaire Publifin ». Publifin est une intercommunale wallonne, propriétaire du groupe Nethys

Josy Dubié¹⁸¹

Licencié en ethnologie et en journalisme de l'Université libre de Bruxelles (ULB), Josy Dubié est journaliste et présentateur à la RTBF de 1968 à 1990. En 1990, à cinquante ans, il quitte la RTBF et passe le concours de l'ONU pour devenir fonctionnaire. De 1990 à 1996, il dirige la télévision du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), qu'il a créée. Ayant pris sa retraite à cinquante-six ans, il se « *rapproche* » du parti Ecolo. À la recherche de « *candidats d'ouverture* », le parti le choisit pour figurer à la troisième place de la liste Ecolo pour le Sénat. Les deux partis écologistes – Ecolo et le parti flamand Groen – réalisent en 1999 une « indéniable progression électorale » (Mabille, 2000, p. 463). Josy Dubié est élu sénateur et le reste jusqu'en 2003. Il n'est pas retenu par le parti pour figurer sur les listes électorales en 2003 et il part vivre en Provence. En 2004, « [le parti] insiste pour [qu'il] soit sur les listes ». Septantième sur la liste, il est élu député régional bruxellois et député au Parlement de la Communauté française. En 2005, il devient également sénateur de communauté¹⁸². Il occupe toujours ces trois fonctions en 2008, lors de l'entretien, mais a décidé de ne pas se présenter aux élections régionales de juin 2009.

(le groupe, présenté au chapitre I, possède notamment L'Avenir). *Le Vif-L'Express* révèle le 20 décembre 2016 (<http://www.levif.be/actualite/belgique/des-elus-payes-500-euros-la-minute-pour-des-reunions-bidon-chez-publifin-ex-tecteo/article-normal-589067.html>) que l'intercommunale verse tous les mois « 1.340 à 2.871 euros bruts » à vingt-quatre élus PS, MR et cdH membres de « comités de secteur » consultatifs. Un montant fixe versé indépendamment de leur présence aux réunions. Le même article révèle qu'Anne Delvaux fait partie des élus ayant perçu les rémunérations de Publifin : « L'ancienne journaliste Anne Delvaux, alors conseillère communale CDH à Liège, s'est pour sa part retrouvée au comité de sous-secteur Liège-ville à l'été 2013 sans rien avoir demandé à personne : "*Le CDH m'a attribué ce mandat que je n'avais pas demandé, ça ne m'intéressait pas et ça ne correspondait pas à mes compétences. Je ne suis jamais allée aux réunions jusqu'à ma démission du conseil communal en octobre 2014.*" » Quelques jours plus tard, Anne Delvaux annonce verser le montant de ces rémunérations à l'opération de solidarité de la RTBF « Viva for life ». Depuis notre entretien, il est à noter qu'une commission d'enquête parlementaire a recommandé le remboursement des montants perçus. Anne Delvaux n'a pas signé la convention de remboursement volontaire. En juin 2018, Publifin annonçait donc l'attaquer en justice et lui réclamer le remboursement de la totalité de la somme reçue, soit 13.678 euros nets. Source : https://www.rtbf.be/info/regions/detail_publifin-attaque-anne-delvaux-et-serge-manzato-en-justice?id=9937468

¹⁸¹ Deux ans après l'entretien, en 2010, Josy Dubié quitte le parti Ecolo. En 2014, il apporte son soutien au PTB (Parti du Travail de Belgique).

¹⁸² Sénateur désigné par le parlement de la Communauté française.

Florence Reuter (entretiens en 2008 et 2017)

Florence Reuter est diplômée en journalisme de l'ULB. En 2007, après 14 ans en tant que journaliste, dont 9 ans à la présentation du journal télévisé de 19 heures de RTL TVi, Florence Reuter contacte le président du MR, Didier Reynders, pour discuter des modalités d'un éventuel engagement en politique. Au mois de mai, elle quitte RTL pour se présenter sur les listes du MR aux élections fédérales de 2007. Quatrième sur la liste de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde, elle est élue à la Chambre des représentants. C'est cette fonction qu'elle occupe lorsque nous la rencontrons en 2008, au début de sa carrière politique.

En 2009, Florence Reuter devient députée au Parlement wallon et au Parlement de la Communauté française. Une fonction à laquelle vient s'ajouter, à partir de 2012, celle d'échevine dans la commune de Waterloo (Brabant wallon). Lors de l'entretien de 2017, elle est bourgmestre de Waterloo et députée empêchée. En février 2015, à la démission¹⁸³ du bourgmestre de Waterloo, Serge Kubla, elle reprend le mayorat de la commune.

Olivier Maroy

Olivier Maroy a commencé sa carrière de plus de vingt ans à la RTBF par la rédaction de Namur. Après avoir traité l'information locale pendant moins d'un an, il rejoint la cellule politique chargée de couvrir la Région wallonne, le Parlement wallon et le Gouvernement wallon. Il devient ensuite secrétaire de rédaction, toujours à Namur. En 2003, la RTBF lui propose d'assurer la présentation de l'émission de débat politique, « Faire le point » – qui deviendra ensuite « Mise au point » – qu'il animera durant onze ans. Quelques mois avant les élections régionales de 2014, Charles Michel, Président du MR, lui propose de rejoindre le

¹⁸³ Bourgmestre de Waterloo depuis plus de 30 ans, Serge Kubla démissionne en 2015 suite à des poursuites judiciaires. Florence Reuter se met alors en congé de son mandat de députée pour le remplacer à la tête de la commune.

parti. Le lundi 10 mars 2014, Olivier Maroy annonce, par le biais d'une conférence de presse donnée au siège du MR, qu'il a décidé de quitter le journalisme pour la politique et sera quatrième sur la liste de la province du Brabant wallon pour les élections régionales. Il est élu et siège toujours au Parlement wallon et au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles lorsque nous le rencontrons en 2017.

Jean-Paul Procureur

Après avoir commencé des études de sociologie à l'Université de Liège, Jean-Paul Procureur étudie le journalisme à l'ULB, dont il sort en 1973. En attendant de trouver un poste de journaliste, il travaille dans la vente, puis dans la fonction publique, au ministère de l'Éducation nationale et à l'Institut national du Logement. Il est également pigiste pour des journaux, principalement dans la rubrique société. Cinq ans après la fin de ses études, en 1978, il réussit l'examen de la RTBF. Il travaille « *entre douze et treize ans* » à la RTBF Mons, avant de passer à la RTBF Charleroi, en 1991. À Charleroi, il travaille d'abord pour l'émission « Au nom de la loi » (1991-1993), puis pour l'émission « Cartes sur table » qu'il anime pendant 10 ans (1993-2003). Fin 2003, la RTBF décide de supprimer l'émission. En 2004, il entre en contact avec Joëlle Milquet, Présidente du cdH, via un ami attaché de presse et lui fait part de son envie de rejoindre le parti. Joëlle Milquet accepte, Jean-Paul Procureur prend un congé politique à la RTBF et annonce qu'il rejoint le cdH et est candidat aux élections régionales. Il est élu et siège au Parlement wallon et au Parlement de la Communauté française. En 2006, il est tête de liste pour les élections communales à Soignies. Il est élu conseiller communal, mais le cdH reste dans l'opposition. En 2007, il devient sénateur de Communauté et en octobre 2009, il est choisi par son parti pour être sénateur coopté. Lors des élections fédérales de juin 2010, Jean-Paul Procureur est quatrième sur la liste de la chambre. Le cdH n'a que deux élus, mais il espère « *avoir le poste de sénateur coopté* », que son parti perd finalement au profit d'Ecolo. Sans mandat électif, il décide alors d'interrompre son congé politique et de retourner à la RTBF. À son retour, il travaille pour la préparation de l'émission « Devoir d'enquête ». Après trois semaines, il est transféré dans l'équipe de préparation d'une autre émission. Après quelques

mois, et sa demande de « *sortir du placard* », il rejoint l'équipe de l'émission de consommation « On n'est pas des pigeons ». En 2012, il décide de prendre sa pension à 60 ans et de quitter la RTBF. Il participe à la campagne des communales de 2012 en occupant la dernière place sur la liste. Il obtient ensuite un poste d'expert dans le cabinet de Carlo Di Antonio¹⁸⁴, puis dans celui de Maxime Prévot¹⁸⁵. Lors des élections fédérales de 2014, il se présente également à la dernière place de la liste. Il annonce en mai 2017 qu'il quitte son groupe politique communal, Ensemble, et le cdH, pour rejoindre le PS. Nous le rencontrons quelques mois plus tard, en septembre 2017.

¹⁸⁴ Carlo Di Antonio (cdH) est nommé ministre des Travaux publics et de l'Agriculture en 2011, puis ministre wallon de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal en juillet 2014.

¹⁸⁵ Bourgmestre de la ville de Namur, Maxime Prévot est nommé vice-président du Gouvernement wallon et ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine en juillet 2014.

1.1.2 Trente-et-un journalistes devenus communicateurs politiques

- Première vague d'entretiens : 2008-2009

José Cordovil

Après des études de communication à l'Institut des Hautes Études de Communication Sociale (IHECS)¹⁸⁶ et après avoir été journaliste radio salarié de la RTBF durant trois ans¹⁸⁷, José Cordovil est engagé en 2003 par le cabinet de la ministre des Transports Isabelle Durant (Ecolo) où on lui propose un poste un mois avant les élections fédérales. Il exerce ensuite la fonction de conseiller en communication pour le parti Ecolo à la Communauté française, puis au Parlement fédéral. Lorsque nous le rencontrons en 2008, il travaille pour le service de communication du parti.

Alain Gerlache

À la différence des autres acteurs de notre échantillon, Alain Gerlache a une formation en philologie germanique (UCL). Il est passé de l'enseignement des langues au journalisme radio, puis « *de la radio privée à la RTBF* ». En septembre 1999, Alain Gerlache quitte la RTBF, où il était chef du service politique et rédacteur en chef adjoint du journal télévisé depuis sept ans, pour devenir le porte-parole francophone du Premier ministre, Guy Verhofstadt (VLD)¹⁸⁸. Une fonction qui lui a été proposée dans un contexte où « *on savait* [qu'il était] *disponible pour de nouveaux défis* ». Après trois ans et demi auprès du Premier ministre, il revient à la RTBF,

¹⁸⁶ L'IHECS est un établissement d'enseignement supérieur de type long (cinq ans) situé à Bruxelles qui dispense des formations en communication et en journalisme.

¹⁸⁷ Il a été licencié de la RTBF en 2002. Voir à ce sujet l'article de *La Libre Belgique* : <http://www.lalibre.be/culture/medias-tele/la-faute-grave-d-un-journaliste-rtbf-51b87c25e4b0de6db9a81445>

¹⁸⁸ Parti libéral flamand.

accédant au poste de directeur de la télévision (2003-2007). En 2007, il devient secrétaire général de la Communauté des télévisions francophones¹⁸⁹ (CTF), un poste qu'il occupera jusqu'en 2015. Lorsque nous le rencontrons en 2008, il anime depuis près de deux ans « Intermédia », une émission multiplateforme diffusée à la télévision, à la radio et sur le *Web* qu'il a créée pour le RTBF. Au moment de l'entretien, il collabore également avec la VRT¹⁹⁰ et sa chronique « *Beste landgenoot* »¹⁹¹ paraît toutes les deux semaines dans le quotidien flamand *De Standaard*.

David Maréchal

Diplômé de l'IHECS en 1998, David Maréchal travaille durant trois ans pour l'agence Belga. Il rejoint ensuite la télévision Canal Z, où il présente une émission économique durant près de quatre ans. En décembre 2004, on lui propose de devenir le porte-parole de Didier Reynders (MR) et en janvier 2005, il commence à travailler pour l'homme politique, alors ministre des Finances, vice-premier ministre et président du MR. Il exerce toujours cette fonction au moment de l'entretien, en 2008.

¹⁸⁹ La Communauté des télévisions francophones regroupait les chaînes francophones publiques de Belgique, de France, de Suisse et du Canada. En 2016, elle a fusionné avec les Radios francophones publiques pour créer l'association « Les Médias Francophones Publiques » (Les MFP). Source : www.lesmediasfrancophones.org.

¹⁹⁰ Vlaamse Radio-en Televisieomroeporganisatie, entreprise audiovisuelle de service public à destination du public belge néerlandophone.

¹⁹¹ La traduction de « *beste landgenoot* » est « cher concitoyen ».

Pierre-Yves Jeholet (entretiens en 2008 et en 2017)

Après une licence en journalisme à l'UCL, Pierre-Yves Jeholet travaille pendant trois ans pour Radio Ciel, dont deux ans en tant que rédacteur en chef. Fin 1995, il devient l'attaché de presse de Didier Reynders, nouveau chef de groupe du groupe PRL-FDF¹⁹² à la Chambre des représentants, sur proposition de ce dernier¹⁹³. Il devient ensuite le chef de cabinet adjoint de Didier Reynders, devenu ministre des Finances. Parallèlement à ces fonctions de communication, Pierre-Yves Jeholet se présente aux élections régionales en 1999 et aux élections communales et provinciales de 2000. Il exerce alors les mandats de conseiller communal à Herve et de conseiller provincial. Dès 2003, il siège à la Chambre des représentants puis, de 2004 à 2007, au Parlement wallon et au Parlement de la Communauté française. Lorsque nous le rencontrons en 2008, il est à nouveau député fédéral depuis 2007, un mandat qu'il combine avec le poste de porte-parole du MR.

Revenu au Parlement wallon et au Parlement de la Communauté française en 2009, Pierre-Yves Jeholet y exerce la fonction de chef de groupe MR de 2014 à 2017¹⁹⁴. Lorsque nous le rencontrons une nouvelle fois en mars 2017, il est bourgmestre de la commune de Herve depuis 2012 et député wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

¹⁹² Comme nous l'expliquons au chapitre I, le parti libéral PRL-FDF deviendra une des composantes du MR.

¹⁹³ « C'était donc à la mort de Jean Gol, en septembre '95. J'étais journaliste et Didier Reynders est devenu le chef de l'opposition libérale francophone à la Chambre des Représentants. Louis Michel est devenu président du parti, à l'époque. Et Didier Reynders cherchait un collaborateur, pour s'occuper de la communication, de la presse. J'ai fait beaucoup de choses après, mais au départ, c'était ça. Donc je connaissais un député permanent à l'époque, député provincial Philippe Wathelet et qui dit à Didier Reynders : "Écoute, moi je vois un journaliste qui ferait l'affaire, tu devrais le contacter". » (Pierre-Yves Jeholet, entretien du 16 mars 2017)

¹⁹⁴ En juillet 2017, Pierre-Yves Jeholet est devenu Vice-Président du Gouvernement wallon et Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation, suite à l'entrée du MR au Gouvernement wallon.

Véronique Lamquin

De 1994 à 1999, durant cinq ans, Véronique Lamquin est journaliste pour le quotidien *La Dernière Heure/Les Sports*. En 1999, elle est recrutée par Jacques Simonet (MR) qui vient d'être nommé ministre-président de la Région de Bruxelles-Capitale et lui propose d'être responsable de la communication de l'ensemble du Gouvernement bruxellois. Lorsque Jacques Simonet quitte sa fonction un an plus tard et devient bourgmestre d'Anderlecht, elle le suit et « crée un service d'information à la commune ». En 2003, elle participe à la procédure de recrutement pour le poste de direction du bureau bruxellois du *Soir* et est engagée par le quotidien. Elle dirige alors successivement le service Bruxelles (2003-2004), le service Régions (2004-2006) et le service Belgique (2006-2008).¹⁹⁵ Au moment de l'entretien, en 2009, elle dirige le service politique du *Soir*.¹⁹⁶

- Deuxième vague d'entretiens : 2015

Olivier Alsteens

Olivier Alsteens commence à travailler comme journaliste indépendant pour *La Libre Belgique* en 1988, durant sa dernière année d'études en communication (journalisme) à l'UCL. Il y reste deux ans, avant d'être engagé au *Soir* en janvier 1990 et de devenir secrétaire de rédaction. En 1997, Louis Michel, président du parti libéral PRL-FDF-MCC¹⁹⁷, lui propose de devenir responsable presse et communication du parti. Au mois de novembre, après plusieurs mois de réflexion, il quitte *Le Soir* et prend la tête du service de communication du PRL-FDF-MCC. Après les élections fédérales de 1999, il devient le porte-parole de Louis Michel, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères. De 2002 à 2011, il occupe la fonction de directeur

¹⁹⁵ Source : <http://plus.lesoir.be/2178/dpi-authors/veronique-lamquin>.

¹⁹⁶ Depuis septembre 2016, Véronique Lamquin est rédactrice en chef adjointe du quotidien.

¹⁹⁷ Comme précisé au chapitre I, le PRL-FDF-MCC deviendra le MR en 2002.

général de la communication externe du gouvernement fédéral. Il devient alors consultant indépendant en communication et relations presse et effectue des missions ponctuelles pour des hommes politiques issus de différents partis, des entreprises et des groupes internationaux. Durant l'été 2014, il effectue notamment une mission d'accompagnement en stratégie pour Charles Michel (MR), nommé informateur¹⁹⁸. En décembre 2014, il est engagé comme directeur de la communication du MR et accompagne le président du parti, Olivier Chastel. Une fonction qu'il exerce toujours au moment de l'entretien et qu'il combine avec la présidence¹⁹⁹ de la Loterie Nationale²⁰⁰ à partir de mai 2015.

Pierre-Jean Burion

Après des études de communication à l'ULB en section « animation », Pierre-Jean Burion commence son parcours professionnel comme responsable d'animation dans un centre psychiatrique de jour, à Bruxelles, de 1990 à 1992. En janvier 1992, il commence à travailler comme journaliste pigiste en presse écrite, radio et télévision. Revenu à Mons, sa ville d'origine, il effectue des piges pour Télé MB, la télévision locale, qui l'engage comme journaliste salarié. En 1994, il devient secrétaire de rédaction, puis rédacteur en chef de Télé MB. En février 2008, apprenant que Didier Donfut (PS), nouveau ministre wallon de l'Action sociale, cherche un attaché de presse, il propose sa candidature. Il demande un congé sans solde

¹⁹⁸ Dans le contexte politique belge, « la formation du gouvernement [fédéral] se fait en deux ou trois temps : le Roi désigne parfois directement le Premier ministre, celui-ci compose ensuite la liste des ministres et la soumet au Roi. Parfois, avant de désigner le " formateur " du gouvernement, le Roi, dans les cas difficiles, désigne un « informateur », qui se substitue à lui pour procéder à des consultations politiques et qui lui fait rapport sur la population. » (Perin, 1959)

¹⁹⁹ Comme le précisait le 25 août 2015 le ministre du Budget, chargé de la Loterie Nationale, dans une réponse à une question écrite formulée par un député au sujet de l'attribution des mandats d'administrateurs, ceux-ci sont nommés par le ministre du Budget, en concertation avec le conseil des ministres. « Lors de ces désignations, il a été tenu compte des diverses sensibilités politiques représentées au Parlement » et « Les collaborateurs de cabinets ministériels peuvent exercer la fonction d'administrateur. Par contre, la loi précitée du 22 avril 2002 exclut la plupart des titulaires de mandats politiques, tout comme les membres du personnel de l'entreprise. » (www.lachambre.be)

²⁰⁰ Société publique des jeux de hasard.

à son employeur et devient porte-parole et attaché de presse du ministre. En 2009, après la démission de Didier Donfut durant la campagne électorale, il devient le responsable de la communication de Philippe Courard (PS), secrétaire d'État à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté au Gouvernement fédéral. Avant les élections de 2011 et à l'échéance de son congé sans solde, Pierre-Jean Burion retourne à Télé MB. Directeur de projet, il n'est plus officiellement membre de la rédaction²⁰¹. Lors de l'entretien, en 2015, il est directeur de la stratégie numérique à Télé MB.

Christian De Bast

Après des études à l'École supérieure de Journalisme (ESJ) de Lille, Christian De Bast, originaire de Charleroi, commence à travailler pour le quotidien *Nord Éclair*, basé à Tournai, pour lequel il couvre l'information sportive, l'information régionale, des faits divers et, dans une moindre mesure, des sujets politiques. En 1980, à trente ans, il est engagé comme journaliste sportif par le quotidien « démocrate-chrétien »²⁰² *La Cité*. Revenu à Charleroi, il est engagé par le quotidien « catholique indépendant (tendance P.S.C.) »²⁰³ *Le Rappel*, qui avait été racheté par le groupe Hersant. En juin 1987, *Le Rappel* est repris par le groupe Vers l'Avenir. Christian De Bast reste employé de Vers l'Avenir jusqu'à son départ, en 2002. Il quitte sa fonction de responsable du *Rappel*, rejoint le service politique du groupe et se spécialise en information politique. Parallèlement, il publie deux ouvrages : « *Socialiste, mais encore ?* » (1995), sur l'homme politique socialiste Philippe Busquin et « *Ecolo, l'épreuve du pouvoir* » (2001), qui s'intéresse à l'entrée du parti écologiste dans le gouvernement arc-en-ciel, en 1999. En 2001, il postule pour le poste de rédacteur en chef des rédactions de *Vers l'Avenir*. Il n'est pas retenu, mais est nommé secrétaire de rédaction. En 2002, après trente ans de journalisme, il rejoint l'équipe de communication de Joëlle Milquet, alors présidente du cdH,

²⁰¹ Pierre-Jean Burion est à nouveau rédacteur en chef de Télé MB depuis mai 2016.

²⁰² Lire à ce sujet Campé, Dumon et Jespers, 1975, p. 308.

²⁰³ Lire à ce sujet Campé, Dumon et Jespers, 1975, p. 412.

suite à une proposition de cette dernière. En 2006, il se présente aux élections communales à Charleroi et occupe la deuxième place sur la liste du cdH. Élu conseiller communal, il le reste jusqu'aux élections suivantes, en 2012, auxquelles il ne se présente pas. Parallèlement à son mandat de conseiller communal, il exerce une fonction de conseiller en communication pour le groupe cdH de Charleroi. En 2011, il publie l'ouvrage « *Joëlle Milquet, femme d'état, femme de combat* », qui retrace les douze ans de la femme politique à la tête du cdH. Lors de notre entretien, en 2015, Christian De Bast a soixante-cinq ans et est encore collaborateur salarié du parti (principalement en charge de la rédaction de textes) pour quelques mois, avant de prendre sa retraite. Il est également le président de la section cdH de la commune de Montigny-le-Tilleul (région de Charleroi).

Marie De Schrijver

Marie De Schrijver étudie le journalisme à l'ULB. Après ses études, elle trouve du travail comme pigiste pour le groupe Rossel (*Vlan* et *Sudpresse*) et se spécialise dans l'actualité régionale bruxelloise. Après quatre ans en presse locale, elle commence à travailler au *Soir* comme indépendante. En 2004, à 35 ans et après près de dix ans dans le journalisme dont cinq ans au *Soir*, elle décide de quitter le quotidien dans le contexte d'une réduction de moyens pour l'information bruxelloise. Elle cherche un emploi et est engagée comme collaboratrice par le groupe Ecolo du Parlement bruxellois, en période pré-électorale. Il s'agit d'un contrat à durée déterminée (CDD) de trois mois, lié à la législature mais, après les élections de 2014, elle est engagée à temps plein. Lors de l'entretien, en 2015, elle exerce toujours la fonction de collaboratrice auprès du groupe parlementaire bruxellois d'Ecolo.

Christophe Lison

Christophe Lison choisit d'effectuer son stage de dernière année de licence en journalisme (ULB) au quotidien *Nord Éclair*, où il commence à travailler à l'issue de ses études, en 1994. Entre 1994 et 2000, il travaille comme journaliste indépendant à la fois pour *Nord Éclair* (information sportive) et pour l'édition régionale de *La Dernière Heure/Les Sports* de la zone Tournai-Ath-Mouscron (information régionale et sportive et tâches de mise en page). Durant cette période, il écrit également pour les magazines *Play Tennis* et *Le journal du collectionneur*. Début 2000, à 30 ans, il devient le chef d'édition du bureau régional de la *DH* à Tournai. Fin 2007, il est recruté par le bourgmestre de Tournai, Christian Massy (PS), comme chargé de communication pour la Ville (bulletin communal, relations avec la presse, discours, solidarité internationale,...). Il ne travaille donc pas directement pour le bourgmestre ni pour le parti, mais fait partie de l'administration communale. En 2012, c'est Rudy Demotte (PS) qui devient bourgmestre de Tournai. En avril 2013, Christophe Lison rejoint le cabinet de Rudy Demotte – qui est également ministre-président de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles – à Bruxelles, en tant que conseiller en communication. Il est chargé de la Wallonie picarde, sa région d'origine et zone électorale de Rudy Demotte. À son retour à Tournai, en février 2014, Christophe Lison est nommé directeur du service communication et protocole de la Ville, une fonction qu'il occupe toujours en 2015, lors de l'entretien.

Quentin Verheyen

Durant ses études à l'École de journalisme de Louvain (UCL), Quentin Verheyen est journaliste pigiste pour *La Dernière Heure/Les Sports*, pour qui il couvre notamment des matches de l'équipe nationale de basket et des événements musicaux. À la sortie de ses études, en 2009, il continue à écrire pour *La Dernière Heure/Les Sports* durant « deux ans et demi à trois ans », à un rythme non régulier. À plusieurs reprises, il effectue des journées de journalisme de

« desk »²⁰⁴ durant le week-end. Il collabore également à l'édition Brabant wallon de *Sudpresse* « à quatre ou cinq reprises », ainsi qu'à *L'Avenir Brabant wallon*. Parallèlement à ses activités journalistiques, il est engagé en 2010 par la députée fédérale Valérie Debue (MR) comme collaborateur chargé de la communication et de dossiers thématiques. Lorsque Valérie Debue devient députée régionale en 2014, il la suit au Parlement wallon. Une fonction qu'il occupe toujours lors de l'entretien, en 2015. Il exerce également depuis 2011 des activités d'attaché de presse pour des événements culturels.

Éric Etienne

Après une licence de sciences politiques à l'Université de Liège et un diplôme de journalisme de l'École supérieure de journalisme de Lille (ESJ), Éric Etienne travaille en tant que journaliste à Paris : après un premier contrat à durée déterminée à *La Croix* durant l'été, il travaille à l'AFP, puis participe aux « débuts de l'aventure » du *Monde 2*²⁰⁵, où il travaillera de 2000 à 2002. En 2002, il déménage à Rome pour un an et travaille pour le fournisseur d'accès à Internet Tiscali, qui lance une chaîne d'information européenne. De retour en Belgique en 2003, il s'installe à Bruxelles et reste correspondant pour Tiscali durant une courte période. En 2004, il commence à travailler pour le cdH, en tant que collaborateur dans le cadre de la campagne européenne. En juillet 2004, il est engagé en tant qu'attaché pour le cabinet de Marie-Dominique Simonet²⁰⁶ (cdH) et prend en charge les dossiers européens. Il devient ensuite le porte-parole de la Ministre, une fonction qu'il conserve après les élections de 2009, lorsqu'elle devient Ministre de l'Enseignement obligatoire et de la Promotion sociale. En 2013, Marie-Dominique Simonet, atteinte d'un cancer, démissionne de son poste ministériel et Eric Etienne devient le chef de cabinet adjoint et le porte-parole de la ministre qui lui succède, Marie-Martine Schyns (cdH).

²⁰⁴ Cette expression désigne des tâches de journalisme « assis » et de secrétariat de rédaction.

²⁰⁵ *Le Monde 2*, magazine du quotidien français *Le Monde* a depuis été rebaptisé « *M* ».

²⁰⁶ En juillet 2004, Marie Simonet est nommée ministre wallonne et de la Communauté française en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Relations internationales.

Après les élections fédérales de 2014, il devient chef de cabinet adjoint et porte-parole du ministre René Collin (cdH), en charge de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité, du Tourisme et du Sport pour le Gouvernement wallon et la Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est cette dernière fonction qu'il occupe lors de l'entretien, en 2015.

- Troisième vague d'entretiens : 2017

Benjamin Adnet

Durant ses études de journalisme à l'École de journalisme de Louvain, Benjamin Adnet effectue un stage à la télévision régionale Télé Bruxelles²⁰⁷, où il travaille avec le journaliste Erik Silance. Diplômé en 2001, il est contacté et recruté par ce dernier²⁰⁸, devenu rédacteur en chef du journal télévisé de la nouvelle chaîne de télévision AB3²⁰⁹. Benjamin Adnet couvre notamment le procès Dutroux pour la chaîne. En 2004, AB3 annonce la « *réduction de la durée du journal télévisé de vingt à six minutes* ». Benjamin Adnet, « *déjà dans une autre recherche* », est engagé à la RTBF. Il rejoint la cellule société, et se consacre « *de plus en plus au journalisme judiciaire* »²¹⁰. Au printemps 2012, le Ministre wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles Jean-Marc Nollet (Ecolo) lui propose de reprendre la direction de son équipe de communication. Il prend un congé politique à la RTBF et occupe cette fonction de 2012 à 2014. Après la défaite électorale d'Ecolo aux élections régionales de 2014, il retourne à la RTBF pour un mois et demi : le premier échevin de Schaerbeek, Vincent Vanhalewyn lui propose le poste

²⁰⁷ Rebaptisée Bx1 en janvier 2016.

²⁰⁸ Erik Silance est également passé du journalisme à la politique en devenant le porte-parole d'Armand De Decker (MR).

²⁰⁹ Le premier journal télévisé d'AB3 est diffusé le 6 octobre 2001. « *On lui a dit : "pour le 1^{er} octobre 2001, tu dois avoir une rédaction et pour le 6 octobre, on doit être sur Antenne."* », explique Benjamin Adnet.

²¹⁰ Lors du départ du journaliste judiciaire Bruno Clément vers l'émission « Question à la Une », Benjamin Adnet reprend ce rôle au sein de la rédaction.

de chef de cabinet à la Commune. Il prend alors un congé sans solde à la RTBF. Benjamin Adnet est toujours chef de cabinet de Vincent Vanhalewyn lors de l'entretien, en 2017.

Pauline Bievez

Après un Master à l'École de journalisme de Louvain (2002-2004), suivi d'un Master complémentaire en sciences politiques à l'UCL (2004-2005), Pauline Bievez commence à travailler en tant que pigiste pour le bureau Huy-Waremme de *L'Avenir* et couvre l'actualité de la province de Liège. En mars 2006, elle est engagée comme attachée au cabinet de Sabine Laruelle (MR), ministre fédérale des Classes moyennes et des Indépendants. Durant quelques mois, elle est encore correspondante de presse pour *L'Avenir*, avant de mettre fin à sa collaboration. En août 2007, elle devient attachée de communication et chargée des relations presse pour le SPF (service public fédéral) Économie, PME, Classes moyennes et Énergie. En novembre 2014, elle devient porte-parole de Willy Borsu (MR), ministre fédéral des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale. Lors de l'entretien, en septembre 2017, elle est toujours porte-parole de Willy Borsu, devenu ministre-président wallon.

Frédéric Cauderlier

Après des études en communication appliquée à l'IHECS, Frédéric Cauderlier rejoint RTL où il avait fait son stage. De 1999 à 2011, Frédéric Cauderlier y est journaliste de radio et de télévision et fait « *beaucoup de journalisme politique* ». Il crée l'émission radio « Sans langue de bois », qui rassemble des chroniqueurs pour analyser la communication politique. Cette émission qu'il qualifie d'OVNI a la particularité de réunir « *des chroniqueurs qui [ont] été à la fois porte-paroles et journalistes.* » Lorsque Charles Michel devient président du MR, il sollicite Frédéric Cauderlier et lui propose de travailler pour lui. Un « *challenge* » qu'il accepte et pour lequel il démissionne de RTL. Il mène deux campagnes électorales avec Charles Michel : les communales de 2011 et les élections fédérales, régionales et européennes de 2014.

Lorsque Charles Michel devient Premier ministre en 2014, il le suit au 16 Rue de la Loi²¹¹, où il est directeur de la communication de la cellule stratégique du Premier ministre. C'est cette fonction qu'il occupe lors de l'entretien, en 2017.

Christophe Cordier

À la suite d'un stage au bureau de Charleroi de la RTBF réalisé durant ses études de journalisme à l'UCL, Christophe Cordier effectue des piges pour la rédaction de 2001 à 2002. Il devient ensuite journaliste pour Télé Sambre, télévision locale de Charleroi. Il y travaillera durant douze ans, de 2002 à 2014, d'abord comme intérimaire, puis comme indépendant et enfin comme salarié. Il y traite de sujets variés et lorsqu'éclatent les affaires politico-financières de Charleroi, en 2005-2006, il se spécialise en journalisme politique. Il est ensuite nommé rédacteur en chef adjoint, puis rédacteur en chef faisant fonction, poste qu'il occupe pendant un an. À la fin de cette période, Télé Sambre organise un examen pour engager un nouveau rédacteur en chef et retient un autre candidat. Peu de temps après, en octobre 2014, au moment de la formation du gouvernement fédéral, il entend un reportage radio expliquant que le MR a constitué une réserve de recrutement. Il envoie alors son CV à Olivier Chastel, président du parti, qui le rappelle et l'engage comme porte-parole. Deux ans plus tard, au départ d'Olivier Alsteens²¹², il lui succède dans la fonction de directeur de la communication du MR. Lors de l'entretien, en 2017, Christophe Cordier combine les fonctions de porte-parole d'Olivier Chastel et de directeur de communication du MR.

²¹¹ Le 16 Rue de la Loi est l'adresse du bâtiment qui abrite le cabinet du Premier ministre.

²¹² Olivier Alsteens, dont nous avons décrit le parcours ci-dessus, est également inclus dans notre échantillon.

Sofia Costoglou

Sophia Costoglou commence à travailler comme journaliste pigiste à la RTBF en 2004, après des études de journalisme à l'ULB. N'ayant pas été retenue lors de l'examen de la RTBF, elle se « *retrouve assez rapidement dans le circuit privé* ». Elle travaille pendant six ans pour Radio Contact²¹³. Elle est principalement journaliste de terrain, mais présente également des journaux parlés et des flashes. « *À la fin de [son] parcours chez RTL* », elle commence à travailler pour la télévision, notamment au JT. En 2011, à vingt-neuf ans, elle est contactée par le porte-parole du ministre Jean-Marc Nollet (Ecolo), José Cordovil²¹⁴, qui recherche « *une femme* » pour assurer sa succession. Elle abandonne alors son CDI (contrat à durée indéterminée)²¹⁵ chez RTL pour devenir porte-parole du ministre²¹⁶. Il est prévu dès le départ que son contrat dure trois ans et se termine à la fin de la législature, en juillet 2014. À la fin de son contrat, elle bénéficie de cinq mois d'indemnités. Elle recontacte son ancien employeur, RTL, qui lui « *ferme la porte* », s'inscrit alors au chômage et postule pour des fonctions de communication. La RTBF organise un examen d'entrée, qu'elle réussit. Elle commence à travailler à la RTBF en mai 2015, plus de neuf mois après la fin de son contrat chez Ecolo. À son arrivée à la RTBF, elle peut « *quasiment tout faire, sauf de la politique* »²¹⁷ et travaille notamment pour le JT. Lors de l'entretien, en 2017, elle travaille pour l'émission de consommation « *On n'est pas des pigeons* ».

²¹³ Groupe RTL Belgium.

²¹⁴ José Cordovil fait également partie de notre échantillon.

²¹⁵ « *J'étais jeune et, peut-être erreur de jeunesse, j'ai démissionné plutôt que de demander un congé sans solde, ce qui était tout à fait possible.* »

²¹⁶ Jean-Marc Nollet est alors ministre wallon du Développement durable, de l'Énergie, du Logement et de la Fonction publique et ministre communautaire de l'Enfance, de la Recherche et de la Fonction publique.

²¹⁷ Elle est tout de même amenée à traiter « *un ou deux sujets politiques* » pour le JT, lorsque les journalistes politiques ne sont pas disponibles.

Thierry Couvreur

Thierry Couvreur étudie le droit et la communication (journalisme) à l'UCL. Après avoir travaillé à *La Cité*, puis pour *Le Soir*, en tant que journaliste indépendant, il commence à travailler à *L'Avenir* en 1989. Il est journaliste pour le bureau de Wavre de *L'Avenir*, pour lequel il réalise notamment de nombreuses chroniques judiciaires. En 2002, lorsque le bourgmestre d'Ottignies-Louvain-La-Neuve, Jean-Luc Roland (Ecolo), lui propose de devenir son chef de cabinet dans l'objectif d'améliorer la communication externe et de développer « la transversalité entre les services », Thierry Couvreur accepte et demande un congé sans solde à *L'Avenir*. Son contrat est suspendu et il est convenu qu'il pourra rejoindre la rédaction à la fin la législature²¹⁸. De retour à *L'Avenir* en 2007, il ne rejoint pas le bureau de Wavre, mais la rédaction « toutes éditions » installée à Namur, où il ne pourra ni couvrir l'actualité d'Ottignies-Louvain-La-Neuve, ni écrire au sujet du parti Ecolo durant un an²¹⁹. Pendant les six premiers mois, il est chargé d'une mission de formation des correspondants. Durant les six mois suivants, il travaille au service d'information générale. Il est ensuite nommé au secrétariat de rédaction finale, où il travaille toujours en 2017, au moment de l'entretien.

Jérémie Demeyer

Après des études en communication (ISFSC)²²⁰ et en sciences politiques (UCL), Jérémie Demeyer travaille au Québec durant deux ans dans un centre d'étude interdisciplinaire de l'UQUAM (Université de Québec à Montréal), dans le cadre d'un accord bilatéral entre la Communauté française et le Québec. De retour en Belgique, il envoie sa candidature et est engagé comme salarié à Sudpresse. Après plusieurs CDD, il est engagé à durée indéterminée.

²¹⁸ Les élections communales devant avoir lieu en octobre 2006, il est convenu qu'il pourra décider de retrouver son emploi à *L'Avenir* le 1^{er} janvier ou le 1^{er} juillet 2007.

²¹⁹ Période qu'il nomme « purgatoire ».

²²⁰ L'Institut supérieur de formation sociale et de communication est un établissement d'enseignement supérieur qui propose des formations économiques et sociales de type court (3 ans) et de type long (5 ans) situé à Bruxelles.

« *Même pas un an après le CDI* », il reçoit une proposition du *Soir Magazine*, pour lequel il commence à travailler comme journaliste indépendant, couvrant des sujets variés dont des sujets politiques. En 2008, un responsable du PS lui propose de travailler pour Marie Arena, au moment où elle quitte sa fonction de ministre-présidente et ministre de l'Enseignement en Communauté française et devient ministre fédérale des Pensions, des Grandes villes et de l'Intégration sociale. Il devient alors son porte-parole. « *Plus ou moins un an et demi après* », lors du remaniement ministériel qui suit les élections régionales de 2009, Marie Arena est remplacée au sein du gouvernement par Michel Daerdenne (PS). Jérémie Demeyer devient le porte-parole de Michel Daerdenne de 2009 à décembre 2011. Lors du changement de gouvernement, il rejoint le centre d'étude du PS, l'Institut Emile Vandervelde, où il occupe le poste de conseiller de janvier 2012 au 31 mai 2012. Parallèlement à sa fonction de conseiller sur les matières audiovisuelles et la culture, il apporte son soutien à la cellule communication du parti, où il s'occupe des contacts avec la presse néerlandophone, collabore à l'écriture de discours et est le *backup* de la porte-parole du PS, Ermeline Gosselin. C'est à cette période qu'un responsable du groupe Rossel lui propose de devenir rédacteur en chef du *Soir Magazine*, fonction qu'il occupera de juin 2012 à février 2013. Il devient alors le responsable de la communication du PS, succédant à Ermeline Gosselin. Son arrivée coïncide avec le changement de présidence du parti : Paul Magnette devient président faisant fonction. En octobre 2014, il devient le porte-parole d'Eliane Tillieux (PS), nommée ministre de l'Emploi et de la Formation au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est cette fonction qu'il occupe lors de l'entretien, en 2017.

Pierre-Laurent Fassin

Après un graduat²²¹ en communication à Liège, Pierre-Laurent Fassin entame une année d'études en sciences politiques. Un cursus qu'il ne termine pas, car il commence à travailler

²²¹ Grade de l'enseignement supérieur en vigueur en Belgique avant la réforme dite « de Bologne » et correspondant à trois années d'études.

comme journaliste pour Radio Ciel Seraing (1997-1998). En 1999, il intègre la rédaction de Bel RTL puis celle de RTL TVi en 2000 : il passe donc de la radio à la télévision. Principalement journaliste sportif spécialisé dans la couverture des matches de tennis, il lui arrive de présenter des soirées électorales ou de traiter des sujets politiques. Il couvre également le procès Dutroux. Durant les négociations qui suivent les élections fédérales de 2007, il apprend par son entourage privé que Sabine Laruelle (MR) cherche un porte-parole. Il prend alors contact avec le porte-parole sortant et manifeste son intérêt pour la fonction. En janvier 2008, à 34 ans, il quitte RTL et intègre le cabinet de la ministre fédérale de l'Économie et de l'Agriculture, comme directeur de communication et porte-parole. Il y reste deux ans, puis devient porte-parole de la Loterie Nationale. Au mois d'août 2017, suite à l'arrivée du MR au Gouvernement wallon, il devient directeur de la communication et porte-parole du ministre wallon du Budget, des Finances, de l'Énergie et du Climat, Jean-Luc Crucke (MR). Il occupe cette fonction au moment de l'entretien.

Denis Ghesquière

Denis Ghesquière effectue un stage au *Rappel*, journal historique de Charleroi, sa région d'origine, durant ses études de communication (journalisme) à l'UCL. À la suite de son stage, encore étudiant, il continue à écrire pour le journal, d'abord bénévolement, puis à la pige. Il obtient ensuite un contrat à durée déterminée. En quelques mois, il assiste au rachat du quotidien du groupe Hersant par le journal *La Cité*, puis sa faillite quelques mois plus tard et son rachat par les éditions Vers l'Avenir (1987). Il continue à travailler pour *Le Rappel*, devenu une édition du groupe Vers l'Avenir, jusqu'en 1989/1990. Journaliste local, il se spécialise en information judiciaire mais suit aussi la politique locale, la culture locale, des conseils communaux de Charleroi et des communes périphériques, etc. Une place se libère dans la rédaction Hainaut du *Soir*, installée à Charleroi. Denis Ghesquière présente sa candidature et est recruté par *Le Soir* « fin 1989 - début 1990 ». Il couvre l'actualité de Charleroi et du Hainaut jusqu'en 1996-1997, où il « monte à Bruxelles » pour travailler au service politique du *Soir*, pour lequel il couvre l'actualité politique wallonne. En 2002, il commence à travailler pour le service « forum » du

quotidien. En 2003, il accepte la proposition d'André Antoine (député wallon et chef de groupe) et devient attaché de presse du groupe cdH au Parlement wallon, puis, dans un deuxième temps, attaché parlementaire thématique. Il assiste les parlementaires dans leur travail en rédigeant des questions, en se tenant au courant de l'actualité et en analysant les projets de décrets et propositions de résolutions. Suite aux élections communales de 2006, Jacques Etienne (cdH), devenu bourgmestre de Namur, lui demande d'être chef de cabinet. En 2012, lorsque Jacques Etienne cède sa place à Maxime Prévot (cdH) un an avant les élections, Denis Ghesquière retrouve son poste d'attaché parlementaire. Lors de l'entretien, en 2017, il s'occupe plus particulièrement des thématiques liées aux politiques de l'emploi et de la formation et à la fonction publique.

Marie-Isabelle Gomez

Après avoir étudié à l'IHECS, Marie-Isabelle Gomez effectue une année complémentaire en études européennes à l'ULB. Entretemps, elle commence à travailler en tant qu'étudiante pour *La Dernière Heure/Les Sports* et Radio Contact, « *plutôt sur Charleroi, mais pas seulement* ». À la fin de son cursus universitaire, elle travaille comme journaliste indépendante, d'abord pour *La Dernière Heure/Les Sports*, puis aussi pour *Le Soir* et pour des magazines. Elle travaille pour la presse écrite de 2001 à 2007 et couvre essentiellement des sujets politiques, à Charleroi et dans sa périphérie. En 2007, elle est contactée par le conseiller de Paul Magnette²²² (PS) qui est en train de constituer un cabinet. Trois jours plus tard, elle accepte sa proposition et devient attachée de presse du nouveau ministre wallon. Elle le suit lorsqu'il devient ministre fédéral six mois plus tard, puis lorsqu'il devient bourgmestre de Charleroi, président faisant fonction du PS et ministre-président wallon. En 2015, elle engage une attachée de presse et se concentre sur ses fonctions de responsable de la communication. Au moment de l'entretien, en 2017, elle

²²² En juillet 2007, Paul Magnette devient Ministre wallon de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances, après avoir exercé une mission de médiation au sein du Conseil communal de Charleroi.

est toujours la responsable de la communication du cabinet de Paul Magnette, bourgmestre de Charleroi.

Magali Jeumont

À la suite des deux stages réalisés durant son Master en un an à l'École de journalisme de Louvain, Magali Jeumont reçoit des propositions de travail de Bel RTL et de NoTélé. Elle commence à écrire des piges pour les deux rédactions fin 2007. À l'automne 2008, le nombre de piges qu'elle effectue diminue dans le contexte de la disparition de la radio Mint²²³ (groupe RTL). Durant la même période, elle reçoit un courriel de l'UCL informant ses anciens étudiants d'une offre d'emploi du cdH, pour laquelle elle décide de poser sa candidature. En janvier 2009, elle est engagée comme attachée de presse du groupe cdH au Parlement bruxellois et occupe toujours cette fonction en 2017.

Françoise Ledune

Après des études en journalisme et communication à l'ULB, des piges radio pour le Centre de Production de Bruxelles (CPP)²²⁴ de la RTBF et des intérimis dans l'enseignement, Françoise Ledune est engagée à Télé Bruxelles. En 2000, alors qu'elle y travaille depuis treize ans et présente le journal télévisé une semaine sur deux, on lui propose de travailler dans le cabinet de François-Xavier de Donnea (MR), ministre-président de la région Bruxelles-Capitale²²⁵. Elle accepte et devient sa conseillère en communication. Après deux ans, François-Xavier de Donnea est remplacé par Daniel Ducarme. Ce changement intervenant en cours de législature, Françoise Ledune se met à la recherche d'un emploi. En 2002, elle est engagée à la STIB

²²³ La disparition de la radio Mint est la conséquence de son éviction du plan de fréquences FM du CSA.

²²⁴ Le CPP est devenu le bureau local d'information (BLI) bruxellois.

²²⁵ Dans la foulée des remaniements qui suivent les élections communales de 2000 François-Xavier de Donnea succède à Jacques Simonet. Françoise Ledune remplace donc à Véronique Lamquin à ce poste (voir ci-dessus), dans un cabinet déjà en place.

(Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles) comme conseillère en communication. En 2005, elle devient porte-parole et responsable de la communication externe de l'entreprise, puis, en 2010, directrice de la communication.

Martine Maelschalck

Après avoir étudié le journalisme à l'ULB, Martine Maelschalck travaille à partir de 1982 comme journaliste *freelance* pour des hebdomadaires, puis est engagée à *L'Echo* en 1985. Elle y travaillera treize ans, d'abord dans le service entreprise, puis dans le service politique belge de la rédaction. En 1999, après les élections fédérales, régionales et européennes, elle réalise une interview d'Hervé Hasquin (PRL-FDF-MCC), nouveau ministre-président de la Communauté française, dans le cadre d'une série de portraits des nouveaux ministres. À l'issue de l'interview, il lui propose de devenir sa porte-parole. Elle exerce cette fonction durant trois ans et demi, jusqu'aux élections fédérales de 2003. Elle décide alors de revenir au journalisme et contacte *L'Echo* (qui refuse) et *Trends-Tendances*. Après avoir travaillé un an et demi pour *Trends-Tendances*, elle propose à nouveau sa candidature à *L'Echo* et est réengagée en 2004. En 2006, elle devient rédactrice en chef du quotidien puis, en 2013, éditorialiste en chef. Suite aux élections fédérales, régionales et européennes de 2014, Hervé Jamar (MR), nommé ministre fédéral du Budget, lui propose d'intégrer son cabinet en tant que directrice de la communication. Lorsqu'Hervé Jamar cède sa place à Sophie Wilmès (MR) un an et demi plus tard pour devenir gouverneur de la Province de Liège, Martine Maelschalck se met à la recherche d'une autre fonction. En mars 2017, elle est engagée par l'entreprise de consultance *Whyte Corporate Affairs*.

Eric Ortman

Après des études à l'IHECS en section « presse information » (1980-1984), Eric Ortman, originaire de la région de Liège, travaille pour une agence de presse régionale, puis pour des radios libres locales. Il écrit ensuite pour le quotidien *La Meuse* durant deux ans. « *En fin de*

contrat », il rejoint *L'Union* en tant que secrétaire de rédaction. Il part ensuite vivre à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie durant un an, où il exerce la fonction de chef d'édition dans une radio. À son retour en Belgique, il travaille pour Radio Ciel Seraing, avant de devenir journaliste à RTC Télé Liège, en mars 1990. En octobre 2008, il est contacté par un de ses anciens collègues, Marcelino Argüelles²²⁶, attaché de presse de Julie Fernandez Fernandez²²⁷ (PS), qui lui propose de lui succéder pour assurer la communication de la secrétaire d'état aux Personnes handicapées. Il accepte la proposition et est « détaché » de RTC²²⁸. Quarante jours avant les élections de 2010, il quitte le cabinet afin d'éviter les confusions et de ne « *pas entrer en campagne* » et décide de travailler pour la société de production Unicap télévision. Durant la campagne, il est recontacté par RTC Télé Liège, qui souhaite qu'il rejoigne la rédaction « *le plus vite possible* », parce que de nombreux journalistes sont mobilisés par le suivi de la campagne et des débats politiques. À son retour, est établie ce qu'il appelle une « *mise au frigo* » : « *six mois où je ne fais rien de politique et un an où je n'aborde pas la matière de la personne pour qui j'ai travaillé, qui se retrouve à ce moment-là dans d'autres fonctions.* » Lors de l'entretien, en 2017, Eric Ortmans est toujours journaliste réalisateur à RTC Télé Liège. Il est également le président de la SDJ (société des journalistes) de la rédaction et représente, depuis le 28 février 2015, la section Liège au comité de direction de l'AJP (Association des journalistes professionnels).

Pascal Sac

Durant ses études de journalisme à l'ULB, achevées en 1986, Pascal Sac réalise un stage en presse régionale au quotidien catholique progressiste *La Cité*. Il devient ensuite le correspondant du quotidien pour la province du Luxembourg, sa région d'origine, en tant que

²²⁶ Marcelino Argüelles présentait le journal télévisé de RTC Télé Liège jusqu'en 2007.

²²⁷ Julie Fernandez Fernandez fait partie de la fédération du PS liégeois.

²²⁸ « *Si le gouvernement tombait et qu'elle [Julie Fernandez Fernandez] n'était plus dedans, je pouvais revenir immédiatement, sinon c'était prévu jusqu'aux élections suivantes.* »

pigiste. L'été suivant, il effectue des remplacements et « prend goût à l'information de proximité », surtout provinciale et régionale. Il travaille ensuite « trois ou quatre mois » à *La Lanterne*²²⁹. Il devient ensuite pigiste pour *La Libre Belgique*, dans les pages régionales. Parallèlement à cela, il écrit pour plusieurs quotidiens et magazines et collabore régulièrement avec *Le Vif*. Au moment de la création de la Région bruxelloise²³⁰, il se spécialise en politique régionale et couvre pour plusieurs médias l'actualité liée à la création de la Région, puis au Gouvernement et au Parlement. Après « sept ou huit ans » en tant que pigiste pour différents titres, il est engagé à *La Libre Belgique*. Dans un premier temps, il combine secrétariat de rédaction et information régionale, puis travaille pour les pages « politique » du quotidien. Il couvre également la défense nationale, de 1999 à 2006. Entre avril 2003 et mars 2004, Pascal Sac publie trois ouvrages sur des personnalités politiques régionales : Marie Nagy (Ecolo), Didier Gosuin (FDF) et Charles Piqué (PS). En 2005, il participe au lancement des éditions régionales de *La Libre*, dont il est nommé le responsable. En décembre 2005, un membre du cabinet de Fadila Laanan (PS) lui propose de devenir le porte-parole de la ministre²³¹. Durant ses congés, il apprend que la direction de *La Libre Belgique* annonce « la diminution de moitié du budget des pigistes pages *Libre Belgique* » et « la fusion des équipes », ce qui le décide à quitter le quotidien, après vingt ans dans la presse. Il devient le porte-parole et le responsable de la communication de Fadila Laanan au printemps 2006. En 2011, il quitte le cabinet de Fadila Laanan et devient porte-parole de Philippe Courard (PS), secrétaire d'État à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté. Il y reste onze mois, dans un contexte d'affaires courantes. Durant cette période, il participe à une procédure de recrutement de l'Agence de Développement Territorial²³² et y est engagé comme chargé de mission en communication et

²²⁹ Le quotidien bruxellois *La Lanterne* est rebaptisé *La Capitale* en 2002, année où les journaux du groupe Sudpresse passent en format tabloïd.

²³⁰ La Région de Bruxelles-Capitale et ses institutions ont été créées par la loi 12 janvier 1989. (Mabille, 2000, p. 387)

²³¹ Fadila Laanan était ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse de la Communauté française depuis 2004.

²³² ASBL créée à l'initiative du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

marketing territorial. En janvier 2016, il est engagé par la Société d'Aménagement Urbain pour la Région de Bruxelles-Capitale²³³. Lorsque nous le rencontrons en 2017, il y occupe la fonction de responsable communication et marketing territorial qu'il combine avec des activités de conseiller en communication, conférencier et formateur indépendant.

Thierry Vanderhaege

Thierry Vanderhaege, diplômé en sciences politiques de l'ULB, a travaillé dix ans en tant que journaliste de presse écrite, dont cinq ans en presse régionale. D'abord pigiste pour *Nord Éclair*, basé à Mons, il couvre principalement des faits divers et l'information judiciaire. Toujours à Mons, il écrit ensuite en tant que pigiste pour *Le Soir*, l'agence Belga et *La Dernière Heure/Les Sports*. Devenu salarié pour *Le Soir*, il couvre l'actualité montoise pour le quotidien. Engagé par *Le Soir Magazine*, il travaille ensuite à Bruxelles pendant cinq ans. Début 2007, il apprend que l'attaché de presse de Catherine Fonck²³⁴ (cdH) a démissionné et qu'elle recherche un nouvel attaché de presse. Il est engagé pour ce poste et conseille Catherine Fonck pendant deux ans alors qu'elle est ministre bruxelloise de l'Aide à la jeunesse, de la Petite Enfance et de la Promotion de la santé. En septembre 2009, Thierry Vanderhaege est engagé au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. D'abord chargé de la communication, puis responsable de la communication, il devient directeur adjoint des travaux législatifs. C'est cette dernière fonction, qui n'est plus une fonction de communication, qu'il occupe lors de l'entretien, en 2017. Parallèlement à son parcours professionnel au Parlement, Thierry Vanderhaege devient membre de la section cdH de Mons et est désigné président du conseil d'administration du PASS, Parc d'Aventure Scientifique de Frameries par le Gouvernement wallon.

²³³ Opérateur public donc l'actionnaire majoritaire est la Région de Bruxelles-Capitale.

²³⁴ Catherine Fonck vit à Frameries, dans le Hainaut, la région d'origine de Thierry Vanderhaege.

Fabrice Voogt

Lorsqu'il sort de l'ULB, où il a étudié le journalisme, en 1994, Fabrice Voogt a déjà commencé à écrire pour la nouvelle rubrique hockey du *Soir*. Il y travaille « *durant trois ou quatre ans* », en tant que pigiste pour les pages sports. En « 1996 ou 1997 », il devient pigiste pour *La Dernière Heure/Les Sports* pendant un an, avant de retourner au *Soir*. Intégré au service monde, il devient salarié du quotidien en 2000. Dès 2003, il écrit pour le service bruxellois du quotidien. En mai 2015, suite à une proposition du bourgmestre Yvan Mayeur (PS), Fabrice Voogt quitte *Le Soir* et devient attaché de presse de la Ville de Bruxelles : il intègre la nouvelle cellule de communication de l'administration (« *un service apolitique* »), puis le cabinet du bourgmestre, où il occupe la fonction d'attaché de presse²³⁵. Lors de l'entretien, en septembre 2017, il est le responsable communication du cabinet du nouveau président du CPAS de la Ville de Bruxelles, Ahmed El Ktibi (PS) depuis le mois de juillet 2017²³⁶.

Laurence Zanchetta

Après une formation en journalisme à l'ULB, Laurence Zanchetta travaille onze ans en tant que journaliste pigiste pour BFM, Radio Contact (1999-2003) et RTL-TVi (2003-2007). En 2007, alors qu'elle a quitté RTL-TVi, elle est contactée par un attaché de presse du Parti Socialiste au sujet de plusieurs postes d'attachés de presse. Elle accepte et devient porte-parole de Christian

²³⁵ À la suite de l'affaire dit « du Samusocial », Yvan Mayeur démissionne de son poste de bourgmestre de Bruxelles le 8 juin 2017 et du Parti Socialiste, le 30 juin 2017. Le Samusocial est une association d'hébergement et d'aide aux sans-abri créée à l'initiative d'Yvan Mayeur. L'A.S.B.L. (association sans but lucratif) privée mais « financée à plus de 98% par des fonds publics », qui a versé des dizaines de milliers d'euros annuels à ses administrateurs, dont Yvan Mayer, entre 2008 et 2016 sous forme de « jetons de présence » pour des réunions qui « semblent, dans les faits, fixes et forfaitaires ». (Source : https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_vous-n-avez-pas-tout-compris-a-l-affaire-du-samusocial-on-fait-le-point?id=9662749) En février 2018, une commission parlementaire a confirmé le « paiement de jetons de présence, sans que cela ne soit prévu dans les statuts » et recommande le remboursement de ces jetons de présence « indûment perçus ».

²³⁶ La nomination d'Ahmed El Ktibi, qui était échevin bruxellois, comme responsable du CPAS à la place de Pascale Pareïta (PS) est également une conséquence de l'affaire du Samusocial.

Dupont (PS) qui est alors ministre fédéral des Pensions. Lorsque Christian Dupont devient ministre de l'Enseignement de la Communauté française quelques mois plus tard, elle le suit. Elle conseillera Christian Dupont durant un an et demi. Elle est ensuite engagée comme porte-parole à la direction des routes, au Service Public de Wallonie (SPW) en 2009. De 2012 à 2014, Laurence Zanchetta retourne dans un cabinet et exerce la fonction d'attachée de communication auprès du ministre wallon Paul Furlan. Elle retrouve ensuite sa fonction de porte-parole du SPW Routes, qu'elle occupe toujours en 2017.

1.2 Analyse des parcours

L'étude des parcours des acteurs permet de mettre en lumière plusieurs éléments clés pour la problématique. Premièrement, vingt-huit des trente-six acteurs interrogés ont une formation de l'enseignement supérieur ou universitaire en journalisme. Parmi ceux-ci, deux (ex-) journalistes ont étudié en France et vingt-six ont étudié le journalisme à l'UCL, à l'ULB ou à l'IHECS. Bien que ces formations offrent des programmes différents, ces (ex-) journalistes ont donc suivi un socle théorique et pratique de formation au métier. En outre, leur insertion dans la profession a souvent été facilitée par des stages réalisés au cours de leurs études. Nous verrons dans le premier axe de notre analyse (chapitre V) que le discours des acteurs révèle notamment la référence à une « vocation », un sentiment d'appartenance, un idéal. Le fait que leur socialisation journalistique ait commencé dès leurs études nous semble éclairer ce constat.

Deuxièmement, nous constatons que les parcours de Thierry Couvreur, Christian Debast, Denis Ghesquière et Pascal Sac sont caractérisés par leur passage par le journal d'opinion créé par le mouvement ouvrier chrétien (MOC), *La Cité*. Leurs parcours dans l'espace politique diffèrent – ils ont rejoint Ecolo, le cdH et le PS – mais cette diversité reste cohérente avec la sensibilité sociale-démocrate du quotidien. Constatons également que Christian Debast et Denis Ghesquière qui, après leur expérience à *La Cité*, ont rejoint le quotidien d'opinion *Le Rappel*, journal « chrétien indépendant » proche du Parti Social Chrétien (Campé, Dumon et Jerspers, 1975, p. 412) – l'ancien nom du cdH – sont tous deux devenus communicateurs pour le cdH.

Les deux premiers axes de notre analyse révèlent cependant que la militance n'est pas le facteur principal des transitions professionnelles du journalisme à la politique.

L'analyse des parcours met également en évidence le poids des réseaux partagés par les acteurs du journalisme et de la politique. Près des deux tiers de ces (ex-) journalistes (26 sur 36) sont entrés dans l'espace politique suite à la proposition d'un acteur politique et six d'entre eux affirment qu'ils avaient déjà reçu d'autres propositions auparavant, souvent de la part de plusieurs partis. Les autres (ex-) journalistes interrogés sont nombreux à décrire des situations où ils ont pris contact avec un mandataire politique via quelqu'un qu'ils connaissaient. Le deuxième axe de notre analyse révèle le rôle clé des personnalités politiques qui recrutent ces journalistes et de leurs arguments (chapitre VI).

Nous constatons enfin l'importance du niveau local et des réseaux qui se créent au sein d'une ville ou d'une région. Plusieurs journalistes ont en effet été recrutés par des hommes et femmes politiques issus de leur région. D'autres, comme c'est le cas de Marie-Isabelle Gomez et d'Eric Ortman, ont été approchés pour leur connaissance des médias d'une région, respectivement Charleroi et Liège. D'autres encore, comme Pascal Sac, Françoise Ledune ou Marie de Schrijver soulignent l'importance de leur connaissance de la politique bruxelloise et de son fonctionnement dans leur recrutement. La connaissance des médias, des structures politiques et des caractéristiques d'une région ou d'une base locale compte parmi les compétences mises au jour dans le troisième axe de notre analyse (chapitre VII).

PARTIE II : ANALYSE

Chapitre V. Le reflet d'un contexte

Dès l'analyse des premiers entretiens, en 2009, il est apparu clairement que le départ de journalistes pour une fonction à caractère politique ne se résumait pas à une démarche militante. Davantage que le résultat d'un engagement ou d'un intérêt pour la politique, les passages de journalistes en politique sont directement liés au contexte socioéconomique que nous avons décrit au chapitre I, celui des rédactions. Un contexte marqué notamment par la concentration des groupes de presse et les évolutions induites par le développement des sites *web* des médias.

Nous interprétons ces départs comme le signe que les identités journalistiques se construisent en référence à des représentations idéales du journalisme et de la figure du journaliste. Ils semblent également être le signe de l'attachement des acteurs au rôle démocratique de la profession.

1. Quitter le journalisme sans le quitter

1.1 C'est un groupe professionnel que l'on quitte

La professionnalisation du journalisme et sa structuration ont été décrites par de nombreux auteurs (Ferenczi, 1993 ; Rieffel, 2010 ; Ruellan, 1997 ; Neveu, 2013). L'analyse des entretiens menés dans le cadre de la présente recherche plaide en faveur du recours au concept de « groupe professionnel » dans l'étude du journalisme. Chez Dubar, ce terme « suppose l'existence d'un nom de métier reconnu, partagé, ayant une valeur symbolique forte ». Il s'agit d'un « ensemble flou, segmenté, en constante évolution, regroupant des personnes exerçant une activité ayant le même nom doté d'une visibilité sociale et d'une légitimité politique suffisante, sur une période significative. » (Dubar, 2003, p. 51-52) Ce sont à la fois des « manières de se définir », et des « processus sociaux », des « identités collectives » et des « groupes intermédiaires ». (Dubar et Tripier, 2009, p. 270).

Pour Claude Dubar et Pierre Tripier, « [i]l n'existe aucun "modèle universel" de ce que doit être une profession, pas de *one best way* de l'organisation du travail professionnel, pas de définition "scientifique" de ce qu'est un groupe professionnel. (...) Il n'existe pas une sociologie (même anglo-saxonne) des professions, mais des approches sociologiques de groupes professionnels, dans des acceptions très variables. » (2009, p. 268) Partant des recherches dans le domaine, les deux sociologues proposent une « stratégie de recherche » structurée en « quatre principes d'analyse » : les professions ou groupes professionnels ne sont ni « séparés », ni « unifiés », ni « établis », ni « objectifs » (2009, p. 270). Un regard adapté à l'étude du journalisme, dont Denis Ruellan a montré qu'il était une profession caractérisée par un « flou » constitutif (1993), tout autant qu'à l'étude de la communication d'organisation, un secteur qui se place dans une « dynamique de professionnalisation » mais dont « la difficulté à délimiter une expertise propre et des pratiques reconnues et légitimes persiste » (Brulois et al., 2016).

Le rapport à l'identité collective est important dans les discours sur le journalisme de ceux qui l'ont exercé. Interrogés sur leur sentiment d'avoir fait partie ou non d'un groupe dans le cadre de leur activité de journaliste, les acteurs de notre échantillon sont nombreux à acquiescer et à parler de « corporation », de « caste ». Des termes qui ne sont pas toujours utilisés positivement, mais qui dénotent une identité collective, l'existence d'un sentiment d'appartenance. Des groupes intermédiaires sont révélés. L'appartenance locale au groupe des journalistes d'une province ou de ceux qui couvrent la politique wallonne, par exemple, semble particulièrement marquée.

Une fois devenus mandataires ou communicateurs, les acteurs ne décrivent pas un sentiment d'appartenance à l'espace politique comparable à celui dont ils ont fait l'expérience en tant que journalistes. Si certains disent se sentir membres du groupe des attachés de presse politiques ou revendiquent une appartenance à un cabinet, les descriptions diffèrent sensiblement de celles de l'attachement au journalisme. Quant au parti, il ne semble pas non plus susciter une identification similaire à celle des journalistes pour leur rédaction ou leur groupe professionnel. Ce constat ne permet toutefois pas de tirer des conclusions sur le sentiment d'appartenance des acteurs politiques et leur professionnalisation. En effet, comme l'analyse le montrera, ce qui caractérise la recomposition de l'identité professionnelle des ex-journalistes dans l'espace politique est la référence au journalisme.

1.2 C'est une rédaction que l'on quitte

S'il s'agit de décisions personnelles, liées à la chronologie et aux spécificités de parcours individuels, l'analyse des transitions professionnelles de journalistes en politique fait apparaître des logiques d'action récurrentes. Nos interviews révèlent que c'est la conjonction de plusieurs éléments, leur addition, qui pousse ces acteurs à accepter de quitter le journalisme pour la politique ou qui les décide à frapper à la porte d'un parti. Parmi ce faisceau de causes, nous distinguons les arguments liés au journalisme et à la situation professionnelle quittée, qui sont l'objet de ce chapitre, et ceux liés à la politique et à la perspective d'une nouvelle fonction, qui seront abordés au chapitre VI, qui traite de la notion d'engagement.

Qu'ils aient été sollicités par un parti politique ou qu'ils aient pris la décision de quitter le journalisme spontanément, nous observons chez nos interlocuteurs une envie de changement liée au contexte des rédactions. Nous adopterons une catégorisation en trois points : organisation interne de la rédaction, gestion des carrières et conditions d'emploi.

1.2.1 Des rédactions en mutation

Ceux qui ont quitté le journalisme sont nombreux à lier leur départ à une déception face à ce qu'ils identifient comme une mutation : le remaniement de l'organisation de la rédaction, un nouveau format, l'évolution des choix éditoriaux, un changement de hiérarchie et un contexte conflictuel sont notamment évoqués. Ces situations sont perçues comme le bouleversement d'une situation initiale.

La mutation est vue comme difficilement supportable, car elle éloigne la rédaction de ce que le journaliste considère comme les conditions nécessaires à l'exercice d'un journalisme de qualité. Lors du premier entretien réalisé avec Anne Delvaux, en 2008, elle invoque une évolution de la ligne éditoriale et des conditions de production de la RTBF parmi les raisons qui l'ont poussée à accepter de rejoindre les listes électorales du cdH un an auparavant :

« C'est vrai que ceux qui m'ont entourée travaillent de manière extrêmement correcte, ça c'est sûr. Mais quand le produit télévisuel, lui, évolue et qu'on ne peut plus s'inscrire dans un journalisme d'investigation, qui prend le temps de vérifier, de recouper ses informations, qui prend, oui, vraiment le temps aussi d'expliquer les choses, et pas seulement de partir dans le factuel, voilà, et de rester derrière son ordinateur, et de prendre les EVN²³⁷, et de mettre un commentaire sur les images qu'on reçoit par EVN. Quand on ne peut plus faire que ça, en tout cas, ça ne va plus. Parce que les journalistes de talent ne peuvent pas mettre à profit leur talent et sont bridés. (...) Je trouve que, malheureusement, le divertissement est venu s'immiscer un petit

²³⁷ Eurovision News Exchange. Les EVN sont des images tournées par les chaînes publiques membres du réseau Eurovision. En tant que membre du réseau, la RTBF peut monter et diffuser ces images.

peu dans le journalisme. Enfin, dans le journalisme télévisuel. Un peu trop. À tel point que, par exemple, on en vient à se dire qu'il faut absolument trouver un sujet sympa pour mettre dans le journal. Pour moi, ça, ça ne peut pas convenir. Parce que « sympa » n'est pas un critère qui fait que l'information est intéressante. Sur une demi-heure, on doit permettre de dire tout ce qui se passe dans le monde. (...) Et ça, pour moi, c'est un, vraiment, c'est un dérapage. (...) Le projet éditorial que j'avais, l'image que j'avais du journalisme évoluait, pas dans le sens que je voulais. Et, encore une fois, bien en précisant que, pour moi, les journalistes sont toujours aussi compétents, mais qu'on s'inscrit dans une société... C'est une évolution globale, qui ne touche pas que les médias. Mais je ne voulais pas y participer. » (Anne Delvaux, entretien de 2008)

Christophe Lison qui était chef d'édition locale de *La Dernière Heure/Les Sports*, évoque une évolution du quotidien en inadéquation avec sa vision du métier, dans un contexte marqué par un rythme de travail difficilement conciliable avec sa vie privée :

« Il y a eu plusieurs choses qui ont précipité mon départ : il y a eu d'abord le passage de tabloïd à mini-tabloïd où on avait des articles de plus en plus courts. Déjà en tabloïd ce n'était pas "jojo"²³⁸, mais en mini-tabloïd, là, je ne me retrouvais plus dans ce métier-là, en tout cas dans la manière dont on peut concevoir le travail. Et j'ai eu aussi des événements privés qui ont aussi déterminé le fait que... Comme chef d'édition je travaillais très tard, je terminais au grand minimum à 20h30-21h. J'avais déjà un enfant puis j'ai eu un deuxième et donc j'ai dit : "C'est bon, si j'ai l'occasion, je pars". »

Notons que ces changements ne sont pas décrits comme justifiant à eux seuls la décision de quitter le journalisme. Pour certains, le changement mis en évidence vient également briser l'équilibre parfois fragile entre conditions de travail précaires et satisfaction dérivée de l'exercice du métier de journaliste.

²³⁸ L'expression « jojo » est utilisée pour remplacer le mot « joli ».

Dans le cas de Marie De Schrijver, c'est l'évolution de la ligne éditoriale du *Soir* et la proposition de couvrir des sujets éloignés de son domaine d'expertise qui ont été l'élément déclencheur :

« Et donc, après 5 ans [au Soir], un peu moins je crois, 4 ans et demi, suite à une discussion avec [la direction], m'expliquant qu'il y avait encore une réduction de moyens sur Bruxelles et que donc, ils seraient ravis d'encore travailler avec moi, mais qu'il fallait réorienter les sujets, en me parlant d'enseignement, d'immo²³⁹, de suppléments, et donc, voilà. De un, ça ne m'intéressait pas comme matière. De deux, j'avais capitalisé, en quelque sorte, sur l'info et la connaissance de la région [bruxelloise], de son fonctionnement, de ses institutions, de son fonctionnement politique. Et aussi, et bien, comme Bruxelles n'est pas trop grande, du terrain. Et puis voilà, de toute façon, en règle générale, les choix éditoriaux du Soir commençaient à devenir pénibles, et voilà, ça fait partie de l'épanouissement (...)

Ces exemples en témoignent : l'analyse révèle l'importance des mutations, réelles ou perçues, dans la ligne éditoriale et l'organisation d'une rédaction. Elle met également au jour un attachement à un journalisme dit « de qualité » et la perception, de la part des acteurs, d'une inadéquation entre cet idéal journalistique et la pratique du métier.

Ces transitions professionnelles sont révélatrices de la manière dont les changements opérés dans les rédactions peuvent avoir un impact sur la « rétention » des journalistes. Dans la grande majorité des discours, la description du contexte des rédactions au moment de quitter le journalisme est centrée sur la mutation, davantage que sur les causes, réelles ou supposées, des changements.

Notons que si des réorganisations structurelles, une accélération du rythme de travail et des horaires difficilement conciliables avec le temps de la vie privée sont invoqués, peu d'acteurs

²³⁹ La rubrique « immobilier » du *Soir*.

y associent directement le développement du *Web* et le journalisme en ligne. David Maréchal fait figure d'exception :

« Mais, ce qui est terrible, c'est la diminution des coûts et la diminution du personnel, qui fait que, fatalement, vous êtes censuré, puisque, si vous n'avez pas le temps de passer une matinée à creuser quelque chose, parce que vous devez faire cinquante trucs, parce qu'il n'y a plus personne dans cette rédaction, fatalement, vous allez moins loin. Et, fatalement, c'est une censure. Et c'est ça que je trouve vraiment aberrant, c'est cette censure par rapport à la diminution des coûts. C'est vraiment ça, les journalistes sont en train de se censurer parce qu'ils n'ont plus assez les moyens de faire des choses à droite/à gauche et qu'il y a tout un mode de communication aujourd'hui qui a évolué, qui est très bon, qui est Internet. Mais, il y a beaucoup de désinformation, sur Internet. Et, donc, le journalisme actuel ne correspondait peut-être plus vraiment à ce à quoi j'aspirais. Et, donc, j'ai eu aucun problème à partir. »

Nous le verrons, le *Web* et les réseaux sociaux apparaissent dans les discours des acteurs lorsqu'ils évoquent l'évolution du journalisme depuis leur entrée dans l'espace politique.

1.2.2 Gestion des carrières : un manque de perspectives

Lorsqu'il s'agit de détailler les causes de leur réorientation professionnelle, les acteurs sont nombreux à évoquer l'absence de nouveauté, l'impression de tourner en rond, « d'avoir clôturé un chapitre professionnel » ou d'avoir « fait le tour ». C'est le cas de Véronique Lamquin : « *Et puis, moi, j'étais à un moment où je voulais quitter la DH, parce que j'avais fait, je pensais, le tour de la DH, j'estimais que j'avais envie de faire autre chose. Et, un jour, complètement par hasard, il m'a dit en boutade, [Jacques] Simonet : "Tiens, je cherche une attachée de presse, si vous voulez, vous pouvez postuler."* » Rappelons qu'elle a ensuite été recrutée par *Le Soir*, dont elle est aujourd'hui la rédactrice en chef adjointe. Martine Maelschalck est également retournée au journalisme, avant de retourner une seconde fois en communication politique. Comme de nombreux acteurs, elle insiste sur l'absence de nouveauté au moment où Hervé Hasquin (MR) lui a proposé de devenir porte-parole : « *Donc j'ai hésité franchement, mais bon,*

il se faisait que j'étais un peu à un tournant de ma carrière parce que franchement, L'Echo, c'est très présomptueux de dire ça, d'ailleurs c'est jamais vrai dans le journalisme, mais enfin, j'avais quand même vachement fait le tour de la question. Donc c'était à un moment où je me suis dit "Ben tiens, pourquoi pas ?" »

C'est ici l'aspect routinier du métier, à l'opposé de la figure du journaliste dans l'imaginaire collectif, qui est mis en cause. Il ne s'agit cependant pas d'une nouveauté dans le quotidien des journalistes : les routines et la couverture des événements récurrents sont un des aspects qui constituent le travail en rédaction (Grevisse, 1997 ; Neveu, 2013, p. 52-53). Sophia Costoglou évoque une proposition d'embauche qui survient dans un moment de remise en question de son travail chez RTL face à cet aspect du métier : *« J'avais l'impression d'avoir fait le tour, voilà, j'étais à ma sixième Saint-Nicolas, j'étais à ma sixième Journée mondiale de lutte contre le sida. Enfin voilà quoi, chaque année c'était un peu la même chose. »*

Notons que ce type de discours n'est pas incompatible avec un retour au journalisme. Sophia Costoglou, qui a été engagée à la RTBF après avoir travaillé pour Ecolo, explique qu'elle apprécie davantage son métier :

« Et finalement tant qu'on ne va pas voir un peu ce qui se passe ailleurs, ben on peut continuer à ruminer comme ça, ses petits tracas quotidiens et sa petite routine et sans prendre beaucoup de plaisir. Moi, là maintenant, ça fait quand même – Heu ça fait combien ? – deux ans quand même que je suis revenue et, je veux dire, la passion est intacte. Si tu veux je suis revenue au métier beaucoup plus passionnée que... »

- Qu'avant...

Oui, voilà, et en me rendant compte que parfois, oui, certes, je fais parfois les mêmes sujets, mais il y a moyen de les faire autrement. Mais c'est quand même très gai et à moi de... Voilà, je me plains beaucoup moins qu'avant. Pourtant j'ai une vie qui est beaucoup plus difficile à gérer qu'avant. J'ai beaucoup plus d'enthousiasme, de dynamisme, de motivation et ça c'est parce que j'ai fait autre chose et que je me suis rendue compte que, finalement, faire autre chose, ce n'était pas nécessairement mieux, quoi. »

Aspect important des sorties de la profession, le manque de perspectives d'évolution ne semble pas irrémédiable, du point de vue des acteurs. Plusieurs d'entre eux assurent que la situation aurait pu trouver une autre issue : si on leur avait proposé de nouvelles fonctions ou des perspectives d'évolution à court terme au sein de la rédaction, ils affirment qu'ils ne l'auraient probablement pas quittée. « *Bah, je crois qu'après quatre ans, on tourne un peu en rond, quand on fait tout le temps la même chose. Donc, à mon avis, si on m'avait proposé autre chose à ce moment-là, je pense que je l'aurais fait. J'en ai parlé avec mon rédacteur en chef là, qui m'a dit : "Tu ne devrais pas partir". Mais, voilà, il ne m'a rien proposé d'autre, alors je suis partie quand même.* » (Anonyme - communicateur) C'est également le sentiment d'Olivier Alsteens, qui souhaitait changer de position après huit ou neuf ans d'information politique au *Soir* : « *Parce qu'au journal, on ne me laissait pas bouger... Je crois que si on m'avait donné le poste que je souhaitais avoir, je n'aurais pas bougé. En tout cas pas à ce moment-là.* »

Cette aspiration à davantage de défis et de nouveauté est largement partagée. Elle est décrite à la fois par des (ex-) journalistes de terrain et de *desk*, qui évoquent une carrière qui piétine, et par des journalistes occupant des fonctions de rédaction en chef, de présentation d'émissions ou du JT. Pierre-Jean Burion qui était rédacteur-en-chef de Télé MB²⁴⁰, la décrit en ces termes :

« Il y a, d'une part, cette impression d'avoir fait le tour, cette impression d'avoir été jusqu'au bout de quelque chose en tant que rédacteur en chef et [d'autre part], l'envie de faire autre chose. Je pense que c'est ça qui a vraiment été déterminant, l'envie de travailler dans une autre sphère, de travailler dans une autre ville. Et puis le monde politique est un monde qui m'intéresse. »

²⁴⁰ Pierre-Jean Burion est à nouveau rédacteur en chef de Télé MB à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Un désir de mobilité et de nouveauté partagé par Alain Gerlache, lui aussi revenu dans sa rédaction (RTBF) au moment de l'entretien :

« Et c'est vrai que j'avais envie, à la fois par rapport au journalisme politique, et aussi à ma fonction de rédacteur en chef adjoint au journal télévisé, de bouger un peu. Parce que je pense que la mobilité est saine. Et puis, aussi, j'avais envie de tenter une expérience qui m'apparaissait comme unique, puisque, il faut se replacer dans le contexte de l'époque, une coalition libérale-socialiste-écolo était quelque chose de totalement inédit. Et, en plus, dirigée par Verhofstadt, c'était aussi neuf. »

Le manque de progression dans une carrière ou une fonction qui ne correspond pas aux aspirations sont également sources de départs. *« Si on ne sent pas la liberté, l'intérêt et la progression, aussi... Parce que, à 35 ans, j'estimais que j'avais quand même encore beaucoup à apprendre. »* (Marie de Schrijver) Selon Christian Debast, ce n'est pas le fait de ne pas avoir été retenu pour le poste de rédacteur en chef des Éditions de l'Avenir, mais le manque de possibilités d'écrire qu'impliquait sa nouvelle fonction de secrétaire de rédaction, qui l'a convaincu d'accepter la proposition de la présidente du cdH après 35 ans de journalisme :

« Donc [secrétaire de rédaction] c'est un rôle très important. Mais il y avait comme conséquence que, voilà, je n'étais plus sur la main, je n'étais plus sur la brèche pour écrire un papier dans la dernière heure avant le bouclage, je n'avais plus la possibilité de faire des portraits, ce que j'adorais faire. Des portraits de politiques, par exemple (...) ça, j'aimais beaucoup. Je ne pouvais plus non plus faire du reportage, que j'aimais aussi. Sur tout sujet, d'ailleurs. Et donc, voilà... Quand j'ai eu une proposition de Madame Milquet en 2002, je n'étais pas, je n'étais pas déçu du journalisme, hein, je vous l'expliquerai après, mais j'étais dans l'état de quelqu'un qui, à partir d'une proposition, peut se dire " Tiens, voilà, il y a quelque chose à faire de valorisant ". »

Nous relevons ici l'importance récurrente d'un contexte, d'un terreau favorable à l'acceptation de la proposition d'un acteur politique. Face à une routine ou au manque de perspectives d'évolution, le challenge que représente le fait de découvrir un nouvel univers professionnel et les missions qui sont proposées leur paraissent plus intéressants et épanouissants que ce que la

rédaction a à leur offrir. L'importance de la reconnaissance et de la nécessité de possibilités d'évolution ne sont pas propres au journalisme. Il semble cependant que la routine et l'impression de tourner en rond ne correspondent pas aux représentations associées à la profession.

1.2.3 Conditions de travail en déséquilibre

C'est un constat récurrent dans les recherches qui étudient les carrières journalistiques (Davidson et Meyers, 2014 ; Libert, 2017 ; Standaert, 2015, p. 216-217) : le salaire et la sécurité de l'emploi sont largement évoqués. Celles et ceux qui étaient pigistes, en particulier, évoquent la précarité d'une situation instable et de revenus trop peu élevés.

« Moi, c'était pas vraiment, ... À la différence de ceux qui font dix ans de carrière et qui quittent. Là, ils posent un choix. Moi, c'était pas vraiment un choix. C'était que je voulais un boulot "full time" et que ce soit dans la presse ou dans la politique, je voulais un job. (...) »

- Mais vous n'auriez pas continué comme pigiste ?

Non, pas dans ces conditions-là. Pas à travailler tous les jours pour gagner 300 euros par mois. » (Anonyme - communicateur)

Qu'ils soient dans une situation précaire ou non, la stabilité et les revenus sont des éléments pris en compte par de nombreux acteurs à l'heure de faire un choix entre journalisme et politique. Dans certains cas, ils sont synonymes d'une possibilité d'évolution de la carrière. À nouveau, l'issue semble dépendre de la réaction de la rédaction en chef, face à une demande de réorientation.

« Oui, j'ai vu ça aussi comme une opportunité, si on veut, de revoir ma position au sein de Télé Bruxelles, à l'époque, puisque ça faisait longtemps que j'avais envie d'animer une émission politique, ça faisait longtemps que je voulais un petit peu augmenter mon salaire, etc. Et donc, quand je suis retournée voir le rédacteur en chef, je lui ai demandé [ces] deux choses. (...) Évidemment, il me dit : « Ils te proposent combien ? » Je lui dis : « Ils me

proposent le double. Je m'en fous, je vais pas... J'ai pas besoin du double, mais c'est vrai que si vous pouviez faire un effort, un petit effort quand même, ça fait longtemps que je le demande et ça fait longtemps qu'on a un projet d'émission et ce serait chouette aussi que je puisse évoluer vers ça aussi. » Donc c'étaient les deux demandes et j'aurais refusé. Mais...

- Vous seriez restée ?

Oui, oui bien sûr (...). Même si j'ai trouvé le job intéressant et que voilà, j'étais encore quand même très très fidèle à la télé dans laquelle je travaillais. Et c'est aussi une petite structure très familiale aussi, j'y étais depuis longtemps. Donc voilà. (...) Mais ça a été refusé. Avec comme argument le fait qu'on ne pouvait pas faire de différence entre les gens, etc. » (Françoise Ledune)

Mais la revalorisation salariale qu'implique leur passage en politique est rarement invoquée comme raison principale ou exclusive. Le témoignage de cette ex-journaliste de télévision illustre ce constat : *« J'ai aussi eu un avantage salarial. Je me souviens qu'en changeant, je gagnais davantage, ça c'est sûr. Et le dernier, la dernière chose qui a dû me décider, c'est que, quand je travaillais à [...], j'avais beaucoup de gardes la nuit, pour les faits divers, etc. J'avais des petits enfants. Et franchement, voilà. Je pensais qu'il était temps de changer. »* (Anonyme - communicateur)

Lorsque les conditions salariales sont évoquées, c'est souvent pour décrire un déséquilibre perçu entre la rémunération et les conditions de travail : *« Donc, cette espèce de réussite professionnelle, parce que je n'étais pas peu fier d'être arrivé là, se payait en trop de sacrifices dans la vie privée... Donc, c'est tout cela, donc ce ne serait pas possible d'avoir une explication monofactorielle, ce sont tous les côtés ingrats du métier qui ont été mis en balance avec des aspects plus prometteurs. »* (Denis Ghesquière) Ce constat a également été fait par Roel Davidson et Oren Meyers dans leur étude des « sorties » de la profession de journalistes israéliens (2014).

Notons que lors de la première vague d'entretiens, en 2008-2009, les acteurs de notre échantillon n'avaient pas évoqué cet aspect pour expliquer leur départ. Les responsables de rédaction interrogés avaient cependant déjà émis l'hypothèse que ces départs seraient causés par des conditions de travail difficiles couplées à des salaires moins élevés que ceux en vigueur en politique.

1.2.4 Le « bon moment »

Sur les trente-six acteurs qui composent notre échantillon, vingt-six ont décidé de quitter le journalisme à la suite d'une proposition émanant d'un acteur politique. Les démarches et le type d'acteur (président de parti, mandataire ou communicateur politique) qui les ont contactés diffèrent, mais cette affirmation est largement partagée. Qu'il s'agisse de la perspective d'une place sur une liste électorale ou d'un emploi en tant que communicateur, ils sont nombreux à le préciser très clairement : l'opportunité d'une réorientation s'est présentée au « bon moment ». Benjamin Adnet évoque *« un truc qui s'est mis à un moment où ça se mettait bien »* pour expliquer sa décision de quitter la RTBF pour devenir le porte-parole du ministre Jean-Marc Nollet (Ecolo) : *« Oui, il y avait cet intérêt et ça s'est inscrit à un moment où à la RTBF, moi j'avais l'impression de commencer à tourner en rond au niveau de la rédaction société, au niveau du judiciaire et où c'était difficile au sein de la RTBF de trouver de nouvelles pistes de réflexion quant à mon avenir professionnel. »*

Plusieurs acteurs expliquent d'ailleurs qu'ils avaient déjà reçu des propositions, de la part du même acteur politique ou d'un autre parti, et qu'ils les avaient déclinées. Ce constat montre l'importance des changements dans l'organisation des rédactions et de l'évolution des carrières dans le choix de quitter le journalisme. C'est notamment le cas de Frédéric Cauderlier qui évoque la proposition de Charles Michel, alors président du MR : *« Il y a d'abord eu un premier contact en 2007, mais j'avais décliné tout de suite. Et puis il m'a rappelé en 2011, en me disant : "Ben voilà, écoute, il y a trois/quatre ans, je t'avais approché...". Et je lui dis : "Peut-être que maintenant c'est le bon moment." Parce que moi-même, je me posais beaucoup de questions par rapport à ce que je faisais à RTL depuis un an ou deux. »*

Une proposition qui arrive au moment opportun n'est pour autant pas toujours le fruit du hasard. Alain Gerlache, Pascal Sac, Thierry Couvreur et Benjamin Adnet ajoutent qu'ils avaient « *laissé entendre* » qu'ils étaient prêts à envisager de nouvelles perspectives professionnelles :

« C'est vrai qu'un certain nombre de gens savaient, parce que bon, on parle, dans le milieu, que je pensais que, en effet, il était temps que... Enfin, je souhaitais penser à une espèce de réorientation de mon travail, comme j'avais déjà connu avant, où j'étais passé de la télé, de l'enseignement, à la radio, de la radio privée à la RTBF, puis, à la RTBF, différentes choses, etc. Donc, je veux dire, il y avait, on savait que j'étais disponible, comme on dit, pour de nouveaux défis, mais voilà. » (Alain Gerlache)

C'est ainsi que Benjamin Adnet a succédé à Sofia Costoglou en tant que porte-parole de Jean-Marc Nollet (Ecolo) :

« Le dernier reportage qu'elle a fait, il se fait qu'on l'a fait ensemble et qui était un reportage où on a attendu pendant des heures et des heures la fin d'un conseil d'administration et donc, forcément, dans ces cas-là, on est restés beaucoup de temps à deux à causer de choses et d'autres. Et elle m'a expliqué qu'elle partait chez Nollet et moi je lui ai dit que c'était quelque chose que je trouvais très chouette et auquel j'avais réfléchi, etc. Et donc du coup, un an plus tard, quand elle a voulu réorienter son parcours chez Nollet, elle m'a mis sur la short-list qu'elle a proposée au ministre. Et donc voilà, ceci faisant cela... » (Benjamin Adnet)

Quitter le journalisme, c'est quitter une rédaction, un environnement professionnel, à un « instant t ». Dans la continuité des travaux d'André Balleux et Thérèse Perez-Roux sur les transitions identitaires d'enseignants, nous estimons que la transition professionnelle « s'inscrit dans un temps chronologique, celui d'un parcours de vie, autant que dans un temps kairologique, celui de l'instant. » (2013, p.102)

On le voit, dans la plupart des cas, ces transitions trouvent leur source dans la concordance d'un contexte professionnel incertain, précaire ou proposant peu de possibilités d'évolution, avec

une proposition émanant d'un acteur politique, au moment opportun. Mais ces acteurs justifient également leur départ en faisant référence à un idéal professionnel : l'exercice du journalisme ne correspondant pas, sur le terrain, à sa représentation magnifiée, ils préfèrent le quitter.

2. C'est un idéal que l'on quitte

Les départs étudiés ne sont donc pas une marque de rejet envers la profession journalistique dans son ensemble, ni une remise en cause de son rôle démocratique. Ils nous semblent plutôt être un signe de l'importance d'un journalisme idéal dans les représentations des acteurs et dans la formation des identités professionnelles. L'analyse des entretiens confirme ce premier constat en révélant un attachement des sujets à la profession, à ce qu'elle représente, à ses valeurs, à son image idéale ainsi qu'à sa pratique.

2.1 Quitter sa vocation

Quitter le journalisme est vécu comme un choix difficile, parfois même un déchirement. Un de nos interviewés confie avoir pleuré une fois la décision de quitter sa rédaction prise, avec le sentiment d'avoir fait « *une grosse bêtise* ».

La référence à la vocation journalistique est mobilisée. Nous l'avons vu, la majorité des acteurs rencontrés ont étudié le journalisme. Ils sont nombreux à insister sur le fait que c'était leur « *rêve* », un « *métier de cœur* », « *une des plus belles professions qui soit* » ou qu'ils avaient toujours voulu l'exercer : « *Et donc j'ai travaillé dans la presse écrite parce que c'était mon boulot, parce que c'était le métier pour lequel j'avais étudié, et c'était le métier que j'avais toujours rêvé de faire.* » (Marie-Isabelle Gomez) Le journalisme est décrit à plusieurs reprises comme « *merveilleux* », « *le plus beau métier du monde* » : « *Oui ce n'est jamais un choix facile, parce que c'est un métier merveilleux. Le plus beau métier du monde. Ce qui est merveilleux, c'est qu'on rencontre... surtout au niveau local, peut-être moins au niveau national.* » (Christophe Lison)

Une fois passé en politique, l'attachement à la profession reste important. Il se marque, entre autres, par une consommation très importante de contenus journalistiques et un goût pour un journalisme estimé « de qualité ». *« Je ne suis pas du tout partie parce que j'étais aigrie, j'adorais ce que je faisais. Et c'est vrai que, parfois, quand je vois un mauvais débat, ou une émission mal faite, ou un mauvais JT, je me dis "je vais aller le faire moi-même". Parce que voilà, ça m'énerve. D'ailleurs, j'ai beaucoup de mal à regarder un JT en étant spectatrice. »* (Florence Reuter, 2008)

2.2 Un aller sans retour ?

Une majorité d'acteurs expliquent que quitter le journalisme a été une décision difficile. Il s'agit de lâcher une profession qu'ils aiment, dont ils parlent avec passion. En outre, la majorité d'entre eux reconnaissent que la perspective de ne pas pouvoir, a priori, retourner au journalisme²⁴¹ après avoir été engagé par un parti politique est la source d'un dilemme. *« J'ai fait un choix énorme, une décision énorme, oui. Parce que je savais, quand je la prenais, que je ne pourrais jamais revenir en arrière »,* résume Anne Delvaux (entretien de 2008)

Seule une minorité de journalistes ne prennent pas en compte cet aspect de la décision : *« Mais, j'ai pris ma décision assez rapidement, je suis quelqu'un d'assez impulsif et, donc, voilà, je me suis dit : "Il y a du pour, du contre, mais j'ai envie, on verra bien." Et, moi, je ne suis pas quelqu'un qui a un plan de carrière, donc je ne me suis pas dit, à ce moment-là, "[zut], ça ne sera plus possible d'être journaliste", ou bien "oui, ce sera possible, j'y crois". Je ne me posais pas ce genre de questions. »* (Véronique Lamquin)

Bien sûr, un certain nombre de communicateurs sont revenus au journalisme après un intermède politique. Mais ils ne constituent pas « la norme » et, hormis les journalistes de la RTBF, ceux

²⁴¹ Voir chapitre 1 : un contexte déontologique

qui font le choix de la politique ont rarement l'assurance de pouvoir retourner au journalisme²⁴². « *Beaucoup l'ont fait, mais moi quand j'ai franchi cette porte-là, j'avais pleinement conscience qu'on ne la franchissait que dans un sens* », se souvient Denis Ghesquière, qui estime qu'il faut « *savoir assumer ses choix.* »

Une fois en politique, de nombreux ex-journalistes écartent l'idée d'un éventuel retour, certains semblent d'ailleurs se l'interdire à contrecœur. Comme nous l'exposerons au chapitre VI, l'analyse du discours des acteurs à la lumière de la « grammaire journalistique » met en évidence une opposition entre journalisme et engagement et, dans certains cas, l'association du passage en politique au sentiment d'avoir « trahi » la profession.

2.3 Un idéal déçu

Nous l'avons vu à plusieurs reprises, notre analyse révèle la récurrence d'une image idéale du journalisme. Face à ce journalisme « parfait », la réalité de terrain ne correspond pas toujours aux attentes.

Nous observons que certains acteurs expriment l'envie de refaire du journalisme comme ils évoqueraient une utopie. Ils concèdent qu'ils aimeraient le pratiquer à nouveau dans une situation idéale et hypothétique ou à la condition d'exercer une fonction en particulier : pour un poste de rédacteur en chef du *Soir*, pour faire des émissions politiques, de société ou culturelles, « *si je n'avais pas besoin d'argent* », « *pour avoir un poste à responsabilités* », etc. Ces discours sont souvent en lien direct avec la situation quittée et les désillusions des acteurs. Ils illustrent la prégnance d'un idéal journalistique auquel ces acteurs restent attachés.

²⁴² Notons cependant qu'en 2017, davantage d'acteurs mentionnent des congés sans solde et des pauses carrière, même dans le privé. Ces mécanismes intègrent dès le départ la possibilité de retrouver leur emploi après avoir exercé une fonction dans l'espace politique.

« Oui, dans le sens où c'est un métier que je trouve passionnant et intéressant, mais il faudrait que tout soit différent tu vois, les conditions. Par exemple, prenons le cas de Médor : il y a toute une série de journalistes indépendants que je connais ou d'anciens du Soir qui y sont. J'étais à l'assemblée générale le week-end dernier. Et ça, ça donne envie, bien sûr. Ça donne envie parce que c'est dans des conditions salariales qui sont on ne peut plus décentes, où tu as du temps, donc c'est tout à fait différent. Oui, c'est un métier qui est vraiment gai²⁴³ à pratiquer mais je crois qu'il devient de moins en moins gai à pratiquer parce que tu as une pression : tu as de moins en moins de temps, tu as de moins en moins de liberté rédactionnelle, et quand ta hiérarchie fait des choix rédactionnels qui te sidèrent. Parce que franchement, parfois, c'était ça. Ça devient un peu... » (Marie De Schrijver)

D'autres ne souhaitent pas retourner vers un métier qui ne correspond plus à ce qu'ils en attendent. Notre analyse montre que de nombreux acteurs perçoivent le journalisme comme s'éloignant toujours davantage de leur idéal journalistique. *« Mon père est journaliste, j'ai vécu toute mon enfance dans le journalisme, j'ai fait des études de journalisme, j'avais vraiment une conviction forte dans le journalisme et je suis parti d'un revers de main et j'ai tourné la page tout de suite. Et, là, je me dis que je n'y retournerai plus »*, affirme David Maréchal. Ses contacts réguliers avec des journalistes lui faisaient affirmer en 2008 que la situation dans les rédactions était *« une catastrophe »* : *« les journalistes sont pressés comme des citrons, il y a moins de journalistes, il y a moins de compétences pour des matières... »*

Ce type de constat est largement partagé parmi les acteurs qui ne sont pas retournés au journalisme. Ils décrivent un contexte de plus en plus difficile et sont nombreux à dénoncer une baisse de qualité des contenus journalistiques. Christophe Lison se dit « désespéré » lorsqu'il ouvre *Nord Éclair*, dont il était le chef d'édition avant de travailler pour la Ville de Tournai : *« Je vois d'anciens confrères de Nord Éclair et qui sont restés dans leur embarcation, et qui au*

²⁴³ « Gai » est un belgicisme qui signifie « chouette », « amusant ».

départ faisaient vraiment du bon journalisme de qualité et maintenant qui doivent écrire de la [très mauvaise qualité]. »

Il est important de noter que pour ces anciens journalistes, ce ne sont pas leurs anciens confrères qui sont mis en cause : *« c'est compliqué pour eux »*, résume une ancienne journaliste de télévision. À nouveau, c'est la structure et les choix de la hiérarchie qui sont pointés du doigt. Certains *« tirent leur chapeau »* face au *« courage »* de leurs anciens collègues :

« Je trouve que les gaillards de ma génération et mes anciennes consœurs de la rédaction que j'ai connus ont encore plus de mérite maintenant à exercer le métier que lorsque je l'ai quitté : ça devient de plus en plus dur, de plus en plus ingrat. Je n'avais pas encore, moi, (...) Je n'avais pas encore trop le problème d'Internet, les blogs, les nouvelles, les nouveaux trucs où on se demande si on est dans la presse écrite ou la presse audiovisuelle, ce mélange des genres. Ils ont beaucoup plus de choses à assumer. Les ventes ne font que périliter. (...) Ça ne s'améliore pas dans les rédactions. » (Denis Ghesquière)

Ces anciens journalistes expriment également des inquiétudes liées au rôle démocratique du journalisme : *« Là, parfois, je suis quand même très inquiet sur l'avenir de la démocratie. Quand on voit qu'un journaliste doit être une sentinelle de la démocratie »*, insiste Christophe Lison. La baisse de qualité inquiète. Un *turn-over* important est également dénoncé par plusieurs acteurs, qui gardent une haute estime du journalisme politique.

« Et pour un homme politique, avoir un bon journaliste en face de soi, c'est vraiment très important. Moi, je pense ça, en tout cas. Parce que ça les oblige à connaître leur matière, ça les oblige à avoir du répondant, ça les oblige à ne pas raconter n'importe quoi, ne serait-ce qu'avoir un peu d'antériorité, ... Vous ne pouvez pas dire blanc un jour et, et ...et noir deux mois plus tard. Mais, si vous avez un autre journaliste qui arrive et qui ne sait déjà même plus que vous avez dit blanc, ça donne une espèce d'estompement des limites normales aux gens, à l'homme politique. Il peut raconter pratiquement n'importe quoi. » (Anonyme - communicateur)

Notons que ce constat n'apparaît pas dans le discours des acteurs qui ont retrouvé une rédaction après avoir exercé une fonction de communication politique. Les raisons données par ce groupe de sujets pour justifier leur sortie de la profession sont principalement l'impression de tourner en rond, l'appétit pour le challenge et des tensions internes. Ces acteurs ne font pas, ou peu, référence à la qualité du journalisme.

Il semble donc que le fait de retourner au journalisme après un passage en politique soit lié à une représentation de la profession plus « terre-à-terre ». À l'inverse, la construction d'une identité professionnelle marquée par les références à des idéaux serait de nature à éloigner plus durablement – ou définitivement – ceux qui quittent la profession.

En justifiant leur départ par le fait que la réalité de terrain au sein des rédactions ne correspond pas ou plus à la représentation qu'ils s'en faisaient, et en se référant à ce que devrait être le journalisme, les acteurs produisent a posteriori un discours d'autojustification dont le point de référence est un journalisme idéal.

3. C'est le journalisme que l'on ne quitte pas

En effet, marquées par une image idéale de la profession, les identités professionnelles de ceux qui quittent le journalisme se reconstruisent en référence à celui-ci : les journalistes qui deviennent acteurs politiques abandonnent un groupe professionnel, mais pas leur identité.

Les résultats de notre analyse corroborent ce que décrit Florent Champy dans son ouvrage de référence sur la sociologie des professions : « *les professions contribuent, souvent plus que la religion, l'engagement politique ou l'appartenance familiale, à la définition des identités individuelles.* » (2009, p. 1-2) L'évocation par Sofia Costoglou de son retour au journalisme après avoir été la porte-parole de Jean-Marc Nollet (Ecolo) illustre un constat généralisé : le journalisme reste, pour ceux qui le quittent, une part de leur identité.

« Complètement, complètement, ça ne m'a jamais quittée. Et ça a été dur, quoi, parce que pendant 3 ans, il se passait des choses et je me disais « Oooh, ça j'aurais aimé couvrir » ou « Ooh, ça ! ». (...) Et je me souviens de la première fois que j'ai pu reparler dans un micro ... J'avais vraiment... C'est aussi ce lien charnel. Oh là là, ça a été comme une retrouvaille amoureuse, en fait. C'est comme si vous retrouviez votre amoureux après 3 ans... oui. (...) Non, j'ai jamais quitté mon identité, je me suis toujours sentie journaliste, même en étant attachée de presse. Dans mon travail et dans mon approche et dans mon boulot, j'essayais de toujours avoir cet esprit, toujours peser le pour, le contre, de toujours chercher la contradiction. J'ai toujours été dans cette démarche qui était très journalistique, quoi. » (Sophia Costoglou)

Un des éléments récurrents dans l'analyse des vagues d'entretiens deux et trois est, en effet, une réponse positive à la question « vous sentez-vous encore journaliste ? »²⁴⁴. La réponse est presque unanime : « *Ha ouais, complètement* » (Quentin Verheyen), « *Oui, oui, oui, beaucoup, oui. Absolument, si, si.* » (Anonyme - communicateur), « *Au début, oui, beaucoup, beaucoup.* » (Thierry Vanderhaege), « *Complètement parce qu'en fait, intellectuellement, mon métier n'est pas très différent.* » (Frédéric Cauderlier) Les exemples choisis l'illustrent, de nombreux acteurs utilisent la répétition de mots tels que « oui » ou « beaucoup » pour signifier leur insistance et leur enthousiasme. Les discours témoignent de l'existence d'une identité professionnelle forte, qui ne disparaît pas dans le contexte « d'altérité » que représente l'espace politique.

En lien avec les constats faits précédemment, nous interprétons cette persistance presque généralisée de l'identité journalistique comme un signe de l'importance des représentations positives du journalisme et de sa fonction démocratique dans la construction des identités professionnelles.

²⁴⁴ Question ajoutée au guide d'entretien pour les vagues d'interview de 2015 et 2017.

4. Le regard de ceux qui restent

4.1 Les pairs savent pourquoi

L'analyse des entretiens menés avec des responsables de rédaction révèle que, tant en 2008-2009 qu'en 2017, la majorité d'entre eux ne sont pas opposés au départ de journalistes pour l'espace politique. Ils sont nombreux à rappeler que les journalistes ont le droit de changer de carrière, y compris pour rejoindre un parti politique. « *Le départ, quelque part, fait partie de la vie et fait partie des droits évidents et dans une société démocratique, si on ne permet pas aux gens de faire des choix comme ça, alors on tourne le dos à la démocratie* », résume Jean-Pierre Jacqmin (RTBF). Eric Deffet, membre de la rédaction en chef du *Soir*, considère que passer en politique est une « *évolution normale dans une carrière* », puisque que le journaliste est « *un citoyen comme les autres* », avec « *des idées et un parcours personnel* » propres. Il insiste sur le fait que ce n'est pas « *honteux* », mais bien une opportunité intéressante de changer de carrière, après des années de journalisme : « *Tu as fait le tour de la question dans un métier, tu changes de métier, c'est comme ça dans toutes les professions, presque* ». « *On ne s'ouvre pas les veines, on ne jure pas au sang qu'on va rester journaliste toute sa vie* », insiste Nathanaël Jacqmin (*L'Avenir*).

Si ces départs leur semblent poser question, c'est principalement pour la confusion qu'ils pourraient induire dans l'esprit du public. C'est notamment la position de Jean-Pierre Jacqmin :

« Les journalistes n'ont qu'une seule chose qui leur reste, c'est leur indépendance. S'ils n'ont plus ce crédit-là, étant donné que l'information est partout tout le temps... Avant ils avaient encore le crédit d'être ceux qui étaient les premiers à apporter l'information. Maintenant au mieux, on est en même temps que les réseaux sociaux. Au pire, plus tard. Et au mieux du truc, on arrive en temps utile pour dire : "Ce qu'on vous a raconté est vrai ou est faux." Et ça, c'est ce qu'on peut faire encore de mieux, à mon avis, maintenant. Voire annoncer des choses qu'on a grattées longtemps avant, qui sont au-delà de l'écume, qui sont dans la profondeur de l'océan, comme

les enquêtes sur les "Paradises"²⁴⁵, les enquêtes sur le Samusocial qu'on a menées, des choses comme ça. Mais ça [les passages de journalistes en politique] donne quand même une image qui est une image que nous sommes plus proches des politiques que nous ne sommes proches de nos publics. Et ça, ça m'embête. À partir de là, ça donne aussi... ça donne parfois une image qui n'est pas nécessairement mauvaise, dans le sens où c'est bien que les journalistes connaissent les politiques, c'est bien qu'on ne soit pas dans des camps retranchés de part et d'autre et en train de se tirer dessus à vue. Mais je pense que l'aspect auprès des gens est quand même plus négatif que l'aspect positif des choses. »

Jean-Pierre Jacqmin exprime cette position en tant que directeur de l'information de la RTBF et donc en tant que représentant de l'institution. Notons qu'en faisant référence à l'enquête journalistique comme cœur du métier, il fait lui aussi appel à des représentations idéales de la figure du journaliste.

Si certains d'entre eux déplorent ces départs, notamment pour « l'apparence de subjectivité » qui peut en découler, ils les comprennent et disent ne pas être surpris. « *Je préférerais que ça n'existe pas, mais je peux tout à fait comprendre que ça existe* », explique par exemple Hervé de Ghellinck (RTBF). Isabelle Philippon (*Le Vif/L'Express*) partage cet avis. Le premier qualifie ce type de passages de « *logique et cohérent* » et comprend la curiosité des journalistes qui les effectuent. La seconde estime que, lorsqu'il a déjà un intérêt pour ce domaine, il n'est « *pas du tout invraisemblable, ni complètement farfelu, pour un journaliste, de franchir le pas et de faire de la politique* ». En outre, elle dit comprendre que certains en aient « *marre* » : « *À partir d'un certain moment, on trouve qu'on a beaucoup expliqué.* »²⁴⁶ La question du retour

²⁴⁵ Ce qu'on appelle les « Paradise Papers » est une enquête menée par le Consortium international de journalisme d'investigation (ICIJ) sur les comptes *offshore* : <https://www.icij.org/investigations/paradise-papers/>

²⁴⁶ Rappelons qu'Isabelle Philippon est devenue communicatrice politique quelques années plus tard. Elle a été chef de cabinet de Christine Smeysters, échevine Ecolo des Travaux publics, de la Mobilité et du Développement durable pour la commune bruxelloise de Schaerbeek et exerce aujourd'hui une activité de conseil en communication.

dans les rédactions voit apparaître des positions plus nuancées : celui des communicateurs semble mieux accepté que celui de mandataires.

Les raisons supposées du départ de leurs anciens collègues et confrères pour l'espace politique correspondent à celles évoquées par ceux qui ont effectué de telles transitions : la curiosité, l'attrait de la nouveauté, l'impression d'avoir « fait le tour » et des conditions de travail éprouvantes qui ne sont pas compensées par une valorisation financière. Ils insistent davantage sur ce dernier point que les journalistes passés en politique. Ils expliquent le départ de leurs confrères par des conditions de travail difficiles et estiment que les salaires sont peu propices à les retenir. Le journalisme est décrit par Eric Deffet (*Le Soir*) comme « *un métier fatigant, éreintant, qui n'est pas facile à vivre, parce que, tous les jours, il faut recommencer, faire un nouveau journal, etc.* » Francis Van De Woestyne (*La Libre Belgique*) estime, lui aussi, qu'une « *certaine précarité de la presse, aujourd'hui [en 2008] et de la presse quotidienne en particulier* » est une des causes du départ de ces journalistes. Il pointe du doigt les conditions de travail des journalistes politiques : horaires « *épouvantables* » et irréguliers qui empêchent d'avoir « *une vie de famille* » et salaires peu élevés en font, selon lui, un métier « *très éprouvant* ». Tous deux soulignent l'attrait financier de ce changement de carrière, Eric Deffet insistant sur le fait que « *c'est souvent bien mieux payé* ».

4.2 Indépendance et attachement au métier

Les entretiens révèlent que la majorité des responsables de rédaction interrogés se sont vus proposer une place de communicateur politique. Des propositions refusées pour deux motifs principaux : un besoin d'indépendance et leur attachement au métier. « *J'ai craint à ce moment-là d'être enfermé, de ne plus avoir une liberté de parole* », se souvient Francis Van De Woestyne, évoquant les propositions de ministres de deux partis différents. François Brabant (Wilfried) estime que les journalistes sont « *individualistes* ». Quant à Jean-Pierre Jacqmin, il souligne par une anecdote que le terme « *attaché de presse* » contient le mot « *attaché* ».

La position de Philippe Roussel (RTL) est similaire :

« Je ne sais plus qui disait ça, mais quelqu'un disait " Les journalistes sont des loups, les gens qui travaillent pour la communication sont des chiens ". Et donc je préfère vraiment rester parmi les loups. C'est-à-dire que vraiment on est indépendant, on chasse en meute, on va chercher l'information. Alors les chiens ce n'est pas péjoratif mais ce sont les chiens. Sous-entendu : qu'ils reçoivent des ordres et ils appliquent des directives. Et donc voilà, la raison fondamentale c'est que j'ai besoin de ma liberté. Ce que la politique n'est pas le truc que j'aime le plus au monde de toute façon. Ça c'est tout à fait perso. Mais, en plus, moi, c'est ce métier que j'aime, c'est un métier de découverte, c'est un métier de rencontres et j'aime pouvoir parler aussi bien au PTB qu'au PS, au MR, à l'extrême droite, comme à l'extrême gauche, comme vous voulez. Parce que j'ai ma liberté et que voilà je peux leur poser des questions, discuter avec eux... et je n'ai rien à défendre. Moi, j'ai juste à écouter des positions et à rendre compte de quelque chose. Et ça je trouve ça assez plaisant en fait, c'est une position qui me plaît beaucoup. (...) Donc voilà, oui on me l'a proposé une ou deux fois, mais franchement pas beaucoup, parce que les gens savent très bien quelle est mon opinion par rapport à ça. » (Philippe Roussel)

Jean-Jacques Deleeuw (Bx1) résume la position de plusieurs de ses confrères, en insistant sur son attachement au journalisme en tant que profession :

« Mais voilà, je crois qu'il y a un moment donné où on se dit "Mais qu'est-ce qu'on a envie de vraiment faire comme carrière, comme métier ?". Et alors, il faut choisir et il faut mettre en balance les différents éléments. Moi, j'aimais trop ce métier pour ne plus le faire, en tout cas jusqu'à maintenant. Je ne sais pas ce qu'il peut se passer dans quelques années. Mais en tout cas, maintenant, c'est la situation. »

Certains estiment également que la fonction de communicateur politique est à l'opposé de leurs réflexes journalistiques et qu'ils auraient beaucoup de difficultés à l'exercer : *« Je n'ai jamais eu la tentation de le faire. (...) Je pense que je n'aurais jamais pu refourguer des choses positives en cachant des négatives. Je pense que je n'aurais pas été à l'aise, j'aurais fait un*

mauvais porte-parole », estime Jean-Pierre Jacqmin. François Brabant évoque une déformation professionnelle, un regard journalistique qui, dit-il, l'empêcherait d'avoir des opinions suffisamment tranchées pour rejoindre un parti :

« En fait, mon esprit, il est là en train de faire des espèces de radiographies des problèmes, mais ne croit plus qu'il y ait des solutions, comme ça, d'un coup de baguette magique. (...) ça m'a vacciné contre le populisme et la démagogie, le fait d'être journaliste politique. Et donc, depuis le temps, j'ai plus un esprit de pédagogue, de présenter un peu les données du débat, au lieu de prendre une part active au débat. Et j'ai l'impression que c'est le résultat d'une si longue pratique de journalisme politique. »

Certains reconnaissent cependant ne pas avoir décliné d'emblée et s'être posé la question, principalement par curiosité. C'est le cas de Francis Van De Woestyne, qui concède qu'il regrettera probablement de ne jamais avoir « vraiment connu le système politique de l'intérieur » :

« Ça n'a jamais été une position de principe, à savoir le refus de passer en politique. Chaque fois que l'option s'est présentée, je l'ai toujours examinée de manière très sérieuse, en tout cas à trois reprises (...) Mais vraiment, au moment de me décider, je considérais que mon ADN était vraiment celui d'un journaliste et pas celui d'un conseiller politique. Mais à la fin, je pense que j'aurais en moi un petit regret de ne jamais avoir osé franchir le "chinese wall" qui pour moi existe un peu entre les deux professions. »

Les positions des responsables de rédaction révèlent l'importance des valeurs d'indépendance et de liberté dans la construction des identités journalistiques, un constat à mettre en lien avec notre analyse du rapport à la militance développée au chapitre VI.

Dans une période de défiance et de modifications numériques, nous constatons que les valeurs fondamentales du journalisme sont au cœur des discours sur la profession. La confrontation de ces deux catégories d'acteurs montre que l'expression de l'attachement à la profession journalistique est importante tant chez les responsables de rédaction que chez les journalistes

qui quittent la profession. Les constats posés sur le cadre socio-économique et les conditions de travail se rejoignent et une « alternative » dans l'espace politique a également été proposée à la majorité de ces responsables de rédaction. La différence tient dans la manière de mobiliser le journalisme et les valeurs fondamentales : les uns utilisent l'écart avec la réalité pour justifier leur départ alors que les autres voient dans le rapport à l'indépendance et la liberté, dans un « ADN journalistique », la justification de leur refus de passer en politique.

5. Exit, voice and loyalty

Afin de mettre en perspective ce constat, nous appliquons à notre analyse le cadre théorique développé en 1970 par l'économiste Albert O. Hirschman dans son ouvrage « Exit, voice and loyalty »²⁴⁷. Selon Hirschman, la diminution de la qualité d'un produit ou le dysfonctionnement d'une organisation entraînent deux types de réactions : la défection ou la prise de parole. En cas de « détérioration relative de la qualité du bien produit ou du service fourni », les clients ou membres mécontents choisissent le chemin de la sortie (« exit ») ou celui de l'expression de leur mécontentement (« voice »). C'est bien ce à quoi nous assistons : les départs de journalistes sont notamment le résultat d'une situation qui s'éloigne d'un idéal professionnel, à des degrés divers.

L'alternative à ces défections, c'est la prise de parole : « Le client d'une firme ou le membre d'une organisation, en recourant à la prise de parole plutôt qu'à la défection, cherche à modifier l'orientation, la production ou les manières de faire de la firme ou de l'organisation considérée. » Hirschman estime que « la propension à la défection est subordonnée au fait que les clients ont la possibilité et la volonté de faire entendre leur voix » (1995). Dans leur étude des départs des journalistes israéliens vers d'autres secteurs d'activités dans un contexte de crise (2014), Roel Davidson et Oren Meyers mobilisent la théorie d'Hirschman pour mettre l'accent

²⁴⁷ Nous nous référons ici à l'édition traduite de 1995.

sur la difficulté, pour les journalistes, d'exprimer un mécontentement. Ce constat, s'il n'est pas généralisable à l'ensemble des changements de carrière que nous avons étudiés, peut également être appliqué ici.²⁴⁸ Les résultats de notre premier axe d'analyse montrent que ceux qui quittent le journalisme pour l'espace politique le font car il ne leur semble pas possible de changer les choses de l'intérieur, pour des raisons diverses. Mais la possibilité ou non de faire changer les choses n'explique pas tout. Nous observons que les acteurs expliquent leur départ par le contexte d'une rédaction, mais également par l'écart entre idéal journalistique et pratique de terrain. En gardant une part de journalisme dans leur identité professionnelle et en se référant aux valeurs fondamentales, nous émettons l'hypothèse que les journalistes passés en politique tentent de légitimer leur départ et de montrer que leur loyauté au journalisme en tant qu'idéal démocratique reste intacte. Nous interprétons donc la critique du journalisme comme une auto-légitimation des passages en politique. Nous y reviendrons dans la conclusion de notre étude.

²⁴⁸ Nous pouvons émettre l'hypothèse que les responsables de rédaction sont probablement dans une position plus favorable pour se faire entendre et influencer sur l'organisation et donc moins susceptibles de la quitter, selon la théorie d'Hirschman. Il nous semble surtout que, dans leur cas, une vision idéale de la profession nourrit ce qu'Hirschman appelle le loyalisme. Ce point est développé dans la conclusion.

Chapitre VI. De l'autre côté du miroir

Quitter le journalisme c'est quitter un contexte et un idéal. Mais quitter le journalisme pour rejoindre une liste électorale ou une fonction de communication politique c'est aussi franchir la « frontière » qui sépare journalisme et politique. C'est avoir accès aux « coulisses du pouvoir », à « l'envers du décor ». Les dynamiques qui poussent des journalistes à devenir acteurs politiques ont trait à leur situation professionnelle et au contexte de leur rédaction. Elles sont également liées à l'attrait exercé par les matières et le jeu politiques, ainsi que par le rôle qu'ils pourront y jouer.

Les transitions professionnelles étudiées sont révélatrices du rapport des journalistes à la politique et en particulier à l'engagement politique. Notre typologie des formes de l'engagement des journalistes passés en politique montre l'importance de la notion d'indépendance dans la construction de la grammaire et des identités journalistiques. Dans une période de défiance envers les journalistes et les acteurs politiques, les discours des acteurs se construisent en référence à l'objectivité et à la distinction entre journalisme et engagement politique. Une fois dans l'espace politique, de nombreux (ex-) journalistes font référence à ces valeurs pour légitimer leur passage.

1. La politique, un espace d'altérité

La référence au concept d' « identité en altérité » dans le cadre de notre travail est le résultat d'un positionnement inductif. L'analyse des entretiens a mis en évidence l'importance du sentiment d'appartenance au journalisme, d'une part et la connotation négative de l'engagement politique des journalistes dans la « grammaire journalistique » (Lemieux, 2000), d'autre part. L'identité se définit à la fois par « l'appartenance commune » et par « la différence ». Adopter une identité commune, c'est avoir des caractéristiques qui rassemblent et être différents ensemble d'un « même autre » : « Il n'y a pas, dans cette perspective [nominaliste], d'identité sans altérité. » (Dubar, 2000, p. 3)

Le journalisme et sa déontologie se sont notamment construits dans la distinction face au politique. Au regard de la déontologie journalistique, l'exercice d'une activité politique, nous l'avons vu (Chapitre I), est considéré comme incompatible avec celui du journalisme, au risque de poser un « conflit d'intérêts ». Thomas Ferenczi décrit la professionnalisation du journalisme comme une différenciation et une autonomisation vis-à-vis de la politique et de la littérature et rappelle que les premiers journalistes français étaient en grande partie des militants. En effet, depuis les débuts du journalisme, en France, au XVII^e siècle et jusqu'à la fin du XIX^e, la presse est marquée par une double influence : celles de la politique et de la littérature. À l'époque où on ne parlait pas encore de « journalistes », les journaux étaient rédigés par des écrivains et des hommes politiques et « la littérature et la politique en étaient la matière quasi exclusive ». Écrire dans les journaux n'était souvent qu'une activité secondaire pour ces militants, professeurs et hommes de lettres qui avaient, en général, une autre source de revenus. La presse, à ses débuts, était donc une tribune politique et s'affirmait comme telle. (Ferenczi, 1993, p. 14) Ce que nous appelons le « passage » du journalisme à la politique était pratique courante et n'aurait pas, alors, été qualifié de « transition professionnelle ».

L'apparition de journalistes professionnels à la fin du XIX^e siècle vient bouleverser la mainmise de ces deux secteurs sur celui de la presse, celle-ci s'affirmant « comme une force autonome » :

« à côté des grands noms de la politique et de la littérature, des personnalités moins connues vont donner au journalisme ses lettres de noblesse, en définir les règles, les usages, les pratiques, en faire enfin une vraie profession ». Le journalisme s'affirme comme une profession au travers de congrès, se donne des règles et, dès 1899, devient une discipline à part entière grâce à la création de la première école de journalisme française. Au XX^e siècle, le journalisme devient « un vrai pouvoir et peut-être un pouvoir dominant ». Il ne se veut plus tribune politique, mais, au contraire, tente d'acquérir un statut indépendant en s'érigeant en « quatrième pouvoir ». (Ferenczi, 1993, p. 14-16)

Pour Sandrine Lévêque, cette vision de la professionnalisation du journalisme fonctionne comme un « mythe professionnel » : « Incarné par le modèle américain ou anglo-saxon, fondé sur la stricte séparation du fait et du commentaire, ce modèle semble avoir relégué, partout ou presque dans le monde, celui d'un *journalisme à la française*, plus politique » (2010, p. 11) Face au constat de la domination de « la figure du journaliste " désengagé ", " neutre " », « qui cherche à imposer la représentation d'un journaliste libre de toute attache, rapporteur des faits bruts et de la réalité », elle constate en France des signes de la montée d'un deuxième modèle de journalisme qui se veut engagé : « un journalisme auxiliaire de la démocratie, défendant un projet de société, bref d'un journalisme de combat, chargé d'éclairer le peuple y compris en défendant ses propres idées » (2010, p. 10-11).

2. Les formes de l'engagement

Afin de questionner l'évolution du rapport des journalistes à l'engagement à travers notre objet d'étude, nous mobilisons le concept de formes identitaires développé par Claude Dubar. La typologie que nous proposons est établie selon deux axes, celui de l'action et celui de la militance. L'analyse montre que ces catégories ne sont pas exclusives : ces axes sont conçus comme des continuums entre action et observation, d'une part, et entre approche technique et militance, d'autre part.

2.1 Acteur – Observateur

1.1.1 Acteurs

La figure de l'acteur traduit la volonté de poser des actes, d'avoir un impact sur la société, par opposition aux fonctions de « médiateur », d'« ordonnateur » ou de « pédagogue » des journalistes (Rieffel, 1984, p. 179). Elle est caractéristique des journalistes devenus mandataires politiques. Ces ex-journalistes expliquent leur engagement au sein d'un parti par l'envie d'avoir un impact et de se sentir utiles. C'est le cas de Josy Dubié, qui se souvient que c'est la Marche Blanche de 1996²⁴⁹ qui a suscité son envie de se lancer en politique. Florence Reuter explique sa décision de quitter le journalisme par l'envie d'être plus proche des citoyens, de poser des actes dont les résultats seraient concrets : *« ça fait des années qu'on dénonce des choses, qu'on explique, qu'on a un travail parfois très didactique (...) et je me disais : " Oui, c'est bien, mais ce n'est pas suffisant. " Il fallait que je me rende utile. »* (Entretien de 2008)

Certains journalistes devenus communicateurs politiques définissent également leur identité professionnelle en référence à l'action. Il s'agit d'une minorité. *« C'est qu'on passe vraiment derrière le rideau, en fait, hein. On n'est plus devant, on passe derrière et on devient acteur et ça change complètement »*, estime par exemple David Maréchal. Notons qu'il est le seul acteur rencontré à affirmer ne plus se sentir journaliste : *« Pour être bien dans sa tête, il faut avoir fait le pas. Il faut se dire " je ne suis plus journaliste, je suis dans une sphère politique " »*.

²⁴⁹ Rassemblement citoyen de grande ampleur organisé à Bruxelles le 20 octobre 1996 en soutien aux victimes de la pédophilie et aux parents d'enfants disparus, dans le contexte de « l'affaire Dutroux » et d'une crise de confiance de la population envers les institutions.

1.1.2 Observateurs

Alors que l'acteur souligne son envie de s'engager dans une action concrète, c'est un intérêt pour la politique et les matières traitées qui caractérise la figure de l'observateur. La curiosité et un intérêt pour le « jeu » politique sont largement mis en avant. Il s'agit véritablement d'un attrait pour les coulisses du pouvoir : *« Ce qui a été décisif, c'est d'aller voir comment ça se passait de l'autre côté. Je pense que ce qui m'a poussée, c'était un instinct journalistique »*, explique Fabienne Ledune, qui révèle avoir toujours eu une attirance pour la communication politique. Une explication que partage Sofia Costoglou : *« Ça a été surtout une démarche journalistique. C'était pour moi l'occasion de faire une immersion dans un monde que je ne connaissais pas. Donc c'était plus ça qu'autre chose, c'était l'occasion pour moi d'aller voir ce qu'il se passait dans les arrières cuisines. »*

Si l'appétit de l'action et du challenge exerce un appel auprès de ceux qui décident de devenir mandataires, la forme identitaire de l'observateur semble prendre le dessus chez les journalistes qui deviennent communicateurs. Cette figure s'oppose à la précédente mais elles ne sont pas incompatibles : comme Anne Delvaux, certains mandataires expliquent leur départ par la possibilité de mener une action mais, une fois dans l'espace politique, décrivent également une posture d'observation.

La figure de l'observateur est caractérisée par sa référence au journalisme. Plusieurs journalistes et ex-journalistes font référence à l'« instinct journalistique », pour expliquer une envie de découvrir, de comprendre. Il s'agit ici de rester dans un rôle qui s'apparente, selon eux, à celui de journaliste : *« Je reste journaliste, donc, avec un regard assez critique et extérieur à la politique, mais je ne suis plus journaliste, hein. C'est assez curieux, je suis un peu un observateur privilégié, entre mon ancien métier et le nouveau. »* (Anne Delvaux, entretien de 2008)

Nos premières analyses ayant révélé le parallélisme établi par les acteurs entre le fait de devenir communicateur politique et une démarche d'enquête journalistique, nous avons interrogé les

acteurs rencontrés à l'automne 2017 sur le sujet. Les entretiens ont corroboré notre analyse et confirmé l'importance de cette figure identitaire : la majorité des acteurs rencontrés ont le sentiment d'être des journalistes en immersion dans le milieu politique.

2.2 Technicien – Militant

2.2.1 Techniciens de la communication

Nous constatons chez une partie importante des journalistes devenus communicateurs politiques un « détachement » par rapport à la notion d'engagement. Le technicien est la figure du non-engagement, de la résistance face à une affiliation politique. Parmi les acteurs rencontrés, José Cordovil est l'un de ceux qui incarnent le plus clairement cette forme identitaire et qui en a inspiré la dénomination, dans une approche inductive :

« [Mon collègue dans le département de communication] est militant, il est membre d'Ecolo, il est sympathisant. Je ne suis ni militant, ni sympathisant, ni Ecolo. Donc, en ce qui me concerne, je me qualifie volontiers d'ouvrier spécialisé ou de technicien spécialisé et, donc, je suis plus là comme technicien de la com', que comme militant. Et, c'est bien, parce qu'on travaille en complémentarité, ce qui permet d'avoir une double approche. (...) Mon job, c'est d'être attaché de presse, conseiller en communication, et aider mon client, le plus possible à être en phase avec la société (mais ça, c'est dans son programme) et en phase, de correspondre aux attentes du relais qu'est la presse, pour toucher la société. (...) Je ne suis pas là en tant qu'acteur. Je sais, je suis parfaitement conscient du fait que j'aide des acteurs, je suis un adjuvant à un certain nombre d'acteurs, que je n'ai pas choisi en fonction de la couleur politique. Comme je le dis souvent à mes employeurs et à qui veut l'entendre, je suis, en ce qui me concerne, assez transversal. Le contrat est clair entre mes employeurs et moi, je pourrais travailler sans aucune difficulté pour trois des formations démocratiques du

sud du pays²⁵⁰. Donc, ça ne me poserait pas le moindre problème en termes d'élasticité, etc. Alors, ça veut dire quoi ? Est-ce que ça veut dire que je n'ai pas de convictions ? Si, j'ai des convictions. Bien sûr, j'ai des convictions profondes. Mais, elles ne m'empêchent pas de travailler aujourd'hui dans un métier tel que celui que je fais, pas plus qu'elles ne m'empêchaient, hier, de travailler en tant que journaliste. Je rappelle à tous ces gens qui se posent des questions, quand même, sur l'objectivité des journalistes, qu'un journaliste vote. Il vote, c'est un citoyen. »

Le témoignage de Sophia Costoglou illustre également cette position du communicateur « technicien » :

« Pour moi, en fait, je travaillais pour une entreprise et j'allais devenir porte-parole d'un ministre comme j'aurais pu devenir porte-parole de Danone... ou de Greenpeace ou de Dash, de poudre à lessiver, j'en sais rien moi. J'allais vendre quelque chose plus que défendre les idées de quelqu'un. Après, c'est sûr qu'il faut quand même être un petit peu en phase, mais... »

Dix-neuf²⁵¹ des trente-et-un acteurs passés du journalisme à la communication politique affirment qu'ils « auraient pu » travailler pour une ou plusieurs autres formations politiques du paysage belge francophone. Afin de prouver leur « non-engagement », deux anciennes communicatrices du MR ajoutent qu'elles sont d'une autre sensibilité politique que celle du parti pour lequel elles ont travaillé. Cet argument nous semble avoir une fonction de légitimation dans le cas des retours au journalisme.

Les acteurs précisent : ils auraient probablement pu travailler pour d'autres formations politiques, mais seulement pour certaines personnalités politiques. Si les valeurs défendues par

²⁵⁰ Notons que, devenu consultant en communication, José Cordovil a réalisé en 2016 une mission de communication pour le cdH, dont il a analysé les stratégies de communication.

²⁵¹ Cette question ne faisant pas partie du guide d'entretien de la première vague d'interviews, nous n'avons de données à ce sujet que pour deux des cinq acteurs de cette catégorie rencontrés en 2008-2009.

le parti qu'ils rejoignent ont de l'importance, la majorité des (ex-)journalistes devenus communicateurs ont décidé de travailler pour une personne, pour un acteur politique en particulier, davantage que pour un parti. Des acteurs politiques qu'ils ne connaissent pas toujours personnellement, mais qu'ils admirent et dont ils reconnaissent les compétences. « *Il y a des gens qui donnent envie de travailler avec eux et pour eux* », explique une ancienne journaliste de télévision, résumant le sentiment exprimé par plusieurs de nos interviewés. Le témoignage de Sophia Costoglou illustre également cette position :

« Alors, les raisons pour lesquelles j'ai accepté ? Et bien, d'abord, c'était la personnalité [du ministre], je me suis tout de suite sentie bien, à l'aise. Je me suis dit " c'est un chouette patron ", plus que " j'ai envie de m'engager pour Ecolo ". D'ailleurs, ce n'était pas du tout par rapport au parti. J'ai toujours gardé une ligne très très claire entre le parti et le cabinet. »

Ces affirmations montrent l'importance du facteur humain dans les recrutements de journalistes et la fascination exercée par certains acteurs politiques. Nous mettons ce constat en relation avec l'analyse de la population recensée (chapitre III) : la connaissance du niveau local et de ses acteurs semble expliquer une partie des transitions du journalisme à la politique.

Plusieurs responsables de rédaction interrogés expliquent également les départs de leurs anciens confrères par les relations humaines et le fait que journalistes et politiques se côtoient. Jean-Pierre Jacqmin insiste sur ce point : « *Je crois à un indice qu'on n'étudie pas dans les écoles de commerce. C'est l'indice de PFH, le putain de facteur humain. Il y a des gens qui ont des affinités ou pas et qui peuvent jouer aussi. Je crois qu'il y a des réseaux qui fonctionnent. (...) une société qui tisse des relations sociales a des réseaux.* »

2.2.2 Militants

À l'opposé de la figure du technicien, celle du militant correspond à l'identification aux valeurs et au programme d'un parti, à une conviction politique revendiquée. C'est notamment la figure adoptée par les mandataires politiques, qui adhèrent à l'idéologie et aux valeurs d'un parti. Parmi les communicateurs, David Maréchal met en avant cette posture. Notons qu'il prend en exemple José Cordovil, que nous avons présenté ci-dessus comme le profil-type du technicien, afin de s'y opposer :

« Je crois que quand on fait le pas, il faut faire un deuil dans sa tête. Il faut arrêter de penser à la presse après et aux grands principes du journalisme. Quand on fait le pas, on devient un acteur politique, parce que c'est un acte politique de travailler pour un ministre. José, par exemple, José va me dire " moi, je suis indépendant, je suis un électron libre ". Mais non, parce que c'est pas possible. (...) Déjà, choisir de travailler pour un homme politique, c'est un acte politique. Pourquoi ? Parce que vous allez devoir le défendre. José n'aime pas quand je raconte n'importe quoi sur Jean-Marc Nollet, sur Jean-Michel Javaux ou sur Evelyne Huytebroeck. Il va les défendre. Et bien, c'est un acte politique, ça. Les autres journalistes ne le font pas. Moi, quand on attaque directement le mien, je le défends aussi. Et, donc, je crois qu'il faut arrêter de croire qu'on n'entre pas en politique quand on travaille pour un homme politique, on y entre. Maintenant, qu'on ait une relation privilégiée avec les journalistes, tant mieux. José est un très bon attaché de presse. Pourquoi ? Parce qu'il a une relation, il est souvent avec eux, etc. Il communique beaucoup avec eux. (...) Mais il fait de la politique. »

Nous l'avons dit, il s'agit d'un continuum et la figure du militant est, elle aussi, teintée de références aux caractéristiques du journalisme et à son indépendance :

« Et puis, il y a le côté objectivité, malgré tout. Journaliste, je le suis, je le resterai toujours, ça c'est clair. Et donc, j'aurai toujours cet esprit critique, même au sein de mon propre parti. Je ne serai jamais béatement d'accord avec tout. Si j'estime que quelque chose ne va pas, je le dirai. Je trouve qu'on a une vision plus objective des choses, même au sein de son propre parti. On a beau être militant d'un projet, on est d'accord sur le projet, mais tout n'est

pas blanc, tout n'est pas noir partout. Il faut rester réaliste. Je suis toujours la première à dire " oui, mais, attendez, ça ne va pas ". Parce que j'ai mes valeurs, je crois que je resterai toujours plus extérieure, malgré tout, et plus objective, j'aurai toujours un esprit critique. Et ça, je trouve que c'est important. » (Florence Reuter, entretien de 2008)

Nous constatons également que certains acteurs évoquent ce qui s'apparente à un glissement d'une figure à l'autre. Ils affirment une proximité avec les idées, une compatibilité idéologique, mais réfutent le caractère militant de leur démarche : « *Une approche centriste, humaniste, c'est un qualificatif auquel je souscris aussi. Donc je suis devenu cdH comme l'appétit vient en mangeant ou comme on devient forgeron, en forgeant* » explique par exemple un communicateur cdH.

Notre analyse met à nouveau en évidence que la reconstruction des identités journalistiques se fait en référence au journalisme et à ses valeurs : la figure de l'observateur et celle du technicien sont prépondérantes.

3. Conformité avec la grammaire journalistique

Le recours à la notion de « grammaire journalistique » (Lemieux, 2000) permet d'expliquer ce constat. Il apparaît en effet que, pour ces journalistes, la dépendance ou le militantisme s'apparenteraient à des « fautes grammaticales » au sens de Cyril Lemieux (2000).

Attentif à l'étude des situations sociales telles qu'elles sont vécues par les acteurs, Cyril Lemieux applique au journalisme la notion de « grammaire » développée par Luc Boltanski et Laurent Thévenot et développe la notion de « grammaire journalistique ». Il s'agit d'un « ensemble de règles à suivre pour agir d'une façon suffisamment correcte aux yeux des partenaires de l'action » (Lemieux, 2000, p. 110). Cette grammaire intègre à la fois un « ensemble de règles qu'il aurait fallu suivre », en mettant à jour des « fautes », et son corollaire positif, « l'énoncé positif de la règle à suivre » (2000, p. 111). Lemieux introduit également la

notion de « faute grammaticale », qui survient lorsqu'il y « confusion entre deux grammaires » : « Ainsi, des attitudes qui conviendraient peut-être dans d'autres circonstances ou qui, du moins, y seraient plus tolérables, sont inconvenantes ici et maintenant » (2000, p. 119).

Pour Cyril Lemieux, la lecture sous l'angle de la grammaire s'applique notamment aux transitions, aux situations de changement :

« On doit rompre, de ce point de vue, avec l'image d'un moi uniforme et cohérent, agissant d'une seule pièce : les changements d'atmosphère et de situation, et le travail d'adaptation qu'ils appellent, en plaçant les individus devant des contradictions grammaticales parfois très intenses, sont régulièrement pour eux la source de tiraillements internes et d'inquiétudes face à ce qu'il convient de faire. C'est le cas, en particulier, lorsque des situations passées les ont liés à quelqu'un ou à quelque chose qui se révèle incompatible avec la solidarité due aux partenaires actuels » (2000, p. 121).

Lorsque l'on s'intéresse à la période qui a précédé leur passage en politique, nos interviewés insistent sur l'absence de militance. Tous affirment n'avoir eu ni engagement politique, ni de carte de parti lorsqu'ils étaient journalistes.

« Donc, si vous voulez, pendant la période où j'étais journaliste, j'ai pas eu des contacts particuliers avec aucun parti politique. Même, plus fort que ça, alors qu'il était de coutume, à l'époque, que chaque journaliste ait une couleur politique et soit soutenu par un parti politique, moi, j'ai refusé ce système. Donc, je n'ai jamais été soutenu par aucun parti politique, ce qui a eu, d'ailleurs, comme conséquence, que je n'ai jamais fait de promotion à la RTBF. » (Josy Dubié)

La quasi-totalité d'entre eux assurent que s'ils côtoyaient régulièrement des acteurs politiques, ils entretenaient avec ceux-ci des relations « professionnelles », « classiques ».

« Vraiment, dans le cadre de mon travail, tout à fait des relations normales de journaliste, je veux dire... alors, moi, je suis pas militante, hein. Je trouve ça important de le dire. (...) Donc avant, mes relations étaient vraiment des relations d'interviewés à intervieweur, de journaliste, avec la réserve qu'on doit avoir, enfin la neutralité qu'on doit avoir quand on est journaliste. En principe. Moi, j'essayais de garder, même si forcément on a des affinités. Sur le terrain, évidemment, c'est plus une question de personnalité, d'homme politique que de tendance. On peut très bien s'entendre avec un homme politique qui n'est pas du tout dans les convictions... Même si on défend pas vraiment ses idées, c'est aussi une question de personnalité. Il y a des gens qui sont interviewés qui sont beaucoup plus chaleureux que d'autres, voilà. »
(Anonyme - communicateur)

Ces affirmations appellent l'analyse de ce qu'ils qualifient de relations professionnelles et qui semble constituer la norme. Ils décrivent des relations « équidistantes », « cordiales mais pas exemptes de frictions ».

Il apparaît clairement dans le discours des acteurs que journalisme et politique sont considérés comme incompatibles :

« Dès le moment où je me suis dit "Ok, je vais faire de la politique", j'ai arrêté. Je ne pouvais pas continuer, donc ça ne pouvait pas durer longtemps, cette réflexion. C'était pas possible, sinon j'aurais été mal à l'aise, j'aurais pas pu présenter, avec la sincérité que je voulais avoir, le journal télévisé.

- Ça aurait été une faute professionnelle ?

Oui. Très clairement. C'est une faute professionnelle. Très très claire, puisque, je dis, l'un des points sur lesquels j'insiste beaucoup, c'est que cette déontologie journalistique, elle prévoit d'abord la neutralité. Et politique et journalisme, ça ne va pas ensemble, ça ne fait pas bon ménage. » (Anne Delvaux, entretien de 2008)

Certains déclarent qu'ils n'ont pas toujours voté pour le même parti :

« Avant cela, j'avais déjà voté pour un peu toutes sortes de... Comme tout le monde, j'ai voté Ecolo. J'avais voté socialistes aussi, PSC, ça dépendait de... L'exercice du journalisme donne au moins ce privilège, c'est qu'on peut voter pour des gens qu'on a pu rencontrer, sur lesquels on a pu se faire une idée, on est... On peut voter en meilleure connaissance de cause, mais je n'avais aucune forme de militantisme. Au contraire, j'ai toujours pensé qu'un bon journaliste, un journaliste digne de son métier est quelqu'un qui se tient à distance respectable, il faut savoir approcher le politique pour faire son métier mais à aucun moment de faire état d'une obédience quelconque. On voit bien que la presse d'opinion a périclité et tant mieux, je n'achèterai jamais un journal parce qu'il est un inféodé à tel syndicat ou à tel parti. Donc j'étais totalement vierge politiquement. (...) Mais seulement, je n'avais pas de réticence, j'avais pas de réticence et il n'y avait pas d'obstacle particulier pour m'empêcher de travailler pour un cdH. » (Anonyme - communicateur)

Ils sont nombreux à affirmer qu'ils auraient pu travailler pour plusieurs partis politiques ou que d'autres partis leur avaient également fait des propositions. Dans le premier cas, il s'agit d'affirmer et de « prouver » leur indépendance. Dans le second, c'est l'apparence d'indépendance qui est valorisée.

Bien que ces acteurs soient passés du journalisme à la politique, l'analyse « grammaticale » des discours met donc en évidence l'importance d'une distanciation entre les deux univers professionnels. Ce constat s'applique notamment aux acteurs qui ont retrouvé une rédaction. Dans le cas de ce groupe particulier, le recours à une rhétorique basée sur l'absence d'engagement permet aux acteurs de justifier leur retour au journalisme en insistant sur leur respect des règles et des valeurs journalistiques.

Des ex-journalistes qui écartent la possibilité d'un retour dans une rédaction mobilisent, eux aussi, des valeurs d'indépendance pour expliquer leur position. En 2008, Anne Delvaux parlait de « barrière infranchissable » :

« Je n'accepterais pas, même si on me le demandait, même si on me faisait les plus grandes et les plus belles propositions, je n'accepterais pas. On ne les ferait pas, d'ailleurs, hein, ces propositions. Que ce soit clair, on ne me demande rien. Mais, parce que je trouve que, par rapport au public, je ne peux pas mentir. Et, dès le moment où on sait mes convictions, je ne peux plus être neutre. Donc, c'est pas possible. (...) Je n'oserais plus être journaliste, parce qu'on ne pourra plus croire en ce que je trouve essentiel. Et, donc, par rapport, justement, à mes principes à moi, c'est pas possible. Donc, c'est pour ça que, quand je dis que j'ai fait un choix énorme, j'ai pris une décision énorme...oui. Parce que je savais, quand je la prenais, que je ne pourrais jamais revenir en arrière. »

Nous constatons que les arguments avancés par les politiques pour recruter ces acteurs correspondent également à une grammaire journalistique qui met l'accent sur des valeurs d'indépendance et d'autonomie. Notons que certains acteurs, comme Fabienne Ledune, expliquent que leur passage en politique n'était pas acquis d'avance : *« J'y suis allée les mains dans les poches, certaine que j'allais refuser. (...) Et me suis retrouvée face à un homme qui me disait " Moi, j'ai pas besoin d'un militant. " Tous mes arguments, il les balayait, finalement. Il m'a dit : " Moi, j'ai besoin de quelqu'un qui est spécialiste en communication, qui connaît bien la politique bruxelloise et qui est loyal »*. Véronique Lamquin rapporte le même type de rendez-vous :

« Et je lui ai dit que, un, je ne le connaissais pas du tout. Deux, je ne pensais pas que je partageais toutes ses idées. Trois, je n'étais pas et que je ne comptais absolument pas devenir membre du parti. Et il m'a dit : " Mais, on s'en fiche, je ne cherche pas quelqu'un qui va être une espèce de " béni-oui-oui ", moi, je cherche quelqu'un qui va me donner des conseils en communication ". Et voilà. »

Une grande partie des (ex-) journalistes interrogés affirment cependant qu'autour d'eux, plusieurs journalistes étaient politisés. « *Il n'est absolument pas nécessaire de passer par un cabinet ministériel pour être partial* », ironise Alain Gerlache. Les acteurs interrogés sont nombreux à souligner et condamner l'engagement politique d'autres journalistes. Anne Delvaux affirme que cela la « *choquait beaucoup* » et qu'elle s'opposait à cela lorsqu'elle était au sein de la RTBF. Le propos des acteurs rencontrés ne révèle donc pas un désengagement ou un « non-militantisme » des journalistes, mais l'importance de l'indépendance dans la construction des identités journalistiques.

Plusieurs (ex-) journalistes affirment d'ailleurs qu'ils ont eu l'impression de trahir la profession ou que leurs anciens collègues les considéraient comme des traîtres : « *J'ai eu ce sentiment terrible pendant longtemps d'être passée à l'ennemi vis-à-vis justement (...) de cette famille de journalistes. Et même parmi des amis, des proches journalistes, j'étais vraiment passée du côté obscur de la force, c'était vraiment ça.* » (Anonyme - mandataire) L'intériorisation de la grammaire conduit à des situations conflictuelles, telles que décrites par Lemieux. Un journaliste émet par exemple un jugement négatif sur son propre parcours, qu'il estime en désaccord avec les valeurs de la profession :

« Je me sentais mauvais parce que, quand on est journaliste et fier de l'être... On a l'impression qu'il n'y a pas d'autres métiers possibles, que si on quitte ce métier, on se trahit soi-même, qu'on abandonne son âme, surtout si c'est pour aller chez "l'ennemi", de l'autre côté de la barrière. Moi j'ai toujours eu le plus grand respect pour... pour les gens que j'ai côtoyés et qui étaient attachés de presse mais j'avais toujours quand même un peu de pitié (...). Mais surtout pour des gens qui avaient les mêmes formations que moi et qui se retrouvent à vendre la soupe pour des politiques alors que nous sommes des animaux indomptables. On fait, on défait, on n'a peur de personne, on voit les petits, les grands, les puissants et les plus humbles sans peur, sans reproche. Je me rendais compte de ce que j'abandonnais et je craignais d'être humainement dévalorisé, je craignais le regard de mes anciens collègues. »
(Anonyme - communicateur)

L'analyse « grammaticale » du discours des responsables de rédaction met également en évidence une opposition entre journalisme et engagement. Dans leur cas, cette opposition est mobilisée pour expliquer les enjeux de ces transitions pour la profession dans son ensemble :

« Ce qui est, je trouve, assez terrible pour la profession, c'est l'éventuel soupçon qu'on peut avoir d'une connivence entre un journaliste et un parti, ou entre un journaliste et une frange du milieu politique. (...) Je pense qu'un journaliste, s'il joue sur les deux tableaux, j'irais pas jusqu'à dire que ça entache sa carrière, mais j'irais en tout cas jusqu'à dire que ça nuit à sa position de neutralité. (...) Et je pense que le grand public, si on est attentifs à bien faire des césures nettes et à n'avoir pas de positions ambiguës, je pense que le grand public voit bien la différence entre les deux. Je pense que le grand public fait bien la différence entre Anne Delvaux aujourd'hui et Anne Delvaux hier. Je pense que l'engagement d'Anne Delvaux n'est pas assimilable à l'ensemble de la RTBF. Je pense qu'il y a distinction. » (Fabrice Grosfilley)

Notons que les retours au journalisme de communicateurs politiques semblent mieux acceptés par les rédacteurs en chef que par les ex-journalistes, qui sont nombreux à penser qu'il s'agit d'une faute grammaticale.

Denis Ruellan met en garde contre un rapport « non-engagé » au métier de journaliste. Dans son interprétation de l'analyse des paradoxes des représentations cinématographiques du reporter entre 1975 et 1988, il soutient que l'engagement est la condition même du travail journalistique : « son exercice ne donne pas le choix à celui qui s'y projette : les relations que l'on noue, nous, avec les protagonistes, le lien qui se tisse nécessairement avec l'histoire en train de se faire, le rapport aux proches, la place des valeurs, sa propre vie, et même sa survie, tout est question d'engagement, quoique le journaliste décide il s'implique, il s'engage. » (Ruellan, 2010, p. 29)

Dans le cadre de notre analyse, la prédominance des figures identitaires de l'observateur et du technicien nous semble correspondre au besoin des acteurs de rendre leurs passages « acceptables » en référence à la grammaire journalistique.

Chapitre VII. Convertir les compétences journalistiques

Notre recherche rejoint les nombreux travaux qui définissent le journalisme comme la combinaison d'un projet, d'une vocation, de références idéales, d'une part et d'aptitudes et de compétences, d'autre part (Rieffel, 1984). Le troisième axe de notre analyse s'intéresse au travail journalistique en tant qu'ensemble de techniques et de méthodes. Il montre que les identités professionnelles se recomposent dans l'espace politique autour des compétences propres à l'exercice du journalisme et dont disposent ces journalistes qui passent en politique.

Les acteurs affirment mobiliser ces techniques, méthodes, contacts, ressources, relations sociales et réflexes journalistiques dans l'espace politique. Outre des capacités d'écriture et de synthèse, ils insistent sur l'importance de maîtriser les règles du jeu et la persistance de réflexes journalistiques. L'analyse met en évidence le poids des contraintes temporelles, techniques et organisationnelles sur la pratique journalistique.

Nous le verrons au chapitre VIII, le caractère diachronique de l'étude permet de mettre en évidence l'influence de l'immédiateté liée au *Web* et des possibilités liées aux réseaux sociaux sur les relations entre journalistes et acteurs politiques (chapitre VIII). L'analyse montre cependant que les compétences journalistiques mobilisées par ces acteurs dans l'espace politique ne sont pas ou très peu liées au numérique.

1. Techniques, méthodes et réflexes journalistiques

1.1 Sélectionner, agencer, formuler

Pour appuyer le fait que leur passé journalistique représente un avantage dans l'exercice d'un mandat ou d'une fonction de communication, les journalistes se réfèrent notamment à l'utilisation de techniques et de méthodes journalistiques dans l'espace politique. Notre analyse rejoint les dimensions de l'expression développées par Roland Barthes (1985) et qu'Erik Neveu applique au journalisme : *inventio*, *dispositio* et *elocutio*. (Neveu, 2013, p. 67-72)

« L'*inventio* désigne la dimension de rassemblement des informations, de sélection des cadres interprétatifs qui vont permettre de traiter une question (ce que fait l'étudiant ou le journaliste qui réunit les matériaux de son article ou de sa dissertation). La *dispositio* peut être associée à une logique du plan, du choix d'un format d'expression qui met en forme et organise l'enchaînement des éléments ainsi réunis. L'*elocutio*, enfin, désigne le travail sur le matériau linguistique même : choix des formules, d'images qui vont mobiliser l'attention du public. » (Neveu, 2013, p. 67)

L'*inventio* se traduit, sur le terrain étudié, par la mobilisation de méthodes de recueil d'informations à caractère journalistique. Certains acteurs appliquent à leur travail dans l'espace politique des techniques qu'ils qualifient d'« investigation » et disent veiller à diversifier et recouper leurs sources. Si certains sujets estiment que c'est la connaissance des matières couvertes et des enjeux politiques qui les positionne dans l'espace politique, d'autres insistent davantage sur leur capacité à s'approprier rapidement un sujet dont ils ne savaient rien le matin-même.

Olivier Maroy et Florence Reuter comparent tous les deux le travail de parlementaire à une enquête journalistique :

« D'avoir traité cette matière, enfin de l'avoir traitée beaucoup, d'avoir un carnet d'adresses et d'avoir le réflexe de savoir où chercher l'information fait qu'il y a une partie du travail qui est commune, (...) se renseigner, faire le tour d'une question, aller voir différents intervenants. Parce que le politique, il n'est pas omniscient. Il n'a pas, par définition, parce qu'il est en politique, une connaissance de tous les dossiers. Qu'est-ce qu'il fait le politique quand il est saisi d'un truc ou qu'il entend qu'il y a un souci à propos de..., etc. ? Et bien il fait comme le journaliste, quelque part, il fait un travail d'investigation. » (Olivier Maroy)

« Par exemple, rédiger une proposition de loi, c'est un travail d'enquête. Avant de faire un texte et de décider d'une loi qui va changer la vie d'un secteur, on voit tous les acteurs de terrain concernés, on se renseigne, on écoute les pour, on écoute les contre, on essaye de faire quelque chose qui améliore vraiment. Ça, c'est un travail d'investigation, effectivement, c'est vraiment un travail d'enquête. Quand on travaille sur un sujet, qu'on fait un magazine sur un sujet, on fait la même chose, on rencontre les différents [acteurs du dossier], les pour, les contre. C'est la même chose. Et c'est vrai que ce côté-là est très proche. » (Florence Reuter, entretien de 2008)

D'autres mettent l'accent sur la rigueur, le fait de recouper les informations. Eric Ortmans, par exemple, considère que cela fait partie de « l'ADN » journalistique :

« C'est quand même un grand écart (...), mais la rigueur de travail journalistique, on la garde, on ne change pas. On change de travail, on change d'employeur, on change de public, mais ce qui fait votre ADN ne change pas. Quand vous aimez l'information, vous vérifiez quand même, vous évitez tous les qualificatifs qui ne servent à rien. Ce n'est pas de la publicité. On cherche à faire de l'information, mais un certain type d'information. Quelque part, dans la chaîne de l'information, on remonte d'un cran parce que, d'habitude, vous recevez les communiqués et puis vous le faites savoir au grand public. (...) Donc, ça ne doit pas changer votre manière de travailler. Cette rigueur, ne pas lâcher n'importe quoi, ça reste votre nom, c'est votre prénom, votre réputation. »

De nombreux acteurs mettent également en avant des techniques d'écriture qui relèvent de la *dispositio* : les capacités de synthèse, de vulgarisation et d'adaptation à son public.

« [Jean-Marc Nollet] voulait (...) vulgariser aussi ce qu'il faisait et moi, travaillant pour un média grand public, ben voilà, j'avais l'habitude de traiter tous les sujets avec des mots simples, finalement. À [Radio] Contact, j'ai fait la crise politique de 2007... Voilà, j'ai traité tous ces sujets à chaque fois en 50 secondes, 1 minute donc effectivement, c'était dans mes cordes. »
(Sophia Costoglou)

Enfin, l'*elocutio* s'applique ici aux références à une capacité d'écriture et de narration qui permettent entre autres la rédaction de communiqués de presse « prêts à l'emploi » et de rapports sur les sujets couverts. *« J'ai écrit des textes qui étaient quasi nickels pour être publiés, il y a un cas où il a été publié et c'est devenu un débat en société des rédacteurs »*, se souvient par exemple Pascal Sac. Cet ancien journaliste estime quant à lui que le sens de la narration est utile également lorsque l'on répond à des interviews ou que l'on participe à un débat :

« D'abord, j'essaie de tourner les choses. Un journaliste qu'est-ce qu'il fait ? Il raconte une histoire. Une histoire, c'est pas un truc qui est faux mais il y a un récit, il faut le sens de la narration. (...) et c'est le défaut de certains politiques qui racontent les choses de manière tellement [ennuyeuse]. »
(Anonyme)

1.2 Connaître les matières

La connaissance des dossiers ou du contexte politique, notamment local, est vue comme une compétence. Christophe Lison insiste par exemple sur l'importance de connaître les équilibres politiques de la région de Tournai : *« J'ai eu cette grande chance d'être chef d'édition, ce qui m'a permis de connaître le personnel politique de toute la région (...) Je connais le terrain politique de chaque entité, comment ça pourrait basculer ou ne pas basculer. (...) Tout ça il faut connaître bien évidemment, ça ne s'apprend pas en un jour. »* Marie-Isabelle Gomez et Eric Ortmans expliquent que c'est entre autres leur connaissance des médias et des journalistes

locaux liégeois et « carolos »²⁵² qui leur a valu une proposition d'emploi de la part de Paul Magnette (PS) et de Julie Fernandez Fernandez (PS). *« Je reviens beaucoup sur Charleroi parce que ça a été un des éléments essentiels dans le choix de mon futur employeur »*, explique Isabelle Gomez : *« J'ai appris [après] qu'il cherchait quelqu'un qui était journaliste, de Charleroi, et de préférence une femme. Donc finalement, j'avais les trois, je cumulais les trois critères. »* Quant à Eric Ortman, il explique que sa mission était de faire connaître l'action de la secrétaire d'État dans la presse locale liégeoise : *« Mes contacts professionnels journalistes, ne m'ont pas servi. Vous savez, Liège, c'est un mouchoir de poche. Si vous faites ça depuis 18 ans... C'est le fait de venir de Liège qui m'a servi car j'ai travaillé pour quelqu'un de Liège qui voulait que son action soit mieux connue sur Liège. Je ne l'aurais pas fait pour quelqu'un de Charleroi. Ça n'aurait été pas aussi "performable". »*

1.3 Grille de lecture journalistique

En plus des compétences liées aux techniques et méthodes, les journalistes passés en politique insistent sur ce qu'ils considèrent comme des « réflexes » journalistiques persistants. La majorité d'entre eux mettent ceux-ci en parallèle avec le fait de se sentir encore journalistes et énumèrent des indices de la part de journalisme qui subsiste en eux : *« regard critique »*, *« manière de réfléchir »*, *« discernement »*, *« empathie »*, *« curiosité »*, etc.

Ce qu'ils considèrent comme des déformations professionnelles semble tenir du regard qu'ils posent sur les événements. Ils identifient des réflexes d'édition et de hiérarchisation de l'information.

²⁵² De la région de Charleroi.

C'est le cas d'Olivier Alsteens qui, s'il considère avoir « *changé de métier* », constate qu'il en a gardé les automatismes :

« Moi, j'ai toujours mes réflexes de journaliste. Je lis quelque chose, tac, tac²⁵³... Je me surprends encore à avoir les réflexes du chef du service politique que j'étais à l'époque et de me dire " Ha oui, oui, il faut que je demande à untel de faire ça, untel... Faut qu'on organise. Comment on va faire ça ? " C'est des trucs qui existent encore. Moi, le matin, j'entends des nouvelles à la radio, tac, tac. Et puis je me dis : " Hé, ça va, ça fait 10 ans que tu es parti! " »

Comme l'illustre l'exemple d'Olivier Alsteens, conserver des réflexes journalistiques ne va pas toujours de pair avec le fait de se sentir encore journaliste. Un petit nombre d'acteurs interrogés estiment que, pour se sentir à sa place dans l'espace politique, il faut « *faire le deuil de toute mission journalistique* » et accepter de « *se dire " je ne suis plus journaliste, je suis dans une sphère politique "* ».

1.4 Techniques numériques

1.1.3 La rareté des compétences numériques

Une part importante de la communication politique à destination du public et des journalistes passe par les réseaux socionumériques. Menée par vagues diachroniques successives, notre étude met en évidence une évolution des pratiques en communication.

L'organisation des rédactions et la pratique du journalisme ont aussi évolué durant cette période. La pratique journalistique est de plus en plus « transmédia ». « *Aujourd'hui, il faut être tout* », résume une ancienne journaliste audiovisuelle, devenue attachée de presse, et qui estime qu'elle n'aurait pas été une bonne journaliste *web*.

²⁵³ Il mime le fait de « trier », d'organiser l'information.

Les journalistes passés en politique insistent en particulier sur les contraintes liées à l'immédiateté et sur le poids que cela représente pour leurs anciens confrères. Ils veulent surtout montrer à quel point le contexte est difficile pour les journalistes afin de nuancer certaines dérives. Certains insistent sur l'évolution des conditions de travail et estiment que, dans ce contexte, les journalistes ont « *du mérite* ». Deux acteurs utilisent d'ailleurs l'expression « âge d'or »²⁵⁴ pour faire référence à ce qu'était le journalisme « avant ».

Ce discours témoigne d'une évolution du contexte des rédactions. Il montre aussi, comme nous l'avons analysé au chapitre V, l'utilisation du décalage entre ce que les acteurs estiment que l'exercice du journalisme devrait être et la réalité de terrain pour légitimer leurs départs ou le fait de ne pas envisager un retour au journalisme. En effet, il est intéressant de constater que ce type de discours n'est pas développé par les acteurs qui ont retrouvé une rédaction. Les journalistes qui insistent sur les évolutions de la pratique journalistique le font en référence à leurs anciens confrères, ceux qui sont restés, et non pour évoquer leur propre pratique du journalisme.

La pratique de la communication et celle du journalisme évoluent et se digitalisent, mais les compétences journalistiques que les ex-journalistes disent mobiliser dans l'espace politique ne sont pas numériques. Certains acteurs n'ont pas de profil sur les réseaux socionumériques. D'autres insistent sur le fait qu'ils ne sont pas en charge de cet aspect de la communication. Les quelques acteurs qui décrivent des compétences de gestion de la communication en ligne les associent à une pratique et un intérêt personnels.

²⁵⁴ Notons cependant que l'une, Marie de Schrijver, évoque une époque qu'elle n'a pas connue et que l'autre, Jérémie Demeyer, vient de retourner au journalisme pour la deuxième fois.

Le discours de Martine Maelschalck fait figure d'exception à ce sujet :

« Comme journaliste, on peut écrire à peu près, pas n'importe quoi, mais je veux dire, on peut y aller, sauf si on met en danger la crédibilité de son média – mais il faut quand même dire de grosses bêtises. On peut critiquer, on peut ironiser, et c'est super gai. Oui, je le faisais. Au départ je [ne] suis pas early adopter, je ne suis jamais la première là-dessus, mais bon à L'Echo et au Tijd, on avait des managers qui nous disaient "Si vous n'êtes pas sur Twitter ou sur Facebook, vous n'êtes pas dignes d'être un journaliste d'aujourd'hui". Donc je me suis mise assez vite sur ces trucs. Et Twitter, je m'amusais beaucoup. Au point que, il y a pas si longtemps – il a fallu du temps pour qu'ils s'aperçoivent que je ne publiais plus grand-chose – j'ai un copain qui me dit "tu vas bien?" "Ben oui, je vais bien, pourquoi ?" "Parce que tu avais complètement disparu [des réseaux]. " Parce que, en effet, comme porte-parole, là, on ne peut plus rien dire, donc tout ce que je peux faire c'est retweeter, écrire les tweets du ministre, éventuellement on est dans un congrès de parti ou on regarde la télé et on reprend des citations qui nous paraissent bien, voilà. Mais c'est difficile d'aller plus loin, parce que d'abord on n'est pas super crédible. Je veux dire si je critique quelque chose qu'a dit un parlementaire PS, même si je trouve que c'est très con et même si peut-être c'est très con, fondamentalement cela n'a aucune crédibilité de l'écrire.

- On est plus libres en tant que journaliste ?

Ah oui, vraiment, et moi, ça, j'ai vraiment eu du mal au début avec ça parce que je venais juste de passer dans une fonction où je ne faisais que ça – éditorialiste, c'était que ça, que donner mon avis à tout qui voulait l'entendre – et là c'était juste le contraire. »

Si elle est une des seules à associer journalisme et compétences numériques, Martine Maelschalck n'est pas la seule à associer journaliste et liberté sur les réseaux socionumériques et à souligner l'absence de liberté des acteurs politiques.

L'analyse des discours sur les réseaux socionumériques révèle que si de nombreux (ex-) journalistes distinguent journalisme et engagement militant, ils associent la pratique du journalisme à une liberté de ton et de parole.

« J'avoue que j'ai tout de suite accroché à Twitter et que je suis un vrai dingue de Twitter mais que, depuis que je suis porte-parole c'est fini. Avant, je pouvais mais maintenant, j'ai moins de liberté, je dois faire attention à ce que je mets. Mais avant, j'adorais et c'est vrai qu'il y avait ce plaisir quand on est journaliste, d'accrocher des gens, de pouvoir entamer un dialogue avec des gens avec qui on n'en a pas forcément un, donc c'est des trucs qui sont assez chouettes. Maintenant, j'ai même plutôt tendance... Je ne fais pas de débat sur Twitter. Quand il y a vraiment des énormités, je réponds mais si le type réplique derrière avec une mauvaise foi, [en étant] limité à 140 signes, je laisse tomber. Parce que sinon, il y a des types, à 2 heures du matin, qui ont un argument, retweetent, enfin c'est le truc sans fin, je laisse tomber. »
(Frédéric Cauderlier)

1.1.4 Vers le recrutement de profils spécialisés ?

Bien sûr, notre étude couvre des transitions professionnelles effectuées entre 1995 et 2017 et certains acteurs rencontrés sont passés en politique avant l'émergence des réseaux socionumériques et aux prémices des sites *web* des rédactions mais le constat est également valable pour les passages les plus récents : les acteurs rencontrés n'associent pas ou très peu expérience journalistique et compétences numériques. Il semble qu'ils n'aient pas été recrutés pour ce type de compétences ; ce qui correspond au fait que seuls deux des journalistes passés en politique recensés aient une expérience de webjournaliste.

L'analyse des entretiens menés avec des mandataires politiques qui ont recruté des journalistes ainsi que de celui réalisé avec Christophe Cordier, ancien journaliste et directeur de la communication du MR, montre l'importance croissante d'une expertise numérique dans l'exercice de fonctions de communication politique.

« Moi, je dirais qu'on recrute des journalistes pour leur compétences relationnelles et rédactionnelles. Donc, quand on engage un journaliste, on sait que c'est quelqu'un qui va pouvoir [écrire] un communiqué de presse correct, a priori, enfin qui écrit sans faute, qui connaît le langage journalistique, qui sait qu'il faut être court, efficace, et pour les compétences relationnelles. Généralement, le journaliste soit connaît déjà les autres journalistes, soit ne les connaît pas mais est issu du sérail et donc peut avoir une certaine facilité. Bon, moi, quand j'ai débarqué ici, je faisais de la presse régionale donc je ne connaissais personnellement aucun des journalistes nationaux mais bon très vite on se côtoie, on se connaît, donc, pour l'aspect réseautage, c'est, c'est assez important.

Par contre, et là il y a des décalages de génération, évidemment. J'ai 38 ans, donc je ne suis plus vraiment si jeune que ça mais par contre, maintenant, de plus en plus, la communication se fait par le Web, par les outils digitaux et donc des gens de ma génération on n'est pas du tout formés pour ça. Donc des jeunes de 25 ans le sont et sont peut-être plus polyvalents. On voit aussi que la façon de travailler dans la rédaction évolue et donc c'est vrai qu'actuellement, moi, j'observe quand même dans les cabinets d'une taille suffisamment conséquente - qui peuvent engager plusieurs personnes - qu'il y a souvent un attaché de presse, il y a quelqu'un qui est spécifiquement dédié à tout ce qui est digital, parce que ce sont des métiers qui sont finalement assez différents. Et donc on communique vers le grand public avec les réseaux sociaux tout à fait différemment de la façon dont on communique vers la presse, à travers des communiqués de presse ou des coups de fil en off. Donc c'est un travail qui est vraiment complètement différent. » (Christophe Cordier)

Benoît Lutgen, président du cdH distingue la communication stratégique de la communication opérationnelle. Il estime que le besoin de profils spécialisés dans la gestion des réseaux sociaux va mener au recrutement de communicateurs opérationnels plus jeunes et qui ne seront probablement pas issus du journalisme.

« Je pense que ça va changer, c'est déjà en train de changer, c'est clair que vu l'importance des réseaux sociaux aujourd'hui, le recrutement de journalistes sera moins important qu'auparavant, sûrement, donc il y a un basculement... »

- *On va plutôt chercher des spécialistes...*

Bien sûr ! On va aller chercher des communicants spécialistes en réseaux sociaux, pas des journalistes.

- *Et pas de journalistes spécialisés en Web et en réseaux sociaux ?*

Non, je pense que les journalistes classiques ont plus des profils soit de conseillers politiques, soit de responsables – s'ils ont eu des responsabilités, dans leur groupe, de gestion, de coordination de la communication - que d'être des communicants purs, eux-mêmes, tout le temps parce que les profils ne sont plus les mêmes. Aujourd'hui, ce qu'on attend, ce n'est plus la même chose. Voilà, moi je chercherais plutôt quelqu'un qui est très très fort sur les réseaux, très très fort en la matière, plutôt que quelqu'un qui a une compréhension absolue du monde politique. Oui, ça a changé et ça va encore changer terriblement. Ce qui veut dire que pour toute une série de journalistes plus âgés (...) quelles sont encore les perspectives ? Quand vous avez 50, 55 ans, aujourd'hui, ce qui n'est pas très vieux, que vous êtes journaliste, que vous voyez que les rédac' sont en train de [restructurer] et, surtout si vous êtes journaliste spécialisé, et que ça se rétrécit, ça se rétrécit et qu'en même temps vos possibilités de reconversion, dans le monde de la communication, elles sont assez faibles parce que vous n'êtes pas le plus fort, c'est le moins qu'on puisse dire, par rapport aux moyens de communication [numériques], on peut se poser des questions...

- *Donc, on va prendre des profils plus jeunes aussi.*

Bien sûr ! Bien sûr ! » (Benoît Lutgen)

Une des dernières transitions journalisme/politique recensées appuie également cette hypothèse. Ex-députée wallonne et sénatrice, Valérie Debue (MR) est devenue ministre en juillet 2017 suite au changement de gouvernement²⁵⁵ en Région wallonne. Elle a dû former rapidement un cabinet et a engagé Sabrina Berhin, chef d'édition chez Sudpresse et ex-journaliste *web* comme attachée de presse. Valérie Debue explique que ce sont une « *sensibilité* » et une « *expertise* » liées au *Web* et aux réseaux socionumériques qui l'ont convaincue :

« Moi j'avais souhaité avoir une personnalité qui connaît bien les réseaux sociaux, les nouvelles applications, à part Facebook et Twitter, qui sont plus traditionnels, mais qui connaissent aussi Instagram par exemple et d'autres possibilités. Et j'ai eu différents CV et je ne vous cache pas qu'au mois de juillet et au mois d'août, j'ai eu énormément de CV. Et dans cette série-là, j'avais été attirée par une certaine sensibilité, une certaine expertise, malgré qu'elle soit jeune. C'est cette génération-là qui a grandi avec les ordinateurs et les réseaux sociaux, donc ça m'avait effectivement attirée. Et dans l'équipe, il y a énormément de jeunes, la petite trentaine, qui sont - non seulement dans les matières mais aussi dans la manière de communiquer - qui sont peut-être plus au fait de tout ça que quelqu'un, par exemple, qui a 50 ans et qui n'a pas nécessairement évolué avec ces mêmes outils depuis le début de sa carrière. Donc c'est important de pouvoir compléter et d'avoir une équipe assez diversifiée à ce niveau-là, quoi. »

L'analyse de ces entretiens nous fait émettre l'hypothèse que, si des journalistes sont encore recrutés pour des fonctions de communication dans le futur, ces recrutements intégreront de plus en plus souvent des compétences liées au *Web*, aux réseaux socionumériques et à l'exercice « *transmédia* » du journalisme.

²⁵⁵ Le 19 juin 2017, Benoît Lutgen, président du cdH annonce que son parti ne souhaite plus gouverner avec le PS dans les gouvernements régionaux et communautaires (le MR était le seul parti francophone du gouvernement fédéral). Cette annonce fait suite à plusieurs scandales impliquant des hommes et des femmes politiques PS – voir à ce sujet nos notes sur l'affaire Publifin et celle du Samusocial. À la Région wallonne, un nouveau gouvernement MR-cdH est formé rapidement. C'est dans ce contexte que Valérie Debue (MR) devient ministre wallonne des Pouvoirs locaux, du Logement et des Infrastructures sportives un mois plus tard.

2. Maîtrise des codes et des contraintes

2.1 Répondre aux attentes

Les journalistes passés en politique estiment qu'une expérience professionnelle en journalisme est une « plus-value ». Elle leur permet de se mettre à la place des journalistes, d'anticiper leurs réactions, d'identifier leurs attentes, de sélectionner les sujets et les angles susceptibles de les intéresser et de rédiger des communiqués de presse adaptés aux besoins des journalistes.

« Il y a tout un intérêt journalistique que l'on comprend quand on a été avec eux, qu'on a participé à des réunions de rédaction, quand on sait ce qu'ils aiment, quand on sait quelles sont les infos qu'ils aiment, quand on sait comment il faut les emballer. Et ça, ça a été vraiment ma plus-value, ici, c'est d'arriver en disant " voilà, ça, ça va intéresser, ça, ça ne va pas intéresser ", " si on communique ça comme ça, ça ne va pas intéresser ". Donc, ça a été vraiment ma plus-value ici. » (David Maréchal)

Pour de nombreux (ex-) journalistes, une expérience journalistique permet également d'anticiper les questions, les réactions et la sélection de l'information des journalistes. Magali Jeumont explique que savoir que les productions journalistiques doivent répondre aux questions « Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Comment ? et Pourquoi ? » est un atout dans son travail de communicatrice. Les acteurs sont nombreux à voir dans leur expérience journalistique un avantage en situation d'interview :

« Ça permet aussi, lorsqu'on a interviewé des dizaines et dizaines d'hommes politiques, ça permet de bien conseiller une personne qui doit passer une interview. On sait, on devine ce qui va être demandé, on devine ce qui sera considéré comme essentiel. On pourrait, à l'avance, le plus souvent, deviner les questions. Enfin, du moins, ça aide à préfigurer le message qu'il faut transmettre, voilà. » (Denis Ghesquière)

C'est également la position de journalistes qui ont retrouvé une rédaction par la suite. « *Quand tu dois faire un dossier de presse, tu sais ce que tu dois mettre dedans, quoi. Tu sais ce que le*

journaliste attend. Quand tu écris un discours (...) Quand tu briefes pour une interview... » explique Pierre-Jean Burion, qui a retrouvé son poste à TéléMB. « *C'est quand même plus facile d'être braconnier quand on a été garde-chasse, ou garde-chasse quand on a été braconnier* », estime Alain Gerlache, de retour à la RTBF. Pour ce dernier, il semble très clair que « *connaître les codes du métier, connaître ses attentes, ça permet (...) de mieux répondre aux attentes des journalistes* ».

2.2 Connaissance du cadre

Connaître et comprendre les attentes des journalistes dans leurs relations aux sources politiques, c'est aussi connaître le cadre dans lequel s'inscrivent les interactions entre les journalistes et leurs sources : « *Justement, on n'est pas en train de donner l'impression de vendre quelque chose parce qu'on connaît les règles du jeu.* » (Anonyme - communicateur)

Le recours à la théorie des cadres de l'expérience d'Erving Goffman met en perspective ce constat. Selon Erving Goffman, ce qui nous permet de donner du sens à nos interactions et aux situations auxquelles nous sommes confrontés, ce sont les « cadres » de celles-ci. L'auteur considère que toute expérience humaine prend place dans un cadre particulier que partagent les différents acteurs de la situation et qui influence leurs comportements : « Un cadre articule nos propres réactions au monde et le monde auquel nous réagissons » (Goffman, 1991, p. 95). Il définit ces cadres comme « des principes d'organisation qui structurent les événements – du moins ceux qui ont un caractère social – et notre propre engagement subjectif » et l'analyse de cadres, comme « un mot d'ordre pour l'étude de l'organisation, de l'expérience » (1991, p. 19). « Chaque cadre social comporte ses propres règles » (1991, p. 33) et le fait de savoir dans quel cadre ils se trouvent et comment il fonctionne, d'effectuer le bon « cadrage », permet donc aux individus de « comprendre les événements » (1991, p. 18) et d'agir ou de réagir en conséquence.

De nombreux acteurs insistent sur l'atout que constitue la connaissance des codes de la relation entre journalistes et acteurs politiques dans l'espace politique. « *Quand j'appelais un journaliste, j'ai été un des leurs, donc il y avait déjà une relation de confiance. Je sais très bien*

comment ils fonctionnent, ils savent que je sais donc on se parlait vraiment en confiance. »
(Thierry Vanderhaege) Comme nous le verrons au chapitre suivant, la connaissance du cadre semble faciliter une relation de confiance avec les journalistes, mais connaître les règles du jeu permettrait surtout de comprendre l'importance d'établir cette relation de confiance.

2.3 Maîtrise des contraintes organisationnelles

De très nombreux membres de notre échantillon soulignent l'intérêt de connaître les contraintes temporelles et organisationnelles qui rythment le quotidien des rédactions dans le cadre des « relations presse » : les impératifs de rapidité, les jours et horaires de bouclage de la presse, l'heure à laquelle les reportages doivent être terminés avant un JT, l'instantanéité du *Web*, etc.

« Quand on sait comment les gens travaillent, on leur fournit un meilleur produit. Je connais les délais de bouclage, je sais ce que c'est d'avoir besoin d'images, quand on fait de la télé, je sais ce que c'est de devoir rendre son papier pour 22 heures, même si la réunion n'est pas terminée. Voilà. Je sais ce que c'est, quand on doit dire à son rédacteur en chef qu'on a encore l'interview de X, alors que c'est la 3^e fois qu'il est passé sur antenne. Voilà, donc ça, savoir ça, ça peut aider. » (Anonyme - communicateur)

Ancien journaliste de radio, José Cordovil estime que « *le principal problème des attachés de presse, c'est qu'ils ne connaissent pas la réalité du milieu des journalistes (...), les attentes (...), les vraies contraintes.* » Comme la majorité des journalistes passés en politique rencontrés, il insiste sur les « *contraintes d'efficacité* » et de rapidité liées à la mise à l'antenne auxquelles sont soumis les journalistes : « *Vous savez, il y a des attachés de presse qui croient que si le type a l'info demain, c'est encore bon. C'est une erreur.* »

Ils estiment que ces « *acquis* » journalistiques permettent d'« *organiser les choses* ». Connaître les contraintes auxquelles font face les journalistes leur permet par exemple d'organiser une conférence de presse au meilleur moment et dans un lieu qui ne leur complique pas la vie ; ou encore d'entrer en contact avec les journalistes de manière plus efficace : « *Je trouve que c'est*

très intéressant de savoir ça, qu'il y a des communiqués de presse tout le temps et qu'ils ne seront pas nécessairement tous lus et qu'il faut vraiment s'adresser au bon journaliste, quitte à ne pas hésiter à appeler pour être sûr », explique Magali Jeumont.

Certains (ex-) journalistes mettent également l'accent sur la nécessité de faciliter l'accès des journalistes à des sons, des images ou des photos. Tenant compte de ces impératifs, ils organisent des conférences de presse dans des lieux significatifs et adaptés à la prise d'images, par exemple. Ils tentent d'« *anticiper* » les besoins et contraintes des journalistes :

« Quand il y avait besoin de photos, j'avais des photos, quand il fallait le témoin, j'en avais sous la main. J'essayais qu'ils puissent se garer facilement quand on était dans des endroits difficiles d'accès. Des bêtises, quoi. Je tenais compte des horaires de bouclage, je tenais compte des horaires, des choses que beaucoup de gens ne font pas. Si on espérait avoir Le Vif, on les prévenait à l'avance sous embargo, parce que sinon [les journalistes disent] "oui, mais si je viens moi je suis une semaine après ça n'a aucun intérêt". Voilà, à un moment donné j'ai essayé d'avoir certains [magazines] féminins, c'était quasi le trimestre d'avant qu'il fallait anticiper. Donc sur plein de petites choses, comme ça... » (Pascal Sac)

Nous constatons qu'outre l'immédiateté, peu de contraintes liées directement au *Web* sont évoquées, même par des journalistes recrutés récemment. À nouveau, il faut prendre en considération le fait que la part des journalistes passés en politique qui ont été webjournalistes est minime (2 sur 112) et qu'aucun acteur de notre échantillon ne l'a été.

Cette analyse en termes de compétences met en évidence le poids des contraintes temporelles et organisationnelles sur la pratique journalistique. Ce constat rejoint celui d'Erik Neveu : « Une part des fausses perceptions du travail journalistique tient à une approche individualiste qui identifie le journaliste à une profession libérale de l'information. (...) le savoir-faire de tout journaliste se déploie et se construit dans les contraintes d'une structure d'interdépendance avec sa hiérarchie, ses collègues, ses sources qu'aucun gargarisme sur la liberté de l'acteur ne peut magiquement dissiper. » (Neveu, 2013, p. 44)

3. Connaître et être connu

Le carnet d'adresses, le réseau des anciens journalistes, semble également être mobilisable en politique. Connaître des journalistes, des acteurs politiques et des experts facilite à la fois la collecte d'informations importantes et leur communication aux journalistes susceptibles de couvrir le sujet. Sans surprise, être connu est également un avantage dans l'espace politique. Les ex-journalistes devenus mandataires admettent que la notoriété a permis leur entrée en politique ou suscité le fait qu'on leur propose une place sur une liste, même si tous ne l'assument pas.

Mais certains attachés de presse peuvent aussi bénéficier de cet atout : Alain Gerlache explique, par exemple, que le fait d'avoir un porte-parole francophone et relativement connu ne pouvait qu'être bénéfique au Premier ministre flamand Guy Verhofstadt, qui souffrait d'une mauvaise image auprès des belges francophones au moment où il a engagé le journaliste.

4. Des compétences mobilisables

Il est frappant de constater le caractère presque unanime des réponses des acteurs concernant les compétences journalistiques mobilisables dans l'espace politique. Les acteurs de notre échantillon considèrent qu'avoir été journaliste est une plus-value dans leur carrière de mandataire ou de communicateur politique.

Les quelques exceptions formulées concernent une réticence à se mettre en avant ou à donner l'impression de « vendre » quelque chose à leurs anciens collègues ou au sentiment de se sentir « mal pris », entre deux « camps », que ces acteurs associent à leur passé journalistique.

« J'ai un trop grand respect de la liberté de la presse et de l'autonomie des rédactions. Mais les meilleurs communicateurs politiques sont ceux qui savent aussi mettre le point sur la table, savent négocier en disant " Écoute, je te dis ça, mais il n'y a rien à faire, tu me fais une demi-page pour demain. »

J'ai beaucoup plus de scrupules, j'avais toujours plus de scrupules à dire "Écoute, ça vaut quand même...". Une petite jeune attachée de presse, maintenant, dira "J'espère que tu mettras une belle photo de ma ministre". C'était une chose qui n'aurait jamais pu sortir de ma bouche. Alors qu'on sait que c'est très important et qu'il faudrait le faire, donc voilà. » (Anonyme – communicateur)

Nous y voyons à nouveau un signe que les identités professionnelles en altérité se forment en référence au journalisme et, dans ce cas-ci, à l'indépendance et à l'incompatibilité entre journalisme et engagement politique.

Bien sûr, il s'agit ici de leur propre valeur sur le marché de l'emploi. Ce constat est donc à nuancer. Ne perdons pas de vue le fait que ces acteurs parlent de leurs propres trajectoires professionnelles et peuvent avoir tendance à valoriser les parcours et les choix qui sont les leurs. En outre, comme le soulignent certains de nos interviewés, ces compétences et connaissances ne sont pas détenues uniquement par d'anciens journalistes : d'autres professionnels de la communication présentent aussi une bonne connaissance du fonctionnement des médias. Il nous semble, cependant, que l'importance qu'accordent les acteurs à la connaissance des contraintes, des codes et des valeurs du milieu journalistique est un indicateur de la valeur de ce savoir dans l'espace politique.

Notons que l'analyse des entretiens rejoint notre analyse des profils LinkedIn²⁵⁶ des journalistes passés en politique (chapitre II) : cette analyse en termes de transfert de compétences explique le fait que 80% des journalistes devenus communicateurs politiques inscrits sur LinkedIn

²⁵⁶ Les indicateurs utilisés dans le cadre de notre analyse des identités professionnelles numériques « déclaratives » sont les données professionnelles ou de « présentation de soi » encodées par les acteurs eux-mêmes (Georges, 2009, p.179) : *curriculum vitae* établi en remplissant des champs prédéterminés sur LinkedIn, section « emploi et scolarité » des profils sur Facebook et texte de présentation de l'utilisateur sur Twitter.

indiquent leur expérience journalistique sur leur profil, alors que seuls 50% de ceux qui ont retrouvé une rédaction mentionnent leurs expériences politiques (van Dievoet, 2018). Rappelons à ce sujet que si les retours au journalisme après une expérience politique sont acceptés dans certains cas, être passé en politique n'est pas valorisé par la grammaire journalistique (chapitre III).

Nous constatons donc que les identités professionnelles des journalistes passés en politique se reconstruisent autour de compétences journalistiques qu'ils mobilisent dans l'espace politique. Des techniques, méthodes et réflexes sont associés directement au journalisme, signe de leur importance dans la formation des identités. Ce troisième axe de notre recherche a également mis en lumière le poids des contraintes organisationnelles, et singulièrement des rythmes de production, sur la pratique journalistique.

Chapitre VIII. Les codes et la confiance pour mieux coopérer

Le quatrième axe de notre analyse a pour objet la conception du travail journalistique en matière de rapport aux sources politiques. Nous avons montré l'importance des techniques et méthodes journalistiques dans la construction des identités professionnelles en altérité. Notre typologie des formes identitaires développées dans le cadre des relations presse/politique montre à nouveau la place centrale que les acteurs attribuent aux compétences journalistiques.

Dans un contexte d'importance croissante du numérique et des réseaux socionumériques, notre étude confirme les modèles qui décrivent ces relations à l'aide des notions d'amour/haine et d'interdépendance. Confrontée aux recherches de Jim Macnamara sur les sources que les journalistes estiment être « de confiance » et à celles de Simon Sinaga et Coy Callison sur la crédibilité des professionnels des relations publiques issus du journalisme, l'analyse de l'ensemble des données récoltées permet de dégager des éléments de compréhension des rapports presse/politique qui dépassent le cadre particulier de notre étude.

1. Les relations presse/politique et journalisme/communication : un contexte d'altérité

La notion de « quatrième pouvoir » est largement mobilisée par les médias et les *journalism studies* pour décrire la distinction entre journalisme et politique. Dans cette perspective, le journalisme viendrait s'ajouter aux pouvoirs traditionnels, exécutif, législatif et judiciaire, et s'en distinguer (Leclerc, 1991, p. 10), s'y opposer : « le journalisme est alors perçu comme un "chien de garde de la démocratie" (*watchdog*), dont le rôle consiste à jouer un rôle de surveillance vis-à-vis d'élus ». (Le Bohec, 1997, p. 132)

C'est au rôle de la presse en tant que « contre-pouvoir » que fait écho la notion de « quatrième pouvoir ». Les deux notions envisagent le journalisme comme « un pouvoir à part entière (...) capable d'influencer l'issue de la compétition interpartisanne ». (Le Bohec, 1997, p. 132). Cette supposée influence des journalistes pose question à de nombreux auteurs. Erik Neveu met en garde contre « les évocations grandiloquentes et simplistes de la puissance des journalistes » et « le risque de tenir comme indiscutable ce qui fonctionne comme une mythologie professionnelle. » (Neveu, 2001, p. 183). Géraldine Muhlmann propose également de dépasser le fantasme de « la libération du public par un journalisme héroïque » (2004, p. 34) ou la référence à une relation du type « public innocent/journaliste malfaiteur » (2004, p. 46). Comme le rappelle Francis Balle, « aucune enquête n'a jamais réfuté les conclusions formulées par Elihu Katz et Paul Lazarsfeld en 1995 dans *Personal Influence*. (...) Ainsi l'influence des médias est-elle médiate plutôt qu'immédiate, indirecte et limitée. Elle emprunte la voie de relais censément qualifiés pour filtrer tout ce qui provient des " *mass média* " » (2012).

Si son influence sur le public et son rôle de « chien de garde » sont à nuancer, le journalisme s'est construit notamment dans la distinction face au politique et aux relations publiques (chapitre VI). Daniel Cornu rappelle que le « refus de la propagande politique et commerciale » est l'un des droits et devoirs qui découlent de la liberté de la presse (2009, p. 62). Nous l'avons rappelé à plusieurs reprises, la déontologie journalistique insiste sur l'incompatibilité entre l'exercice du journalisme et celui d'un mandat politique ou d'une fonction de relations

publiques. La déclaration des droits et des devoirs des journalistes, adoptée à Munich en 1971, est claire sur ce point : « Ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui de publicitaire ou de propagandiste ; n'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs. »

Cette obligation de refuser la propagande s'intègre dans un contexte d'interdépendance : les journalistes qui traitent de politique sont dépendants de leurs relations avec les acteurs politiques. « Il est impératif pour le journaliste de nouer des contacts réguliers – et à tout le moins cordiaux – avec un certain nombre de sources qui peuvent lui fournir de façons régulières des informations susceptibles de devenir des nouvelles » (Derville, 1999, p. 160-165). Les acteurs interrogés le confirment, journaliste et communicateur ont « besoin l'un de l'autre » (Legavre, 2011, p. 110). Ces contacts permettent notamment au journaliste de comprendre les décisions politiques et leur contexte : un journaliste « a besoin des communicants, pour disposer d'informations valorisées ou, selon les contextes, le "poids" des communicants et de leurs ressources, d'explications qui lui permettront de mieux comprendre les relations de pouvoir qui ont, par exemple, impliqué la prise de position de tel ou tel chef de parti ou ministre. » (Legavre, 2011, p. 110 -111)

Un constat qui correspond au discours des acteurs. « *On a vraiment besoin d'eux pour établir une communication et eux ont besoin de nous pour donner de l'information. Un journaliste qui s'isole totalement politiquement n'est plus un bon journaliste, parce qu'il n'obtient plus d'informations* », estime par exemple David Maréchal.

Ni les acteurs de notre échantillon, ni ceux interrogés dans un objectif de confrontation ne décrivent des rapports « incestueux » généralisés. Ils évoquent une relation de proximité entre acteurs qui se connaissent et se fréquentent qui leur semble être une des explications du passage du journalisme à la politique. Les résultats des différentes vagues d'entretiens (van Dievoet, 2009 et 2017) suggèrent des relations journalisme/politique du type « associés-rivaux » et marquées par une « coopération concurrentielle », proches du modèle utilisé par Jacques Le Bohec : « c'est-à-dire des acteurs/agents placés dans des réseaux d'interdépendance tactique

qui les lient peu ou prou selon les contraintes sociales et mentales qui structurent les interactions. » (1997, p. 39-40). Les modèles du type « amour/haine » ou en termes d'associés-rivaux, utilisés pour décrire les rapports presse/politique, sont également utilisés dans la littérature pour décrire les « relations presse » au sens large (Charron, 1989; Legavre, 2011).

Notons que, lors des entretiens, les acteurs eux-mêmes ont été nombreux à utiliser les termes « amour/haine », « interdépendance » ou « je t'aime, moi non plus. » « *C'est quand même le quatrième pouvoir, a priori. C'est difficile. C'est vrai que c'est une réaction d'amour - haine. C'est très difficile* », explique par exemple Florence Reuter (entretien de 2008). « *Et il y a un rapport (...) de besoin, de dépendance, les uns des autres. C'est-à-dire, les journalistes ont besoin des politiques pour remplir leurs journaux et les politiques ont besoin des journalistes pour donner une visibilité à leurs actions* », exprime également Anne Delvaux (entretien de 2008).

Christophe Lison fait directement référence à l'ouvrage « *Les nouveaux chiens de garde* » de Serge Halimi²⁵⁷. Cet essai sur les liens entre journalistes et hommes politiques décrit l'univers médiatique français comme dominé par un petit groupe de journalistes « omniprésents » qui seraient des « chiens de garde » au service du pouvoir politique et du système économique (Halimi, 2005) : « *Je vous conseille de lire Serge Halimi, " Les nouveaux chiens de garde ". Vous avez déjà lu ? C'est assez impressionnant. Je pense qu'en Belgique c'est un peu moins fort. Mais c'est dangereux (...) Les « sentinelles du pouvoir », là. [Un journaliste] n'est pas là pour servir la soupe au pouvoir.* ».

Rappelons que ces acteurs ont été ou sont à nouveau journalistes, que la majorité d'entre eux a étudié le journalisme et que ces notions tirées de la littérature scientifique ou d'essais sur le journalisme sont régulièrement reprises par les médias pour qualifier les rapports entre

²⁵⁷ Journaliste et auteur d'essais politiques. Directeur du *Monde diplomatique* depuis 2008.

journalisme et politique et font ainsi partie du « sens commun ». Cette description de la relation aux sources est donc à nuancer et appelle une démarche scientifique qui aille au-delà du discours analytique proposé par ces acteurs, en prenant pour objet de recherche la description qu'ils donnent de leurs pratiques.

Les chapitres précédents ont montré l'importance de l'identification au journalisme de ceux qui l'ont quitté pour exercer des fonctions dans l'espace politique. Quelle place adoptent-ils dans des relations dites d' « amour/haine », eux qui disent se sentir encore journalistes ? Les communicateurs issus du journalisme deviennent-ils les « chiens de garde » de l'image médiatique des hommes et femmes politiques pour lesquels ils travaillent ? Comment évolue le rapport aux sources dans un contexte digital ? Nous traitons ces questions à travers huit formes identitaires.

2. Les formes identitaires de l'ex-journaliste devenu acteur politique dans le cadre des relations journalisme/politique

2.1 Figure de la source de confiance

La figure la plus répandue est celle de la source de confiance. En effet, ce qui paraît rassembler les expériences est l'importance d'établir une relation privilégiée avec certains journalistes. C'est un lexique lié à la confiance, à l'honnêteté et à la franchise qui est utilisé pour décrire leurs relations avec les médias et le rôle de leur passé journalistique.

« Si c'est faire passer des messages dans le sens " je connais les ficelles et je vais pouvoir, entre guillemets, vendre des choses", je ne sais pas... J'ai envie de répondre : pas tellement, parce que voilà, les journalistes qui ont une certaine expérience ne s'en laissent pas conter. Mais, grâce à cette approche, justement, on n'est en train de donner l'impression de vendre quelque chose, parce qu'on connaît les règles du jeu. Mais, paradoxalement, le fait d'avoir cette approche plus franche, plus simple, plus, voilà, ... permet

justement de faire passer certains messages. Ça peut sembler paradoxal, mais ça a peut-être aidé. » (Anonyme - communicateur)

La connaissance du cadre des relations journalistes/politiques permettrait d'appréhender l'importance d'une relation de confiance et de créer les conditions favorisant ce type de relations : *« il faut être disponible, il ne faut jamais mentir à des journalistes »*, insistait Pierre-Yves Jeholet, alors porte-parole du MR, en 2008. La figure de la source de confiance est la figure par excellence de l'ancien journaliste. Denis Ghesquière évoque un « pacte », fondé sur son passé de journaliste :

« Oui, parce que si on a conservé une certaine estime des gens qu'on a côtoyé dans le journalisme, il y a un crédit, un genre de pacte de confiance, qu'il ne faut pas trahir. Donc ça oblige doublement à ne pas [tromper] ses anciens confrères ou à leur raconter n'importe quoi. Mais ça peut faciliter les choses par exemple "si c'est toi qui me le dit..." Il y a un crédit qui aide à travailler, voilà. »

Il semble notamment important de pouvoir dire aux journalistes si un sujet a de la valeur ou s'ils ne pourront pas en faire un bon article ou un reportage de qualité. C'était le cas pour cette ancienne journaliste devenue attachée de presse et qui travaille à présent au sein d'un cabinet ministériel : *« les journalistes que je connaissais, quand je leur disais : "Écoute, ça c'est bien. Franchement, là, j'ai un bon sujet", ils savaient que c'était vrai. (...) la confiance avec un journaliste, c'est essentiel. »*

Il semble que certains messages passent plus facilement grâce à cette expérience et à une certaine sincérité, réelle ou apparente. Nous notons une connotation négative du fait de « vendre », la réticence à être ce qu'ils considèrent comme un « marchand de soupe », une figure incompatible des valeurs journalistiques qu'ils conservent.

« Je crois parfois qu'il vaut mieux pour être un bon attaché de presse n'avoir pas réellement été de l'autre côté de la barrière parce que moi j'avoue que ça me crée parfois une sorte d'inhibition. Comme je me sens encore des leurs

je n'ai pas envie (...) qu'ils me prennent pour un marchand de soupe ou [qu'ils pensent] que j'essaye de les instrumentaliser. J'ai des collègues plus jeunes qui font le travail d'attaché de presse et qui y vont plus franchement : "Est-ce que tu pourrais me faire un article là-dessus ? Etc." qui osent plus franchement et ouvertement formuler une demande, une attente. Moi, si un article publié est défavorable, voire dévastateur pour un de mes députés, il faudrait vraiment beaucoup pour que je décroche mon téléphone pour reprocher à un journaliste ce qu'il a écrit, mais c'est peut-être un tort. »
(Denis Ghesquière)

2.2 Figure de l'intermédiaire/médiateur

Le chapitre précédent a permis de mettre en évidence l'importance accordée par les acteurs à la connaissance des contraintes, des codes et des valeurs du milieu journalistique dans l'espace politique. La forme identitaire de l'intermédiaire est celle des anciens journalistes qui utilisent ces compétences pour exercer un rôle de médiateur entre rédactions et acteurs politiques. Devenus communicateurs, ils accordent de la valeur au fait d'être en mesure de donner aux politiques une « grille de lecture » du fonctionnement des médias et inversement, afin de faciliter la relation. Jérémie Demeyer estime qu'avoir été journaliste permet d'expliquer le fonctionnement des rédactions aux politiques *« qui sont souvent des gros consommateurs de médias, mais qui ne connaissent pas le fonctionnement interne. »* Il tente notamment d'expliquer l'importance du facteur humain : *« Parce qu'en fait, les gens ont l'impression que c'est, que les médias c'est déshumanisé. Alors que derrière les médias, ce sont des êtres humains. Et donc moi, ce que je leur dis souvent : "Nous, vers 17h, 18h, en général, on aime bien essayer de rentrer chez soi, d'aller chercher son enfant. [Les journalistes] ont le même problème." »*

Deux d'entre eux parlent de « *go-between* » pour décrire cette fonction de médiateurs. Il s'agit notamment d'aplanir les tensions qui pourraient survenir entre journalistes et acteurs politiques, grâce à la connaissance des règles du jeu des deux mondes :

« Moi je considère mon rôle comme étant le "go-between" entre le politique et la rédaction. Donc j'explique aux rédactions comment fonctionne le monde politique et j'explique aux politiques comment fonctionnent les rédactions. Parfois, j'ai des responsables politiques qui viennent me voir en disant : "Tu as vu, c'est [dégoûtant] comme papier". Et donc, je lui dis toujours : "Est-ce qu'il y a quelque chose de contraire à la vérité écrit dans le journal ?" "Non, non." "Et bien alors, ce n'est déjà pas un papier scandaleux." Et puis, on essaye de rétablir un peu les choses. » (Frédéric Cauderlier)

Martine Maelschalck décrit également une fonction d'« intermédiaire » : *« On est plutôt l'interface entre le ministre et leur demande, on est plutôt là pour leur faciliter la tâche, a priori, et donc cela se passait plutôt bien. On rigole toujours un peu : "Je suppose que tu ne sais rien..." »* Elle précise qu'il s'agit d'être l'« interface » entre les journalistes et le mandataire pour lequel on travaille, mais également entre journalistes et membres du cabinet ministériel *« qui ne savent pas du tout comment fonctionne la presse »*.

2.3 Figure du coach

Comme celle de l'intermédiaire, la figure du coach confirme l'importance des compétences journalistiques dans l'espace politique. De nombreux communicateurs issus du journalisme adoptent un rôle pédagogique vis-à-vis des acteurs pour qui ils travaillent. C'est la figure adoptée par Olivier Alsteens, directeur de la communication du MR au moment de l'entretien :

« Ça me permet d'anticiper comment les journalistes vont réagir, ça me permet d'anticiper aussi ce qui peut les intéresser dans un dossier. Je peux très bien avoir un parlementaire qui me dit "ça, c'est super important" et dire : "Oui, mais, oui, on est d'accord, c'est très important, mais il n'y a aucun journaliste qui va s'allumer là-dessus. Donc, si tu veux qu'on parle un minimum de ton dossier, et bien il faut prendre un petit angle d'attaque qui soit tout à fait marginal ou même qui n'a peut-être rien à voir, mais pour attirer là-dessus." (...) Ça, c'est de bien connaître le monde de la presse et d'y avoir gardé énormément d'amis. Ça aide. » (Olivier Alsteens)

Il s'agit, en embrassant le rôle du coach, d'enseigner les « règles du jeu » aux acteurs politiques et de les préparer avant leurs interviews, grâce aux réflexes journalistiques intégrés. Cette préparation est appelée « le *training* ». Une activité directement liée à la maîtrise des compétences journalistiques et que ces anciens journalistes voient comme un défi, le challenge consistant à se mettre à la place des journalistes : « *Donc, ça, chaque fois, je me disais "Si c'était moi, comment je le ferais?" (...) Je rédigeais 10 questions, ou 20, enfin. Et il fallait toujours que toutes celles qu'ils [les journalistes] posaient soient dedans. C'était le défi que je me fixais à moi et franchement, c'était très très, très très rare que je ne l'avais pas.* » (Anonyme - communicateur) Un jeu auquel se prêtait également Pierre-Jean Burion : « *Quand tu briefes pour l'interview (...) Bon, c'est très excitant de lui faire passer le message de dire ça et ça. Et à la fin, voir si ça a fonctionné ou pas. Et puis tu analyses ...* »

2.4 Figure du pédagogue

La troisième figure est celle de l'acteur politique issu du journalisme qui endosse un rôle pédagogique vis-à-vis des journalistes. Florence Reuter insiste sur l'importance de vulgariser, d'expliquer les dossiers aux journalistes, une faculté qui lui semble facilitée par sa formation journalistique.

« Ce que j'aime bien, c'est vraiment expliquer. Je n'essaie jamais d'influencer ou d'argumenter pour qu'ils soient davantage favorables, ça je n'essaie pas de faire, mais je veux vraiment qu'ils comprennent, ça c'est la base. (...) Parce que c'est parfois très technique quand on parle d'aménagement du territoire, d'urbanisme et tout, c'est tellement complexe, même pour nous qui sommes baignés dedans » (Florence Reuter, entretien de 2017)

Outre ces explications sur le fond des dossiers, Christophe Lison met en avant l'importance d'une mise en contexte à destination des journalistes :

« Parfois, le débat dure et le dossier n'avance pas. Certains journalistes critiquent que les dossiers n'avancent pas, ça arrive. Mais ils ne savent pas

pourquoi. Moi, j'ai fait un peu de pédagogie, j'ai expliqué pourquoi ça n'avancait pas assez vite. Parce qu'il faut du débat, il faut permettre le débat, il faut organiser des commissions, il faut que les partis démocratiques débattent. On n'imagine pas toute la machinerie, ici. »

2.5 Figure du gardien

Certains journalistes devenus communicateurs politiques ressentent le besoin d'affirmer qu'ils ne font plus partie du groupe professionnel des journalistes et de s'en différencier. L'allégeance au mandataire politique pour lequel ils travaillent est mise en évidence. Les propos de David Maréchal, l'un des seuls acteurs de notre échantillon à affirmer qu'il ne se sent plus journaliste, sont caractéristiques de cette forme identitaire : *« Je respecte les journalistes et je les aime toujours bien, j'adore discuter avec eux. Mais je suis plus en osmose avec mon ministre qu'avec eux. C'est lui le centre d'intérêt, c'est plus eux. »* Bien qu'elle dise se sentir encore un peu journaliste, les propos de Marie-Isabelle Gomez illustrent également cette figure : *« Moi je leur dis qu'ils oublient vite que je ne suis plus journaliste, je ne travaille pas avec eux, je travaille pour [Paul] Magnette. C'est lui que je vais servir. Or, les journalistes en posant des questions ont envie que je leur donne l'information ou venir les servir. Mais ce n'est pas eux que je sers, c'est mon boss. C'est la relation amour-haine. (...) Par rapport à la presse, c'est une question de distance, il y a une question de se faire respecter. »*

2.6 Figure du bon client

Lorsqu'il ne s'agit pas de coacher un autre acteur mais d'interagir eux-mêmes avec les médias, certains mandataires et communicateurs endossent le rôle du « bon client ». Ce terme désigne une source habituée à apparaître dans les médias et qui maîtrise l'exercice de l'interview, apportant des réponses dans un format et un langage qui conviennent à la diffusion. Il peut s'agir d'experts, mais également de personnalités issues du monde politique, économique, médical ou de la société civile, par exemple.

Le passé de journalistes des mandataires et des communicateurs est de nature à leur permettre d'endosser ce rôle. Ils s'expriment clairement et s'adaptent aisément aux attentes des journalistes en matière de formats et de contenus. Un ex-journaliste le décrit en ces termes: « *[Un journaliste] m'a dit " Tu es un bon client ". Je suis un bon client, parce que (...) je savais bien qu'utiliser des arguments de fond, c'est terriblement complexe (...) et ce n'est pas ce qu'attend le meneur de débat. Et je connais un peu la musique, quoi. »* À nouveau, ce sont des compétences journalistiques qui sont mises à profit et facilitent la relation avec les médias - et, dans ce cas-ci, l'accès aux médias -, les journalistes ayant tendance à inviter des « bons clients ».

2.7 Figure du « blacklisté »

À l'inverse, certains anciens journalistes estiment que leur passé de journaliste peut leur nuire dans leurs relations avec les médias : « *Donc, parfois, c'est décourageant. Parce qu'on se dit, enfin, c'est infernal, juste parce que je m'appelle Florence Reuter et que j'ai présenté le JT, on ne va pas m'entendre. Oui, c'est paradoxal.* » Cette figure apparaît exclusivement chez les journalistes devenus mandataires et en particulier en début de mandat : les acteurs qui présentent la figure du « blacklisté » ont le sentiment qu'ils doivent faire leurs preuves face à des journalistes qui leur imposent un niveau d'exigence plus élevé que celui attendu de la moyenne des hommes et femmes politiques. Florence Reuter disait en 2008 avoir eu l'impression d'être l'objet d'une « *méfiance du milieu* », après son entrée en politique. Selon elle, « *il y a une espèce de période où on est un peu mise au banc - enfin, en tout cas, moi je l'ai ressentie un peu comme ça -, où, si il y a deux députés qui se présentent et qu'il faut en interroger un, on va de toute façon prendre l'autre* ». Elle conclut en disant que les journalistes politiques, en particulier, « *très corporatistes* », réagissent comme si elle avait trahi « *le milieu* » et qu'elle était « *passée à l'ennemi* ».

Anne Delvaux, elle aussi, mentionnait en 2008 l'impression d'être « *zappée, boycottée* » lors de son entrée en politique : « *Les journalistes ne venaient pas m'interroger, alors que c'étaient*

des choses que je menais ». *« Peut-être qu'ils ne me croient pas crédible politiquement »,* s'interrogeait la nouvelle mandataire cdH, qui avait l'impression de devoir prouver qu'elle était à sa place en politique. Cependant, elle supposait que le désintérêt des médias était dû à une gêne, à la difficulté d'interviewer une ancienne journaliste. Un malaise qu'elle partageait. Elle explique cependant qu' *« avec le temps »,* les choses évoluent : *« maintenant que l'activité commence à reprendre un peu, à exister vraiment, j'ai beaucoup plus d'interviews et de demandes d'interviews. Et j'ai l'impression que, là, petit à petit, ils se rendent compte aussi que j'ai des choses à dire, que j'ai travaillé. »* (Entretien de 2008)

Notons que leur passé de journaliste freine chez certains l'utilisation de la connaissance qu'ils ont du journalisme et de ses codes ou les relations avec leurs anciens collègues : *« j'ai quelques difficultés à aller auprès des journalistes pour leur parler de ce que je fais. Parce que, quand j'étais journaliste, je ne supportais pas que les hommes et les femmes politiques me téléphonent pour dire qu'il fallait que je fasse un reportage sur eux. Je n'aimais pas, je reprochais aux hommes et aux femmes politiques de téléphoner pour rouspéter parce que leur interview ne passait pas. Donc, je ne peux pas faire ce que j'ai reproché »,* explique Anne Delvaux. (Entretien de 2008)

Cet ex-journaliste devenu mandataire exprime également une réticence à communiquer, liée à son passé de journaliste :

« J'ai plus de facilité à donner des conseils de com' à des collègues. (...) Quant à moi, j'ai une sorte de réserve à le faire. Parce qu'il n'y a rien qui m'énervait plus que les politiques qui [ciraient les bottes]. Il y en a certains qui me téléphonaient, comme ça... (...) Je n'aime pas faire ça. Et mes collaborateurs [se fâchent] tout le temps en me disant "Mais enfin, tu sais comment ça marche et..." Je ne le fais pas assez, je ne vends pas assez mes trucs. (...) J'ai une certaine frilosité, comme ça, à aller trouver un ancien confrère – ou pire, un ancien collègue. » (Anonyme – mandataire)

Paradoxalement, cette figure n'est pas incompatible avec celle du bon client. Dans les deux cas, il semble que les acteurs tentent de se conformer aux attentes qu'ils avaient vis-à-vis de leurs

sources en tant que journalistes : des sources qui communiquent aisément et connaissent les codes du débat ou de l'interview, mais qui n'appellent pas les journalistes dans l'objectif d'y être invités.

2.8 Figure du garant de la qualité

De nombreux journalistes devenus acteurs politiques insistent sur leur haute estime du journalisme et semblent vouloir contribuer à sa qualité depuis l'espace politique. Se plaçant en défenseurs du « bon journalisme », ils expriment leur déception face au manque de préparation de certains journalistes, au *turn over* qu'ils observent au sein des rédactions et à la politisation de certains de leurs anciens confrères.

« Tout ça mérite de la nuance, hein, il y en a qui sont là qui travaillent encore très bien. Mais... Voilà, c'est compliqué pour eux. Et, donc, la qualité a vraiment diminué, on a des journalistes qui arrivent pour une interview qui ne connaissent rien, quoi, mais rien... C'est, c'est pas vraiment de leur faute, on les envoie sur des trucs... Mais pour le politique qui reçoit, c'est compliqué. C'est vraiment un métier, d'être journaliste, il ne suffit pas de savoir écrire. Et il faut un peu de bouteille. Et il n'y a rien de pire pour un homme politique que d'être confronté à un mauvais journaliste. » (Anonyme – communicateur)

Cette figure témoigne à nouveau de la perception d'un écart entre journalisme idéal et réalité et de l'attachement à un journalisme de qualité.

3. L'impact du Web et des réseaux socionumériques sur la relation entre journalistes et acteurs politiques

« Et alors, aussi, entre aujourd'hui et le moment où j'ai fait ce passage en 97, le monde a complètement changé, le monde des médias a complètement changé aussi. Je trouve qu'aujourd'hui, le monde est d'une dureté... À l'époque, c'était très facile, le monde était très binaire : il y avait les partis politiques et il y avait la presse. Hop. Et si je voulais communiquer vers les gens, je devais passer par la presse. Point. Si je voulais communiquer par d'autres canaux, il fallait inventer des trucs, c'était compliqué. Aujourd'hui, vous avez toujours ce canal-là qui existe mais qui existe beaucoup moins fortement qu'à l'époque, parce qu'aujourd'hui, il y a Internet, il y a les médias sociaux, les nouveaux médias... Et donc, il y a une communication directe possible. Ce qui est très particulier, c'est que les socialistes parlent aux socialistes, les libéraux parlent aux libéraux, les sociaux-chrétiens ne parlent pas, parce qu'ils n'ont pas de Twitter, tout ça, mais... C'est assez curieux, d'ailleurs, mais ils sont très peu présents là-dessus. Et donc, les gens ne font que renforcer des choses qui sont déjà sûres pour eux. C'est très spécial comme dynamique. Si on veut toucher des gens, il faut sortir du carcan tel qu'il est là. » (Olivier Alsteens)

Le contexte dans lequel s'inscrivent ces échanges évolue d'une vague d'entretiens à l'autre : en 2015 et a fortiori en 2017, il faut composer avec les réseaux socionumériques et leur influence sur les relations entre les journalistes et leurs sources. L'analyse des entretiens permet de décrire un contexte caractérisé par l'immédiateté, dans lequel les relations interpersonnelles restent importantes.

Les réponses apportées par les acteurs que nous avons interviewés en 2015 confirment que le contexte dans lequel s'inscrivent les rapports entre journalistes et communicateurs politiques a été transformé par le développement des nouveaux médias et l'arrivée des médias sociaux.

Plusieurs de nos interviewés insistent sur le caractère très « dur » de cette évolution pour les politiques et la modification des conditions de travail au sein des services de communication des partis. En effet, comme l'explique Alsteens :

« Les journalistes, quand ils viennent à une conférence de presse, maintenant, ils n'écoutent plus. Ce qu'ils font, ils tweetent. Mais c'est compliqué, parce que ça entraîne que quand ils rentrent dans leur rédaction, ils ont comme résultat leurs tweets, mais est-ce qu'ils ont bien capté tout ce qui était...? Est-ce qu'ils ont bien compris les enjeux ? Donc il y a un travail de relations aux médias et de relation au grand public qui est très différent (...) Parce que Twitter, c'est bien, mais Twitter c'est jamais que les journalistes parlent aux journalistes et aux politiques, hein. Point. »

Revenu au journalisme, Pierre-Jean Burion estime également que le développement de l'information sur Internet et les réseaux sociaux a modifié la donne : *« Tout est éphémère. (...) tu dois exister quotidiennement. (...) le média s'intéresse à l'anecdote et plus au fond. (...) Être maintenant un bon communicant, ça doit être très complexe. »* Mais il semble que l'interdépendance, évoquée plus haut, soit toujours d'actualité : *« Même s'ils commencent à maîtriser d'autres voies de communication et de visibilité, ils savent très bien qu'ils ont besoin, encore, des majors, des grands médias. »*

Les entretiens montrent que les réseaux socionumériques modifient le métier de communicateur politique : Twitter et Facebook, en particulier, sont envisagés à la fois comme moyen de faire connaître ses actions aux médias et comme outil de communication permettant de se passer des médias pour toucher le grand public.

« La génération plus jeune maîtrise beaucoup mieux toute cette sphère. Alors je ne vais pas dire qu'on n'a plus besoin du Soir et de La Libre non, ce serait faux, on a encore besoin d'eux. Mais il y a un tel bouleversement qu'il faut se préparer un jour peut-être à... On n'en sait rien. Mais ça se passe plus sur les réseaux, sur les télé privées, sur le Web, ... Je serais maintenant communicant, je ferais des live streams pour les conférences de presse, tu ne fais même plus de dossier, ou ton dossier tu ne le donnes plus mais tu le mets

en ligne. Enfin c'est un travail complètement différent. Avant, on était encore à imprimer... Enfin, ça se fait encore mais... » (Pierre-Jean Burion)

Si les modalités de contact évoluent, les acteurs sont nombreux à affirmer que la nature des relations entre journalistes et acteurs politiques ne change pas. Tant les journalistes passés en politique que les responsables de rédaction décrivent un rapport aux sources qui est avant tout une « relation humaine ». En 2008, la proximité était caractérisée par le fait que journalistes et acteurs politiques s'envoyaient des messages sur leurs téléphones portables respectifs. Neuf ans plus tard, les réseaux socionumériques jouent de plus en plus le rôle des communiqués et des conférences de presse pour mettre certains sujets à l'agenda, mais les journalistes et les acteurs politiques continuent de décrocher leur téléphone. Se rencontrer reste important.

4. La figure du communicateur idéal

Notre analyse des évolutions du journalisme dans un contexte marqué par les développements numériques ne remet pas en cause les conceptions classiques des rapports entre journalistes et acteurs politiques. L'étude de nos entretiens révèle l'utilisation récurrente des notions d'« amour/haine », « je t'aime, moi non plus », de proximité et d'interdépendance. La volonté apparente des acteurs de s'inscrire dans ce type de modèles de description des rapports entre journalisme et politique doit être prise en considération. Cependant, la manière dont ils décrivent leurs propres relations avec les journalistes et l'étude des formes identitaires qui y sont associées tendent à corroborer ces affirmations.

Nous avons mis en évidence l'importance que les journalistes passés en politique attachent à entretenir une relation de confiance et une crédibilité auprès des journalistes. La notion de confiance est considérée ici comme un facilitateur dans la fonction de communication de ces acteurs politiques. Ils ont besoin des journalistes afin de communiquer largement et tentent donc de soigner ce « vecteur » sur le long terme. Ils veillent à ne pas « survendre » une information, car cela risquerait de compromettre le futur de la relation. Il s'agit d'établir une relation

favorable et d'augmenter les chances de communiquer efficacement sur les sujets les plus importants, en acceptant par exemple de révéler que certaines informations sont d'importance moindre, ou ne sont pas télégraphiques. En outre, ils mettent l'accent sur l'importance de « vendre » des messages et informations, mais sans en donner l'impression.

Dans son étude sur les relations entre journalisme et relations publiques, Jim Macnamara note que tant les professionnels du journalisme que ceux des relations publiques soutiennent la distinction entre leurs groupes professionnels respectifs. Ils rejettent les soupçons de « symbiose » ou de convergence entre leurs univers professionnels, qu'ils considèrent comme distincts et ne souhaitent pas voir se confondre. Macnamara constate cependant un « manque de transparence qui s'aggrave »²⁵⁸ et « une convergence croissante entre journalisme et professionnels des relations publiques »²⁵⁹ (Macnamara, 2007, p. 747). Selon lui, les journalistes distinguent les contacts et sources qu'ils estiment dignes de confiance des autres professionnels des RP. Avec pour conséquence, une déformation de la perception des journalistes et une autre définition de la relation :

« Ces facteurs expliquent la tendance fréquente des journalistes à nier qu'ils utilisent des informations fournies par les "RP" et la perception négative des RP qui persiste. Pour la plupart des journalistes, les RP sont propagées par des "autres", hors de leur cercle de contacts et par des sources qui essaient d'influencer les médias, et elle sont constituées d'informations "autres" que celles qu'ils estiment dignes d'être couvertes ou intéressantes. » (p. 174)²⁶⁰

Il semble que les anciens journalistes tentent de s'inscrire dans des relations du type de celles décrites par Macnamara : en misant sur la confiance, ils tentent de se distinguer de la masse des

²⁵⁸ Traduction libre de « *a worsening lack of transparency* ».

²⁵⁹ Traduction libre de « *increasing convergence of journalism and PR* ».

²⁶⁰ Traduit de l'anglais : « *These factors explain the frequent denials by journalists that they use information provided by "PR" and continuing negative perception of PR. For most journalists, PR is propagated by "others" outside their circle of contacts and sources who try to influence media and comprised of information "other" than that which they find newsworthy or interesting.* » (Macnamara, 2007, p. 747)

professionnels des relations publiques et de faire partie des contacts privilégiés des journalistes. Ces résultats sont à mettre en lien avec la recherche de Simon Sinaga et Coy Callison sur la crédibilité des professionnels des relations publiques issus du journalisme (2008)²⁶¹. Selon les deux auteurs, une expérience journalistique semble être valorisée par les pairs et par les journalistes : « Globalement, nous pouvons résumer qu'une expérience professionnelle en journalisme contribue à l'évaluation positive en termes d'expertise et de capacité à rencontrer les attentes et les valeurs journalistique des professionnels des RP assumant des responsabilités de relations avec les médias. »²⁶² (2008, p.293) Est-ce parce que les ex-journalistes attachent une grande importance à être dignes de cette confiance ?

L'importance de la connaissance des codes et des contraintes des médias lorsque l'on travaille en communication politique, celle de la confiance dans les relations avec les journalistes et l'accent mis sur la coopération montrent le souci, pour ces acteurs, d'être de bons attachés de presse selon les critères des journalistes. L'analyse des entretiens menés en 2008/2009 et en 2015 nous avait amenée à formuler l'hypothèse que ces communicateurs tentaient d'être les professionnels de la communication avec qui ils auraient aimé travailler (van Dievoet, 2017).

Nous avons souhaité tester cette hypothèse lors de notre dernière vague d'entretiens, réalisée en 2017. À une exception près, les journalistes devenus professionnels de la communication politique interrogés le confirment : ils adoptent le rôle du communicateur avec qui ils auraient apprécié travailler.

En conclusion, les identités professionnelles des communicateurs politiques issus du journalisme semblent se construire en référence aux attentes des journalistes, auxquelles ils essayent de répondre au mieux, tout en misant sur une relation à long terme. Bien sûr, les

²⁶¹ Enquête menée auprès de journalistes, de professionnels des relations publiques et d'étudiants américains.

²⁶² Traduit de l'anglais : « Overall, it can be summarized that professional journalism experience contributes to the positive evaluation of PR practitioners' expertness and capability of meeting journalistic values and expectations in assuming media relations responsibilities. » (Sinaga et Callison, 2008, p. 293)

discours comportent des nuances. Mais nous assistons à une conformité aux attentes supposées des partenaires de la relation, une conformité aux cadres (Goffman, 1991) et à une mise en pratique de la grammaire journalistique (Lemieux, 2000).

Dans le cadre de notre problématique, nous interprétons la référence à la confiance et la réticence à « survendre » des informations comme le signe de l'importance des valeurs liées à la vérité dans la construction des identités. Les rapports aux sources s'inscrivent dans un contexte de plus en plus marqué par l'influence du *Web* et des réseaux socionumériques. Les acteurs entretiennent cependant une conception du rapport aux sources qui reste basée sur les valeurs éthiques d'indépendance et de recherche de la vérité.

Conclusion : Une identité en miroir

Partant du postulat qu'il n'y a pas d'identité sans altérité et que l'identité professionnelle des journalistes s'est construite notamment dans une distanciation progressive par rapport au pouvoir politique, nous avons choisi d'étudier la recomposition de l'identité professionnelle de journalistes devenus acteurs politiques. Par l'étude des transitions professionnelles effectuées entre 1995 et 2017, nous avons tenté de comprendre comment le journalisme a évolué dans une période marquée par le développement des sites *web* des rédactions et des réseaux socionumériques.

L'analyse de la reconstruction identitaire des journalistes belges francophones passés en politique révèle la force et la prégnance de leur identification au journalisme. Notre recherche confirme l'importance des idéaux dans la construction des identités journalistiques. Leur nouvelle identité professionnelle se construit en référence au journalisme dans sa forme idéale et « traditionnelle ». L'écart entre ces représentations et le quotidien des rédactions est mobilisé par les acteurs pour expliquer leur départ, ce que nous interprétons comme un double mécanisme d'auto-légitimation et de singularisation.

L'étude de ces transitions professionnelles montre donc une tension entre attentes et réalité, entre idéaux et pratique. Cette tension est notamment le reflet des contextes de précarisation et de défiance évoqués en introduction. L'inconfort qui est révélé touche également la politique. Le ballet incessant de la communication politique répond aux impératifs d'immédiateté des rédactions et au tempo des réseaux sociaux. La défiance du public touche encore davantage la politique et les ex-journalistes n'y sont pas toujours préparés. Enfin, l'absence d'anticipation des mutations illustre l'incertitude au sujet du futur de la communication politique.

Notre conclusion rejoint les recherches en *journalism studies* qui lient changements et continuité : « la nécessaire observation de ce qui change » et « l'attachement à la mise en lumière des permanences » (Le Cam, Pereira et Ruellan, 2014, p. 9). La stabilité des résultats

durant les neuf ans de la phase de terrain est frappante. Les raisons évoquées par les sujets pour expliquer leur départ, leur rapport à l'engagement, les compétences journalistiques qu'ils mobilisent dans l'espace politique et leur description des relations presse/politique ne connaissent pas d'évolution significative entre la vague d'entretien de 2008/2009 et celle de 2017. La seule évolution marquante est l'impact du *Web* et des réseaux sociaux sur l'exercice de la communication politique et son corollaire, la diversification des sources d'informations à disposition des journalistes.

Dans un contexte en mutation, notre étude met surtout en évidence la permanence de la référence des acteurs aux valeurs de vérité, d'indépendance et d'objectivité. Au terme de notre cheminement, nous inscrivons donc notre étude des identités journalistiques dans une réflexion éthique à partir de valeurs fondamentales mobilisées par les acteurs eux-mêmes. Les résultats de notre recherche nous amènent enfin à nous interroger sur ce que pourrait être le journalisme dans ce contexte de changements structurels et de remises en cause que nous évoquions en introduction.

1. Le paradoxe de la recomposition des identités professionnelles en altérité

Notre analyse révèle un double paradoxe : quitter le journalisme pour la politique n'est pas synonyme de rupture identitaire avec le journalisme, ni d'engagement politique affirmé. Au contraire, nous constatons la persistance d'un idéal journalistique et la prégnance de la rhétorique de l'indépendance face au politique.

1.1 Paradoxe : être journaliste dans l'espace politique

On peut se sentir journaliste tout en affirmant qu'on ne l'est plus et, dans certains cas, que l'on ne souhaite plus l'être. C'est un des résultats les plus marqués de notre recherche : une partie importante des journalistes devenus acteurs politiques disent « se sentir encore journalistes ». L'identité professionnelle de l'ex-journaliste dans l'espace politique ne se construit pas en

opposition au journalisme, mais en référence à celui-ci. Nous constatons un attachement et une identification au journalisme, à l'idéal qu'il représente, à ses techniques et méthodes, à son positionnement.

Nous l'avons montré, les raisons invoquées par les acteurs pour expliquer leur départ du journalisme sont principalement liées au contexte des rédactions : un changement d'organisation interne, un manque de perspectives et des conditions de travail en déséquilibre sont invoquées. Vingt-six des trente-six acteurs qui composent notre échantillon ont quitté le journalisme suite à la proposition d'un acteur politique. La rhétorique du « bon moment » fait référence au contexte des rédactions et permet à ces acteurs d'expliquer pourquoi ils ont accepté. Le premier axe de notre analyse a également permis d'interpréter ces départs comme le reflet d'un idéal déçu.

Notons que cet idéal ne meurt pas avec leur passage en politique : tout en étant compréhensifs et en reconnaissant les difficultés auxquelles font face les rédactions, ils rêvent encore d'avoir face à eux des journalistes idéaux. Ils souhaitent avoir affaire à de vrais « chiens de garde », qui suivent les dossiers et mettent les politiques face à leurs responsabilités. Mais des chiens de garde avec lesquels ils sont en bons termes et entretiennent une relation de confiance.

Nous avons ensuite constaté la récurrence de la référence à une position « d'immersion » journalistique dans l'espace politique. La figure identitaire que nous avons nommée « figure de l'observateur » prend le pas sur celle de l'acteur. Prenant de la distance avec l'environnement professionnel politique, certains acteurs affirment se sentir comme des journalistes en observation, en reportage dans l'espace politique, marquant ainsi une distance avec leur environnement.

Dans l'espace politique, l'identité professionnelle de ces ex-journalistes se marque par la référence aux méthodes et techniques journalistiques. Les acteurs rencontrés mettent en évidence l'importance des compétences journalistiques dans l'exercice de leurs mandats et

fonctions de communication politique. Ils évoquent la persistance de réflexes qu'ils qualifient de journalistiques, sortes de « déformations professionnelles » : la sélection, la hiérarchisation et la lecture qu'ils font de l'information sont marquées par leur passé. Mais la compétence qui semble prendre le plus d'importance est la maîtrise des règles du jeu journalistique : la connaissance du « cadre », au sens de Goffman, ainsi que celle des contraintes du travail journalistique ont une valeur importante dans l'espace politique.

Ces compétences jouent un rôle central dans les relations entre journalistes et acteurs politiques issus du journalisme. C'est la figure de l'informateur de confiance qui prévaut dans ce contexte. Nous constatons une tendance à se positionner comme les professionnels de la communication avec qui ils auraient aimé travailler en tant que journalistes et donc à prendre en compte le regard des journalistes. Que ces anciens journalistes deviennent mandataires ou attachés de presse, ils sont attentifs à ne pas avoir l'air « d'utiliser » les journalistes et le fait de « survendre » une information est connoté négativement. Évidemment, ces professionnels ont à l'esprit leur nouvel objectif : faciliter la relation avec les journalistes pour mieux servir le parti ou l'homme politique pour lequel ils travaillent, ou leur propre carrière politique. Mais à nouveau, le positionnement se fait par rapport aux journalistes, à leurs besoins, à leurs attentes, à leur grammaire et surtout, aux valeurs éthiques d'indépendance et de respect de la vérité.

1.2 Paradoxe : la figure de l'engagement politique comme péché ultime

On pourrait penser que le recrutement de journalistes dans des fonctions à caractère politique est le signe d'un militantisme assumé. Or, les formes identitaires que nous observons tant chez les journalistes devenus mandataires que chez ceux devenus communicateurs se construisent plutôt en référence au journalisme et à ses règles de déontologie. Pour la majorité d'entre eux, cela inclut une distanciation avec la militance. Même les acteurs qui affichent aujourd'hui des convictions partisans insistent sur leur absence de militantisme lorsqu'ils étaient journalistes et défendent le fait de « mettre ses convictions au vestiaire ». C'est une figure de non-

engagement et une distanciation face à la militance et aux adhésions partisans inconditionnelles qui sont portées au jour.

Ce résultat doit être mis en parallèle avec le contexte belge francophone, qui a vu la disparition de ses médias d'opinion et le rapprochement au sein des groupes de presse de titres idéologiquement opposés. Il ne doit cependant pas être lu comme l'affirmation que les journalistes belges francophones n'auraient pas d'opinion politique et seraient désengagés. Tout se passe comme si la plupart des acteurs avaient tellement intériorisé la grammaire journalistique de neutralité qu'ils ne pourraient affirmer un engagement politique fort, même au moment de travailler pour un parti.

Notre analyse pointe l'incompatibilité entre journalisme et militance dans les discours des acteurs. Les acteurs condamnent notamment les journalistes dont les productions sont teintées par une opinion politique non-revendiquée. Nous avons mis en évidence l'importance de la grammaire journalistique (Lemieux, 2000) dans ce contexte, notamment par la valorisation de l'objectivité et de la distance aux sources.

2. Une identité idéalisée

Ces deux paradoxes montrent l'importance des images collectives et des valeurs éthiques dans la construction des identités journalistiques. Nous constatons, comme le décrit Jacques Le Bohec, que les mythes professionnels des journalistes contribuent « à la construction sociale de leur identité collective et personnelle » (2000, p. 26). Notre recherche vient cependant nuancer l'idée selon laquelle « ces mythes professionnels offrent aux journalistes dominés une compensation symbolique et une aide psychologique précieuse pour réussir à accepter bon gré mal gré les figures imposées de la pratique quotidienne et à ronger leur frein en attendant mieux. » (Le Bohec, 2000, p. 31) L'étude des transitions professionnelles entre journalisme et politique démontre que le recours à une vision idéale du journalisme permet aussi aux acteurs de légitimer leur départ de la profession. Pour développer cette interprétation, nous mobilisons

à nouveau²⁶³ le cadre théorique « *Exit, voice, loyalty* » développé par l'économiste Albert O. Hirschman et en particulier la notion de loyalisme.

2.1 Entre objectivisme et subjectivisme : la multiplicité des causes

Nous l'avons dit à de nombreuses reprises, l'écart entre les représentations idéales de la profession et l'expérience de terrain des journalistes est important. Selon Hirschman, l'insatisfaction face à un produit ou au fonctionnement d'une organisation entraîne deux types de réactions : la défection (exit) ou la prise de parole (voice). Le loyalisme (loyalty), quant à lui, est de nature à freiner la défection, par conviction ou par manque d'alternative satisfaisante. (Hirschman, 1995)

Notre analyse montre que les départs pour l'espace politique sont à la fois la conséquence d'un contexte socioéconomique, d'un intérêt pour la politique et de formes identitaires journalistiques liées à la vocation et à un journalisme idéal. Comme nous l'expliquons au chapitre VII, des compétences acquises par les journalistes sont mobilisables dans l'espace politique. Elles permettent ainsi à la politique de constituer une alternative. Des propositions émanant d'acteurs politiques ouvrent également la voie à la défection, l'« exit » que décrit Hirschman. Dès lors, des journalistes qui ne trouvent pas, ou plus, dans l'exercice de leur métier et dans le contexte de leur rédaction le moyen de se réaliser voient dans l'espace politique une des évolutions de carrière possibles. La perspective de conditions de travail meilleures favorise ce choix.

Les résultats de notre analyse rejoignent la position développée par Alain Accardo, qui invite à ne pas se lancer dans une « recherche des responsables » objectiviste ou subjectiviste. Une approche objectiviste « met l'accent sur les évolutions macrostructurelles des médias au cours

²⁶³ La théorie d'Hirschman est mise en lien avec notre analyse en conclusion du chapitre V.

des dernières décennies, et en particulier sur l'emprise croissante de la logique commerciale dans les entreprises de presse, celles-ci étant devenues pour la plupart la propriété de grands groupes industriels plus soucieux de " parts de marché " que de la qualité de l'information ou des programmes. » (Accardo et al., 1995, p. 27) Dans le cadre de notre étude, cela reviendrait à expliquer le départ de journalistes en politique uniquement à partir des conditions de travail dans les rédactions. À l'opposé, une approche subjectiviste envisagerait ces transitions professionnelles comme une faute commise par les journalistes qui passent en politique et qui seraient des traîtres à la cause. Les subjectivistes définissent le journalisme à partir de notions liées à l'essence, à l'ethos. Une approche subjectiviste « exalte la responsabilité et l'indépendance des journalistes, quitte à stigmatiser les " dérapages " et les " dérives " de quelques " brebis galeuses " comme il y en a partout. » (Accardo et al., 1995, p. 27)

2.2 Exit and loyalty

Dans certains cas, l'attachement à une vision idéale du journalisme peut nourrir le loyalisme. Les parcours de certains responsables de rédaction interrogés semblent correspondre à ce cas de figure. Dans le cadre de sa recherche sur les parcours d'insertion en journalisme, Olivier Standaert lie le fait que les jeunes journalistes persévèrent et ne renoncent pas » à « l'ambivalence » de l'attachement au journalisme : « ce métier dont il a fallu parfois se distancier conserve malgré tout, en dépit des nombreux obstacles et contraintes, une place à part mêlant attirance et rejet, adhésion et distance, volonté de s'en éloigner mais sans fermer de porte. » (Standaert, 2015, p. 239) La conviction que le journalisme a une « place à part » serait ainsi un des ressorts du loyalisme envers le journalisme : « le loyaliste est celui qui hésite à quitter une organisation à laquelle il appartient, même si il est en désaccord avec elle. ». (Hirschman, 1995, p. 107)

Dans le cas des journalistes passés en politique, la défection a pris le pas sur le loyalisme. Le coût de cette sortie de la profession est pourtant élevé : passer en politique, ce n'est pas seulement passer à la concurrence mais franchir une « frontière », comme le disent les acteurs

eux-mêmes. Comme nous l'expliquons au chapitre VI, la grammaire journalistique (Lemieux, 2000) identifie ces passages comme des fautes grammaticales, en particulier lorsqu'il s'agit de briguer un mandat électif. Nous retrouvons, avec des nuances, ce que décrit Hirshman dans l'application de sa théorie aux organisations, en particulier celles qui relèvent d'« un bien collectif »²⁶⁴ : « Le loyalisme modifie du tout au tout le sens de la défection : le même acte dont on approuvait le caractère rationnel dans le cas du consommateur prompt à abandonner un produit pour faire ailleurs une meilleure affaire devient brusquement une honteuse désertion, une trahison condamnable. » (Hirschman, 1995, p. 107)

Dans ce contexte, l'écart entre idéaux et réalité est mobilisé par les acteurs pour expliquer la défection. Les journalistes qui passent en politique quittent un « bien collectif » pour un autre, mais leur univers de référence reste celui du journalisme. Le recours au cadre d'Hirschman permet d'identifier une déception fondatrice. Notons cependant que les expériences politiques des acteurs sont à satisfaction et durée variables. Ils sont nombreux à retourner ensuite au journalisme ou à s'orienter vers l'administration publique ou la communication d'organisation pour des entreprises semi-publiques ou privées.

Nous avons souligné que le retour au journalisme semblait lié à la capacité à s'accommoder des défauts de la profession. Le retour au journalisme après un passage en politique s'accompagne d'une représentation moins idéalisée, alors qu'une identité professionnelle marquée par les références aux idéaux semble éloigner plus durablement du journalisme. Nous émettons l'hypothèse que le fait que ces acteurs exercent à nouveau une activité journalistique atténue la nécessité de recourir à cette vision idéale pour expliquer leur défection.

²⁶⁴ Ce qu'Hirschman nomme « bien collectif » peut être associé à l'intérêt général.

2.3 Une double distinction

Nous interprétons ce recours aux idéaux et aux références professionnelles comme un moyen d'atténuer la tension entre ancienne et nouvelle identité. Les ex-journalistes, une fois dans l'espace politique, reconfigurent leur identité selon un mécanisme de distinction à deux niveaux. D'une part, la critique de la situation des rédactions et des évolutions d'un journalisme qui « s'éloignerait » de leurs attentes marque leur distance avec celui-ci. C'est ce que nous appellerons **le mécanisme d'auto-légitimation**. D'autre part, l'identité professionnelle des journalistes devenus acteurs politiques se construit dans la différenciation avec les autres acteurs de l'espace politique, qui seraient « observés ». Nous identifions cette posture comme **un mécanisme de singularisation**.

1.1.5 Un mécanisme d'auto-légitimation

C'est un constat récurrent tout au long de notre analyse : les acteurs qui quittent le journalisme évoquent abondamment ce que devrait être le journalisme, l'image qui a suscité leur vocation et la manière dont les médias s'en écartent, selon eux. Ce mécanisme peut être interprété comme une forme d'auto-légitimation au regard des valeurs du journalisme et de sa « grammaire » (Lemieux, 2000).

Ces références à un journalisme idéal nous semble en effet avoir pour fonction de légitimer leur choix professionnel. En constatant l'absence de cet idéal, ces acteurs justifient leur départ de la profession. Comme Amandine Degand (2012, p. 500) dans son étude de la reconfiguration de l'identité professionnelle des webjournalistes, nous constatons que la critique de certains aspects du métier permet aux acteurs de se définir et de marquer leur différence avec un journalisme qui ne leur correspond pas.

Dans le même esprit, le recours à l'éthique nous semble stratégique. En tenant des discours qui intègrent des valeurs journalistiques, nous émettons l'hypothèse que ces acteurs tentent de

justifier leur parcours et de le rendre conforme aux attentes : les leurs, en tant qu' (ex-) journalistes, celles de la profession et probablement celles qu'ils nous attribuent, en tant qu'assistante-chercheuse en journalisme.

1.1.6 Un mécanisme de singularisation

Comme celle d'Olivier Standaert²⁶⁵, notre recherche témoigne d'une conception du travail journalistique comme moyen de se réaliser et de se singulariser (2015, p. 226). Les journalistes qui passent en politique font le choix de quitter un contexte professionnel ne leur offrant pas, ou plus, les conditions de cette réalisation : outre le fait qu'ils estiment que le journalisme ne correspond pas, ou plus, à ce qu'ils estiment juste, ils insistent sur un manque de perspectives d'évolution, l'impression de tourner en rond, l'aspiration à davantage de défis, etc. Nous interprétons la référence des acteurs à leur passé de journalistes comme un moyen de transférer dans l'espace politique la « "méta" forme identitaire » journalistique que constitue « la réalisation de sa propre singularité » (Standaert, 2015, p. 227).

Le fait que certains acteurs expliquent qu'ils sont entrés dans l'espace politique « par instinct journalistique » peut sembler paradoxal. Cette posture semble développée en référence à la figure idéale du journaliste en immersion, un journaliste de terrain qui prend des risques pour découvrir les dessous d'une réalité, qui étudie une situation en profondeur et se positionne en opposition au journalisme de flux et aux « news ».

²⁶⁵ Le terrain de la recherche mène cependant à un constat différent de celui réalisé par Olivier Standaert. Dans un contexte où l'accès au groupe professionnel semble « trop souvent hors de portée que pour s'en revendiquer pleinement », il décrit les formes identitaires des jeunes journalistes comme « souvent incertaines, fragiles et hybrides » (2015, p.238). L'étude de notre objet montre que des représentations idéales peuvent également aller de pair avec une construction identitaire forte.

En adoptant dans l'espace politique une posture qu'ils estiment journalistique, en disant garder leur esprit critique et une distance, en se décrivant comme des « électrons libres », ces anciens journalistes affirment leur singularité. Cette posture correspond à la figure du journaliste « individualiste », indépendant, une figure identitaire que valorisent aussi les responsables de rédaction interrogés. Les mandataires et communicateurs issus du journalisme se différencient ainsi des autres acteurs politiques et atténuent la tension entre ancienne et nouvelles identités professionnelles.

Ce constat renvoie au renouvellement de la dialectique entre *mêmeté* et *ipséité* que Paul Ricoeur propose dans son ouvrage « *Soi-même comme un autre* » (1990). Pour Ricoeur, *mêmeté* et *ipséité*, ce qui rassemble et ce qui différencie, sont les deux facettes de l'identité. La construction des identités en *altérité* répond à cette double identification : les journalistes qui passent en politique affirment à la fois leur différence avec le journalisme et leur attachement à celui-ci. La reconstruction de leur identité professionnelle est un mécanisme de distinction et d'identification au journalisme. En rejoignant l'espace politique, ils affirment à la fois leur *ipséité* et leur *mêmeté* en relation au journalisme : soi-même est aussi un autre.

3. Réactualisation de la communication politique dans un contexte digital

La recherche porte un regard diachronique sur la problématique et met en évidence les évolutions du travail journalistique et de la communication politique. Notre analyse pointe la tension entre anciens et nouveaux cadres dans un contexte de développement du *Web* et des réseaux sociaux numériques. Les enjeux évoluent, mais les représentations et techniques de référence frappent par leur permanence.

Notre étude montre que la manière de faire de la communication politique évolue dans un contexte numérique. Les attentes, les rythmes et les conditions de travail sont en mutation. De nombreux contenus sont diffusés en ligne et, dans certaines situations, les nouveaux médias permettent aux politiques de se passer des journalistes pour toucher le public. La

communication avec les journalistes passe, elle aussi, par de nouveaux canaux. Les compétences nécessaires à l'exercice de la fonction de communicateur politique évoluent donc.

Jusqu'à présent, les compétences digitales semblent cependant avoir eu peu d'influence dans le recrutement des journalistes qui ont rejoint l'espace politique. Leurs fonctions et les tâches qui leur ont été confiées durant la période étudiée sont surtout liées à leur capacité à communiquer avec les médias traditionnels ou à exercer des fonctions de communication stratégique. Si certains d'entre eux ont développé des compétences numériques, il s'agit de savoir-faire acquis de manière autodidacte et pas au sein d'une rédaction. Les partis ont donc recruté des journalistes pour des compétences journalistiques qui ne sont peut-être plus d'actualité.

Ce constat révèle le manque d'anticipation et l'incertitude des acteurs politiques face aux évolutions de la communication. Certains responsables politiques interrogés le confirment : la maîtrise du numérique est une compétence stratégique importante et les futurs recrutements pour des postes de communication opérationnelle et stratégique devront en tenir compte. Mais au-delà de la maîtrise des techniques de publication, des formats et des codes du *Web* et des réseaux socionumériques, quelles seront les caractéristiques recherchées chez les futurs communicateurs ? Quelle articulation avec les fondamentaux de la communication politique ?

Le recrutement de journalistes pour leurs compétences traditionnelles nous semble pouvoir être expliqué par le poids des relations presse et par la permanence qui caractérise ces dernières dans le contexte belge francophone : les relations humaines et les contacts directs entre les journalistes et leurs sources restent centraux, tant pour les acteurs de notre échantillon que pour les responsables de rédaction et les dirigeants politiques interrogés. En outre, notre analyse montre que, pour l'instant, les évolutions numériques ne remettent pas en cause la description des relations presse/politique en termes de coopération conflictuelle et d'amour/haine. Dans ce contexte, le recrutement de journalistes dans des fonctions de communication politique garde une valeur stratégique.

4. Lutter contre la « société du doute »

Les journalistes qui deviennent mandataires ou communicateurs politiques se positionnent par rapport au journalisme et recomposent une identité en miroir. Dans un contexte en mutation, soulignons la permanence de la référence aux valeurs fondamentales du journalisme. L'importance de la référence des acteurs aux valeurs d'indépendance, de respect de la vérité et d'objectivité nous amène à mobiliser à notre tour ces valeurs et à porter une réflexion éthique sur notre objet de recherche. Le cadre développé par Daniel Cornu (2009) pour appréhender le rapport du journalisme à la vérité nous permet d'inscrire notre problématique dans une réflexion éthique : quelles sont les conditions pour un engagement journalistique éthique, au service du public ?

Daniel Cornu et Benoît Grevisse développent des analyses complémentaires des liens entre identité journalistique et déontologie en articulant la notion de « ductilité » du champ journalistique (Grevisse, 2010, p. 47 et p. 149) avec les trois rôles constitutifs de l'identité journalistique que sont l'observation, l'interprétation et la narration (Cornu, 1998 et 2009).

Daniel Cornu a mis en évidence les dérives de l'information lorsque l'une de ces trois valeurs fondamentales associées à la vérité est appliquée de manière absolutiste : le scientisme ou illusion de l'objectivité absolue, le dogmatisme, résultat de l'interprétation au service d'une opinion et le narcissisme, une narration égocentrée. (Cornu, 2009, p. 382)

Pour questionner ces dérives, Benoît Grevisse utilise la caractéristique du champ journalistique qu'il a nommée « ductilité », s'inspirant de roches capables de se déformer sans se rompre. « (...) le journalisme est ductile. Le défaut, comme l'élasticité et l'éventualité de la rupture, font partie de son système. (...) Le journalisme est ductile, parce que c'est sa nature de s'exercer dans la tension entre les pouvoirs institués, les contraintes économiques et sa responsabilité vis-à-vis du public. » Il s'interroge : « jusqu'où le journalisme peut-il faire évoluer, ou prendre des libertés, avec ses rôles d'observateur, d'interprète et de narrateur ? » (2010, p. 47)

Dans une société marquée par la défiance et la « prolifération des fake news », Arnaud Mercier insiste sur la responsabilité partagée. Il décrit ainsi la part de responsabilité des médias : « Responsables, aussi, les journalistes et les médias qui font mal leur travail, qui à coup de maladresses, de traitements dans l'urgence et sans recul, de mauvaise chasse au scoop, de vérifications insuffisantes, publient des informations erronées, et donc érodent la crédibilité de l'ensemble de la profession en contribuant à la malinformation. Y compris en digérant mal des publications scientifiques, via une vulgarisation hasardeuse. » (Mercier, 2018, p. 7-8)

La permanence et l'importance des valeurs éthiques du journalisme dans la construction des identités professionnelles interrogent notre problématique sous l'angle de l'intérêt général. Ce qui réunit journalisme et politique est leur exercice au nom du public ou du peuple. C'est pourtant un aspect peu présent dans le discours des acteurs. Dans un contexte journalistique marqué par les bouleversements du numérique, les acteurs restent attachés à ce qu'ils estiment être un journalisme de qualité et le respect des valeurs d'indépendance et de recherche de la vérité, mais le public est absent ou presque des définitions du travail journalistique auxquelles ils se réfèrent. Les identités professionnelles se recomposent autour de techniques, de méthodes et de réflexes journalistiques et d'une curiosité « journalistique » pour le monde politique et ses coulisses. Nous l'expliquons ainsi : les ex-journalistes passés en politique s'écartent des rôles fondamentaux du journalisme et n'exercent plus leurs compétences au nom du public : ils ne peuvent plus être considérés comme des observateurs objectifs, des interprètes impartiaux, ni des narrateurs authentiques. Et cela entraîne une tension identitaire.

Ces constats posent la question de ce que pourrait être un journalisme qui réconcilie vocation et intérêt général dans un contexte numérique en constante évolution et dans une atmosphère de défiance de la part du public. Nous pensons, avec Cornu, qu'il est nécessaire de « discuter les fondements d'une éthique de l'information, afin d'offrir un point d'ancrage qui permette d'affronter les remises en question imposées au journalisme contemporain » (2009, p. 19).

Notre analyse met en évidence l'intérêt des journalistes qui « passent » en politique pour une compréhension en profondeur du « jeu » politique. Les (ex-) journalistes eux-mêmes disent leur

soif de découverte des coulisses et d'immersion. Cette curiosité que certains d'entre eux qualifient de « journalistique » est invoquée pour expliquer les transitions professionnelles. Faire de cette envie de comprendre et de décoder une force dans la pratique du journalisme nous semble être la condition d'un engagement au service du public. À partir des aspirations et des représentations des acteurs eux-mêmes, notre recherche met en évidence l'intérêt d'enquêter, d'investiguer, de suivre des dossiers dans une perspective à long terme et de mettre les acteurs politiques face à leurs contradictions en tant que journalistes, au nom du public. Ce constat rejoint ce que Cornu affirme comme critère de résistance aux dérives : « la rigueur dans la méthode » (2009, p. 382).

Le passage de journalistes en politique n'est pas le signe d'un rejet du journalisme ni le symptôme d'une militance. Au-delà d'un mécanisme d'auto-légitimation et de distanciation, la référence constante aux valeurs éthiques du journalisme montre l'importance de ces valeurs dans la construction des identités professionnelles. Dans un contexte de défiance, les résultats de notre recherche réaffirment l'importance des fondements du journalisme dans la construction identitaire. Cela suppose, selon Cornu, d'enquêter au nom du public (fonction d'observateur), de montrer la complexité (fonction d'interprète) en la rendant intelligible pour le lecteur (fonction de narrateur) et de réaffirmer les méthodes liées à ces trois fonctions : objectivité, impartialité et authenticité. (Cornu, 2009, p. 382) Un journalisme en accord avec ses propres valeurs éthiques, qui réconcilie les attentes du public et celles des journalistes eux-mêmes, semble indispensable dans le contexte de défiance évoqué en introduction. Comme l'affirme Arnaud Mercier, il s'agit là de l'un des ressorts pour lutter contre la « société du doute ». (Mercier, 2018, p. 8)

5. Retour sur la méthode

Au terme de cette recherche, il s'agit d'interroger à nouveau²⁶⁶ la démarche mise en œuvre et notre positionnement de chercheuse. Le caractère biographique des entretiens est au centre de ce parcours réflexif.

5.1 Rapport à l'objet de recherche : une mise en abîme

Nous l'avons montré, la connaissance des codes journalistiques et du contexte des rédactions est perçue par les acteurs interrogés comme un savoir mobilisable dans l'espace politique. Dans une mise en abîme de l'objet étudié, la connaissance de certaines notions et codes journalistiques a constitué une ressource utile dans la réalisation de notre recherche. Des références partagées, telles que la notion de *off*²⁶⁷, ainsi qu'une connaissance du secteur journalistique belge francophone et des termes utilisés ont notamment permis d'établir un climat de confiance. Une partie des acteurs interrogés estime qu'avoir été journaliste donne une légitimité dans l'exercice d'une fonction de communication politique. Nous n'affirmerons pas avoir tiré une « légitimité » de notre trajectoire professionnelle, mais il semble que nos carrières parallèles d'assistante à l'École de journalisme de Louvain et de journaliste *freelance* soient un gage de crédibilité pour certains des acteurs rencontrés, qui ont fait référence à notre connaissance de certains aspects de l'exercice du journalisme.

S'il a pu faciliter le contact avec le terrain, notre rapport à l'objet étudié doit être pris en compte dans l'interprétation des résultats. La tendance à l'auto-légitimation des acteurs et l'importance de la référence à des valeurs journalistiques doivent être replacées dans ce contexte. Notre position d'assistante-chercheuse en journalisme et le fait d'annoncer que notre étude portait sur « le passage de journalistes en politique » a pu accentuer les mécanismes d'auto-légitimation

²⁶⁶ Le point 3.5 du chapitre II présente certaines limites de la méthode et de notre positionnement.

²⁶⁷ Nous abordons l'expression *off the record* et son utilisation au chapitre II.

que nous avons identifiés et l'adéquation des propos des acteurs avec la « grammaire journalistique » (Lemieux, 2000). L'analyse révèle cependant des tendances claires et qui présentent peu d'évolutions importantes d'une vague d'entretiens à l'autre.

Notre rapport à l'objet étudié appuie la nécessité d'une approche réflexive sur le dispositif de recherche mis en place. L'importance de déterminer un protocole et un cadre d'entretien (Derèze, 2009, p. 113-114) prend encore davantage de sens dans un contexte marqué par l'identité « bicéphale » du chercheur (Standaert, 2015, p. 260-261). Le fait d'adopter une approche inductive et de retranscrire fidèlement les entretiens de recherche ont également permis de prendre de la distance avec nos propres représentations.

La tenue de carnets de recherche s'est révélée essentielle à la prise de conscience de ces représentations et de leur évolution durant les neuf années de la recherche. Nous l'avons évoqué au chapitre II, le fait d'étudier le passage de journalistes en politique a suscité des questionnements – extérieurs, autant que personnels – sur notre propre rapport à l'engagement politique tout au long de notre travail. Les résultats de l'analyse nous poussent à questionner également nos propres idéaux et mythes journalistiques. Nous devons prendre en compte le fait que nous partageons avec les acteurs de notre échantillon une formation en journalisme et des codes professionnels, mais également certaines représentations idéales et références éthiques.

5.2 Neuf ans d'entretiens

Travailler à partir du récit de trajectoires de vie comporte un aspect anecdotique. Ce caractère biographique nous semble constituer une force dans le cadre de la présente recherche. Ce sont à la fois l'étude des parcours individuels, en tenant compte de leur singularité, et la cumulation de ces parcours qui ont permis d'émettre des hypothèses interprétatives au sujet de notre objet de recherche. Ces récits de carrières et de pratiques ont également un autre intérêt : ils constituent en quelque sorte une chronique des années 1995-2017 et sont le reflet de parcours professionnels d'une génération de journalistes nés avant le *Web* et le mobile.

La durée de la phase de terrain aurait pu induire une certaine lassitude et un désintérêt pour notre objet de recherche. Au contraire, le caractère diachronique de notre travail et la possibilité d'étudier les effets des évolutions numériques ont permis le renouvellement de notre curiosité scientifique. Nous n'avons pas ressenti de sentiment de saturation personnelle, en tant que chercheuse, même après avoir mené plus de soixante entretiens. Apprécier la partie empirique de la recherche et trouver sans cesse dans le discours des acteurs des éléments qui suscitent la réflexion comporte l'avantage de nourrir la démarche d'analyse. Quant au fait de mener un nombre plus important d'entretiens en fin de recherche, il était essentiel pour former un échantillon caractéristique de la population étudiée et pour dépasser le seuil de saturation méthodologique.

5.3 Pistes et perspectives

Centrer la recherche sur la Belgique francophone s'est avérée être un choix fécond, permettant notamment un recensement et une phase de terrain approfondis, nourris par un suivi du contexte médiatique et politique. En outre, étudier des trajectoires professionnelles qui s'inscrivent dans un seul espace culturel et proviennent du même univers médiatique a favorisé la comparaison des entretiens. À l'heure de conclure notre recherche, une comparaison internationale permettant de confronter les résultats de notre recherche à l'étude d'autres contextes politiques et médiatiques nous semble être une perspective intéressante. Une étude sur le terrain français, dont les médias de presse écrite sont davantage marqués par des tendances politiques revendiquées permettrait par exemple de confronter nos résultats.

Un suivi longitudinal de la recherche nous semble également représenter une perspective intéressante. Nous prévoyons de continuer à suivre les évolutions de notre objet et envisageons un retour sur le terrain dans cinq ans et dix ans afin de tenter de saisir l'impact du développement du mobile et des réseaux socionumériques qui y sont spécifiquement associés sur l'identité journalistique et l'exercice du journalisme et de la communication politique. Les

partis continueront-ils à recruter des journalistes dans des fonctions de communication politique ? La construction identitaire forte que nous avons observée est-elle le reflet d'une génération ? Comment le rapport à l'engagement va-t-il évoluer ? Nos résultats ne permettent que d'esquisser des hypothèses et un retour sur le terrain nous semble une perspective de recherche pertinente.

Bibliographie

LIVRES ET ARTICLES

AJGJPB (2004). *Presse et justice, un guide pour les journalistes*. Bruxelles : Fondation Roi Baudouin, p. 2-3.

Alami, S., Desjeux, D., Garabua-Moussaoui, I. (2009). *Les méthodes qualitatives*. Paris : Presses Universitaires de France, 126 p.

Albarello, L. (1999). *Apprendre à chercher, l'acteur social et la recherche scientifique*. Bruxelles : De Boeck & Larcier.

Antoine, F. (éd.) (1996). *Coupures de presse, Disparition de La Cité et survie des médias d'opinion*, Louvain-la-Neuve : Bruylant-Academia, 148 p.

Antoine, F. (2000), *Les radios et les télévisions de Belgique*. Bruxelles : Éditions Kluwer, p. 125.

Association des journalistes professionnels (2013). *La diversité au sein de la profession de journaliste. Étude portant sur l'égalité et la diversité au sein des effectifs journalistiques en Fédération Wallonie-Bruxelles*. Bruxelles : AJP, 43 p.

Balle, F. (2012). *Les medias* (7^e édition mise à jour). Paris : Presses Universitaires de France.

Bastin, G. (2016). L'approche morphologique des mondes de l'information : modèles et données pour l'analyse séquentielle de la personnalité des journalistes. *Recherches en communication – Louvain*, p. 5-26.

Bastin, G. et Machut, A. (2016). Gravitation et dispersion dans les carrières des journalistes passés par la presse quotidienne nationale. *Temporalités* [en ligne], 23 / 2016 < <https://journals.openedition.org/temporalites/3403> >

Bertaux, D. (2016). *Le récit de vie*. Paris : Armand Colin, 128 p.

Biltereyst, D. en Van Gompel, R. (1998). Pers op zoek naar burger en consument. Bedenkingen bij de nieuwe civieke journalistiek in Vlaanderen. *Samenleving en politiek*, jg. 5, n° 4.

Broustau, N. (2016). *Le récit de vie*. Paris : Armand Colin, 128 p.

Campé, R., Dumon, M et Jespers, J-J. (1975). *Radioscopie de la presse belge*. Verviers : Marabout, 591 p.

Champy, F. (2009). *La sociologie des professions*. Paris : Presses Universitaires de France, 229 p.

Charron, J. (1989). Relations Between Journalists and Public Relations Practitioners: Cooperation, Conflict and Negotiation. *Canadian journal of communication*, vol. 14, n°2, p. 41- 54.

Charron, J. (1994). *La production de l'actualité*. Québec : Éditions du Boréal, 437 p.

Chupin, I. et Nollet, J. (2006). *Journalisme et Dépendances*. Paris : L'Harmattan, 311 p.

Cornu, D. (2009). *Journalisme et vérité*. Genève : Éditions Labor et Fides, 486 p.

Cornu, D. (2010). *Les médias ont-ils trop de pouvoir?* Paris : Editions du Seuil, 137 p.

Cornu, D. (2013). *Tous connectés!* Genève : Éditions Labor et Fides, 216 p.

Degand, A. (2012). *Le journalisme face au web : reconfiguration des pratiques et des représentations professionnelles dans les rédactions belges francophones*. Louvain-La-Neuve : Université catholique de Louvain, 550 p.

Degand, A. et Grevisse, B. (dir.) (2012). *Journalisme en ligne. Pratiques et Recherches*. Bruxelles : De Boeck, 365 p.

Demazière, D. et Gadéa, C. (dir.) (2009). *Sociologie des groupes professionnels : Acquis récents et nouveaux défis*. Paris : Éditions La Découverte, 463 p.

Derèze, G. (2009). *Méthodes empiriques de recherche en communication*. Bruxelles : Éditions De Boeck Université.

Derville, G. (1999). Le journaliste et ses contraintes. *Les cahiers du journalisme*, n°6, p. 152- 77.

Deuze, M. (2005). What is journalism ? Professional identity and ideology of journalists reconsidered. *Journalism*, vol. 6 (4), p. 442-464.

Dubar, C. (2003). Sociologie des groupes professionnels en France : un bilan prospectif. Dans Menger, P.-M. (dir.), *Les professions et leurs sociologies : Modèles théorique, catégorisations, évolutions : Actes du colloque de la société française de sociologie*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Dubar, C. (2015). *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation* (3^e tirage), Paris : Presses Universitaires de France, 239 p.

Dubar, C. et Tripier, P. (2009). *Sociologie des professions* (3^e édition). Paris : Armand Colin, 284 p.

Dubar, C. (2009). *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles* (2^e édition). Paris, Armand Colin, 255 p.

Dubar, C. et Nicourd, S. (2017). *Les biographies en sociologie*. Paris : Éditions La Découverte, 121 p.

Dumont, J-F., Grevisse, B. et Ringlet, G. (1998). *La presse écrite en Belgique*. Diegem : Kluwer Editorial, 168 p.

Estienne, Y. (2007) *Le journalisme après internet*. Paris : L'Harmattan, 313 p.

- Fédération professionnelle des journalistes du Québec (1991). *Questions d'éthique : jusqu'où peuvent aller les journalistes ?*. Québec : Éditions Québec/Amérique, 144 p.
- Ferenczi, T. (1993). *L'invention du journalisme en France, Naissance de la presse moderne à la fin du XIX^{ème} siècle*. Paris : Plon, 275 p.
- François F. (2006). *Le journalisme dérangeant*. Bruxelles : Éditions Luc Pire, 156 p.
- Georges, F. (2009) Représentation de soi et identité numérique / Une approche sémiotique et quantitative de l'emprise culturelle du web 2.0, *Réseaux*, 2009/2, p. 165 à 193.
- Goffman, E. (1991). *Les cadres de l'expérience*. Paris : Les Éditions de Minuit, 573 p.
- Granjon, F. et Denouël, J. (2010). Exposition de soi et reconnaissance de singularités subjectives sur les sites de réseaux sociaux, *Sociologie*, 2010/1 (vol. 1), p. 25-43.
- Grevisse, B. (2001). « Chartes et codes de déontologie journalistique, une approche internationale comparée, entre principes et pragmatisme », dans Bertrand, C-J. (dir.), *L'Arsenal de la démocratie*. Paris : Economica 1999, Hampton Press, p. 54 -69.
- Grevisse, B. (2010). *Déontologie du journalisme*. Bruxelles : De Boeck, 295 p. – (InfoCom)
- Grubenmann, S. et Meckel, M. (2015). Journalists's Professional Identity : A resource to cope with change in the industry? *Journalism Studies*, vol. 19 (7), p. 732-748.
- Halimi, S. (2005), *Les nouveaux chiens de garde*. Paris : Éditions Raisons d'agir, 155 p.
- Halpern, C. (coord.) (2009). *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*. Auxerre : Sciences Humaines Éditions, 352 p.
- Jongen, F. et Stowel, A., (2017). *Droit des médias et de la communication. Presse, audiovisuel et Internet - Droit européen et belge*. Bruxelles : Larcier, p. 263-264.
- Kaufmann, J. (2016). *L'entretien compréhensif*. Paris : Armand Colin, 126 p.

Koutroubas, T. et Lits, M. (2011). *Communication politique et lobbying*. Bruxelles : De Boeck, 253 p.

Legavre, J-B. (2011). Entre conflit et coopération. Les journalistes et les communicants comme « associés-rivaux ». *Communication & langages*, vol. 2011, n°169, p 105-123.

Le Bohec, J. (1997). *Les rapports presse-politique - Mise au point d'une typologie idéale*. Paris : L'Harmattan.

Le Bohec, J. (2000). *Les mythes professionnels des journalistes*. Paris : L'Harmattan, 395 p.

Le Cam, F. (2005). *L'identité du groupe des journalistes du Québec au défi d'Internet*. Université Rennes 1, 557 p.

Le Cam, F. (2012). Une identité transnationale des journalistes en ligne ? Dans Degand , A. et Grevisse, B. (dir.), *Journalisme en ligne, pratiques et recherches*. Bruxelles : De Boeck, p. 61-85.

Le Cam, F. et Ruellan, D. (dir .) (2014). *Changements et permanences du journalisme*. Paris : L'Harmattan, 252 p.

Lemieux, C. (dir.) (2010). *La subjectivité journalistique*. Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 315 p.

Lemieux, C. (2000). *Mauvaise presse – Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*. Paris : Éditions Métailié.

Lévêque, S., Ruellan, D. (dir.) (2010). *Journalistes engagés*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 179 p.

Lévrier, A. (2016). *Le contact et la distance. Le journalisme politique au risque de la connivence*. Paris : Les petits matins, 191 p.

Mabille, X. (2000). *Histoire politique de la Belgique – facteurs et acteurs de changement*. Bruxelles : Éditions du CRISP, 505 p.

Macnamara, J. (2014). Journalism-PR relations revisited: The good news, the bad news, and insights into tomorrow's news, *Public Relations Review* vol. 40, n°5, p. 739 -750.

Mercier, A. (dir.) (2017a). *La communication politique*, Paris : CNRS Éditions, 259 p.

Mercier, A. (2017b). « Post-vérité » : nouveau mot ou nouvelle réalité ? . *Inaglobal*. <https://www.inaglobal.fr/idees/article/post-verite-nouveau-mot-ou-nouvelles-realites-9668>

Mercier, A. (2018). Fake news et post-vérité : tous une part de responsabilité !. Dans *Fake news et post vérité. 20 textes pour comprendre et combattre la menace*. [Ebook] The Conversation, p. 4-8 <https://www.inaglobal.fr/idees/article/post-verite-nouveau-mot-ou-nouvelles-realites-9668>

Michelat, G. (1975). Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie. *Revue française de sociologie*, 16-2. p. 229-247.

Muhlmann, G. (2004). *Du journalisme en démocratie*. Paris : Éditions Payot & Rivages.

Muhlmann, G (2008). Presse et démocratie. Dans *Le journaliste et le sociologue*, Paris, Éditions du Seuil, p. 19-38.

Neveu, E. (2001). *Sociologie du journalisme*. Paris : Éditions La Découverte.

Pignard-Cheynel, N. et Sebbah, B. (2013). L'identité des journalistes du Web dans des récits de soi. *Communication* [en ligne], vol. 32/2, (consulté le 24 avril 2014). < <http://communication.revues.org/5045>>

Ricœur, P. (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Éditions du Seuil, 425 p.

Rieffel, R. (1984). *L'Elite des journalistes : les hérauts de l'information*. Paris : Presses Universitaires de France, 220 p.

Rieffel, R. et Watine, T. (2002). *Les mutations du journalisme en France et au Québec*. Paris : Éditions Panthéon-Assas, 318 p.

Ruellan, D. (1997). Groupe professionnel et marché de travail du journalisme. *Réseaux*, 1997/1 (n°81), p. 135-151.

Ruellan, D. (1993). *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble. (Nouvelle édition actualisée en 2007)

Ruquoy, D. (1995), Situation d'entretien et stratégie de l'interviewer. Dans Albarello L. et al, *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*. Paris : Armand Collin, p. 59-82.

Sainsaulieu, R. (2014). *L'identité au travail, 4ème édition*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 604 p.

Sallot L. M. et Johnson, E. (2006). Investigating relationships between journalists and public relations practitioners : Working together to set, frame and build the public agenda, 1991 – 2004. *Public Relations Review*, vol. 32, n° 2, p. 151-159.

Sinaga, S. and Callison, C. (2008). Credibility of PR practitioners : The impact of professional journalism background on trustworthiness, expertness and homophily evaluation, *Public Relations Review*, n° 34, p. 291-293.

Standaert, O. (2015). *Le journalisme flexible. Trajectoires d'insertion, identités professionnelles et marché du travail des jeunes journalistes de Belgique francophone*. Louvain-La-Neuve : Université catholique de Louvain.

Van Campenhoudt, L. (2001). *Introduction à l'analyse des phénomènes sociaux*. Paris : Dunod.

van Dievoet, L. (2009). *Analyse du « passage » du champ journalistique au champ politique. Le cas des journalistes « passés » en politique*, mémoire de Master en information et communication. Louvain-La-Neuve : Université Catholique de Louvain, 71 p.

van Dievoet, L. (2017). Les journalistes devenus communicants politiques. Miser sur la confiance et la connaissance des codes. Dans Broustau, N. et Francoeur Ch. (dir.) (2017). *Relations publiques et journalisme*. Gatineau: Presses de l'Université de Québec, p. 189-212.

van Dievoet, L. (2018) Quelle identité professionnelle sur les réseaux socionumériques ? Analyse des profils LinkedIn, Facebook et Twitter des journalistes passés en politique. – Acte du colloque Réseaux sociaux, traces numériques et communications électroniques, organisé au Havre. – À paraître

Quivy, R. et Van Campenhoudt, L (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales* (2^e édition). Paris : Dunod.

Van Peel, H (2006), Vers l'Avenir : histoire d'un groupe de presse francophone, *Courrier hebdomadaire du CRISP* 2006/19, n° 1924-1925, p. 5-55.

Wynants, P. chapitre 4 dans Coenen, M-T., Govaert, S. et Heinen, J. (coord.) (2004). *L'État de la Belgique : 1989-2004. Quinze années à la charnière du siècle*. Bruxelles : De Boeck.

DOCUMENTS OFFICIELS ET RÉFÉRENCES DE SITES WEB

AJGJPB, *Presse et justice, un guide pour les journalistes*, Bruxelles : Fondation Roi Baudouin, 2004, p. 2-3, <<http://www.presse-justice.be>>.

Conseil de déontologie journalistique (2013), *Les carnets de la déontologie n°5 – Code de déontologie 2013*, Bruxelles, André Linard AADJ-CDJ, 49 p.

CSA (2017), *Télévisions locales – Contrôle annuel 2016*, Bruxelles, 27p. <<http://www.csa.be/documents/2771>>

Edelman, 2018 *Edelman Trust Barometer*, <www.edelman.com/trust-barometer>.

European Commission, *Eurobaromètres*, <<http://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/index.cfm/Chart/index>>.

Fédération professionnelle des journalistes du Québec, *Guide de déontologie*, Adopté en assemblée générale le 24 novembre 1996 et amendé à l'assemblée générale du 28 novembre 2010, <<http://www.fpjq.org/deontologie/guide-de-deontologie>>.

Parlement de la Communauté française, *décret du 14 juillet 1997*, <<http://archive.pfwb.be/99195RBEI093180>>.

Parlement de la Communauté française, *décret du 5 février 2009*, <<http://archive.pfwb.be/1000000010250ef?action=browse>>.

Reporters sans frontière, *Classement mondial de la liberté de la presse 2018*, <<https://rsf.org/fr/classement>>

SÉLECTION D'ARTICLES DE PRESSE ET OUVRAGES NON SCIENTIFIQUES

Dumont, J-F. (2009). « Navetteurs entre médias et ministres », dans *Journalistes*, n° 105, p. 4- 5.

François, F. (2006), *Le journalisme dérangent*, Bruxelles : Luc Pire.

Montay, J. (2014). « Chers ex-amis journalistes », rtbf.be
https://www.rtb.be/info/article/detail_chers-ex-amis-journalistes-johanne-montay?id=8218937

Royen, M-C. (2018). « Quelle histoire ! », dans *4^e Cahier du Vif/l'Express*, n° 13, p. 6-11.

ENTRETIENS

Entretiens de 2008 - 2009

- Journalistes devenus acteurs politiques :

CORDOVIL José, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Bruxelles, 21 novembre 2008.

DELVAUX Anne, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Bruxelles, 11 décembre 2008.

DUBIE Josy, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 27 novembre 2008.
GERLACHE Alain, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 28 novembre 2008.
GROSFILLEY Fabrice, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 28 novembre 2008.
JEHOLET Pierre-Yves, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 20 novembre 2008.
LAMQUIN Véronique, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 23 juin 2009.
MARECHAL David, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 28 novembre 2008.
REUTER Florence, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 6 novembre 2008.

- Responsables de rédactions :

DEFFET Eric, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 9 décembre 2008.
DE GHELLINCK Hervé, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 26 novembre 2008.
PHILIPPON Isabelle, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 9 décembre 2008.
VAN DE WOETSYNE Francis, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 28 novembre 2008.

Entretiens exploratoires de 2013

- Ex-journalistes travaillant dans des domaines connexes à la communication politique

CRETEUR Philippe, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 2013.
DEBROUX Isabelle, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Liège, 2013.
DEGRAUX Xavier, *Entretien*, réalisé par l’auteur, 2013.
LAMOTTE Philippe, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 2013.
MASSART Yves-Etienne, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Ottignies/Louvain-La-Neuve, 2013.

Entretiens de 2015

- Journalistes devenus acteurs politiques :

ALSTEENS Olivier, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Louvain-La-Neuve, 9 juin 2015.

DEBAST Christian, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Charleroi, 2 juin 2015.
DE SCHRIJVER Marie, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Bruxelles, 1^{er} juin 2015.
ETIENNE Eric, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Namur, 28 mai 2015.
LISON Christophe, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Tournai, 8 juin 2015.
VERHEYEN Quentin, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Waterloo, 29 mai 2015.
Anonyme, *Entretien*, réalisé par l'auteur, 11 juin 2015.

Entretiens de 2017-2018

- Journalistes devenus acteurs politiques :

ADNET Benjamin, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Bruxelles, 17 octobre 2017.
BIEVEZ Pauline, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Namur, 19 septembre 2017.
CAUDERLIER Frédéric, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Bruxelles, 25 septembre 2017.
CORDIER Christophe, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Bruxelles, 7 novembre 2017.
COSTOGLIO Sofia, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Bruxelles, 21 septembre 2017.
COUVREUR Thierry, *Entretien*, réalisé par l'auteur, 1^{er} décembre 2017.
DELVAUX Anne, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Namur, 18 avril 2017.
DEMEYER Jeremie, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Namur, 31 mars 2017
FASSIN Pierre-Laurent, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Namur, 22 septembre 2017.
GHESQUIERE Denis, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Namur, 25 septembre 2017.
GOMEZ Marie-Isabelle, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Charleroi, 5 décembre 2017.
JEHOLET Pierre-Yves, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Namur, 16 mars 2017.
JEUMONT Magali, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Bruxelles, 28 septembre 2017.
LEDUNE Françoise, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Bruxelles, 15 mars 2017.
MAESCHAELK Martine, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Bruxelles, 20 septembre 2017.
MAROY Olivier, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Bruxelles, 21 septembre 2017 & 4 octobre 2017.
ORTMANS Eric, *Entretien*, réalisé par l'auteur, Liège, 27 septembre 2017.
PROCUREUR Jean-Paul, *Entretien*, réalisé par l'auteur, 25 septembre 2017.

REUTER Florence, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Waterloo, 23 mars 2017.

SAC Pascal, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 2 mars 2017.

VANDERHAEGE Thierry, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 2 mars 2017.

VOOGT Fabrice, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 28 septembre 2017.

ZANCHETTA Laurence, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Namur, 19 septembre 2017.

- Responsables de rédactions :

BRABANT François, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 30 novembre 2017.

CONDIJTS Joan, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 12 décembre 2017.

DELEEuw Jean-Jacques, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 9 novembre 2017.

GHERRAILLE Jean-Marc, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 23 novembre 2017.

JACQMIN Jean-Pierre, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 8 novembre 2017.

JACQMIN Nathanaël, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Namur, 1^{er} décembre 2017.

ROUSSEL Philippe, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 13 février 2017.

VAN DE WOESTYNE Francis, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 24 octobre 2017.

- Responsables politiques :

DEBUE Valérie, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Skype, 13 avril 2018.

LUTGEN Benoît, *Entretien*, réalisé par l’auteur, 18 janvier 2018.

MAGNETTE Paul, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Charleroi, 5 décembre 2017.

NOLLET Jean-Marc, *Entretien*, réalisé par l’auteur, Bruxelles, 23 novembre 2017.

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE

1. Un contexte de défiance	4
2. Un contexte digital	6
3. Un contexte de précarisation du journalisme	7
4. Reconstruction des identités professionnelles en altérité	8
4.1 Questionnement de recherche	8
4.2 Axes d'analyse	10

PARTIE I : CONTEXTE ET METHODE	12
---------------------------------------	-----------

CHAPITRE I. LE CAS BELGE FRANCOPHONE : CADRE MEDIATIQUE, POLITIQUE, TEMPOREL ET DEONTOLOGIQUE DE L'ETUDE	13
---	-----------

1. Paysage médiatique d'information en Belgique francophone	14
1.1 Médias publics	15
1.2 Médias privés	21
1.3 Un paysage pluraliste et fragilisé	30
2. Paysage politique	31
2.1 Niveaux de pouvoir	31
2.2 Partis politiques	34
3. Cadre temporel	37
3.1 Une période significative	37
4. Cadre déontologique	40
4.1 En Belgique : le Conseil de déontologie journalistique	40

4.2	Codes internationaux : règles générales	42
4.3	La régulation des rédactions	44
5.	Le cas belge francophone	47
CHAPITRE II. METHODES DE RECHERCHE		48
1.	Recenser la population étudiée : une combinaison de sources et de méthodes	49
1.1	Définir les limites de la population étudiée	49
1.2	Des sources complémentaires	51
2.	Modalités de sélection du corpus d'analyse	59
2.1	Conception de l'échantillon	59
2.2	Une approche diachronique en trois phases	62
2.3	Confrontation des corpus	65
3.	L'entretien comme méthode : produire du sens à partir de la subjectivité des acteurs	72
3.1	Conditions d'entretien	72
3.2	Gérer la confidentialité	75
3.3	Élaboration des guides d'entretien	78
3.4	Démarche analytique	80
3.5	Limites de la méthode et du positionnement de la chercheuse	82
CHAPITRE III. DESCRIPTION DE LA POPULATION ETUDIEE		87
1.	Approche descriptive des trajectoires professionnelles	88
1.1	Distinguer mandataires et communicateurs	88
1.2	Caractéristiques générales de la population	88
1.2	Journalistes devenus mandataires politiques	90
1.3	Journalistes devenus communicateurs politiques	97
1.4	Le rythme des élections	105
CHAPITRE IV. ÉCHANTILLON ET DESCRIPTION DES TRAJECTOIRES		107
1.	Description générale de l'échantillon	108
		258

1.1	Étude descriptive des trajectoires professionnelles	111
1.2	Analyse des parcours	140
PARTIE II : ANALYSE		142
CHAPITRE V. LE REFLET D'UN CONTEXTE		143
1.	C'est le journalisme que l'on quitte	Erreur ! Signet non défini.
1.1	C'est un groupe professionnel que l'on quitte	144
1.2	C'est une rédaction que l'on quitte	145
2.	C'est un idéal que l'on quitte	157
2.1	Quitter sa vocation	157
2.2	Un aller sans retour ?	158
2.3	Un idéal déçu	159
3.	C'est le journalisme que l'on ne quitte pas	162
4.	Le regard de ceux qui restent	164
4.1	Les pairs savent pourquoi	164
4.2	Indépendance et attachement au métier	166
5.	Exit, voice and loyalty	169
CHAPITRE VI. DE L'AUTRE COTE DU MIROIR		171
1.	La politique, un espace d'altérité	172
2.	Les formes de l'engagement	173
2.1	Acteur – Observateur	174
2.2	Technicien – Militant	176
3.	Conformité avec la grammaire journalistique	180
CHAPITRE VII. CONVERTIR LES COMPETENCES JOURNALISTIQUES		188
		259

1. Techniques, méthodes et réflexes journalistiques	189
1.1 Sélectionner, agencer, formuler	189
1.2 Connaître les matières	191
1.3 Grille de lecture journalistique	192
1.4 Techniques numériques	193
2. Maîtrise des codes et des contraintes	200
2.1 Répondre aux attentes	200
2.2 Connaissance du cadre	201
2.3 Maîtrise des contraintes organisationnelles	202
3. Connaître et être connu	204
4. Des compétences mobilisables	204
 CHAPITRE VIII. LES CODES ET LA CONFIANCE POUR MIEUX COOPERER	 207
1. Les relations presse/politique et journalisme/communication : un contexte d'altérité	208
2. Les formes identitaires de l'ex-journaliste devenu acteur politique dans le cadre des relations journalisme/politique	211
2.1 Figure de la source de confiance	211
2.2 Figure de l'intermédiaire/médiateur	213
2.3 Figure du coach	214
2.4 Figure du pédagogue	215
2.5 Figure du gardien	216
2.6 Figure du bon client	216
2.7 Figure du « blacklisté »	217
2.8 Figure du garant de la qualité	219
3. L'impact du Web et des réseaux socionumériques sur la relation entre journalistes et acteurs politiques	220
4. La figure du communicateur idéal	222
	 260

CONCLUSION : UNE IDENTITE EN MIROIR	226
1. Le paradoxe de la recomposition des identités professionnelles en altérité	227
1.1 Paradoxe : être journaliste dans l'espace politique	227
1.2 Paradoxe : la figure de l'engagement politique comme péché ultime	229
2. Une identité idéalisée	230
2.1 Entre objectivisme et subjectivisme : la multiplicité des causes	231
2.2 Exit and loyalty	232
2.3 Une double distinction	234
3. Réactualisation de la communication politique dans un contexte digital	236
4. Lutter contre la « société du doute »	238
5. Retour sur la méthode	241
5.1 Rapport à l'objet de recherche : une mise en abîme	241
5.2 Neuf ans d'entretiens	242
5.3 Pistes et perspectives	243
BIBLIOGRAPHIE	245